CONSULTATIONS

ET

OBSERVATIONS

MEDICINALES

DE

M. ANTOINE DEIDIER,

Conſeiller & Medecin du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Profeſſeur Royal de Chimie dans l'Univerſité de Montpellier, Medecin-Conſultant de la ville de Marſeille, de la Société Royale de Londres.

TOME PREMIER.



A PARIS;

Chez JEAN-THOMAS HÉRISSANT, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

MONSIEUR DEIDIER a joui d'une ſi grande réputation qu'il y a tout lieu de croire que le Public recevra avec plaiſir les Conſultations & Obſervations Médicinales qu'on lui préſente aujourd'hui. Il eſt bon d'obſerver par râpport aux Conſultations que ces ſortes de Recueils perdent beaucoup à être lus de ſuite. On y trouve des redites qui ſont inévitables, parce que les maladies ſur leſquelles on conſulte un Medecin ſont ſouvent les mêmes, & par conſéquent demandent un traitement tout-à-fait ſemblable, ou analogue. Dans ces circonſtances il n'eſt point étonnant que le Medecin conſulte ſa copie.

On auroit ſouhaité pouvoir donner ces Conſultations dans un ordre chronologique. On s'appercevra en les liſant que la pratique de l'Auteur, & ſes principes de Phyſiologie & de Pathologie ne ſont point toujours les mêmes. On a reproché à Monſieur Deidier des variations ; mais eſt-on fondé à reprocher à une perſonne qui réfléchit ſans ceſſe ſur les objets qui ſe préſentent tous les jours à lui de les enviſager ſous différens points de vûe, & en conſéquence d'en raiſonner différemment ? Il peut arriver que du premier coup-d'œil on ait ſaiſi le véritable, mais n'eſt-il pas plus naturel de penſer que des réflexions ſuivies conduiſent plus ſûrement à la vérité ? Interdire donc le changement en fait de ſentimens, c'eſt interdire la puiſſance de ſe corriger quand on a eu le malheur de ſe tromper. On auroit vû les changemens ſucceſſifs

de Monſieur Deidier ſi l'on avoit pu donner ſes Conſultations dans un ordre chronologique. Mais les dattes manquoient à la plûpart, & la collation a été faite par différentes perſonnes ; ce qui a obligé d'imprimer ſelon l'ordre ſuivi dans les différens manuſcrits.

C'eſt avec déplaiſir que j'ai trouvé dans pluſieurs Conſultations un ſyſtême contre lequel la ſaine Médecine, & la raiſon déclament également. Quand il s'agit de l'uſage des eaux minerales, l'Auteur conſeille d'en prendre des douze ou quinze verres, & preſcrit à ſes malades de ſe conformer aux coûtumes des lieux. Cette pratique routiniere, qui ſe remarque auſſi dans le Recueil des Conſultations de Médecine de Montpellier, eſt contraire à tous les principes. Les eaux minérales ſont des remedes qui ne different de ceux des boutiques que parce qu'ils ſortent di-

rectement des mains de la Nature. Par quel privilege conviendroient-elles en même dose dans toutes sortes de maladies, dans toutes sortes de tempéramens ? Pour autoriser cette étrange doctrine, il faudroit que les eaux fussent incapables de faire de mauvais effets. Or le contraire n'est que trop commun. Il y a donc de l'art à les appliquer, & par conséquent des régles à suivre. En effet une substance qui seroit incapable de nuire le seroit également de faire du bien.

Mais ne regardât-on les eaux que comme un aliment, ou comme un simple lavage, seroit-il raisonnable de les prescrire à la même quantité à tous ceux qui s'en servent ?

Renvoyer aux coûtumes des lieux, c'est renvoyer très-souvent à un Aubergiste, au maître d'une Hôtellerie, gens sans doute qui ont beaucoup de lumieres, & de

connoiſſances propres à faire des obſervations. Le divin Vieillard avertit que rien n'eſt plus trompeur que les obſervations, *experientia fallax ;* on n'a que trop d'exemples d'obſervations mal faites par les Médecins mêmes, qui doivent être plus en état de les bien faire que ceux qui n'ont point de connoiſſance en fait de Médecine. Quelle confiance peut-on donc avoir raiſonnablement en ces derniers ? Ce n'eſt point ici le lieu de s'étendre ſur les conditions néceſſaires pour faire de bonnes obſervations. Il y a tant de circonſtances inconnues qui peuvent varier les effets des ſubſtances médicamenteuſes, & alimenteuſes, que les plus habiles obſervateurs ſont ſujets à ſe tromper. Je le demande encore, quelle confiance méritent donc ceux qui n'ont aucune teinture de Médecine ? Il n'y auroit rien à dire ſi l'on renvoyoit les

malades aux conſeils des Médecins-Inſpecteurs des eaux. Ils ſont ſans contredit en état de les mieux connoître que perſonne : mais qu'on renvoye à une femmelette, à gens auſſi peu inſtruits qu'elle, c'eſt ce qui n'eſt point ſupportable.

J'ai cru que le bien public demandoit que je profitaſſe de l'occaſion pour faire ces réflexions : on en fera tel uſage qu'on jugera à propos.

On trouvera à la ſuite des Obſervations ſur différentes maladies, & ſur différens remedes, celles que l'Auteur a faites ſur la peſte de Marſeille. Il n'y a eu, que l'on ſçache, d'imprimées en France que les lettres de Monſieur Deidier à Monſieur Montroſſe, Profeſſeur à Valence, qui ne faiſoient que deux feuilles in-4°. le reſte a été tiré d'une édition faite en Suiſſe, qui n'eſt point commune en France, & qui par conſéquent aura le mé-

rite de la nouveauté pour la plus grande partie des Lecteurs.

Monsieur Deidier y établit sur des expériences son sentiment que le foyer de la peste est la bile. Il seroit à souhaiter qu'il lui fut venu dans l'idée d'en faire sur les autres liqueurs du corps humain. On seroit en état de porter un jugement plus sain sur le systême de l'Auteur. Ce qu'il y a de plus fâcheux c'est qu'on ne voit pas que sa découverte sur le foyer de la peste puisse influer sur la pratique, ou du moins qu'elle ait influé sur la sienne. Il n'en est pas de même de ses Observations. Elles seront toujours utiles ne fut-ce que pour faire toucher au doigt que la peste n'est qu'un mouvement critique du sang lequel en opere la dépuration, & qu'il n'y a de vrais remedes antipestilentiels que ceux qui conduisent à ce but. Il est donc inutile de se charger la mémoire d'une quantité

de remedes prétendus alexipharmaques, ou ſpécifiques contre la peſte, leſquels appliqués mal-à-propos deviendroient de vrais poiſons, au lieu de la guérir infailliblement.

On trouvera à la ſuite des Obſervations ſur la peſte une Diſſertation en forme de Diſcours où l'Auteur établit ſon ſentiment particulier ſur la contagion de la peſte. Pour ſa parfaite intelligence il faut rapporter ici quelques anecdotes qui ne ſont pas ſçues de tous les Lecteurs.

Au retour de Marſeille, Monſieur Chicoyneau, mort premier Médecin du Roi, & qui étoit Chancelier de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, prononça un fort beau Diſcours, imprimé en latin & en françois, dans lequel il prétend prouver que la peſte eſt uniquement l'effet de la terreur. Monſieur Aſtruc, qui étoit alors

Profeſſeur à Montpellier fit une ſçavante Diſſertation pour prouver que la peſte eſt tellement contagieuſe qu'elle ſe communique par les corpuſcules peſtiférés dont l'air ſe charge. Monſieur Deidier combat les deux ſentimens dans ſon Diſcours. Il ne nomme point les adverſaires qu'il attaque ; il en parle toujours avec les ménagemens convenables ; & même il pouſſe la délicateſſe juſqu'au point de n'attaquer Monſieur Chicoyneau qu'indirectement. Il dreſſe ſes batteries contre un Auteur Allemand qui eſt du même ſentiment. Il faut pourtant rendre juſtice à Monſieur Chicoyneau. Il ne tombe pas dans les contradictions que Monſieur Deidier reproche à Gerſtman. Il ſoutient que les enfans nouveaux-nés, & les animaux, ſont ſuſceptibles de terreur. Il faut convenir que c'eſt l'endroit foible de ſon Diſcours ; mais il dit en

faveur de ce paradoxe tout ce qu'on peut dire de mieux. Monſieur Chicoyneau expoſoit-il ſon véritable ſentiment, ou ſuivoit-il par complaiſance celui de Monſieur Chirac, ſon beau-pere ? C'eſt ſur quoi il ſeroit difficile de prononcer en connoiſſance de cauſe. On ne s'attend pas auſſi ſans doute que l'on diſe ce qu'on penſe des différentes idées des trois adverſaires, mais on ne ſera sûrement pas fâché de ſçavoir ce que diſoit à ce ſujet feu Monſieur le Chancelier ; *Le bien public demande que l'on perſuade aux Peuples que la peſte n'eſt point contagieuſe, & que le Miniſtere ſe conduiſe comme s'il étoit perſuadé du contraire.*

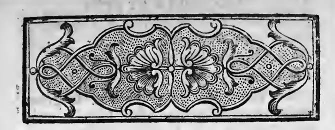
Il ne reſte pour achever de donner l'intelligence de ce Diſcours, que d'obſerver que Monſieur Deidier fut honoré du cordon de ſaint Michel pour récompenſe des ſecours qu'il avoit rendus aux Mar-

feillois. C'eft le Commentaire du mot d'*honneur* qu'il employa en finiffant fon Difcours.

Cet Ouvrage n'a été imprimé en latin qu'à Montpellier. Monfieur Deidier en a mis la Traduction à la fin de fon Traité des tumeurs ; mais on n'y trouve pas l'Avertiffement qu'il a mis à la tête de l'Edition latine, parce qu'il n'étoit plus temps de l'employer lorfqu'il l'envoya. La Traduction qu'on verra ici n'eft point la fienne. Ce n'eft pourtant pas qu'on ait voulu entrer en lice avec lui : mais on fe feroit fait un fcrupule de prendre un bien dont il avoit difpofé en faveur d'un autre.

TABLE
DES CONSULTATIONS
MÉDICINALES
Contenues dans le I. Tome.

Fin de la Table du premier Tome.



CONSULTATIONS ET OBSERVATIONS MEDICINALES DE M. DEIDIER.

CONSULTATION I.

Sur des Vapeurs.

Les différentes incommodités sans fievre, dont la malade se plaint depuis environ un an, portent le véritable caractere de vapeurs, toujours fort allarmantes, & jamais dangereuses. Elles peuvent dépendre dans le cas présent, en partie des grandes

& fréquentes pertes de ſang que la malade fait chaque mois, & en partie du reſte d'un coup à la tête qu'elle ſouffrit il y a trois ans.

Les pertes de ſang épuiſent le genre nerveux, & le laiſſent à ſec. Le rude coup reçu à la tête a pu laiſſer cette partie plus diſpoſée aux moindres impreſſions extérieures.

Le grand chaud qu'on ſentoit d'abord au bras gauche, & qui ſe communiquoit par tout le corps avec des frémiſſemens, & de-là montoit à la tête; les eſpeces de frayeurs, ou ſaiſiſſemens, qui ſurviennent au moindre bruit qu'on entend; la foibleſſe où tomba la malade lors d'une des pertes de ſang, qui dura un petit quart-d'heure, & qui fut ſuivie d'un mal à la tête; tous ces accidens de vapeurs paroiſſent déſigner les deux cauſes ci-deſſus établies. On doit auſſi regarder comme tel la groſſeur qui ſemble répondre au derriere du dos lorſqu'on avale la ſalive; que l'on ſent deſcendre & monter au goſier; qui produit une tenſion à tout le col, & porte à la tête, où l'on a pour lors fort mal, outre une péſanteur qui ſe répand ſur toutes les dents & ſur les oreilles, avec bourdonnement lorſqu'on eſt cou-

ché ; enfin la peſanteur & les feux qu'on ſent à l'eſtomach, accompagnés de vents & d'une conſtipation pour laquelle on eſt obligé de recourir aux fréquens lavemens. Ces derniers dépendent ſûrement d'une trop grande tenſion des filets nerveux qui ſe répandent depuis la tête juſqu'aux extrémités du corps, & ſur-tout de ceux qui aboutiſſent aux muſcles du col, du bras gauche, & du tiſſu de l'eſtomach. Ainſi les digeſtions ne peuvent être que très-difficiles, ſur-tout lorſqu'on ſe nourrira, comme l'on fait ſans doute, d'alimens de trop bons ſucs, piquans, & difficils à ſe mettre en pâte dans un eſtomach trop ſenſible, & qui s'agace aiſément lorſqu'on lui fournit un aliment ſolide un peu trop gras, ou mal mâché.

La ſaignée & la purgation, qu'on a employées pour ſoulager ces vapeurs, n'ont pas pû produire tout le bon effet qu'on en attendoit, parce qu'en déſempliſſant les vaiſſeaux, les filets nerveux reſtent plus à ſec, & plus tendus. Ainſi nous ſommes d'avis qu'on s'attache d'abord à ſe bien humecter par des alimens ſouples & doux, & qui puiſſent s'accommoder à la ſenſibilité de l'eſtomach. Nous propoſons pour cet effet les crêmes de ris, d'orge, de gruau,

& semblables ; les fréquentes soupes ou potages à la viande ; ayant bien soin de ne rien avaler qui n'ait été suffisamment réduit en pâte ou en gelée dans la bouche. C'est dans cet esprit que nous conseillerions à la malade d'essayer si son estomach pourroit s'accommoder pour quelque tems de la diette blanche, qui consiste à ne se nourrir que de bon lait de vache frais tiré & de bon pain. On prendroit ce lait sans le faire bouillir ni écrêmer, simplement un peu chauffé, en y ajoutant un peu de sucre pour flatter le goût; on le prendroit, dis-je, deux, trois, ou quatre fois par jour, suivant qu'on se trouveroit avoir besoin de se nourrir, & l'on mangeroit aussi le pain suivant son appétit, ou bien trempé dans ledit lait en tranches pour former des soupes, ou bien à sec avant de boire le lait ; le tout aux heures & à la quantité qui conviendroit le mieux, sans se gêner en rien, & sans fatiguer son estomach.

Si après avoir essayé dix ou douze jours cette diette blanche les vapeurs continuent à l'ordinaire, nous sommes d'avis qu'on la suspende pour huit jours, pendant lesquels on prendra au dîner dans la premiere cuillerée de soupe à la viande de-

puis cinq jusqu'à dix grains de bon acier préparé à la rosée du mois de mai. Ces huit jours étant finis, on feroit une nouvelle tentative du lait de vache comme dessus. Par l'alternative de ces deux secours long-tems continués, on pourroit se flatter de voir entierement dissiper les vapeurs dont la malade est tourmentée, sans qu'il soit nécessaire d'user d'aucune saignée, ni d'aucune sorte de purgation; se contentant de fréquens lavemens d'eau tiéde, supposé que le lait & l'acier augmentassent la constipation du ventre, comme il arrive quelquefois.

Si contre notre attente, après avoir usé pendant tout l'hyver de l'alternative ci-dessus marquée du lait & de l'acier les vapeurs subsistoient, qu'il restât quelque pesanteur de tête, ou qu'il survint quelque oiblesse, ou mal au cœur pareil à celui qu'on a eu ci-devant pendant près d'un petit quart d'heure; dans ces deux cas, & non autrement, il faudroit s'attacher à modérer les pertes de sang excessives, en prenant de fois à autres quelques cuillerées de suc d'ortie, & usant pendant sept à huit jours de suite d'une ptisane faite avec la racine de grande consoude qu'on mettra bouillir dans une suffisante quan-

tité d'eau jusques à la diminution d'un tiers, ajoutant sur la fin de la coction une demi poignée de feuilles de roses de provins, & un petit bâton de régliſſe ratiſſée.

On eſſayeroit enfin de faire tranſpirer la tête par l'application du même emplâtre dont la malade ſe trouva ſi bien, pour diſſiper les incommodités qui ſurvinrent au coup qu'elle avoit reçûe.

Pendant tout le cours des remedés cideſſus marqués, il eſt eſſentiel que la malade obſerve un régime de vie égal, & uniforme pour les heures de ſes repas, & de ſon ſommeil, évitant toutes ſortes d'épiceries, d'alimens chauds, & indigeſtes. Il faut auſſi éviter les fortes contentions d'eſprit, variant autant qu'on pourra ſes occupations, & les rendant agréables. L'exercice du corps eſt auſſi abſolument néceſſaire, ſur-tout au premier moment que les vapeurs commencent à ſaiſir. Il faut pour lors ſe donner beaucoup de mouvemens pour faciliter le cours du ſang des petits vaiſſeaux dans les gros. C'eſt dans ce principe que nous conſeillons à la malade de ſe promener à pied ou en voiture, tout au moins une heure par jour, & plus, s'il eſt poſſible, ſans ſe trop fatiguer.

Délibéré à Marſeille ce 10 décembre 1733.

CONSULTATION II.

Sur des Dartres.

APRÈS avoir mûrement réfléchi sur la relation des incommodités de Madame .... qui nous a été remise par M. Roscagny, il nous paroît évident que les croutes livides, & dartreuses, qui reparurent au mois de mai dernier sur le visage de la malade, reconnoissent la même cause occasionnelle qui avoit produit l'année derniere, d'abord une loupe mobile & molle sur le sourcil gauche, & ensuite de pareilles croutes dartreuses aux côtés du nez. Celles-ci ayant suppuré, ont produit de véritables ulceres, comme sont toutes sortes de playes qui ne peuvent se fermer par le simple desseichement des vaisseaux coupés & la réunion de leurs voisins, qui forment la cicatrice par leur simple développement.

L'année derniere la loupe du sourcil, & les croutes du nez, ne commencerent à paroître que long-tems après un accouchement heureux; cette fois-ci, la premiere croute dartreuse n'est survenue en-

tre la tempe & la pomette du côté gauche qu'environ un mois après la nouvelle grossesse ; mais dans l'un & l'autre cas le sang, s'étant porté irréguliérement, & en trop grande quantité, dans toute la face, y a necessairement occasionné tous ces désordres.

Une jeune Dame d'un tempérament fort sanguin, dont le nez est naturellement un peu gras, est sans doute sujette à des rougeurs de visage, lorsque son sang abondant ne trouve pas la liberté nécessaire pour s'évacuer par les voyes ordinaires. Aussi toutes les croutes du visage ont-elles été livides dans leur tissu, & environnées d'une rougeur excessive ; ce qui démontre à n'en pouvoir pas douter, que les plus petits vaisseaux sanguins trop gonflés ont rempli, & extrêmement distendu, les tuyaux lymphatiques qui en partent, & qui, s'étant déchirés, ont produit les croutes, & entretiennent les ulceres qui subsistent actuellement.

On a eu beau appliquer des emplâtres sur la loupe, & differens onguens ou liqueurs sur les ulceres ; ceux-ci ne se sont enfin cicatrisé la premiere fois qu'après avoir suffisamment désempli les vaisseaux, tant par le secours des saignées, que par

le long usage des ptisanes diuretiques. Le lait d'ânesse, dont on s'étoit servi dans diverses maladies, sous-prétexte d'adoucir l'acrimonie des humeurs, n'a rien produit dans cette occasion; & les purgatifs qu'on a coutume d'employer, sous prétexte d'évacuer les mauvaises humeurs, bien loin de produire un bon effet, ont échauffé la malade inutilement. Les ptisanes sudorifiques auroient pu convenir, & conviendroient encore, après l'accouchement, supposé qu'on eût lieu de soupçonner ici du venin vérolique fourni par l'un des deux maris de la Dame : car ce venin, qui ne vieillit jamais, ou plutôt qui n'a aucune prescription, se manifeste d'une infinité de manières, & prend toute sorte de formes. Mais par la lecture de la relation nous n'avons aucun lieu de soupçonner cette cause; vû d'ailleurs que, quoique les premieres dartres ayent résisté à bien des remedes, elles ont été enfin radicalement guéries, & ne sont revenues qu'à l'occasion de la nouvelle grossesse; en conséquence de laquelle le sang, se portant de nouveau en trop grande quantité, & irrégulierement, vers la face, a pu ouvrir les anciennes cicatrices du nez où se trouvent actuellement les nouveaux

ulceres. Puiſque ces ulceres ſont fort ſuperficiels, & n'ont attaqué ni les os de la tempe ni les cartilages du nez, il y a tout lieu d'eſpérer qu'ils n'auront aucune fâcheuſe ſuite, & qu'on pourra les guérir en procédant de la manière qui ſuit.

Madame ...... doit ſe guérir par ſon bon eſprit de l'ancienne prévention où elle ſe trouve contre la ſaignée. Ce ſecours lui eſt abſolument néceſſaire, même dans le tems de ſes groſſeſſes, pendant leſquelles il n'eſt aujourd'hui aucune femme, depuis notre Reine juſqu'à la derniere payſane, qui n'éprouve le bon effet de ce remede, tant pour elle-même que pour ſon enfant. L'accouchement eſt toujours plus aiſé, & plus heureux, lorſqu'on a employé ce ſecours, avec cette précaution eſſentielle de ne jamais faire les ſaignées dans le tems de la groſſeſſe auquel les regles avoient accoutumé de venir. Suppoſons, par exemple, que Madame .... qu'on dit être dans ſon ſixiéme mois de groſſeſſe, ait eu ſes regles le quinziéme du mois de mai dernier, & qu'elles ayent coulé quatre à cinq jours de ſuite, dans ce cas il ne feroit pas prudent de lui ordonner une ſaignée depuis le quinziéme du préſent mois de ſeptembre juſques au

vingtiéme; mais passé ce terme, ou avant le quinziéme, on peut, & on doit même, faire une saignée de l'un des bras, pour en tirer huit à neuf onces de sang; observant de garder le lit, ou le canapé, pendant vingt-quatre heures après ladite saignée, laquelle pourra être réitérée le neuviéme mois au même terme, & dès que les tranchées de l'accouchement se feront sentir, supposé qu'elles soient plus fortes, ou beaucoup moindres, que dans les accouchemens précédens.

Si le ventre est fort constipé, on aura soin de le lâcher de tems en tems par le secours des simples lavemens d'eau tiéde, dans laquelle on aura mis bouillir une poignée de son, & auxquels on ajoutera quelques cuillerées de bonne huile d'olives, ayant attention de rendre ces lavemens un moment après les avoir pris.

Pendant le reste de la grossesse, & jusques à l'entiere cessation des vuidanges qui suivent l'accouchement, on se contentera d'observer un régime de vie convenable à son état, mangeant peu, & souvent, des alimens de bon goût; faisant l'exercice nécessaire, & se réglant pour les heures des repas, du coucher, & du lever, qui conviendront le mieux; prenant surtout

garde de ne s'échauffer en rien, surtout par les passions de l'ame, & les fortes contentions d'esprit. La regle la plus sûre qu'on puisse donner pour ce régime, est que Madame ait attention de voir dans quels cas, & en quelles occasions elle se sent rougir le visage, & ce qu'on dit communément monter le sang à la tête, pour qu'elle puisse éviter toutes ces occasions, dont la privation seule pourroit lui guérir ses ulceres, & faire tomber les croutes.

Quant aux remedes externes, on se contentera d'appliquer sur les croutes de la poudre de mâchefer détrempée avec un peu de salive, pour en faire une pâte très-fine. On lavera les ulceres simplement avec un peu d'eau minérale de Balaruc chauffée. On y touchera tout au plus une fois par jour, & on n'y laissera aucune sorte d'emplâtre par-dessus, pas même une mouche; l'expérience nous ayant appris qu'on ne doit rien laisser sur la face malade qui puisse empêcher la transpiration de ces parties, qui ont accoutumé de rester découvertes jour & nuit.

Quand Madame sera relevée de couche, nous sommes d'avis qu'elle use pendant dix à douze jours des bains domestiques, après lesquels on pourra la mettre

à la diéte blanche, pourvû qu'on n'employe aucune sorte de purgatifs avant, pendant, ni après ladite diéte, qu'il faudra continuer pendant un mois de suite.

Délibéré à Marseille ce 11 septembre 1734.

CONSULTATION III.

Sur une Dartre au visage d'un enfant.

MÉMOIRE.

LA mere de l'enfant malade n'eut rien de particulier dans sa grossesse, ni chagrin, ni autre chose. L'enfant naquit sans marque de dartre, & sans aucune tache. La famille du pere & de la mere est très-saine. Le pere de l'enfant à l'âge de huit à neuf ans eut sur chacun des deux reins une dartre de la largeur d'environ un écu, qui lui dura quelque tems. Elle étoit en galle. Il en eut encore sur la main droite une qui étoit à peu près comme celle de l'enfant, aussi en galle, qui tantôt passoit, & puis revenoit. Elle lui a duré jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, qu'un Chirurgien de Besançon la lui fit passer, en

le frottant trois ou quatre fois avec une pommade. Elle ne lui est plus revenue. La nourrice de l'enfant étoit une jeune femme très-saine, de même que son mari ; elle vendoit du vin, & avoit accoutumé l'enfant à en boire ; car, quand on l'eût sevré, on ne pouvoit le tranquiliser qu'en lui en donnant. On craint que cela ne lui ait échauffé le sang.

La Rache ne commença à paroître qu'environ deux mois après qu'il fut chez sa nourrice. Il en eut d'abord le visage tout couvert, ensuite il en vint sur les deux épaules, & un peu à la tête. Quand on l'eut sevré, il en eut un peu moins au visage, mais il en passa en plusieurs endroits de son corps ; au bras, sur la jointure du bras, aux cuisses, sous les jarrets, aux reins. Cela commençoit par une grande démangeaison ; ensuite il lui sortoit des boutons qui jettoient de l'eau, s'écorchoient, & venoient en galle. A mesure que cela augmentoit, cela venoit toujours en galle ; quand cela passoit d'un côté, il lui en revenoit d'un autre ; & c'est particulierement au visage, aux bras, aux cuisses, & aux reins, que cela s'est attaché.

A l'âge de trois ou quatre ans on fit

saigner l'enfant, & on lui fit prendre les bains domestiques d'eau tiéde; ce qui arrêta le cours de cette humeur, ôta l'appétit à l'enfant & lui fit prendre très-mauvais visage. Ensuite, cette humeur ayant repris son cours, l'enfant se porta fort bien, à la dartre près. On lui fit prendre il y a cinq ans des bouillons rafraîchissans dans le printems. Ils étoient faits avec un petit poulet, ou la moitié d'un gros, ou avec du veau, la chicorée amere, la pimprenelle, la bourrache, la buglose, le capillaire doré, & autres capillaires. On l'a aussi purgé plusieurs fois avec le mercure doux, & quelques grains de jalap, dans le tems qu'il prenoit ces bouillons. La premiere fois qu'il les prit, ils lui firent passer entierement cette dartre; mais trois mois après elle revint, & elle commença à la joue droite au-dessous de l'oreille. Pendant quelque tems elle n'étoit pas plus large qu'environ une piece de trente sols, mais dans la suite elle lui couvrit presque les deux joues, & parut aux mêmes endroits de son corps où il avoit coutume d'en avoir. On lui a aussi fait prendre en deux fois en automne les bouillons d'écrevisses sans beaucoup de succès. L'année passée on lui fit prendre les

petit lait de chevre, dans lequel on faisoit bouillir une poignée de cresson, & qu'on faisoit bien clarifier. Cela lui avoit fait passer la dartre, à la réserve du dessous de l'oreille, où il en resta toujours la largeur d'une piece de trente sols.

Quelquefois quand la dartre veut sortir, il vient au col derriere la tête des glandes qui passent à mesure que cette humeur prend cours. Le malade avoit il y a quelque tems de la galle à la tête à peu près comme celle de sa dartre, & principalement à la nuque. Elle lui est passée sans rien faire.

On fait prendre à présent au malade les bouillons rafraîchissans comme ci-dessus. Cette dartre, ou rache, lui couvre à présent presque les deux joues, & s'étend un peu sur l'œil. Il en a peu au corps. On s'est servi aussi d'un remede fait avec du sein-doux qu'on faisoit fondre sur le feu, & après l'en avoir tiré, on y mettoit de la térébenthine de Venise, deux jaunes d'œufs & un peu d'eau rose bien battus ensemble. Ce remede lui a d'abord fait secher les galles, & tomber, & lui a rendu le visage comme s'il n'avoit jamais eu de galle, à la réserve du dessous de l'oreille qui n'a pas pû guérir; mais dans la

suite la dartre lui est revenue comme auparavant.

Cet enfant est d'une grande vivacité, &, à la dartre près, il se porte fort bien. Il est le dernier & le dix-septiéme. Tous sont nés bien sains, & aucun n'a eu ni rache, ni dartre, ni aucune tache; les sept qui me restent sont graces à Dieu très-sains. Voilà le détail de la maladie de mon fils.

RÉPONSE.

La teigne, la rache, les dartres, & les galles, dont le malade a été attaqué en differens tems, & qui commencerent à lui paroître sur sa peau deux mois après sa naissance, tirent leur premiere origine du mauvais usage qu'on fit pour lors du vin & du lait que la nourrice faisoit boire à un enfant naturellement fort vif, & qui, quoique né de parens fort sains, n'a pas laissé d'apporter en naissant une disposition héréditaire, venue de Monsieur son pere, dont les petits vaisseaux cutanés, un peu trop resserrés lui avoient entretenu des dartres depuis l'âge de huit à neuf ans jusqu'à celui de vingt-quatre. Par le mêlange du vin & du lait il se forme toujours des caillots très-sensibles, qui, quoique réduits dans notre corps par le moyen

de la circulation en des concrétions très-fines, ne peuvent pourtant passer qu'avec beaucoup de peine dans nos plus petits vaisseaux capillaires. Or, comme ces vaisseaux se sont trouvés ici naturellement trop serrés dans le tissu de la peau, ils n'ont pû laisser passer ces concrétions laiteuses. Elles s'y sont arrêtées, & ont d'adord gêné le cours de la transpiration insensible, d'où dépend la premiere demangeaison de la peau. Ensuite le cours du sang interrompu a produit les différentes maladies cutanées ci-dessus rapportées, pendant lesquelles l'enfant jouit d'ailleurs d'une parfaite santé, parce que tout le désordre se passe dans le propre tissu de la peau, dont les seuls vaisseaux sont trop resserrés. Les autres parties sont restées dans leur état naturel, parce qu'elles n'ont souffert aucun embaras des mêmes concrétions laiteuses, qui les parcourent librement, & qui ne s'arrêtent qu'aux vaisseaux de la peau les plus rétrécis, & les plus délicats, tels que sont ceux de la peau de la tête qui couvre le visage.

Après que l'enfant fut sevré les dartres du visage diminuerent un peu, mais il s'en forma de nouvelles aux bras, aux cuisses, aux jarrets, & aux reins, parce que le changement d'aliment con

courut avec le tempéramment trop vif à former de nouvelles concrétions lymphatiques, qui, se trouvant un peu plus grosses que les laiteuses, s'arrêterent dans des vaisseaux cutanés plus fermes, & moins délicats, que ceux de la face. Ces mêmes vaisseaux lymphatiques, plus agités par les alimens de la viande que par le lait, concoururent à leur tour à entretenir de nouvelles concrétions, & leur servirent de véritables moules, en se contractant trop vîte, & avec précipitation. L'on ne sçauroit douter de l'engorgement des petits vaisseaux lymphatiques cutanés que nous venons d'établir, puisque les glandes lymphatiques du col se gonflent quelquefois quand la dartre de la face est prête à sortir, & que ces gonflemens disparoissent lorsque la dartre est bien sortie.

Cette dartre s'est aujourd'hui comme fixée sur les deux joues, & un peu sur un œil, abandonnant tout le reste du corps; ce qui nous donne lieu de penser que par le secours des bons remedes dont on s'est servi depuis peu les concrétions lymphatiques sont devenues plus petites qu'elles n'étoient ci-devant, puisqu'elles ne s'arrêtent que dans les vaisseaux les plus délicats, par lesquels on peut espérer

de les faire sortir en entier, supposé qu'on s'attache principalement à modérer la vivacité du tempéramment en calmant le trop grand mouvement du sang; en ne lui fournissant que des alimens doux, balsamiques, & humectans; & en facilitant la sortie des petites concrétions dartreuses, auxquelles il faut aussi procurer un égout continuel, jusqu'à ce que, l'âge de puberté ayant par un juste accroissement ramené tous les vaisseaux lymphatiques à leur juste niveau, on puisse espérer que toute la peau du jeune enfant se remette comme celle de Monsieur son pere dans l'état où elle doit être naturellement. C'est pour remplir ces indications, qu'on propose les remedes suivans.

LAVEMENT.

♃ Decoct. commun. clyst. refriger. & laxart. ℔ ß. *pulp. cass. recent. e cannis extract. & mel. Narbon. despumat. a* ℥ ß *m. f. clyster. injiciendus hora commoda, & reiterandus, si alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer quatre à cinq onces de sang, & on purgera le lendemain avec le bolus & la potion suivante.

BOL.

℞ Aquil. alb. ter sublimat. gr. vj. *cum s. q. pulp. cass. recenter extract. & per setaceum traject. m. f. bolus deglutiendus mane jejuno ventriculo, superbibendo potionem sequentem.*

PURGATION.

℞ Rh. elect. crass. trit. ℈j. *infunde tepidè per noctem in s. q. decoct. tamarind. ping. colatur* ℥iv. *diss. man. Calab. & sirup. de chicor. compos. cum rheo ad* ℥j. *f. potio sumenda ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci de deux gros de semences froides mondées, & concassées dans un mortier de marbre. Demi heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir en tout une demi poignée de feuilles de pimprenelle, de capillaires & de polytric, continuant pendant douze jours, au bout desquels on se repurgera avec le bolus & la potion ci-dessus.

L'usage de ces bouillons étant fini, dès le lendemain de la seconde purgation, on prendra le matin deux heures avant de

ſortir du lit, une petite écuellée de lait d'âneſſe frais, & un peu chauffé, auquel on ajoutera une ſuffiſante quantité de ſucre pour le rendre agréable au goût, continuant pendant trois ſemaines, ou un mois, ſuppoſé que l'eſtomach s'en accommode, ſans être obligé d'uſer d'aucuns purgatifs.

Si l'on ne peut pas ſupporter le lait d'âneſſe entier, on lui ſubſtituera celui de vache écrêmé, & coupé avec l'eau ſimple, de maniere qu'ayant mis une partie de ce lait avec deux parties d'eau de fontaine dans une caſſerolle ſur un feu de charbon, on enleve l'écume & les peaux qui viendront par-deſſus, continuant ſans ébullition juſqu'à la diminution de la moitié, y ajoutant un peu de ſucre, & paſſant enſuite la liqueur à travers une ſerviette. On prendra ce lait écrêmé & coupé un peu chaud le matin avant de ſortir du lit, tâchant de dormir après l'avoir pris, & continuant autant de tems qu'on pourra s'en accommoder.

Pendant les groſſes chaleurs de l'été, ſuppoſé qu'on ne puiſſe pas uſer du lait d'âneſſe entier, ni du lait de vache coupé, on prendra quelques bains entiers domeſtiques d'eau tiéde, où l'on reſtera chaque fois une bonne demi heure, ou trois

quarts d'heure, sans y suer & sans y avoir froid, ayant soin pour cela d'y ajouter de nouvelle eau chaude ou froide, suivant le besoin, & continuant ces bains quatre à cinq jours de suite pour y revenir peu après, supposé qu'on s'en trouve soulagé. Cependant on appliquera incessamment sur la dartre le soir, en se mettant au lit une légere couche de la pomade qui suit, sans se servir d'aucun linge pour s'y contenir.

POMMADE.

℞ Sulphur. vivi, seu grisacei, & benjoin. amygdal. in tenuem pollinem redact. aa. partes æquales. Fiat pulvis exactè miscendus, qui cum s. q. butyri recentis redigatur in consistentiam pomat. mollior. ad usum jam dictum.

Si la dartre résiste à cette pommade, & qu'il s'y forme des croutes, on y appliquera simplement du mâchefer réduit en poudre très-fine détrempé avec de la salive, & cela une ou deux fois par jour, continuant celui de ces remedes externes dont on se sera le mieux trouvé.

L'on ouvrira aussi incessamment un cautere à l'un des bras, le tenant ouvert,

& le faisant suppurer à la maniere ordinaire, autant, & aussi long-tems, qu'il se pourra.

Après les chaleurs de l'été on reviendra aux bouillons de poulet, & au lait d'ânesse, pour passer même au lait entier de vache pris matin & soir, supposé que l'estomach s'en soit accommodé.

Cependant on doit absolument interdire au malade le vin, les liqueurs ardentes, & tous les alimens piquans, jusqu'à l'âge de puberté, ne le nourrissant que de bons alimens simples, sans ragoûts, fritures, ni patisseries. On le reglera pour les heures de son sommeil, de ses repas, & de ses occupations, lui deffendant les exercices violens, & tout ce qui peut l'échauffer.

Délibéré à Montpellier, ce 11 juin 1729.



CONSULTATION

CONSULTATION IV.

Sur les suites d'une Pleurésie.

LA pleurésie dont Madame fut attaquée il y a environ six mois dépendoit, selon toute apparence, d'une transpiration retenue, qui, gênant le cours libre du sang dans le tissu de la plevre, attira la toux, la douleur de poitrine, & la difficulté de respirer. Quoique la plevre ait été dégagée de son embarras par le secours des remedes qu'on mit pour lors en usage pour guérir la pleurésie, il y a lieu de soupçonner que la transpiration du poumon resta gênée, puisque dès-lors elle se ramassa en différentes goûtes sensibles, qui entretiennent encore une toux, d'abord seche, & ensuite suivie d'une abondante décharge de sérosités par la bouche.

Les vives douleurs de ventre dont on se plaint aussi depuis la guérison de la pleurésie, qui roulent d'une partie à l'autre, & qui se répandent par-tout le corps, nous paroissent dépendre de la même cause occasionnelle qui produisit la pleu-

réſie, c'eſt-à-dire, d'une tranſpiration dérangée dans preſque toutes les parties du corps, où elle occaſionne la douleur d'un rhumatiſme vague.

Ce rhumatiſme eſt encore très-bien déſigné par le grand mal de tête dont la malade ſe plaint, lorſqu'étant couchée d'un côté elle veut ſe tourner de l'autre. Pour lors elle eſt ſaiſie d'une eſpece de vertige dans lequel tout lui ſemble tomber; parce que le ſang qui ſe porte en plus grande quantité à la tête quand on eſt couché, ne peut y rouler qu'avec peine, à raiſon des embarras des petits conduits, ou pores, de la tranſpiration, leſquels, ayant été un peu ouverts par la durée d'une certaine ſituation qui échauffe la partie pliée, ſe rebouchent de nouveau lorſqu'on change de place, ou qu'on ſe leve; & c'eſt préciſément dans cette nouvelle ſituation que le ſang, voulant ſe faire un nouveau chemin dans le tiſſu des nerfs optiques, les ſecoue, & produit le vertige.

Le mal de tête eſt encore entretenu par le gonflement exceſſif du bas ventre, qui, ne permettant pas au ſang d'y rouler librement, oblige cette liqueur de ſe porter avec précipitation aux parties ſupérieures. Ce gonflement de ventre a été

sans doute produit par la durée de la colique, ou par les fréquentes douleurs rhumatiques des muscles de cette partie ; & il doit y avoir quelques embarras constans, ou obstructions, des visceres du bas ventre, qui en entretiennent le gonflement ; ce qui pourroit avoir des suites bien fâcheuses, si l'on ne tâchoit de les prévenir par le long usage des remedes suivans, ménagés sagement, & avec ordre, par la prudence du Medecin ordinaire ; auquel il suffira de faire remarquer qu'on ne craint pas seulement pour la poitrine eu égard à la toux, mais encore pour le bas ventre trop gonflé.

LAVEMENT.

℞ Decoct. commun. clyster. refrigerant. & laxant. ℔j. *diacass. recenter parat.* ℥ij. *mel rosac.* ℥j. *m. f. clyster injiciendus hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer huit à neuf onces de sang, & on se purgera le sur-lendemain avec le bolus, & la potion suivante.

BOL.

℞ *Aquil. alb. ter ſublimat. gr.* XV. *cum tantill. pulp. caſſ. recens e cann extract. m. f. bolus deglutiend. mane jejun. ventricul. ſuperbibend. potionem ſequentem.*

PURGATION.

℞ *Rhabar. elect. craſſiuſcul. trit. & in nodul. ſuſpens.* ʒß. *folior. oriental. mundat.* ʒjß. *ſal. vegetab.* ℈j. *infund. tepid. per noctem in ſ. q. decoct. tamarindor. pinguium; colaturæ ſine expreſſion.* ℥vj. *diſſol. mann. elect.* ℥ij. *f. potio ſumend. ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, & demi-douzaine d'écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, puis concaſſées dans un mortier de marbre, ou de pierre. Demi heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir deux groſſes poignées de feuilles de bourrache, continuant pendant douze à quinze jours; tâchant de tranſpirer dans le lit après avoir avalé ledit bouillon, qui ſera pris deux heures avant le lever.

L'usage de ce bouillon étant fini, on se repurgera comme ci-devant, & l'on prendra de même le lendemain à pareille heure une écuellée de petit-lait de vache bien clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura mis infuser à chaud pendant un demi-quart-d'heure une demi poignée des sommités de fumeterre, & où l'on aura ensuite éteint un fer rougi au feu; ajoutant à la colature autant de sucre candi en poudre qu'il en faudra pour rendre la boisson un peu potable, c'est-à-dire moins désagréable, continuant aussi pendant quinze matins de suite.

Si pendant l'usage de ce petit-lait le ventre restoit trop paresseux, on y ajouteroit au lieu de fumeterre un nouet de demi dragme de rhubarbe concassée, & en place du sucre on feroit fondre deux onces de manne grasse dans la colature. Ces deux purgatifs s'employeront au milieu, & à la fin dudit petit-lait.

Lorsque la malade se trouvera pressée de la toux seche, elle fera fondre dans sa bouche de fois à autre une pincée de la poudre suivante, dont elle peut user indifféremment en tout tems, sans interrompre les autres remedes essentiels.

POUDRE.

♃ Benjoin. amygdaloidis, & sacchar. candid. partes æquales, v. g. aa. ʒj. redigatur in tenuissimum pulverem, exact. miscend. qui servetur ad usum dictum.

Après avoir fini le petit-lait, on remarquera lequel des deux accidents presse le plus, ou la toux seche, ou le mal de tête. Si c'est la toux, on usera du lait entier d'ânesse pendant un mois & demi, sans qu'il soit nécessaire d'entremêler aucun purgatif. Si le mal de tête, ou les autres douleurs subsistent avec le gonflement du ventre, la toux ayant cessé, ou fort diminué, on usera de cette opiate.

OPIATE.

♃ Croci mart. aperient. maial. ror. præparat. & in alkool redact. ℥ß. rh. elect. & senn. mundat. pulverator. aa ʒij. mirob. elect. & gumm. ammoniac. exsiccator. & pulverator. aa. ʒjß æthiop. mineral. sine igne parat. ʒj. croci oriental. exsiccat. & pulverat. ʒß. borac. vulgar. ℈j. f. ex istis pulvis tenuiss. exacte miscendus, qui cum s. q. sirup. de chicor. composit. redigatur in consistentiam opiat. de qua capiat a ʒj. ad

ʒij. *mane jejun. ventricul. superbibend. juscul. foliis borragin. alterat. continuand. per* XV *dies.*

Pendant le cours des remedes ci-dessus marqués on gardera une diette, ou régime de vie, convenable à l'état, suivant l'avis du Medecin ordinaire, évitant tout aliment piquant, & indigeste.

Délibéré à Montpellier ce 17 avril 1727.

CONSULTATION V.

Pour une passion hystérique.

LA foiblesse avec privation de connoissance, & de tout sentiment externe, qui parut à la malade il y a environ quinze jours, avec la peau livide, & un très petit poulx, nous paroît être une attaque de passion hystérique, vû que les accidens furent précédés d'une difficulté de respirer; & que cette foiblesse, qui ne dura qu'environ un quart-d'heure, se dissipa au moyen de quelques eaux spiritueuses dont on frotta la malade.

Les regles qui parurent foiblement deux jours après la premiere difficulté de respirer, & qui précéderent ladite foiblesse, nous font soupçonner avec raison que les embarras de la matrice sont ici la cause occasionnelle de la passion hystérique. Le sang, qui ne peut s'écouler librement par le tissu intérieur de la matrice obstrué, est forcé de se porter de tems en tems vers les parties supérieures, telles que sont principalement les poumons, & la tête. Ceux-là engagés produisent la difficulté de respirer, & le cerveau embarrassé produit la privation de connoissance, & de sentiment. Ces orages se dissipent lorsque le trouble du sang est rallenti. La difficulté de respirer que la malade a toujours eue lorsqu'elle faisoit quelqu'exercice un peu violent; l'enflûre des pieds à laquelle est survenue successivement l'enflure des jambes, des cuisses, & du bas ventre; sont l'effet des obstructions, qui, gênant le cours du sang, & de la lymphe, forcent ces liqueurs à lâcher leurs sérosités, qui produisent ces enflures; & celles-ci occasionnent la soif, & la diminution des urines, dont on se plaint.

Quoique cette maladie soit beaucoup plus allarmante que dangereuse, on ne

doit espérer de s'en délivrer que par une longue suite de remedes, qui doivent tendre à dissiper les obstructions; à procurer l'écoulement libre des regles, & des urines; & à évacuer les sérosités épanchées; indications qu'on tâchera de remplir de la maniere qui suit.

On commencera par l'usage des gouttes proposées du Général la Motte, dont on prendra depuis quinze jusques à trente, en augmentant peu-à-peu de cinq en cinq gouttes; & cela dans une cuillerée de bon vin rouge le matin à jeun, avalant après un bon bouillon à la viande, & restant deux heures dans le lit après avoir pris ce remede, pour sçavoir s'il agira par une transpiration abondante, ou par quelques sueurs. On continuera pendant huit jours de suite.

Après l'usage de ce remede, on prendra le matin à jeun environ vingt grains de la poudre apéritive suivante, simplement délayée dans un peu de vin, ou bien incorporée dans une suffisante quantité de confection d'hyacinthe, pour former un bolus qu'on enveloppera de pain à chanter, & qu'on avalera dans une cuillerée de vin; continuant pendant douze, ou quinze jours; se promenant une

heure après avoir pris le remede, soit dans la chambre, ou dans la campagne.

POUDRE.

℞ Croci mart. aperient. maial. ror. pp. & in alkool redact. partes duas; borac. vulg. in alkool redact. partem unam; croci orient. siccat. & pulv. part. sem. f. ex istis pulv. tenuissimus exacte miscendus ad usum dictum.

Dans le tems que les regles voudront paroître, ou même lorsqu'elles commenceront, on aura soin de prendre pendant trois ou quatre jours de suite, le soir avant de se coucher, deux bonnes tasses d'infusion de saffran dans l'eau bouillante, en maniere de thé, aussi chaudement qu'on le pourra, y ajoutant une once de sirop des cinq racines apéritives au lieu de sucre.

Ayant fini les trois remedes ci-dessus marqués, on insistera sur celui dont on se sera le mieux trouvé, & cela suivant la prudence, & l'avis du Medecin ordinaire qui prend soin de la malade, à la sage conduite duquel on doit s'en rapporter.

C'est aussi à lui à regler le régime de vie qui conviendra le mieux, suivant les differens états où l'on se trouvera. Il suffit

de marquer ici qu'on doit éviter toutes ſortes de ragouts, d'épiceries, d'herbes crues, & de viandes indigeſtes. On n'obſervera aucun des jours maigres ordonnés par l'Egliſe ; on reſpirera l'air frais & libre d'une campagne agréable, pour y prendre de l'exercice du corps autant que les forces le permettront ; évitant les fortes contentions d'eſprit, & les vives paſſions de l'âme, ſurtout la triſteſſe, & la colere.

Délibéré à Aix, ce 24 juin 1739.

CONSULTATION VI.

Sur un ſoupçon d'hydropiſie de poitrine.

LES étouffemens, ou oppreſſions de poitrine, dont le malade eſt ſaiſi de fois à autre (ſurtout dès qu'il commence à dormir, ou qu'il fait certains exercices violens) ſe trouvant ſans fievre, ſans toux, ni crachement d'aucune eſpece, ſembleroient d'abord porter le vrai caractère d'aſthme convulſif ; cependant, comme le malade a eu ci-devant les jambes fort enflées, & qu'elles le ſont encore ; qu'il n'urine preſque pas ; & qu'il eſt obligé de

rester assis dans son lit de crainte d'y étouffer, s'il se couchoit la tête basse; ces derniers symptômes semblent désigner une hydropisie de poitrine, dont on a pourtant lieu de douter, en ce qu'ayant fait coucher le malade sur le dos, & ensuite sur les deux côtés, avec la tête fort basse, je ne me suis apperçu d'aucune oppression sensible; ce qui n'arrive ordinairement pas dans l'hydropisie de poitrine, à moins que le tissu des poumons ne se trouve fort mol, & relâché, de maniere qu'il ne puisse souffrir aucune forte compression par les eaux qui l'environnent, comme je l'ai observé quelquefois en pratique.

Ayant interrogé le malade sur ce qui avoit précédé son oppression, quelle en avoit été la principale cause occasionnelle, & sur les suites des remedes, il nous auroit répondu qu'en conséquence des différens mouvemens, & violens exercices, qu'il avoit faits lors des barricades, pour garantir sa patrie de la derniere peste, il avoit commencé de se plaindre de fréquentes palpitations du cœur, à raison desquels M. Salque lui avoit ordonné une opiate apéritive, & purgative, dont il auroit été considérablement soulagé à différentes reprises, sans en avoir continué l'usage qu'on

lui en avoit prescrit; continuant au contraire d'écrire à son ordinaire, & de vivre avec ses amis jusqu'à la fin du carnaval dernier, que l'oppression augmenta. Il prit alors par l'ordonnance d'un autre Medecin une autre opiate dont il sentit sa poitrine très-échauffée, & tout le corps fatigué, & fort épuisé, à cause d'une copieuse évacuation par les selles.

Après avoir mûrement réfléchi sur tous les faits ci-dessus énoncés, il nous paroît que la premiere source du mal est dans le propre tissu du cœur, puisqu'il a souffert les premiers embarras dans les petits vaisseaux capillaires, où le sang étant forcé de s'arrêter après les exercices violens, produisoit la palpitation. Celle-ci fut soulagée à plusieurs reprises par l'usage des apéritifs; qu'on ne voulut pas continuer; ainsi ils ne suffirent pas pour emporter tous les embarras du cœur, qui n'étoient d'abord qu'au côté droit de ce viscere, ce qui l'obligeoit de se porter avec violence du côté gauche par la palpitation. Ces embarras, négligés, & entretenus, par un mauvais régime, se sont continués, & également répandus dans tout le tissu du cœur; ce qui fait que la palpitation a dû cesser: mais l'oppression de poitrine est survenue

parce que le cœur, ne pouvant pas pousser librement par l'artere coronaire tout le sang qui lui vient dans son tissu, est obligé de faire de violens efforts dans ses deux ventricules, dont le droit pousse le sang avec tant de précipitation dans le tissu des poumons par l'altere pulmonaire, que n'ayant pas le tems de revenir avec la même vîtesse par la veine du même nom, pour aller à l'oreillette gauche, & entrer de-là dans le ventricule du même côté, qui se trouve d'ailleurs trop resserré, tout le poumon doit rester embourbé avec un très-petit pouls ; d'où dépendent l'oppression & la foiblesse qui doivent nécessairement arriver lorsqu'on veut dormir, & quand on fait certains exercices violens. En effet dans ces deux occasions le sang se porte plus abondamment des petits vaisseaux capillaires de la peau des muscles contractés dans les parties intérieures, & par conséquent dans le reste du cœur, qui doit naturellement embourber les poumons par les raisons données.

Cette maladie aura des suites très-fâcheuses, non-seulement d'hydropisie, ou du péricarde, ou de la poitrine, mais encore de syncope, ou d'un déchirement des vaisseaux sanguins du poumon, si l'on ne

travaille inceſſamment à procurer le cours naturel des urines, & à deſobſtruer le tiſſu du cœur, ſans fatiguer le poumon ; ce qu'on pourra obtenir par le ſecours des remedes ſuivans, ménagés avec la prudence, & l'habileté, du Medecin ordinaire.

LAVEMENT.

℞ Decoct. commun. clyſter. refrigerant. & laxant. ℔j. *catholi. pro ore* ℥ij. *mell. roſac.* ℥j. *diaphen* ℥ß. *m. f. clyſter inj. hora commod. & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer huit à neuf onces de ſang, & on ſe purgera le lendemain avec cette petite potion.

PURGATION.

℞ Ipecacuan. in alkool. redact. gr. xv. *aq. flor. aurantior. cochlear.* iv. *cum tantill. confect. de hyacynth. m. f. potiuncula ſumend. ciathum agitando, mane jejuno ventric.*

Dès qu'on commencera de s'appercevoir de l'effet de ce remede par une légere in-

quiétude, ou travail d'estomac, on avalera deux ou trois cuillerées de bouillon ordinaire, ou d'infusion de thé chaude, à differentes reprises, suivant le besoin.

Dès le lendemain de cette purgation on prendra le matin à jeun, & le soir en se couchant, une dragme de graine *de paliurus* réduite en poudre très-fine, délayée avec une demi verrée de ptisane, ou enveloppée dans la conserve de roses, continuant jusques à ce que les urines soient devenues abondantes, ou remises dans leur cours ordinaires.

La ptisane dont on usera pendant ledit tems sera faite avec la pimprenelle, le capillaire & le polytric, en tout une bonne poignée, qu'on mettra simplement infuser dans deux pots d'eau de fontaine bouillante.

Quatre ou cinq jours après avoir commencé les deux remedes ci-dessus, à sçavoir la poudre & la ptisanne, on prendra le matin par-dessus la susdite poudre un bouillon fait d'un quarteron de collet de mouton, un nouet d'un scrupule de rhubarbe concassée, & environ une once de chacune de ces trois racines, bruscus, asperge sauvage, & éringium. Demi-heure avant de retirer le pot du feu on y met-

tra bouillir une bonne poignée de bourrache, & autant de buglose. Lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera un gros de tartre chalibé soluble, continuant pendant douze à quinze jours. On rendra le quatrieme & le dernier de ces bouillons purgatifs, en faisant fondre dans la colature deux onces de manne, & un gros de sel végétal.

Les bouillons finis, on prendra cette opiate.

OPIATE.

♃ Croc. mart. aperient. maial. ror. praparat. & thei elect. pulverat. aa. ℥ß. æthiopi. mineral. & milleped. pulverat. ad ℥ij. *flor. sal. ammoniac. martial. & borac. vulgar. aa.* ℨj. *f. ex istis pulvis tenuissimus, qui cumf. q. syrupi de quinq. radicib. redigat. in consistentiam opiatæ, de qua capiat a* ℨj. *ad* ℨij, *ut videbitur medico ordinario, superbibendo jusculi. fol. borrag. alterat. continuando per* XV *dies, quibus elapsis reiterabitur potio purgans consueta.*

Si dans le cours des bouillons, ou de l'opiate ci-dessus, les étouffemens étoient considérables, on feroit une seconde saignée du bras, ou du pied.

L'opiate finie, on prendra du petit-lait de vache clarifié, & chalibé. On usera pour boisson ordinaire d'eau ferrée, & on gardera un régime de vie convenable à l'état où on se trouvera, évitant surtout les légumes ardents, les alimens de haut goût, & les exercices violens.

Délibéré au S. Esprit, ce 26 mars 1726.

CONSULTATION VII.

Sur un Engourdissement.

APRÈS avoir mûrement réfléchi sur la relation de la maladie de Monsieur, des remedes qui ont été ordonnés pour sa guérison, & du succès desdits remedes; nous avons jugé que l'espece d'engourdissement dont il se plaint actuellement dans la moitié de la tête, sur tout le bras & la cuisse gauches, dépend d'une trop grande tension des filets nerveux qui se distribuent dans le tissu des parties engourdies.

Comme les vaisseaux capillaires, où les filets nerveux vont aboutir, ne peuvent s'étendre, ni se resserrer, librement pour chasser leurs liqueurs dans la même pro-

portion qu'elles y ſont portées, celles-ci ſont obligées de ſéjourner irrégulierement, & produiſent cette eſpece de peſanteur intérieure qu'on a coutume de déſigner ſous le nom d'engourdiſſement. Ce ſéjour irrégulier des liqueurs dans les parties engourdies fait que ces parties ſont ſaiſies de douleur au moindre changement de tems, parce que pour lors le déſordre de la tranſpiration dérange davantage le cours naturel des liqueurs, qui ſont forcées de ſe porter en abondance dans les vaiſſeaux voiſins, où elles occaſionnent des battemens violens, par leſquels les filets nerveux trop tendus ſont rudement ſecoués, ſecouſſe qu'ils tranſmettent juſqu'au cerveau.

Ces rudes ſecouſſes des filets nerveux trop tendus ſemblent être déſignées par la maniere dont le mal commença il y a environ dix ans; puiſque le malade ſentit, dit-il, tout à coup un engourdiſſement dans la cuiſſe gauche, qui ſe communiqua au bras, & à la jambe, du même côté, & qui dégénéra dans le moment en une douleur ſi vive, qu'il s'enſuivit une ſyncope qui dura, dit-on, trois heures. Toute douleur ſuppoſe une rude ſecouſſe des filets nerveux, & ces filets ne

peuvent être ainsi rudement secoués dans l'instant à la cuisse, au bras, à la tête, & au cœur, sans être tendus beaucoup au de-là de leur état naturel.

Cette tension excessive des filets nerveux fut occasionnée par les longues fatigues, & les fortes contentions d'esprit, qui ont précédé le premier engourdissement, & qui ont été suivies d'une insomnie constante pendant cinq à six mois. Le corps trop fatigué par les fréquens voyages, & le cerveau trop tendu par des applications continuelles au travail, avec une intempérance sur la retention de la matiere séminale, sont les trois causes extérieures, & évidentes, qui ont concouru au dérangement des filets nerveux.

On avoit sans doute cru que ce dérangement provenoit de quelque sérosité, puisque la plupart des remedes ordonnés depuis le commencement du mal tendoient à déboucher les vaisseaux, & à évacuer les humeurs par les selles, par les urines, ou par la transpiration. L'inutilité de ces remedes, & surtout de plus de trois cens purgations, nous sert aujourd'hui d'une nouvelle preuve pour établir la trop grande tension, & le peu de souplesse des filets nerveux, que nous supposons ici être la

principale cause conjointe, qu'il faut tâcher de combattre par un bon régime de vie, & par le secours des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ Decoct. commun. clyster. refrigerant. & laxant. ℔ j. *pulp. cass. recent. e cann. extract.* ℥ij. *mel violac.* ℥j. *m. f. clyster. injiciendus hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, l'on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer six à huit onces de sang, & on se purgera le sur-lendemain avec cette potion.

PURGATION.

℞ Folior. oriental. mundator. ʒij. *rh. elect. crass. triti, & seorsim infus.* ʒj. *infundatur tepid. per noctem in s. q. decoct. tamarindor. pinguium; colatur. fiat cum expression. ejusque* ℥vj. *dissol. mann. elect. & sirup. de cihior. comp. aa.* ℥j *f. pot, sumenda mane, servatis servandis.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci de demi once de semences froides mondées, & concassées

dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir environ une once de racines de pivoine mâle, & deux dragmes de bon guy de chêne concassé. Lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une demi poignée de fleurs de mélisse, ou citronelle, seчées, continuant pendant quinze jours, au bout desquels on passera à l'usage du lait entier d'ânesse, dont on prendra une bonne écuellée deux heures avant de sortir du lit. L'on tâchera de dormir après l'avoir pris, & on continuera pendant un mois de suite, sans qu'il soit besoin de se purger avant, pendant, ni après l'usage dudit lait. On pourra y ajouter, si l'on veut, un peu de sucre en poudre à la dose de deux dragmes tout au plus.

Pendant l'usage des bouillons, & du lait d'ânesse, on se nourrira d'alimens de bon suc, sans trop surcharger son estomac, sur tout le soir. On dînera suivant sa coutume; par exemple, avec un bon potage à la viande, un peu de poule bouillie, & de bon rôti, la valeur d'un demi poulet. On boira suivant sa soif de bon vin de Bourgogne, trempé tout au moins d'un tiers d'eau. On pourra manger pour dessert quelque biscuit, & du fruit de la

saison en compote, ou confit au sucre; évitant absolument tous les ragouts, les pâtisseries, la friture, les herbes crues, les fruits aigres, & tous les alimens pesans, & indigestes. On se contentera pour le souper d'un bon potage à la viande pareil à celui du dîner, ou bien d'une pomme ou poire en compote, avec du pain pour boire deux coups, & l'on se couchera régulierement deux heures après avoir pris cette nourriture.

Quand on se trouvera pressé de l'engourdissement dans le cours de la journée, entre les repas, ou un moment avant de se mettre au lit, on pourra user des feuilles de mélisse infusées dans l'eau bouillante en maniere de thé, dont on prendra deux tasses, y ajoutant tantôt du sirop de capillaire, tantôt une suffisante quantité de miel de Narbonne en place de sucre. A ces feuilles de mélisse succederont quelquefois les semences de pivoine mâle; insistant sur celle de ces deux herbes dont on se trouvera le mieux. On pourra même les mêler ensemble lorsqu'on les aura éprouvées séparément.

Supposé que le régime de vie, & les remedes ci-dessus marqués, ayent produit un soulagement notable, après l'usage du

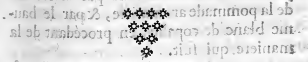
lait d'âneſſe on prendra celui de vache coupé avec un tiers d'une legere décoction de racine de pivoine mâle, & de guy de chêne, mêlant ſimplement la décoction bouillante avec un peu de ſucre audit lait de vache, ſans écrêmer, ni lui rien ôter; continuant pendant un mois avec le même régime de vie.

Si le ſoulagement n'eſt pas bien marqué, au lieu de prendre le lait de vache coupé, on prendra ce lait entier en ſoupe quatre fois par jour; ſçavoir, le matin en ſe levant, à l'heure de midi, vers les cinq à ſix heures du ſoir, & un moment avant de ſe mettre au lit. Ces ſoupes ſe feront chacune avec environ chopine de lait frais tiré, & chauffé dans un poêlon ſur le feu avec une ſuffiſante quantité de ſucre en poudre, juſqu'à ce qu'il commence à lever. Pour lors, ſans le laiſſer bouillir, & ſans lui rien ôter, on le paſſera à travers un linge dans une écuelle où l'on aura mis quelques tranches de pain très-fines, ſuivant l'appétit du malade, & la portée de ſon eſtomac; de maniere que la ſoupe de midi, qui tiendra lieu de dîner, & celle du ſoir qui conſtituera le ſouper, ſoient plus chargées de tranches de pain que les deux autres du déjeuner, & du goûter.

Lorſqu'on

Lorſqu'on ſe trouvera trop rempli par ces deux pots de lait, on n'en prendra qu'un pot & demi, ou tout au moins un pot; &, ſi ces quatre ſoupes ne rempliſſent pas aſſez, on pourra manger un morceau de pain ſec, quelque biſcuit, ou un œuf frais cuit à la coque, avant l'une de ces quatre ſoupes; mais tout autre aliment, auſſi-bien que toute ſorte de remedes, ſeront abſolument bannis pendant le cours de cette diette, qu'on appelle blanche, & qu'on continuera auſſi long-tems qu'on pourra s'en accommoder. Si on ne peut pas la continuer, on reprendra le lait d'âneſſe juſqu'aux groſſes chaleurs de l'été, pendant leſquelles on uſera de quelques eaux minérales très-légeres, telles que ſont celles de Paſſi près Paris, ou bien on reviendra à celles de Bourbon, qu'on a déja priſes avec quelque ſoulagement.

Délibéré à Montpellier, ce 5 mars 1729.



CONSULTATION VIII.

Sur une vieille Gonorrhée.

LA perte en blanc qui coule depuis long-tems, & pour laquelle on a fait inutilement différens remedes, est ce qu'on appelle vulgairement une vieille gonorrhée, ou écoulement de semence. Cette perte suppose un véritable ulcere dans le conduit de l'urethre vers les prostates. Il est entretenu par un reste de virus qu'on ne sçauroit détruire que par un long usage des remedes spécifiques, qui doivent rouler assez dans toute la masse des liqueurs pour aller attaquer ce virus dans les petits vaisseaux de l'ulcere où il s'est cantonné. Il faut de plus déterger cet ulcere, que l'écoulement, ou plutôt le passage journalier, de l'urine, empêche de fermer. On remplira ces deux indications par le secours de la pommade aromatisée, & par le baume blanc de copahu, en procédant de la maniere qui suit.

Etant à demeure à l'endroit où l'on se propose d'aller, on commencera dès le lendemain au soir par appliquer sur les

deux pieds la susdite pommade, que l'on étendra depuis la plante jusqu'aux deux chevilles; & l'on frottera ces parties pendant environ un demi quart-d'heure tout au plus, après quoi on couvrira les deux pieds frottés de bas de toile, ou de coton, qu'on ne quittera plus, ni la nuit ni le jour, jusqu'à l'entiere guérison de la perte.

Le lendemain de cette application, on prendra le matin à jeun depuis vingt jusqu'à trente gouttes de baume blanc de copahu, qu'on aura versé sur une demi cuilliere de sirop de capillaire. Immédiatement après avoir avalé ce remede, on prendra une bonne écuellée de bon lait de vache, ou de chevre, frais tiré, continuant pendant trois matins de suite ledit baume, sans discontinuer de prendre le lait, dont il faut user aussi long-tems qu'on pourra s'en accommoder.

La seconde application de la pommade se fera le lendemain du baume depuis les pieds où la premiere a fini jusqu'au milieu des jambes, observant, comme dessus, de faire pénétrer le remede en frottant les parties pendant un demi quart-d'heure, & de les recouvrir des bas qu'on ne doit plus quitter.

Après cette seconde application on se

contentera de boire l'écuellée de lait le matin pour revenir quatre jours après au même baume, dont on prendra depuis trente jusqu'à quarante gouttes pendant trois autres jours de suite, avec le sirop de capillaire, & le lait comme devant.

Supposé que par cette seconde reprise de trois jours de baume la perte ait fort diminué, comme il y a lieu de l'espérer, & qu'on ne se sente pas échauffé, il faudra le reprendre trois jours après, en augmentant la dose de dix gouttes, c'est-à-dire qu'on en prendra de cinquante à soixante gouttes trois autres jours de suite.

Comme ces deux remedes échauffent un peu, il est non-seulement nécessaire de prendre le lait au matin, mais il faut s'abstenir du vin pur, des liqueurs ardentes, des épiceries, & de toutes sortes de ragoûts, ne se nourrissant que de bouilli, & de bonne volaille rotie.

Quant à l'application de la pommade, on la réitérera en montant jusqu'au-dessus des genoux, autant que les bas pourront la couvrir, & cela huit à dix jours après avoir fini la seconde application; continuant de même à la longue, en revenant aux deux pieds comme la premiere fois. Surquoi il est essentiel d'observer que ce

n'eſt pas tant la quantité de ladite pommade qui doit guérir, que le tems ſuffiſant qu'elle reſtera appliquée ſur les parties. Car il ne faut pas que ce remede produiſe aucune ſorte d'évacuation ſenſible. Il ne peut guérir qu'en roulant aſſez dans le ſang pour détruire le virus dans les petits vaiſſeaux où il eſt cantonné, comme il a été dit ci-deſſus. Car, ſi par ces applications il ſurvenoit quelque tranchée, ou cours de ventre, ou bien du mal à la bouche, il faudroit en retarder les applications.

Délibéré à Marſeille ce 17 janvier 1739.

CONSULTATION IX.

Sur un gonflement des vaiſſeaux ſpermatiques à la ſuite d'une chaudepiſſe.

LE gonflement douloureux des vaiſſeaux ſpermatiques gauches dont le malade ſe plaint eſt une ſuite de la derniere chaudepiſſe virulente dont il fut attaqué, & qui lui tomba ſur les bourſes. L'inutilité des différens remedes employés pour diſſiper ce gonflement ne nous permet pas de douter qu'il ne ſoit entretenu

par un venin vérolique qui s'est cantonné dans cette partie, & que le sang lui fournit sans cesse.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que, sans rien appliquer sur les bourses, qu'on se contentera de tenir relevées par un suspensoire, on s'attache à détruire peu-à-peu le venin vérolique qui roule dans toute la masse du sang, & qui se ramasse dans le propre tissu des vaisseaux spermatiques gonflés.

On remplira sûrement cette indication essentielle par le secours des frictions mercurielles ménagées peu-à-peu, & de loin en loin, de maniere que le mercure puisse rouler long-tems dans tout le sang, sans en sortir par aucune des évacuations sensibles qu'il a coutume de produire lorsqu'il est mal préparé, ou mal ménagé.

Afin que ce mercure puisse produire plus aisément ce bon effet, il seroit bon que le malade commençât par se mettre à la diette blanche, qui consiste à ne se nourrir que de bon lait de vache frais tiré, de pain selon son appétit, & de sucre pour le bon goût.

Dès qu'il sera arrivé chez lui, après s'être reposé quelques jours de la fatigue du voyage, il commencera ladite diette

blanche, sans qu'il soit nécessaire de s'y préparer par aucune sorte de remedes, principalement de purgatifs, qui sont tout-à-fait inutiles, & même préjudiciables, tant au milieu, & à la fin, qu'au commencement de cette diette.

Après avoir accoutumé l'estomac à cette nourriture de lait pendant sept à huit jours, on commencera l'application de l'onguent mercuriel à peu près en la maniere qui suit.

Le soir, avant de se mettre au lit, on étendra environ deux dragmes de cet onguent sur les deux pieds, à prendre en-dessous & en-dessus jusqu'aux deux chevilles. La partie étant couverte dudit onguent, on la frottera pendant environ un demi quart-d'heure tout au plus, afin d'obliger le mercure de pénétrer dans le sang; & la friction finie, on couvrira les pieds avec des bas de toile, ou de coton, qu'on gardera jour & nuit pour ne les plus quitter qu'après une parfaite cessation du gonflement douloureux des vaisseaux spermatiques.

Deux jours après cette premiere friction on en fera une seconde, depuis les deux chevilles jusqu'au milieu du gras des deux jambes, procédant comme dessus, tant pour la quantité de l'onguent, que pour

le tems qu'il faut employer pour faire pénétrer le mercure. Ces parties recouvertes resteront ainsi jusqu'à la fin.

Supposé qu'après cette seconde friction, il ne survienne aucune sorte de changement sensible à la bouche, ni au ventre, on procédera deux jours après à la troisiéme friction, depuis le gras des deux jambes jusques au-dessus des genoux. Si, contre notre attente, le malade se sentoit quelque chaleur dans la bouche, ou bien quelque tranchée de ventre, il faudroit calmer ces deux petits orages, en se lavant la bouche avec de l'eau commune tiéde aiguisée d'un peu d'eau-de-vie; &, pour adoucir le ventre, user de quelque demi lavement de lait tiéde.

La quatriéme friction se fera depuis les genoux jusqu'à la moitié des cuisses. La cinquiéme depuis le milieu des cuisses jusqu'aux hanches. La sixiéme couvrira ces deux dernieres parties jusqu'à la ceinture par derriere. La septiéme ira depuis le derriere de la ceinture jusqu'aux deux épaules; & enfin la huitiéme se poussera depuis les deux épaules jusques au-dessous des coudes.

Il ne s'agit pas tant ici d'appliquer beaucoup de mercure, & de donner beaucoup de frictions, que de laisser rouler longtems dans le sang le peu de mercure qu'il

pourra soutenir sans produire aucune sorte d'évacuation sensible. Car il vaut beaucoup mieux ne faire que trois à quatre frictions, & garder le mercure appliqué sur le corps pendant un mois, que d'être obligé de le quitter dans huit jours, pour en avoir voulu trop appliquer.

Quand il se sera passé quinze jours à compter de la premiere friction (quand même on n'en auroit fait que trois) il y a tout lieu d'espérer que le malade se trouvera considérablement soulagé de son gonflement, & de sa douleur; ce qui l'encouragera à poursuivre ce remede quinze autres jours tout au moins; ou, pour plus de sureté, jusqu'à ce qu'il se soit vû passer huit à dix jours sans aucune sorte d'incommodité.

Il est essentiel de remarquer que non-seulement les jambes doivent rester couvertes des mêmes bas, mais encore les cuisses de calçons de toile; & qu'on doit garder la même chemise depuis qu'elle aura touché le mercure, & cela jusqu'à parfaite guérison; pendant laquelle il suffira de se nourrir de lait, comme il a été dit. On pourra sortir, & vaquer à toutes ses affaires comme de coutume.

Délibéré à Marseille ce 11 février 1737.

CONSULTATION X.

Sur un vomiſſement habituel, & ancien.

MÉMOIRE.

MADAME la malade eſt âgée d'environ quarante-cinq ans. Elle étoit naturellement d'un tempérammennt robuſte, & vigoureux ; gaye, & enjouée. M. ſon pere avoit le ſang naturellement épais, & viſqueux ; à raiſon de quoi il étoit ſouvent attaqué de pleuréſies. Madame ſa mere fut attaquée dès l'âge de vingt-ſept, ou vingt-huit ans, d'une douleur de ſciatique, qui fut emportée par les remedes.

Dès l'âge de vingt-huit, ou vingt-neuf ans, la malade ſentit auſſi des douleurs de ſciatique, qui, pour être d'abord legeres, n'ont pas laiſſé de venir au point de ne pas lui permettre de marcher ſans béquilles, malgré tous les remedes qu'elle a été obligée de faire, dans la diſpenſation deſquels les grands maîtres qu'elle a conſultés n'ont ſans doute pas perdu de vûë un objet ſi important.

D'abord on l'envoya au Mont d'or, &

ce remede aigrit beaucoup son mal. Elle prit ensuite les eaux de Balaruc, qui lui causerent beaucoup de vapeurs, lesquelles furent ensuite guéries par les eaux de Vichy. Six mois après l'usage de ces eaux, il survint une perte blanche très-abondante, qui a duré pendant très-long-tems. Les évacuations qui se faisoient tous les mois étoient elles-mêmes blanchâtres, & teignoient à peine les linges. Cette perte donna lieu à un rétrécissement, & une si grande sensibilité, dans les parties qui en étoient baignées, que la malade ne put de long-tems supporter les approches de son mari.

La malade fût à Montpellier pour chercher du remede à ces maux. Les Médecins les plus célebres qu'elle y consulta la mirent d'abord au lait pour toute nourriture, & à l'usage d'une opiatte absorbante pendant quinze jours, lui prescrivant d'user ensuite du baume de copahu pendant un mois & demi, que devoit encore durer la diette blanche. Elle soutint fort bien ce régime tant qu'elle y joignit l'opiatte; mais, dès qu'il n'en fut plus question, & qu'elle commença l'usage du baume de copahu, elle ne soutint plus si bien le lait. Elle en rendoit tous les jours

quelques gorgées; & enfin une quinzaine de jours après elle en rendit une quantité étonnante, tout caillé, non sans essuyer beaucoup de foiblesses, & de vapeurs.

Peu de tems après il parut au-dessous de la machoire du côté gauche une glande extrêmement grosse, qui s'y maintint assez long-tems. Cela fut suivi d'une vilaine galle, qui couvrit tout le corps de la malade, & qui y formoit de grandes croutes seches.

Dans cet état elle fut à Paris, & les premiers maîtres de cette grande ville qu'elle consulta la médicamenterent pendant quarante jours, sans qu'on sache précisément de quels remedes on la fit user. On peut seulement les conjecturer, quand on apprend d'elle-même qu'on la purgea souvent assez violemment, & qu'on lui faisoit prendre une certaine ptisane le matin, & le soir, pendant qu'elle buvoit d'une autre à ses repas, & le reste de la journée, quand elle avoit soif; & cependant on la tint du reste à une exacte diette seche.

Malgré l'épuisement, & la secheresse, où cette conduite devoit avoir jetté la malade, elle eut le bonheur de se voir délivrée de la tumeur du col, & de la

galle qui la couvroit, & de se porter d'ailleurs assez bien, à peu près pendant huit à neuf mois; la perte blanche se soutenant néanmoins toujours, & les parties conservant la même sensibilité. Cette perte a toujours été de vilaine couleur, verdâtre, ou jaunâtre, & laissant une forte impression sur le linge.

Après cette courte bonace, les douleurs de sciatique se réveillerent au point que Madame ne pouvoit les supporter, & fut enfin réduite à prendre des béquilles. Elle prit l'automne suivante le marc de raisins sans succès. L'année suivante elle fut à Cransac, où elle se mit six fois de suite dans le creux, espece d'étuve seche extraordinairement violente. Les douleurs en furent soulagées, mais la partie resta dans la même impuissance, & les nerfs qui s'y distribuent ont conservé une si grande tension qu'ils trémoussent violemment à la moindre secousse, & donnent lieu à des douleurs très-vives; de façon qu'il faut être perpétuellement sur ses gardes pour être tranquille.

Madame fut l'année d'après à Bagnols, où elle prit aussi les étuves, & s'en revint dans le même état.

Deux ans après les douleurs s'aigrirent,

& la malade prit huit étuves à la vapeur des plantes aromatiques cuites dans le vin. Elle y ſua beaucoup, & fut ſoulagée. Elle prit enſuite les eaux de Vichy, & cela ſans fruit. Les évacuations ordinaires aux femmes ſe dérangerent, & Madame fut trois ou quatre mois ſans qu'elles paruſſent, & alors elle fit un peu plus d'attention à une petite douleur qui ſe faiſoit quelquefois ſentir au bas ventre. Elle éprouva enfin une perte très-conſidérable, qui l'affoiblit beaucoup, mais au moyen de laquelle cette douleur fut beaucoup diminuée, quoiqu'elle en ſente encore un peu de tems en tems, ſurtout quand on ſoumet cette partie à l'exploration. On ſent alors que le corps de la matrice eſt réellement un peu gorgé. Depuis ce tems, les regles ont paru fort irrégulierement, & pour le tems, & pour la quantité.

Il y a environ quinze mois que Madame fut tout d'un coup, & ſans avoir rien à ſe reprocher, attaquée d'une colique violente. Les douleurs occupoient tout le ventre, cauſoient des envies d'aller, & d'uriner, très-violentes, & inutiles. Elle vomit enfin, & alla à la ſelle, avec tant d'efforts, qu'elle fit le ſang par haut,

& par bas, quoiqu'on ne lui eût donné que quelques lavemens dont on ignore la composition, & de l'eau tiéde pour faciliter le vomissement dans le commencement. Cet orage se dissipa en huit ou dix heures; mais depuis ce tems la malade vomit plutôt ou plutard tout ce qu'elle prend, bon ou mauvais, avec le même goût, si on en excepte une soupe qu'elle prend le matin.

Pendant le séjour que les alimens font dans l'estomac, Madame y sent de la pesanteur, & des battemens considérables dans le voisinage; ses veines se gonflent, son sang s'échauffe, son visage s'allume, & s'enflamme; elle a des vapeurs accompagnées de lassitude de tout le corps, & souvent le cœur lui palpite. Elle rend enfin tout ce qu'elle a pris avec plus ou moins de peine, & demeure foible jusqu'à ce qu'elle ait mangé pour rendre de même les nouveaux alimens.

Ce symptôme l'a fort amaigrie, & attristée. Elle est souvent forcée de pleurer, & de s'affliger sans trop sçavoir pourquoi, & sans qu'il lui soit possible de résister à cela, quelque effort qu'elle se fasse. Tous ces maux n'ont point diminué sa vivacité naturelle. Son sang prend aisément feu, &

elle n'a pas beaucoup changé dans ſon régime. Elle mange des ragoûts par préférence, & contente volontiers les envies qu'elle peut avoir, ſans diſtinction de bons ou de mauvais alimens.

On a oublié de dire qu'il y a environ deux ans que la perte blanche a ceſſé d'elle-même, & que Madame n'a jamais éprouvé d'ardeur d'urine pendant qu'elle s'eſt ſoutenue.

Madame ſouhaite encore qu'on ſçache que, lorſque les alimens reviennent vîte, ils ont le même goût que lorſqu'elle les a pris, & ſortent ſans beaucoup de peine; mais que, quand ils ont fait un plus long ſéjour, il en coute plus à les rendre, & ils lui paroiſſent fort aigres. Elle rend les différentes purgations qu'on a voulu lui donner tout comme les alimens; mais elle a retenu une ptiſane laxative très-légere, dont M. ſon Médecin ordinaire a trouvé bon de ſe ſervir, & qu'il lui fait prendre à pluſieurs repriſes. Elle en a été doucement purgée, quand il a jugé néceſſaire de la lui faire prendre.

La douleur de ſciatique eſt comme héréditaire dans ſa famille. Elle a deux ſœurs Religieuſes qui en ſont auſſi attaquées.

RÉPONSE.

Le vomissement dont la malade est attaquée depuis environ quinze mois est produit, selon toute apparence, par des embarras formés dans le propre tissu de l'estomac, qui l'empêchent de se distendre, & de se resserrer librement, pour recevoir, & renvoyer, les alimens qu'il doit naturellement contenir; & c'est pour cela que la malade y sent de la pesanteur d'abord après avoir mangé.

Cette pesanteur d'estomac est bien-tôt accompagnée de battemens considérables dans le voisinage, où le sang est forcé de se porter irrégulierement, parce qu'il ne peut rouler qu'avec peine dans le tissu membraneux, & très-sensible, du ventricule embarrassé. C'est précisément pour cela que toutes les veines se gonflent, que le sang s'échauffe, le visage s'allume, le cœur palpite souvent, & la malade est tourmentée de vapeurs, accompagnées de larmes involontaires, & d'une lassitude de tout le corps.

Tous ces orages disparoissent lorsque la malade a rendu par en-haut les alimens qui se trouvent dans son estomac,

parce que ce viſcere ſe ſouleve, & ſe remet enſuite dans ſon premier état, plus ou moins aiſément, ſuivant que les alimens y ont fait un ſéjour plus court, ou plus long. Lorſque ce vomiſſement a été hatif, la malade reſte foible, tant à raiſon des ſouffrances qu'elle vient d'eſſuyer, que par la ſortie forcée, & prématurée, des alimens, qui n'ont pas eu le tems de la nourrir; ce qui produit ſon extrême maigreur.

Puiſque la premiere attaque de ce vomiſſement fut précédée d'une violente colique, accompagnée de vives douleurs dans tout le bas-ventre, avec des envies inutiles d'aller du ventre, & d'uriner, & que cette colique fut ſuivie d'une évacuation de ſang par haut,& par bas; il y a tout lieu de croire que c'eſt pour lors que ſe formerent les embarras du tiſſu de l'eſtomac. Cette colique reconnoiſſoit la même cauſe qui avoit produit quelques années auparavant la ſciatique héréditaire, la perte en blanc, la glande du deſſous de la machoire au côté gauche; & la galle univerſelle.

Ces différentes maladies ſont toujours occaſionnées par la ſeule difficulté que le ſang trouve à rouler dans les plus petits vaiſſeaux embarraſſés, d'où il eſt forcé de ſe porter rudement dans les vaiſſeaux voi-

fins libres, qu'il déchire. Il reste à examiner quelle est la cause prochaine, & immédiate, des divers embarras survenus en différens tems dans les vaisseaux capillaires de la matrice, du vagin, de la glande maxillaire, des glandes cutanées, & enfin de tout le bas ventre, & aujourd'hui du propre tissu de l'estomac.

Il y a lieu de soupçonner que cette cause prochaine est la matiere de la transpiration insensible, qui se trouve ici un peu trop grossiere, eu égard à la délicatesse des vaisseaux transpirans qu'elle est obligée de parcourir, & où elle s'engage à la moindre occasion. La grossiéreté de cette humeur paroît désignée par celle qu'on supposoit dans le sang du pere, qui a été sujet à de fréquentes pleurésies; & la délicatesse des vaisseaux transpirans, naturellement trop resserrés, semble être marquée par cette sciatique dont la mere de la malade fut attaquée vers la vingt-sept, ou vingt-huitiéme année de son âge, qui s'est transmise à toutes ses filles, & dont la malade est actuellement tourmentée au point de ne pas pouvoir marcher sans le secours des béquilles.

Comme il n'est principalement question à présent que du vomissement, & des in-

commodités qui accompagnent, & qui suivent, le séjour des alimens dans l'estomac, on doit y remédier autant qu'il est possible, en s'attachant à combattre les embarras de ce viscere; en corrigeant la grossiéreté de la lymphe transpirable; & en la détournant du côté des boyaux, & des reins, ou de la peau. Il faut de plus procurer de la souplesse aux vaisseaux transpirans. On tâchera de remplir ces indications en procédant de la maniere qui suit.

LAVEMENT.

℞ *Decoct. commun. clyster. refrigerant. & laxant.* ℔j. *diacass. recent. parat.* ℥ij. *cathol. pro ore* ℥j. *m. f. clyster. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, l'on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer environ six onces de sang, ou même davantage, supposé que ce soit le tems des regles, & que le Médecin ordinaire le trouve à propos. Il pourra prescrire dès le soir même la legere ptisane laxative qu'il a employée avec succès, pour être prise le lendemain de la saignée, laquelle pro-

duira selon toute apparence un meilleur effet, si on a soin de faire avaler à la malade, en se mettant au lit, la veille de cette ptisane, le bolus suivant.

BOL.

℞ Aquil. alb. ter sublimat. gr. XV. *cum s. q. conserv. rosar. liquid. m. f. bolus deglutiend. sero ante decubitum.*

Le lendemain de la purgation on tâchera de procurer à l'estomac malade une espece d'aliment leger qui puisse, ou par sa qualité balsamique, ou bien à raison de sa petite quantité, passer aisément dans le sang, & reparer la maigreur de la malade. Le lait de vache remplit la premiere vûe, & les coulis la seconde. Ainsi nous sommes d'avis qu'on commence à essayer si la malade pourroit s'accommoder de la diette blanche, qui consiste à ne se nourrir que de bon lait de vache frais tiré, d'un peu de sucre pour le goût, & de pain pour assouvir son appétit, sans qu'il soit besoin de lui fixer, ni le tems ni la quantité de ces alimens. Il suffira de lui faire observer qu'elle ne doit jamais surcharger son estomac, auquel un demi verre de lait suffira peut-être d'abord, sauf à y en

remettre autant le moment d'après qu'on l'aura vomi, sans se rebuter de ce qu'il s'aigrira, ou sortira tout caillé. Ces deux orages passeront d'eux-mêmes, si on a la constance de continuer cette diette pendant quelques jours, au bout desquels il y a lieu d'espérer que le vomissement diminuera considérablement.

Au deffaut de cette diette on se tournera du côté des coulis à la viande, qui se font avec les ailes, & le blanc, d'une bonne volaille cuite à la broche, que l'on coupe fort menu, & qu'on pile dans un mortier de marbre, avec quatre fois autant pesant de bonne mie de pain, en y versant quelques cuillerées de bouillon dégraissé, pour former une pâte fine, laquelle on fait ensuite bouillir dans un petit pot avec une écuellée de bouillon auprès d'un petit feu, pendant environ deux heures; après quoi on passe le tout à travers une étamine, & l'on trouve une espece de pâte blanche, qu'on nomme coulis, dont la malade avalera une, deux, ou trois cuillerées, suivant la portée de son estomac, toutes les fois qu'elle se sentira avoir besoin de se nourrir. Elle boira aussi souvent qu'elle pourra d'une ptisane faite avec une legere infusion de menthe de

jardin, qu'on aura jettée dans une suffisante quantité d'eau bouillante.

Lorsqu'après un des deux derniers secours ci-dessus le vomissement sera moindre, plus tardif, & moins fatiguant, on essayera si l'estomac peut s'accommoder pendant huit à neuf jours de suite du petit bolus ordinaire ci-dessus, qu'on prendra le soir en se mettant au lit, ou bien le matin à jeun, avalant en ce dernier cas, une verrée de la susdite ptisane, & cela suivant la prudence du Médecin ordinaire, qui pourra substituer l'éthiops minéral à l'aquila alba, dans une dose proportionnée à l'état de la malade, & à l'effet du remede. Il faudra même réitérer la ptisane laxative lorsque le ventre se trouvera constipé, & pour lors ledit bolus sera pris le soir en se couchant. On usera ensuite pendant un mois, ou quarante jours, de la ptisane suivante, & de son bochet.

PTISANNE.

℞ *Salsæ-parill. minutim sect.* ℥iv *ligni guajac. & squin. contusor. aa.* ℥ij *radic. ireos florentin. exsiccatar. & minutim sectar.* ℥j. *summitat philar. major. in pulverem redactar.* ℥j. *coquantur in* ℔ xij *aq. fontan. ad tertiæ partis consumptionem, ad-*

dendo sub finem coctionis folior. oriental. mundator. ℥j. *sal. vegetabil.* ʒij. *f. ptisan. de qua capiat* ℥iv. *ter in die, videlicet mane jejun. ventriculo, hora quarta pomeridiana, & sero ante decubitum.*

Sur le marc de cette ptisane on mettra une pareille quantité de nouvelle eau, qu'on fera bouillir pendant une demi heure pour faire un bochet, ou seconde ptisane, dont la malade usera pour boisson ordinaire; observant pour lors de ne boire aucune autre liqueur, & se nourrissant autant qu'on le pourra des seuls alimens secs, comme sont les biscuits, le roti, & la viande grillée, sans user de soupe, de friture, ni de fruits fondans, pendant tout le tems que durera l'usage de ces deux ptisanes: car, après qu'elles seront finies, la malade pourra vivre à sa maniere ordinaire; ayant pourtant attention de ne jamais rien manger de salé, de poivré, d'épicé, ni de difficile digestion. Elle doit mépriser les vapeurs allarmantes qui la forcent de pleurer sans cause manifeste. Qu'elle varie ses occupations, pour éviter les fortes contentions d'esprit, & les vives passions de l'ame; qu'elle respire l'air libre d'une campagne agréable, où elle

puisse

puisse faire souvent dans le jour quelque exercice modéré.

Délibéré à Marseille ce 8 juin 1738.

CONSULTATION XI.

Sur une hernie ventrale.

APRÈS avoir mûrement réfléchi, Monsieur, sur la relation que vous m'avez adressée, il me paroît, à n'en pas douter, que la malade pour laquelle vous me faites l'honneur de me consulter n'a du tout rien à craindre de la grosseur du ventre dont elle se plaint, & est si fort allarmée. C'est une hernie ventrale, assez ordinaire aux femmes qui ont fait beaucoup d'enfans, & qui ont eu le malheur d'avoir des accouchemens laborieux.

Comme lors de la grossesse tous les muscles du bas ventre, de même que la peau qui les couvre, sont obligés de se dilater peu-à-peu à proportion que l'enfant croît avec la matrice, il arrive quelquefois qu'après la sortie de l'enfant, son arrierefaix tenant encore à la matrice, la femme fait des efforts inutiles pour sa sortie. Pour lors les muscles du bas ven-

tre restent un peu écartés les uns des autres, & laissent un vuide à travers duquel les parties flotantes dans la cavité du bas ventre se font jour, sur tout si l'accouchée fait quelque effort irrégulier, & mal à propos; & c'est ici précisément le cas de votre Dame; puisque son dernier accouchement a duré sept à huit jours; que l'arriere faix resta quelque tems attaché après la sortie de l'enfant; & qu'enfin elle fit un effort sur son lit pour se mettre sur son séant, & pour appeller à forte voix une Demoiselle.

Cette grosseur du ventre n'est certainement pas un dépôt, ni un amas de vents, ni un déplacement des boyaux. C'est un simple relâchement, ou un écartement des deux muscles droits du bas ventre, qui donne occasion à la toile du ventre, que nous appellons épiploon, de produire ladite grosseur toutes les fois que ces deux muscles ne sont pas contractés également, & selon toute leur longueur, comme il arrive à votre Dame, lorsqu'étant assise sur un fauteuil, ou au pied du lit, elle veut se renverser en arriere; au lieu que, tandis qu'elle est tout-à-fait assise, ou bien debout, exactement droite, ou bien totalement couchée à la renverse, la

grosseur ne sçauroit paroître, parce que le vuide est fermé par la contraction entiere, & égale, des deux muscles en question.

Votre amie a très-bien fait, Monsieur, de se tenir le ventre un peu serré par une serviete en forme de ceinture au-dessous de l'estomach, tirant vers le nombril; mais cela ne suffit pas pour la guérir radicalement. Je serois d'avis qu'on fit une espece d'emplâtre avec la pulpe de la racine de la grande consoude cuite sous la cendre, & incorporée avec une suffisante quantité de farine de féves.

Cet emplâtre, qu'on ne changeroit que de huit en huit jours, s'appliqueroit sur l'endroit de la hernie, ou grosseur, & y seroit soutenu par ladite ceinture. Il faudroit de plus que la malade voulût s'assujettir à rester couchée dans son lit, où bien sur un canapé, pendant trente à quarante jours, pour donner le tems aux muscles droits relâchés, & écartés, de se raffermir, & de se rapprocher. Il faudroit aussi que le mari de la Dame voulut se priver du devoir conjugal jusqu'à parfaite guérison, de peur d'une nouvelle grossesse, qui y mettroit obstacle.

Au reste, Monsieur, si votre amie ne faisoit absolument rien de ce que je lui

prescris dans cette consultation, elle ne guérira pas, mais son hernie ventralle n'aura jamais aucune suite. C'est de quoi vous pouvez l'assurer de ma part. Je suis avec une parfaite considération, Monsieur, votre, &c.

CONSULTATION XII.

Sur un flux dysenterique précédé de ténesme.

APRE'S avoir mûrement réfléchi sur le détail de la maladie, dont Son Eminence Monseigneur le Cardinal de *** est atteinte depuis dix mois, il nous paroît évident que son flux dysenterique, précédé d'un ténesme, & accompagné d'hémorrhoides internes, reconnoît pour cause prochaine, & immédiate, une phlogose érysipelateuse dans le tissu membraneux des boyaux; ce qui occasionne les tranchées de ventre, les douleurs de l'anus, & l'écoulement des glaires sanguinolentes, & du sang, qui sortent par le fondement.

Toute phlogose suppose nécessairement un engorgement de sang dans les plus pe-

tits vaisseaux capillaires, qui, devant être naturellement blancs, & souples, deviennent rouges, & fort tendus, à raison du sang qui les remplit trop, & les distend. Ainsi, lorsque les boyaux sont obligés de se contracter pour pousser les matieres contenues dans leurs cavités, ils doivent exciter des douleurs plus ou moins vives, suivant la force de leur contraction, & la quantité du sang engorgé. Ces vaisseaux engorgés, se crevant en partie, laissent échapper leur liqueur, & la répandent, tantôt dans les intestins grêles, où elle se mêle intimement avec les excrémens, tantôt dans les gros intestins, ou au dedans du rectum; & pour lors le sang sort par le fondement, sans avoir eu le tems de se mêler avec les gros excrémens.

Ce qui nous fait juger que cette phlogose est érysipelateuse, c'est qu'elle n'occupoit d'abord que l'extrêmité de l'intestin rectum, où elle produisoit seulement le ténesme, & qu'elle occupe à présent les intestins grêles, qui sont ordinairement le siége des dysenteries, ou des flux de ventre. Or personne n'ignore en Médecine, & en Chirurgie, que l'érysipele roule d'une partie à l'autre.

Les glaires mucilagineuses qui sortent

par le fondement dans le ténesme, & dans la dysenterie, ne sont certainement pas la cause du mal; elles n'en sont que le produit. Les boyaux enflammés ne sçauroient se contracter fréquemment avec chaleur, & douleur, sans battre & épaissir la lymphe intestinale, par la même raison que dans la peripneumonie la toux, & la chaleur du poumon, battent, & épaississent l'humeur bronchiale, qui produit les crachats sanguinolens. Or on ne doute plus aujourd'hui que le ténesme, & la dysenterie, ne soient à l'égard des boyaux ce que les différentes especes de pleurésie, & de péripneumonie, sont par rapport à la plevre, & aux poumons.

La seule différence essentielle, c'est que les poumons, recevant le sang de tout le corps, & le mouvant sans cesse, ne peuvent supporter long-tems ces sortes d'inflammations, au lieu que les boyaux, dont le mouvement est lent, la supportent des années entieres, sans faire périr le malade, comme nous l'avons observé plusieurs fois en pratique, & notamment en 1714 dans la personne de feu Monseigneur le Prince de Monaco, qui, ayant gardé dix mois la même maladie dont S. E. est attaquée, s'en délivra en peu

de jours, lorsque je ne m'attachai qu'à dissiper l'inflammation des boyaux, sans me mettre en peine de faire sortir les glaires sanguinolentes, qui en imposent ordinairement.

Le défaut d'un bon régime de vie, & le tempéramment bilieux de S. E., peuvent avoir donné occasion à son flux dysenterique, en dérangeant l'estomac, & l'empêchant de se contracter librement, pour broyer les alimens, & les pousser dans les boyaux; puisqu'on dit que ce dérangement a commencé de paroître par une pesanteur d'estomac accompagnée de quantité de vents, de vapeurs quelquefois aigres, d'une espece de cardialgie, & de quelque envie de vomir, dont S. E. se plaignoit aussi-tôt après le repas. Nous croyons même que l'estomac souffre encore aujourd'hui une partie de cette phlogose érysipelateuse dont les boyaux sont atteints, puisque S. E. se plaint actuellement d'un dégoût surprenant pour toute sorte d'alimens, principalement pour le bouillon, & la soupe, dont les sucs trop piquans irritent ce viscere membraneux; ce qui a sans doute occasionné l'amaigrissement considérable de tout le corps, la diminution des forces, la foi-

blesse du pouls, & les insomnies opiniâtres, dont S. E. est tourmentée.

Ainsi, pour la délivrer de toutes ses incommodités, on doit avoir en vûe de dissiper la phlogose érysipelateuse par voye de résolution; indication qu'on tâchera de remplir, tant du côté des remedes spécifiques, que de la diette, en procédant de la maniere qui suit.

On commencera la cure de cette maladie par une saignée du bras d'environ six à huit onces, qu'on pourra réitérer le lendemain, si l'état de S. E. le permet, suivant l'avis, & la sage prudence, du Médecin ordinaire, lequel aura sans doute observé en pratique que la prévention du public contre les saignées dans le cours de ventre ne doit jamais regarder les flux dysenteriques, mais uniquement les cours de ventre séreux, ou colliquatifs; & nous pouvons l'assurer hardiment que S. E. se trouvera notablement soulagée par la premiere saignée, & que son pouls, quoique foible, se relevera peu de tems après la sortie du sang par l'ouverture de la veine, parce qu'il s'en portera moins aux parties malades.

Le seul remede spécifique à toute sorte de flux dysentériques est la racine d'i-

pecacuanha bien choisie, & prise en dose convenable. Il y en a de trois espéces, fort différentes l'une de l'autre, le blanc ou grisâtre, qui ne vaut rien; le noir, qui est trop fort, & qui fait ordinairement vomir avec de violens efforts, & qui ne convient point du tout dans le cas présent, à raison de la hernie intestinale dont S. E. est incommodée. La troisiéme espece d'ipecacuanha est le brun, dont il faut avoir soin de séparer le cœur pour n'en retenir que l'écorce. Celle ci n'est point du tout violente, &, sans procurer aucune sorte de vomissement, elle guérit radicalement la dysenterie, en procurant la résolution du sang arrêté dans les vaisseaux capillaires des boyaux, & de l'estomac.

PILULE.

℞ Cortic. ipecacuan. in alkool redact. gr. vj. *cum tantill. conserv. rosar. m. f. pilula voranda mane jejuno ventriculo, continuanda per triduum.*

Si après avoir usé pendant trois jours de ces pilules spécifiques, S. E. se trouve considérablement soulagée, & que M. le Médecin ordinaire trouve à propos de le réitérer, on pourra en augmenter la dose,

en en prenant deux de ſuite. On peut même pouſſer juſqu'à trois pilules ; mais on ne doit pas aller plus loin, ſur tout s'il ſurvenoit quelque vomiſſement qui fît rendre les pilules un moment après les avoir avalées.

On doit faire uſer à S. E. de quelques taſſes d'une légere infuſion de thé un quart d'heure après avoir pris la pilule, pour qu'elle ſe délaye plus aiſément, & plutôt, dans l'eſtomac.

Les pilules priſes le matin n'empêcheront pas qu'on n'uſe le ſoir de quelque narcotique convenable, pour procurer à S. E. des nuits douces, & tranquilles.

Outre les juleps narcotiques, dont on n'uſera que de tems en tems, on peut, & on doit même, employer ces mêmes remedes en forme de lavement, lorſque les douleurs du téneſme ſeront vives, mais il ne faut qu'une petite quantité de liquide, comme dans cette formule.

LAVEMENT.

♃ Du lait de vache recemment tiré, & tiéde, trois onces; de laudanum liquide de Sidenham vingt gouttes; mêlés pour faire un clyſtere à injecter à l'heure du ſommeil, & qu'on réitérera toutes les fois que le Médecin ordinaire le trouvera à propos.

Tous ces remedes, quoique ſpécifiques dans le cas préſent, ſeront entierement inutiles, ſi on n'apporte une grande attention pour tout ce qui regarde le régime de vie, & principalement du côté des alimens dont S. E. doit être nourrie. Il ne faut point du tout penſer à lui donner des bouillons, & des ſoupes, à la viande, puiſqu'elle en a un grand dégoût. On leur ſubſtituera des crêmes de ris, de gruau, d'orge, ou d'eſpautre, à l'eau, avec tant ſoit peu de canelle, & de ſucre, pour contenter l'odorat, & le goût. Si on ſe rebute de ces crêmes à l'eau, & qu'on veuille nourrir davantage, on fera un coulis avec les aîles & le blanc d'une bonne volaille rôtie, qu'on battra dans un mortier avec une ſuffiſante quantité de mie de pain, & qu'on mettra enſuite bouillir avec de l'eau juſqu'à conſiſtence d'un coulis épais, qui ſera paſſé à travers l'étamine. On prendra quelques cuillerées de ce coulis, ou ſeules, ou mêlées dans les ſuſdites crêmes à l'eau. On peut auſſi propoſer du pain cuit à l'eau, où l'on pourra auſſi ajouter un ou deux œufs frais, qu'on fera bouillir avec ledit pain, & qu'on paſſera enſuite par un tamis.

CONSULTATION XIII.

Sur un écoulement par le canal de l'urethre, cru vénérien par le malade.

MÉMOIRE.

IL y a vingt-cinq à vingt-six ans, que le malade en question eut une galanterie. Peu de jours après il connut qu'il avoit pêché en eau trouble. Il se mit entre les mains d'un Chirurgien, &, sans sçavoir les remedes qu'il lui fit prendre, il a tout lieu de croire qu'il a été mal traité, comme on verra par les suites. Quelques jours après il lui survint une pollution nocturne, & involontaire, à cette occasion. Il s'apperçut d'une très-petite sensibilité de la largeur d'une lentille, causée par le sperme en passant sur la partie du canal qui répond tout-à-fait au trou du fondement, qu'il appellera dans la suite le col de la vessie. Cette sensibilité fut passagere, & d'un moment; mais elle augmenta insensiblement, & se rendit une douleur légere. Ensuite dans l'espace de longues années, dans le même

ordre, elle devint douleur vive. Il sentoit comme un ulcere, & sa douleur s'étendit tout au tour du trou du fondement, toujours passagere, un peu plus ou un peu moins; mais toujours plus forte, & toujours à l'occasion des pollutions seulement; sans se faire sentir par aucun autre accident. Le malade revint au principe de sa cure. Les remedes finis, il découvrit qu'il lui restoit un ulcere au canal des urines, au-dessous du gland, soit par une petite douleur en urinant, soit par quelque peu de matiere qui en sortoit. Comme il a un onguent merveilleux pour toute sorte de playes, il imagina d'introduire de cet onguent sur l'ulcere, par une petite bougie du même onguent. Effectivement il en tira de la matiere pendant quelque tems. Ensuite il pratiqua une bougie plus longue, qui alloit tout le long du canal, où il trouva un second ulcere au-dessus des testicules, si bien que voilà trois ulceres dans le canal, si la douleur au col de la vessie est une indication d'ulcere. Le malade continua de tenir une bougie de son onguent sur les deux ulceres de son canal, ne pouvant la faire passer sur celui du col de la vessie. Au moyen de cette bougie, elles rendoient de

la matiere toutes les fois qu'on l'en retiroit. Il se désista de cet usage pendant quelques mois; mais il lui survint une inflammation avec forte douleur sur la partie de la vessie dont il a parlé ci-dessus, quoique sa bougie n'arrivât pas jusques-là. Elle devint plus forte en urinant, si bien qu'il en sortit du sang, & cette douleur répondoit à une autre au bas du ventre. Le malade suspendit l'usage de sa bougie, & dans peu de jours fut tout-à-fait sans douleur, & remis comme auparavant. Quelque tems après il reprit, & continua, sa bougie comme devant, & elle opéra de même; mais aussi le même accident lui arriva deux ou trois fois dans l'espace de nombre d'années. Il observa par-là, qu'il falloit se servir de la bougie par intervalles; comme il fit ensuite avec un heureux succès, puisque pendant une douzaine d'années, & plus, il a joui de la plus belle, & de la plus parfaite santé du monde, à cette attention près de tenir ladite bougie par intervalles. Il faut observer qu'il ne sortoit aucune matiere qu'autant qu'on appliquoit la bougie, à moins qu'il ne restât trop long-tems à la mettre, comme il lui est arrivé. Alors le gland s'enflammoit considérablement, & il falloit de

nouveau introduire la bougie avec peine, & douleur, & fort peu à la fois; & alors pendant quelques jours il rendoit prodigieusement de la matiere, jusques à du sang corrompu, & insensiblement à mesure que l'inflammation diminuoit, on prolongeoit la bougie, & tout se remettoit à son premier état, & il jouissoit de sa premiere santé.

La nuit du 10 janvier 1736, le malade ayant sa bougie dans le canal des urines, il lui survint en dormant une pollution nocturne, & involontaire, qui lui donna une douleur au col de la vessie (on entend toujours tout auprès du trou du fondement) plus vive, & plus forte, que toutes les précédentes, & elle s'étendoit tout au tour du trou du fondement. Cette douleur répondoit entre autre au bas du ventre, & en urinant elle devenoit plus violente. Cet accident donna la fiévre au malade pendant trois ou quatre jours, &, bien loin que la douleur lui cessat ensuite, comme il lui étoit arrivé dans tous les cas pareils jusques à celui-là, elle lui continua, & elle continue toujours depuis.

Le malade alors prit le parti d'aller à Montpellier, comme il fit en avril de la

même année, où par la consultation de Messieurs les Médecins, Verni, Lazerme, & Montagne, il fut condamné à passer par le grand remede, comme il y passa sous la direction de M. Lazerme, & sous la main du sieur Goulard Chirurgien.

Après cette cure, la douleur essentielle, qui est celle du col de la vessie, laquelle cause celle du bas ventre en urinant, ne cessa pas; mais elle fut un peu adoucie, de maniere que Messieurs son Médecin & son Chirurgien lui firent espérer, & l'assurerent, que par l'usage des eaux d'Yeuset, celui du lait coupé, & des demi bains domestiques qu'on lui ordonna, lui firent espérer, dis-je, que ses douleurs tomberoient; mais inutilement; quoiqu'il ait fait tous ces remedes, puisqu'il se trouve dans le même état, c'est-à-dire, que le malade sent toujours, plus ou moins, une douleur au col de la vessie, où il semble qu'il sente une excoriation en urinant, douleur qui répond à l'autre au bas du ventre, tantôt plus, tantôt moins vivement, & violemment.

Ses urines sont tantôt claires, tantôt naturelles, & bien souvent troubles, & par fois rouges; & alors elles font un dépôt visqueux, qui ressemble à du sang. En versant le pot doucement, elles filent de

la longueur de deux, ou trois aunes sans rompre le fil. A la vérité depuis cinq, ou six mois, cela n'est pas arrivé; mais les urines laissent toujours un dépôt visqueux, & blanchâtre; &, plus elles sont chargées, plus les douleurs sont fortes en urinant, tant au col de la vessie, qu'au bas du ventre, & à la tête du gland, avec des ardeurs le long du canal.

Lorsqu'il lui prend envie d'uriner, il sent un picotement fort, & sensible, à la tête du gland, & dans le canal, sur les deux endroits où il a indiqué qu'il avoit ses deux ulceres. Ce picotement se change en chatouillement, dès que les urines commencent à déboucher.

Lorsqu'il se présente pour uriner, il faut fort souvent qu'il attende l'expulsion long-tems sans la forcer; & quand les urines sont fort troubles, & chargées, ce qui cause la douleur plus forte, alors il a envie d'aller à la selle en même-tems, de façon que souvent il ne sçauroit faire l'un, & retenir l'autre, mais cela ne lui arrive pas souvent. Il fait assez familierement des vents par le haut & par le bas, après avoir uriné.

Il urine fort peu à la fois; mais sur tout pendant le tems de la digestion il urine

à tout moment ; & avant l'accident du 10 janvier 1736, il n'urinoit que deux ou trois fois dans vingt-quatre heures. Il rend suffisamment des urines.

Il a toujours des douleurs aux reins, cela ne differe que du plus ou du moins ; & quelquefois il en ressent une legere aux testicules.

Il sent une demangeaison universelle, qui regne sur son corps, mais légere, passagere, & par intervalles, où il semble qu'on le pique avec des épingles, tantôt à un endroit, tantôt à l'autre, ce qui indique de l'âcreté dans son sang.

Il est d'un tempéramment assez bon ; car il n'a jamais été malade avant aujourd'hui ; & même avant son voyage de Montpellier il n'avoit été seigné qu'une fois pour un mal de gosier.

Il n'a jamais souffert de mal d'estomac, ni de celui de la poitrine. Depuis l'accident ci-dessus, il n'a jamais mangé que du bouilli, du rôti sans lard, de la soupe, & des pommes ou poires cuites sans sucre pour tout fruit. Il n'a jamais bu de vin pur. Le soir il avale un œuf, & prend la soupe, avec deux poires ou pommes cuites comme ci-dessus.

Le malade a eu soixante-cinq ans ré-

volus le premier de l'année courante 1738.

Il est dans la crainte de n'avoir pas été guéri radicalement dans la cure de Montpellier, sur le principe que, si la cause avoit été ôtée, les effets auroient cessés.

Il a oublié de dire que quelquefois il a des maux de tête.

Le malade aura dit bien des inutilités, & fait des répétitions dans ce détail, faute d'expérience dans la matiere qu'il traite. Outre cela il est aussi tombé dans ce défaut par l'envie qu'il a de se bien expliquer, & de donner à M. son Médecin toutes les connoissances qui dépendent de lui, & de dire tout ce qu'il sçait de l'état où il se trouve, afin que par ses réflexions il puisse lui procurer du soulagement à ses incommodités, s'il ne peut pas espérer une guérison entiere.

RÉPONSE.

Après avoir mûrement réflechi sur l'exacte relation qui m'a été envoyée de Nice, en date du 29 du mois passé, il me paroît clairement que le malade en question n'a certainement aucun venin vérolique dans son sang, & cela par les raisons suivantes.

La maladie vénérienne qu'il eut il y a environ vingt-cinq, ou vingt-six ans, n'étoit tout au plus qu'une simple chaudepisse, qui ne donne la vérole que dans l'un de ces trois cas ; sçavoir lorsqu'elle a été cordée ; qu'elle a tombé dans les bourses, ou qu'elle a été arrêtée mal-à-propos par des injections astringentes. Or aucune de ces choses n'est arrivée chez le malade en question ; on ne peut donc pas soupçonner que cette chaudepisse lui ait jamais donné la vérole.

Supposant pourtant, au pis aller, que le sang eût été infecté du venin vérolique, il auroit fallu qu'en passant par le grand remede, conseillé, & administré, par d'habiles gens, les incommodités dont le malade se plaignoit pour lors eussent non-seulement diminuées, mais se fussent entierement dissipées, sur tout après l'usage des eaux d'Yeuset, du lait coupé, & des demi-bains, qu'on a aussi employés inutilement, & qu'on n'avoit sans doute ordonnés que pour calmer les impressions de chaleur que l'usage du mercure avoit laissées.

Les réflexions précédentes me paroissent absolument nécessaires pour tâcher de désabuser le malade de la prévention

où il se trouve que son sang est infecté d'un venin contre lequel on employeroit inutilement tous les remedes anti-vénériens, que je crois tout-à-fait contraires à son mal; & pour l'exhorter à ne plus se servir de son onguent, qu'il dit être merveilleux pour toutes sortes de playes, & qu'il a introduit en forme de bougie dans le conduit de son urethre.

Quoique cette bougie semble avoir produit quelque peu de soulagement, il est pourtant certain qu'elle a fait beaucoup de mal, sur tout lorsque, séjournant dans le canal pendant la nuit du 10 janvier 1736, il survint une pollution nocturne qui occasionna une inflammation avec fiévre. Ce seul accident devoit suffire, à mon avis, pour désabuser entierement le malade de la bonté de son onguent, du moins dans la maladie présente, quoiqu'il puisse être fort bon dans d'autres occasions pour les ulceres externes.

Il ne me paroît pas que le malade ait aucune sorte d'ulcere dans le conduit de l'urethre, & je pense que la matiere qui en est sortie, supposé que ce soit du pus, venoit, ou simplement du col de la vessie, ou bien étoit le produit de l'onguent, qui doit être une espece de suppuratif,

puisqu'il convient aux ulceres externes. Voici donc ce que je crois qu'il faut penser de cette maladie, pour tâcher de la guérir radicalement, s'il est possible, ou bien de la soulager au point qu'on puisse en éviter les suites fâcheuses.

Le siége de cette maladie est précisément au col de la vessie, au-dessous duquel se trouvent placées les vésicules séminaires entre ledit col & le gros boyau rectum. C'est à raison de cette situation naturelle des parties voisines que, toutes les fois que le col de la vessie est, ou un peu bouché, ou bien irrité, il doit survenir une pollution nocturne involontaire, qui force la semence à se vuider par reprises, dans le conduit de l'urethre, d'où procede l'éjaculation forcée, ou gênée, de cette liqueur prolifique; laquelle, en passant ainsi souvent avec l'urine par le conduit qui lui est commun, y a produit peu-à-peu une sensibilité passagere de la largeur d'une lentille, dont le malade s'apperçut au commencement de son mal. Cette sensibilité devint une douleur, d'abord légere, & ensuite vive; mais elle répondoit toujours autour du fondement, qui est l'aboutissement du boyau rectum, pressé par le gonflement, ou l'irritation, du col de la vessie.

La variété des urines dans leur couleur, leur dépôt, & leur quantité; la difficulté qu'on a de les rendre; le picottement qu'elles causent dans tout le canal qui répond à la tête du gland, & au bas du ventre; l'envie qu'on se sent d'aller à la selle, lorsqu'on ne voudroit qu'uriner; tous ces accidens joints ensemble formeront une démonstration très-sensible de l'embarras du col de la vessie à tout Médecin qui voudra se représenter l'anatomie, & la situation, de la partie malade. Il reste à découvrir quelle est la cause immédiate de ce gonflement, & de cette irritation du col de la vessie.

Conformément à la relation, on peut soupçonner d'abord des glaires, qui, s'étant formées peu-à-peu dans les bassinets des reins, se ramassent ensuite au col de la vessie, dont elles occasionnent le gonflement. Ce soupçon peut être fondé sur ce que le malade assûre avoir toujours des douleurs aux reins, qui lui répondent quelquefois au corps des testicules; sçavoir, lors que ces glaires en passant des bassinets des reins dans les ureteres, pour être portées à la vessie, relevent en haut les vaisseaux spermatiques, qui tiraillent les testicules par leur élévation.

L'irritation du col de la vessie peut dépendre d'un ulcere formé dans l'intérieur de cette partie, dont le pissement du sang est souvent un avant-coureur. Pour s'en assurer, il faut examiner s'il se trouve du véritable pus dans le sédiment des urines, que l'on confond souvent avec de simples glaires, en ce que l'un & l'autre forment de longues filasses ; mais le pus sent fort mauvais lorsqu'on le jette sur les charbons allumés, ce qui n'arrive pas aux simples glaires.

Dans la cure de cette maladie, il est essentiel d'observer deux tems différens ; sçavoir, celui où la difficulté d'uriner est grande, & les douleurs vives ; & celui où l'on urine assez librement, sans être fort pressé des douleurs.

Dans le premier tems, la saignée, & les bains domestiques, sont deux puissans secours, qu'on doit mettre en œuvre successivement, pour dissiper le gonflement du col de la vessie. On commencera donc alors par se faire ouvrir la veine de l'un des bras, pour en tirer huit à neuf onces de sang. La saignée faite, on donnera un lavement simple, avec la décoction de son, & l'huile d'olives. Après le lavement rendu, le malade prendra le bain domestique

d'eau

d'eau tiéde, où il restera environ une heure; & au sortir du bain, si la difficulté d'uriner subsistoit, & non autrement, il faudroit introduire dans la verge une sonde d'argent, ou de plomb, de même grosseur, qui put porter jusqu'au dedans de la vessie, pour abbattre le gonflement de son col, & le tenir quelque tems abbatu, afin qu'au sortir de ladite sonde, la glaire ramassée, ait la liberté de sortir par le canal.

Pour tâcher, s'il est possible, de fondre les glaires, ou plutôt pour les empêcher de se former, & leur procurer une libre sortie, on usera pour boisson ordinaire d'une ptisane faite d'une légere décoction de feuilles de pariétaire mondée, & demi once de graine de lin concassée, suspendue dans un nouet de linge qui soit lâche, & un petit bâton de réglisse ratissée, & concassée, pour rendre la ptisane agréable au goût.

On prendra le matin à jeun pendant trois jours de suite demi dragme de pareira-brava réduite en poudre très-fine, & détrempée dans une cuillerée de la susdite ptisane, dont on boira un verre pardessus la susdite poudre. Celle-ci peut être réitérée deux à trois fois le mois, suivant

le bon effet qu'elle aura produit, & conformément à l'avis du Médecin ordinaire.

L'écorce moyenne de la racine de chausſetrape, ou chardon étoilé, peut être auſſi employée à la même doſe, & de la même maniere, que le pareira-brava. Il faudra s'en ſervir de fois à autre ; &, après avoir jugé du meilleur effet de ces deux drogues, priſes ſéparément, on aura ſoin d'inſiſter ſur celle qui aura le mieux réuſſi ; ce qu'on connoîtra par la diminution du mal des reins, & de la quantité des glaires rendues.

Si, contre notre attente, ni l'un ni l'autre de ces deux remedes ne produiſoit aucun bon effet, & qu'on fût d'ailleurs aſſuré par l'épreuve marquée ci-deſſus que parmi les matieres glaireuſes il s'y trouve du pus mêlé, il faudroit recourir au baume blanc de copahu, dont le malade prendroit le matin à jeun, depuis quinze à vingt gouttes juſques à trente, dans une cuillerée de ſirop de capillaire, avalant par-deſſus une écuellée de bon lait d'âneſſe le matin à jeun. On continuera pendant quatre jours de ſuite, au bout deſquels on prendra ledit lait d'âneſſe ſans baume pendant un mois de ſuite, pendant lequel on réiterera le bau-

me blanc de copahu à deux ou trois reprises, de quatre jours chacune, suivant l'effet qu'il aura produit la premiere fois, & par le conseil du Médecin ordinaire, qui aura attention d'examiner journellement la quantité, & encore plus la qualité, des urines.

L'usage du lait d'ânesse, & du baume de copahu, étant fini, & les chaleurs de l'été commencées, on doit employer les eaux minérales acidules les plus légeres, qui se trouveront à portée de Nice, pour les aller boire à leur source, suivant la coutume du lieu.

Au retour de ces eaux, il faudra user de fois à autre de quelques bains domestiques d'eau tiéde, y restant une bonne heure à chaque fois. On aura soin d'y ajouter de nouvelle eau, chaude ou froide, suivant le besoin, afin de n'y pas suer, & de ne pas y avoir froid. On prendra ce bain le matin une heure après son lever, ayant avallé dans le lit une écuellée d'eau de poulet. L'on pourra aussi la prendre au sortir dudit bain, suivant que le malade le trouvera plus commode, continuant à chaque reprise sept à huit jours de suite.

Toutes les fois que le malade se sen-

tira le conduit de l'urine embarrassé par quelques matieres qui lui viennent de la vessie, il pourra se servir lui-même d'une petite sonde de plomb proportionnée par sa grosseur au calibre du conduit ; ce qu'il connoîtra par l'aisance avec laquelle ladite sonde passera. Il devroit même se confier pour cela à un Chirurgien habile, & habitué à sonder, pour qu'il introduisît doucement la sonde au de-là du col de la vessie, & la portât dans l'intérieur de la cavité de ce viscere. Sur le rapport de ce Chirurgien, peut-être pourroit-on parvenir au moyen sûr d'une guérison radicale. On continuera d'observer le régime de vie exposé dans la relation.

Délibéré à Marseille ce
11 avril 1738.

CONSULTATION XIV.

Sur une affection hypochondriaque produite par la verole.

LES différentes incommodités dont le malade est tourmenté depuis quelques années sont le produit du mal françois dont il a été infecté pendant sa jeunesse.

Le gonflement des hypochondres, & le resserrement qu'on ressent vers le diaphragme, à la région de l'estomac, donnent occasion à la difficulté de respirer, qui se fait sentir jusqu'à la gorge, non-seulement en montant les escaliers, mais encore en se promenant.

Les bains d'Orbitelle, & le vin saint, composé avec la poudre cachectique d'Arnaud, n'ont apporté du soulagement à cette maladie hypochondriaque qu'en ce que ces remedes ont dissipé par la transpiration les parties les plus fines du venin vérolique. Pour lors le malade se promenoit, & montoit les escaliers, sans aucune incommodité; mais la cause du mal restoit toujours, puisque peu de jours après la difficulté de respirer revint, & qu'elle subsiste depuis environ un an.

La foiblesse d'estomac accompagnée d'aigreurs, & la maigreur qui augmente de jour à autre, dépendent de la même cause. Lorsque le catarrhe de poitrine survient en hyver avec de mauvais crachats, la difficulté de respirer cesse, parce que pour lors le venin vérolique attaque les bronches du poumon, ou la trachée artere, & laisse les autres parties libres.

Toutes ces incommodités pourroient

avoir des ſuites fâcheuſes, & le malade riſque de tomber dans une extrême maigreur, dont il ne ſeroit pas poſſible de le retirer, ſi l'on ne travailloit inceſſamment à détruire le venin vérolique dont ſon ſang eſt infecté; ce qu'on tâchera de faire en procédant de la maniere qui ſuit.

Le malade commencera inceſſamment à prendre le lait de vache avec du pain pour toute nouriture, trois à quatre fois par jour, ſuivant ſon appétit, & la portée de ſon eſtomac. Ce lait ſe prendra ſimplement frais tiré, ſans qu'il ſoit néceſſaire de le faire chauffer, encore moins de l'écrêmer, ou de le couper par l'addition d'une autre liqueur. On pourra tout au plus y ajouter un peu de ſucre en poudre, pour s'accommoder au goût du malade. Le pain peut ſe manger à ſec, ou bien trempé dans ledit lait, comme on le trouvera meilleur. Par exemple, le matin à jeun pour le déjeuner on pourra avaler une écuellée dudit lait avec un peu de ſucre, ſans qu'il ſoit néceſſaire de manger du pain. Vers le midi, pour le dîner, on coupera des tranches de pain très-fines, qu'on laiſſera tremper dans une écuellée de lait frais tiré. Si on ne ſe trouve pas aſſez nourri par cette ſoupe, & qu'on ſe

ſente de l'appétit, on pourra manger encore un morceau de pain, pour boire enſuite un grand verre d'eau. Vers les ſix heures du ſoir, on prendra une troiſiéme écuellée de lait, ou tout clair, ou avec du pain comme deſſus. Tout autre aliment doit être abſolument interdit, de même que les purgatifs qu'on a coutume de prendre avant & après le lait, & que nous défendons expreſſément dans le cas préſent.

On continuera l'uſage de ce lait, ou de cette diette blanche, pendant deux mois de ſuite ſans interruption, ayant ſoin ſeulement de ſe tenir le ventre lâche par le ſecours des lavemens d'eau tiéde, lorſqu'on ſe trouvera conſtipé.

Quinze jours après avoir commencé cette diette on ſe mettra dans l'uſage des frictions mercurielles ménagées à propos, en petite doſe, & de loin en loin, de maniere qu'on évite abſolument toute ſorte d'évacuation ſenſible, principalement le flux de bouche, les ſueurs, & le cours de ventre. Les frictions doivent ſe faire de deux ou de trois jours l'un avec environ deux dragmes de l'onguent qui ſuit.

ONGUENT.

Prenez quatre onces de bon mercure cru

revivifié du cinnabre, & distilé deux fois par la cornue. Mêlez-le dans un mortier, avec une suffisante quantité de térébenthine de Venise, pour lui ôter sa fluidité en les mêlant ensemble. Ajoutez-y ensuite peu-à-peu huit onces de graisse de cochon non salée. Agitez le tout fortement avec le pilon dans le même mortier, pendant dix à douze heures, jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus aucune partie sensible de mercure; & sera fait l'onguent en question, qu'on gardera pour l'usage marqué.

On commencera a appliquer deux dragmes de cet onguent sur les deux pieds, où l'on le fera pénétrer en frotant ces parties pendant un demi quart-d'heure, & l'on couvrira ensuite les pieds avec des bas de toile, qu'on gardera sans les ôter pendant trente à quarante jours.

La seconde friction se fera depuis les deux pieds jusqu'au gras des jambes. La troisiéme depuis le gras des jambes jusqu'aux genoux, & ainsi de suite. On passera successivement au milieu des cuisses, aux hanches, au dos, aux épaules, & aux bras, ayant soin de recouvrir les parties frottées de linges convenables, qu'on doit garder, comme les bas, jusqu'à parfaite gué-

rison. L'on se connoîtra guéri dans le cas présent lorsque le malade, ayant repris son embonpoint, n'aura plus d'oppression de poitrine, ni de foiblesse d'estomac; & pour lors on ôtera les linges dont le corps aura été couvert, & l'on enlevera le reste de l'onguent en lavant les parties sur lesquelles il aura été appliqué, d'abord avec de l'eau chaude dans laquelle on aura mis bouillir une suffisante quantité de son, ensuite avec un peu d'eau-de-vie tiéde. On pourra le lendemain du lavage, se purger avec une médecine convenable à l'état du malade, suivant l'avis du Médecin ordinaire, à la sage conduite duquel on s'en tiendra pour l'administration du remede ci-dessus marqué.

Délibéré à Marseille ce 1 avril 1736.



CONSULTATION XV.

Sur un ulcere de l'urethre restant d'une gonorrhée virulente.

APRE'S avoir mûrement réfléchi sur l'exacte relation qui nous a été envoyée de Malthe, il nous paroît évident que le malade en question n'a pas la vérole, quoique la chaudepisse virulente qu'il prit au mois de mai de l'année derniere fût cordée; qu'elle ait été suspendue pendant les trois ou quatre jours que dura la fiévre de rhume, & que pendant son écoulement on ait senti quelquefois des douleurs aux aisnes, où il n'a jamais paru aucune sorte de tumeur.

Tous les différens remedes qu'on a employés pendant le long espace qu'a duré cette chaudepisse ont certainement détruit son venin vérolique, quoique ces remedes ayent été mal conduits, & trop violens, sur tout les purgatifs, & les pillules vomitives, qui avoient dérangé l'estomac, & entierement abbatu les forces, d'un malade naturellement foible. Il ne se seroit certainement pas rétabli, si son sang eût été infecté du venin vérolique.

Pour ce qui est de la seconde chaude-pisse survenue depuis six mois, & qu'on caractérise de simple foiblesse des vaisseaux spermatiques, quoiqu'elle soit accompagnée des mêmes douleurs aux aisnes qui accompagnoient la premiere, nous pouvons assurer, sans craindre de nous tromper, que cette seconde n'est certainement pas vérolique. Elle n'a été produite que par la simple ouverture de la premiere cicatrice mal fermée, puisque l'écoulement de la matiere ne paroît que le matin ; ou bien après avoir eu commerce avec une femme fort saine, que l'on a visitée, & à laquelle on n'a trouvé aucune sorte de mal vénérien.

L'inutilité de tous les remedes violens employés dans la seconde maladie, & principalement la derniere injection, sont des preuves convainquantes que ce n'est ici qu'une ancienne cicatrice r'ouverte ; qui pourroit occasionner une carnosité, ou un gonflement, dans le conduit de l'urethre, si on persistoit à irriter cette partie par quelque sorte que ce soit de remede piquant. C'est à quoi on ne sçauroit avoir trop d'attention, pour prévenir des suppressions d'urines fâcheuses, qui sont assez souvent les suites des vieilles chaudepisses mal guéries.

C'eſt pour éviter ces ſuites fâcheuſes qu'on doit avoir uniquement en vûe de calmer le mouvement des liqueurs ; de rendre les urines douces, & coulantes ; & enfin de déterger le reſte de l'ulcere, qui par l'ouverture de l'ancienne cicatrice entretient le petit écoulement de matiere qui ſubſiſte encore. On travaillera à remplir ces indications, en procédant de la maniere qui ſuit.

LAVEMENT.

℞ Decoct. commun. clyſter. refrigerant. & laxant. ℔j. diacaſſ. recent. parat. ℥ij. diaphenic. ℥j. m. f. clyſter. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.

Après le lavement rendu, l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer ſix à huit onces de ſang, & on ſe purgera le ſur-lendemain avec cette potion.

PURGATION.

℞ Rhabarb. elect. craſſiuſcul. trit. & in nodul. ſuſpens. ʒj. infund. & leviter bulliat in ſ. q. decoct. tamarindor. pinguium; colatur. cum forti expreſſione ℥vj. diſſol. mann. elect. ℥ij. f. potio ſumend. mane jejun. ventricul. ſervatis ſervand.

Le lendemain de cette purgation on commencera d'user d'une ptisane faite avec une suffisante quantité du fungus de Malthe bouilli dans de l'eau jusqu'à la diminution d'un tiers, ajoutant sur la fin de la coction une suffisante quantité de réglisse ratissée, & concassée, pour rendre la liqueur agréable au goût. On en boira le matin à jeun deux verres de moyenne grandeur, & autant le soir en se couchant, continuant pendant neuf à dix jours, sans s'en rebuter. Quoiqu'il arrive que cette ptisane de *fungu Mseliten-sis* augmente dabord ce petit écoulement, on ne doit pas en discontinuer l'usage; c'est souvent une marque d'une guérison prochaine, en ce que l'ulcere commence à se déterger.

Pour peu qu'on se trouve échauffé après avoir usé de cette ptisane, il faudra prendre pendant quelques jours de suite des bains domestiques d'eau tiéde, qu'on a déja pris ci-devant, & dont on s'est bien trouvé. Il seroit même bon de boire ensuite quelque eau minérale froide, telles que sont les eaux de Vals, qu'on transporte par tout. Ces eaux se boivent pendant neuf jours de suite à la quantité d'une bouteille d'environ trois pots chaque matin dans l'ef-

pace d'environ deux heures, à différentes reprises, suivant la portée de l'estomac. On fait fondre deux onces de manne dans le premier verre du premier jour, & autant dans le penultiéme verre du dernier jour; observant d'avaler un bouillon à demi fait une heure après avoir bu la derniere prise de chaque jour.

Après l'usage des bains, & des eaux minérales froides, pour peu qu'il reste d'écoulement de matiere par la verge, il faudra prendre pendant trois matins de suite à jeun, trente, quarante, ou cinquante gouttes de bon baume blanc de copahu, qu'on aura soin de verser dans une cuilliere sur du sirop de capillaire, pour éviter l'amertume de ce baume; & on avalera tout à coup ce mêlange en le gobant, sans qu'il séjourne dans la bouche. On prendra immédiatement pardessus cette cuillerée de sirop de baume une bonne écuellée de lait de chevre, ou de vache, frais tiré; & on continuera de prendre ledit lait seul pendant quelques jours, supposé qu'on se sente un peu échauffé par l'effet dudit baume, qui doit servir à raffermir la cicatrice de l'ulcere.

Si, contre notre attente, cette cicatrice n'étoit pas bien fermée, ce qu'on

connoîtroit par un reste d'écoulement de matiere, on auroit recours à une forte décoction des caroubes en fleur, ou encore verts, tels qu'on peut les cueillir actuellement aux environs de Malthe. Ce fruit, qui ne parvient à sa parfaite maturité que vers le mois de septembre, est dans la saison présente, & depuis le mois de mai, le remede le plus sûr qui puisse convenir dans le cas présent. Il faut donc en faire bouillir une certaine quantité dans une suffisante quantité d'eau; filtrer cette forte décoction à travers une serviette; & faire enfin évaporer la liqueur filtrée sur un petit feu sans bouillir, jusqu'à ce qu'elle devienne un peu épaisse, & en maniere d'extrait. C'est avec cet extrait qu'on doit faire de petites injections dans le conduit de l'urethre, prenant seulement garde que la liqueur soit plutôt froide, ou tiéde, que trop chaude. On se contentera d'abord d'une injection par jour, & on peut ensuite aller jusqu'à deux, suivant la prudence du Médecin ordinaire, qui aura soin de régler le régime de vie convenable.

Délibéré à Marseille ce 25 juillet 1739.

CONSULTATION XVI.

Sur les ſuites d'une vérole ſcrophuleuſe.

LE virus vérolique qui s'introduiſit dans le ſang du malade par l'acte vénérien à l'âge de dix-huit ans, & qui s'y manifeſta par un poulin, portoit, ſuivant toute apparence, le vrai caractere d'un vieux venin écrouelleux; puiſque depuis le traitement du poulin ce virus ne reparut qu'environ vingt ans après par de ſimples bourſoufflemens de la peau qui couvre le front, & la partie chevelue de la tête, ſans y exciter aucune douleur, ni rougeur; ce qui ſemble démontrer que les os du crane étoient principalement attaqués, & vermoulus, & qu'ils occaſionnoient enſuite le relâchement, & le bourſoufflement des membranes qui les enveloppent, & des tégumens qui les couvrent; comme on l'obſerve journellement dans les écrouelles qui ſaiſiſſent les os, & qui ne ſe préſentent que ſous la ſimple forme de tumeurs froides.

Lorſqu'on voulut guérir il y a environ cinq ans le bourſoufflement qui rendoit

la face difforme, on s'avisa de donner un coup de lancette au milieu de la partie de cette peau la plus déclive, & après une légere préparation, on donna des frictions de mercure. On appliqua, suivant la coutume de certains pays, les emplâtres mercuriels; on découvrit les os du crane en divers endroits par des incisions cruciales; on attaqua les os découverts par le fer, & par des poudres exfoliatives; il survint un violent flux de bouche, qui dura trente jours. Le mercure sortit par cette voye, sans avoir le tems de pénétrer les os vermoulus, & ceux-ci, découverts avant qu'ils fussent disposés à s'exfolier par eux-mêmes, n'ont pas pu repousser de nouvelles chairs, encore moins être recouverts par les tégumens; parce que les bords de ceux-ci se sont renversés, &, en s'attachant en différens endroits fort écartés les uns des autres, ils ont laissé à découvert tout le devant de l'os coronal, ou frontal, & une grande piéce des pariétaux, avec la partie supérieure de l'occipital; ce qui présente aujourd'hui deux especes de playes affreuses, que l'on prendroit au premier coup d'œil pour deux grands cancers ulcérés, si par le rapport du malade on n'étoit informé du

traitement ci-dessus marqué. Les maîtres de l'art ne l'auroient pas employé, s'ils eussent été bien convaincus que le virus vérolique étoit scrophuleux, auquel cas les frictions mercurielles sont plus propres à l'irriter qu'à le détruire.

Une année après avoir ainsi passé par le grand remede, le malade se plaignit d'une douleur à la partie supérieure de l'une & de l'autre omoplattes. On soupçonna sans doute que le même venin vérolique qui avoit attaqué les os du crane, s'étoit aussi jetté sur ces deux parties, où l'on apprehendoit qu'il ne survint le même désordre. On crut pouvoir le prévenir en réitérant le grand remede. Après une longue préparation, on tint le malade soixante jours dans un flux de bouche excessif, procuré par la même méthode des frictions, & des emplâtres, auxquels on ajouta quelques prises intérieures de mercure doux, ou de panacée mercurielle. Cependant, comme on n'osa tenter aucune incision sur les chairs des omoplattes tuméfiées, ces os cariés eurent le tems de s'exfolier d'eux-mêmes. Ces exfoliations se firent jour à travers les chairs qui les couvroient, & produisirent les petites fistules dont on remarque encore les

cicatrices enfoncées ſur les deux omoplattes ; ce qui démontre clairement que les os de la tête exfoliés auroient eu le même ſort ſi l'on ne ſe fût pas preſſé de les découvrir.

Peu de jours après être ſorti pour la ſeconde fois du grand remede, le malade s'eſt donné un rude coup à la partie antérieure & inférieure du tibia de la jambe gauche, en heurtant contre une groſſe pierre de taille. Il s'y forma peu de tems après une tumeur dure, & rénitente, qu'on crut être une exoſtoſe ſimplement vérolique, puiſque, pour la diſſiper, on fit repaſſer le malade une troiſiéme fois par le grand remede. On dut être détrompé de ce ſoupçon, lorſqu'ayant ouvert cette tumeur de la jambe, on y trouva l'os dans ſon état naturel. Cependant le ſang agité par le nouveau mercure attira ſur cette partie ouverte trois ou quatre fluxions en autant d'endroits différens, leſquelles ſe terminerent par une ſuppuration, dont il paroît encore quelque petit reſte, qui pourra ſe guérir de ſoi-même, par l'application de la ſimple charpie.

Depuis que le malade eſt entierement remis de l'effet du dernier mercure, dont

il n'a certainement plus beſoin, ſon embonpoint eſt ſi bien revenu, il eſt devenu ſi gros & ſi gras, il mange de ſi bonne appétit ſans indigeſtion, & dort ſi naturellement ſans la moindre inquiétude, qu'il paroîtroit jouir d'une parfaite ſanté, ſous les playes de ſa tête, de ſes deux omoplattes, & de ſa jambe gauche, qui occaſionnent de fois à autre quelque irrégularité dans le pouls.

Pour conduire toutes ces playes à cicatrice, & y rétablir le cours libre des liqueurs, on ne ſçauroit recourir à aucune opération manuelle de la Chirurgie. On doit s'en fier pour cela au ſeul ſecours de la nature, c'eſt-à-dire au mouvement reglé des liquides & des ſolides dont toute notre machine eſt uniquement compoſée. C'eſt pour remplir ces indications du côté de la Médecine qu'on conſeille l'uſage des bains domeſtiques, des eaux minérales, des bouillons de poulet & d'écreviſſes, du lait & des ptiſanes ſudorifiques, & des bains de Bareges dans la ſaiſon, procédant dans l'ordre ſuivant:

Il faut commencer ces remedes, dès que le malade ſe ſera remis chez ſoi de quelques jours de fatigue du voyage.

LAVEMENT.

℞ Decoct. commun. clyster. refriger. & laxant. ℔j. diacass. recent. parat. ℥ij. mell. rosac ℥j. m. f. clyster. injiciendus hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.

Aprés le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer huit à neuf onces de sang, & on se purgera le sur-lendemain avec cette potion.

PURGATION.

℞ Rhei elect. crassiuscul. trit. ʒj. infund. in s. q. decoct. tamarind. pinguium. colat. & expr. ℥vj. dissol. mann. elect. ℥ij. syrup. flor. persic. ℥j. potio sumend. mane jejun. ventricul. servatis servandis.

Le lendemain de la purgation on commencera de prendre le matin à jeun, un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'une once de semences froides mondées, & concassées. Demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir la troisiéme partie d'une poignée de chacune de ces trois herbes, pimprenelle, capillaire, & polytric. On continuera pendant une

quinzaine de jours, au bout desquels on sera repurgé avec la médecine ci-dessus, & l'on prendra de fois à autre quelques bains domestiques d'eau tiéde, dans chacun desquels on restera environ une heure, sans y suer, & sans y avoir froid.

Au sortir dudit bain du matin, on avalera un grand verre de petit lait de vache clarifié avec le blanc-d'œuf, dans lequel on éteindra quelques cailloux rougis au feu, ajoutant autant de sucre qu'il en faudra pour rendre la boisson agréable.

On continuera ledit petit-lait aussi longtems que l'estomac s'en accommodera, & l'on réiterera lesdits bains tant qu'on pourra les supporter sans en être fatigué.

Pendant les vives chaleurs de l'été on suspendra l'un & l'autre de ces deux remedes pour boire les eaux de Camarès pendant deux neuvaines, laissant quelques jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre.

Au commencement du mois de septembre prochain, après une saignée, & une légere purgation, on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & demi douzaines d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mor-

tier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir de cresson d'eau, de bugle, de saniele, & de scorsonnaire, en tout une bonne poignée, continuant pendant douze à quinze jours, au bout desquels on se repurgera comme au commencement.

L'usage des bouillons d'écrevisses étant fini, on essayera si l'estomac du malade peut s'accommoder du lait entier de vache pour toute nourriture. Il en prendra quatre soupes par jour, suivant l'appétit; sçavoir le matin à jeun, à midi, à quatre ou cinq heures du soir, & en se mettant au lit; continuant pendant un mois de suite, sans être obligé de se purger, à moins qu'il n'en paroisse d'ailleurs quelque nécessité.

Dans le cours de l'hiver prochain, on prendra de fois à autre quelques tasses d'une légere infusion des plantes vulnéraires desséchées en maniere de thé; &, le grand froid ayant cessé, on usera de la ptisane suivante, & de son bochet, pendant un mois de suite.

PTISANNE.

♃ Salsæ parill. minut. sect. ℥j*ſ*. *ligni. guay. & squin. contus. aa.* ℥ij. *radic.*

ireos Florent. exſiccat. & minut. ſect. ℥j. *ſummitatum philar. maj. in pulverem redact.* ℥jſ. *coquant. in lb. xij. aq. font. ad tertiæ partis conſumption. f. ptiſanna de qua capiat* ℥jſ. *ter in die, videlicet mane jejun. ventric. hora quarta pomerid. & ſero ante decubitum.*

Sur le marc de ladite ptiſane on mettra une nouvelle quantité d'eau, qu'on fera bouillir pendant une demi-heure, pour un bochet, ou ſeconde ptiſane, dont le malade uſera pour boiſſon ordinaire lors de ſes repas pendant ledit mois marqué ci-deſſus, obſervant pour lors de ne prendre aucune autre boiſſon, & ſe nourriſſant, autant qu'on le pourra, de bons alimens ſecs, comme pain cuit deux fois, du roti, & de la viande grillée, ſans manger de ſoupe, de bouilli, ni de friture.

Pendant le cours des remedes ci-deſſus mentionnés on aura ſoin de panſer les playes ſimplement avec de la charpie ſeche, & une fois par jour; ou on la trempera tantôt dans de l'eau-de-vie, tantôt dans l'eau de chaux, ſuivant l'état des chairs; prenant bien garde de n'arracher aucune eſquille d'os de force. Il faut toujours les laiſſer exfolier, & tomber d'eux-

mêmes;

mêmes ; & , lorſque leſdits os trop recouverts de chairs ne pourront pas ſortir aiſément , nous jugeons que les eaux de Barreges ſeront très-propres à en faciliter la ſortie , ſoit qu'on en lave ſimplement leſdites parties , ou qu'on aille les baigner ſur les lieux. Enfin , comme leſdites playes reſteront ſélon toute apparence long-tems à ſe fermer totalement , ſi l'on a beſoin de remede au printems prochain , on inſiſtera ſur celui dont on ſe ſera le mieux trouvé , principalement ſur le lait pour toute nourriture , qu'on appelle diette blanche , ou bien ſur l'uſage de la ſuſdite ptiſane , qu'on a coutume de déſigner ſous le nom de diette ſeche.

Délibéré à Montpellier ce 3 mai 1724.

CONSULTATION XVII.

Pour une perſonne attaquée de la vérole.

APRÈS avoir mûrement réfléchi ſur l'exacte & ſçavante relation , il nous paroît , à n'en pouvoir douter , que le malade en queſtion porte dans ſon ſang depuis l'âge de dix-huit ans un venin véro-

lique, qui fut introduit par le chancre qu'il eut pour lors sur le gland en conséquence d'un commerce impur. On eut beau traiter le chancre par les ptisanes, & les pilules, antivénériennes, de même que par l'application des remedes externes; on guérit le vice local, mais on ne détruisit pas le venin vérolique, qui ne peut être détruit radicalement que par les seules frictions mercurielles ménagées à propos, & de loin en loin.

Les douleurs vagues, & nocturnes; les sciatiques opiniâtres; & sur tout la tumeur enkystée, qui se forma peu-à-peu il y a environ six à sept ans sur une cuisse, & qui ne commença de s'ouvrir en dehors que depuis environ quatre mois; tout cela porte le vrai caractere du venin vérolique, qui, roulant dans la masse des liqueurs, se ramasse peu-à-peu en différens endroits, où il produit différens symptômes. La fluxion éréfipélateuse qui survint il y a environ vingt jours sur la cuisse étant une suite de la même tumeur vérolique qui, quoique dégorgée en partie par la suppuration, subsistoit pourtant assez pour gêner le cours des liqueurs, & sur tout du sang, dont le séjour, & l'engorgement, dans les vaisseaux lym-

phatiques constitue la fluxion érysipélateuse, causa un gonflement sur toute la cuisse, & la jambe du même côté, & occasionna une fievre continue avec des redoublemens ; parce que l'engorgement avoit gagné dans presque tous les vaisseaux capillaires de la partie affectée, qui ne s'est dégagée que par l'ouverture de la premiere cicatrice, & l'écoulement du pus ramassé.

La saignée, les cataplasmes, les fomentations, les anodins, & le petit-lait, qu'on employa pour lors très-à-propos, ont dissipé ces derniers orages ; mais ils n'ont pu emporter la cause primitive : aussi M. France dans sa relation propose-t-il fort judicieusement de détruire le venin vérolique par le secours des frictions mercurielles, auxquelles on doit avoir recours incessamment, pour prévenir de pareils accidens qui pourroient devenir plus considérables, & peut-être plus dangereux, d'autant plus qu'on assure dans la relation que l'épouse du malade a péri d'une fiévre lente occasionnée par un ulcere à la matrice ; ce qui peut procéder d'une grande activité du venin en question.

Nous sommes donc d'avis qu'on commence par faire une legere friction sur

la cuisse malade avec une demi dragme d'onguent Napolitain préparé avec une partie de bon mercure revivifié du cinnabre, & deux parties de graisse de cochon non salée, ayant agité le tout pendant un tems suffisant dans un mortier de marbre, ou de pierre, avec un pilon de bois, & ledit mercure ayant été amalgamé, ou dissout, dans ledit mortier avec de la salive, ou bien avec tant soit peu de bonne térébenthine de Chio, avant que d'y mettre ladite graisse, qu'on y mêlera peu-à-peu.

On fera cette premiere friction le soir avant de s'endormir. On se contentera dabord d'étendre ledit onguent sur l'endroit de la tumeur, & les environs, comme si on ne vouloit que faire un liniment sur la partie; après quoi on la frotera doucement avec la main ouverte pendant environ un demi quart-d'heure, pour procurer l'entrée du mercure. On essuyera la main dans le dedans du calçon de toile dont la cuisse sera couverte, & qu'on ne quittera point ni nuit ni jour jusques à parfaite guérison.

Après un ou deux jours de repos, on réiterera cette friction sur la même partie avec une dragme d'onguent, dont on

n'excedera jamais la dose ; &, supposé qu'il n'arrive aucun changement notable ni à la bouche, ni au ventre, on pourra réitérer de même les frictions sur la même cuisse de trois en trois, ou de quatre en quatre jours, suivant l'avis, & la prudence, du Médecin ordinaire.

On se contentera d'appliquer le remede sur la cuisse dans la supposition qu'il y reste encore une tumeur vérolique, dans laquelle le venin étant cantoné, le mercure agira de plus près, & plutôt ; & dans ce cas en quinze ou vingt jours, à compter de la premiere friction, ladite tumeur se trouvera, ou totalement emportée, ou considérablement diminuée ; après quoi on donnera les frictions à la maniere ordinaire, en commençant par les deux pieds pour la premiere, puis jusqu'au milieu des jambes pour la seconde ; jusques aux deux genoux pour la troisiéme ; & ainsi de suite pour les autres, qui se feront sur les fesses, le dos, les bras, les avant-bras, supposé qu'on puisse les conduire jusques-là, ou qu'il en soit besoin : car il n'est pas possible de pouvoir prescrire d'avance ni la quantité d'onguent qu'on doit employer, ni de marquer le nombre des frictions. Il suffit d'observer

avec attention que le mercure roule dans toute la maſſe des liqueurs juſqu'à parfaite guériſon, ſans exciter aucune ſorte d'évacuation ſenſible, évitant toute ſorte de purgatifs, qui feroient ſortir le mercure.

Pendant tout le cours des frictions mercurielles, on obſervera un régime de vie doux, humectant, & balſamique. On ſe mettra, ſi l'on peut, à la diette blanche; qui conſiſte à ne ſe nourrir que de bon lait de vache frais tiré, de pain pour aſſouvir ſon appétit, & de ſucre pour le bon goût, banniſſant abſolument toute ſorte d'alimens tant ſolide que liquide, à la réſerve de quelques verres d'eau claire, ſuppoſé qu'on ſe ſente altéré, & même qu'on prendra ſans ſoif lorſqu'on ſe trouvera un peu échauffé.

Avant, pendant, & après, le cours de cette diette blanche, on doit éviter de prendre aucune ſorte de médecine, qui empêcheroit le bon effet du lait, & qui feroit ſortir le mercure, comme il a été remarqué ci-devant.

Si on ne peut pas ſupporter ladite diette blanche, & qu'on ne ſoit pas à même d'avoir de bon lait de vache, on ſe nourrira avec deux ou trois potages par jour, un peu de ſimple bouilli à dîner, & la

valeur d'un demi poulet à souper; se privant du vin, de tous ragouts, friture & épicerie. On aura soin de se bien humecter par la fréquente boisson d'eau de fontaine, non-seulement pendant le repas, mais dans l'entre-deux. Si le ventre étoit constipé, mais non autrement, on auroit soin de le tenir lâche par le secours des simples lavemens d'eau, ou de décoction de son avec un peu d'huile.

Délibéré à Marseille ce 14 juillet 1740.

CONSULTATION XVIII.

Sur des coliques d'estomac, & d'intestins.

LA grande affliction que le malade essuya vers la fin du mois de juillet dernier, & qu'il voulut étouffer, gêna si fort la circulation du sang dans les poumons, & dans tous les muscles de la poitrine, qu'il n'est pas surprenant que la liberté de la respiration en ait été extrêmement gênée les premiers jours. C'est l'ordinaire de toutes les vives passions de l'ame d'attaquer la respiration, dont le mouvement méchanique est sujet aux actes de la volonté même forcée.

La respiration n'a pû rester quelques jours gênée, sans que l'estomac, situé au-dessous du diaphragme, n'ait été considérablement pressé, & par conséquent fort rétréci ; ce qui produisit le dégoût excessif, & le manque d'appétit, qui dura pendant trois semaines au point de ne pouvoir pas prendre une demi-livre d'alimens par jour ; ne se trouvant pour lors que peu de salive pour prendre le seul suc des viandes qu'on mâchoit sans pouvoir les avaler.

Un estomac ainsi pressé, & ne recevant que peu d'alimens jusqu'au 12 de septembre, commença dès-lors à faire sentir des coliques, qui passerent aussi dans les boyaux, parce que le tissu membraneux de ces parties fort sensibles, s'étant froissé, ne recevoit le sang qu'avec de violens efforts de la part du cœur, & des poumons, devenus alors plus libres par la liberté de la respiration.

C'est sans doute pour rétablir le tissu de l'estomac, & des boyaux resserrés, que le Médecin d'Antibes ordonna fort à propos qu'on se nourrît de bons potages, & qu'on usât de l'extrait de genievre, & de quelques lavemens. Ces trois secours avoient déja bien réussi, & ils auroient

ſans doute achevé la guériſon des coliques, ſi le malade n'eût été forcé de s'expoſer aux rudes cahots d'un mauvais chemin dans une chaiſe roulante. Les ſecouſſes que tout le corps ſouffrit dans cette occaſion forcerent le ſang d'aborder avec trop d'impétuoſité dans des parties encore foibles, qui n'étoient pas en état de le recevoir. De-là le redoublement des violentes douleurs d'eſtomac, & des entrailles, avec leſquelles le malade arriva dans Toulon, ſans force, & ſans ſommeil. On fut pourtant obligé de recourir à deux ſaignées pour prévenir une inflammation dont on étoit menacé ; l'on calma les douleurs par les narcotiques ſouvent réitérés, après avoir très-ſagement vuidé l'eſtomac, & les boyaux par l'ipecacuanha, & les purgatifs dont nous avons lû le détail journalier juſqu'à la fin de l'opiatte apéritive, & purgative, à laquelle on étoit obligé d'ajouter de la rhubarbe pour tenir libre le ventre, qui ſe trouve encore aujourd'hui fort conſtipé, & ſujet à beaucoup de vents. Toutes les reſſources ci-deſſus décrites paroiſſent avoir aſſez bien réuſſi.

Puiſque le malade dort aujourd'hui ſans le ſecours du laudanum, & qu'il a aſſez

d'appétit, nous estimons qu'il ne doit pas faire beaucoup d'attention aux legeres incommodités qui lui restent, telles que sont la pesanteur d'estomac après le dîner, où l'on sent un reste de douleur ; & la douleur qui paroît remonter à la poitrine sous les tetons ; & enfin à la salive abondante qui ne paroissoit pas avant la maladie, lorsqu'elle couloit plus librement de la bouche dans l'estomac où elle coule naturellement, & d'elle-même, lorsqu'on n'y prête aucune attention, comme en dormant.

Puisque la grande affliction avoit produit tous les maux ci-dessus marqués, en gênant le cours du sang, & en pressant l'estomac, & les boyaux, il y a lieu de craindre que le malade ne devienne sujet aux vapeurs, qui sont déja désignées par la quantité des vents qu'il sent rouler dans le ventre, & par la trop grande attention qu'il prête malgré lui à de legeres incommodités qui lui paroissent allarmantes, mais qui ne sont certainement pas dangereuses ; & ce n'est uniquement que pour prévenir ces fausses allarmes, & dissiper les vapeurs, que nous nous contentons de prescrire au malade un bon régime de vie, qui facilite la cir-

culation du ſang, & qui puiſſe redonner à l'eſtomac, & aux boyaux, leur premiere ſoupleſſe naturelle; indication qu'on tâchera de remplir de la maniere qui ſuit.

La conſtipation du ventre dont on ſe plaint ſe diſſipera d'elle-même, ſi l'on a ſoin pendant quelque tems de ne rien avaler de ſolide, lors des repas, qui ne ſoit extrêmement mâché, & réduit dans la bouche en une eſpece de gelée, que la ſalive abondante forme naturellement, en ſe mêlant exactement avec ce que l'on mache. Par ce ſeul moyen l'eſtomac ſe délivrera de la douleur qu'on y ſent, le dîner ne peſera plus, & il paſſera dans les boyaux une matiere ſouple, & bien digerée, qui, coulant aiſément, ne produira point de vents, & tiendra le ventre lâche.

Si, malgré cette attention, on paſſoit trois jours ſans aller à la ſelle, dans ce cas & non autrement, on peut avoir recours à de ſimples lavemens d'eau tiéde, de décoction de ſon, & d'huile commune ſans y mêler aucune ſorte de purgatifs, qui ne ſervent qu'à deſſécher les boyaux, leſquels ont beſoin d'être humectés. C'eſt auſſi dans cette vûe que nous conſeillons au malade de boire auſſi ſouvent qu'il pourra lors de ſes repas quan-

tité de bonne eau de fontaine, avec peu ou point de vin, qui échauffe, & qui desséche trop, lorsqu'on le boit pur ou avec excès.

Il ne faut jamais trop surcharger son estomac par aucune sorte d'alimens, quoique bons, & bien mâchés. Pour cet effet, nous sommes d'avis qu'on se fixe à faire trois petits repas par jour, à des heures reglées, & cela suivant son goût, sans prendre un aliment plutôt qu'un autre. Ils sont ici tous bons, pourvû qu'ils soient bien mâchés, & qu'on rejette de la bouche ceux qui ne pourront pas s'y réduire en gelée. Ces trois repas seront par exemple 1°, le matin une demi-heure après le lever, une tasse de bon chocolat, où l'on aura trempé un peu de pain, & l'on avalera ensuite un grand verre d'eau. 2°. L'on dînera à midi précis avec un bon potage à la viande, & un peu de poule bouillie, & l'on soupera à huit heures du soir, tantôt avec un seul potage pareil à celui du dîner, tantôt avec la valeur d'un demi-poulet rôti, ou bien avec quelque fruit de la saison en compotte. On ira coucher deux heures après ce leger souper, & l'on aura attention de se lever un peu matin, par exemple, vers les six heures, pour

faire un leger exercice dans sa chambre, ou dans un jardin agréable, avant que de prendre son déjeuner, qu'on pourra faire avec autre chose que le chocolat, supposé que cet aliment ne convienne pas.

On exhorte encore le malade à faire dans le courant de la journée, & sur tout avant le dîner & le souper, autant d'exercice modéré qu'il le pourra sans se fatiguer, dans une campagne agréable où il respire un air libre, & serein. Nous lui conseillons aussi très-expressément d'éviter avec soin toute sorte de fortes contentions d'esprit de quelqu'espece qu'elle puisse être, le priant de se représenter souvent que tout son mal n'est venu que de cette grande attention qu'il a prêtée à son chagrin, & que c'est ces sortes de chagrins qui sont la premiere, & la principale, source des maux de vapeurs dont il est menacé.

Si le malade ne croit pas pouvoir se soumettre au régime ci-dessus, & que son embonpoint ne revienne pas au bout d'un mois, nous sommes d'avis qu'il se mette à la diette blanche, qui consiste à ne se nourrir que de bon lait de vache, auquel on ajoute un peu de sucre pour le goût, & dans lequel on trempe des tranches de

pain pour assouvir son appétit, sans qu'il soit nécessaire de se purger avant, pendant, ni après, cette diette, qu'il faudra continuer aussi long-tems qu'on pourra s'en accommoder. Par ce moyen, sans avoir la peine de trop marcher, on fournira à l'estomac, & aux boyaux, un aliment doux, qui, sans avoir besoin d'être digéré, rétablira sûrement le tissu trop sec, & reserré, de ses parties, & dissipera les vents qui sortiront aisément par le bas.

Délibéré à Marseille ce 31 octobre 1733.

CONSULTATION XIX.

Sur des Vapeurs.

APRÈS avoir mûrement réfléchi sur toutes les différentes incommodités dont le malade est tourmenté depuis un an, il nous paroît évident qu'il est attaqué de simples vapeurs, toujours très-allarmantes, & jamais dangereuses.

Nous entendons par le terme général de vapeurs en Médecine pratique l'assemblage de toute sorte de maux, qui, ve-

nant tout à coup, & à l'imprévu ; se dissipent d'eux-mêmes sans aucun secours effectif pour revenir : lorsqu'on s'y attend le moins, au moindre changement de tems, à la moindre passion de l'ame, ou au plus petit changement de situation de quelque partie du corps, & le plus souvent par un manque d'attention à bien mâcher les alimens dont on use journellement.

Cette maladie, qu'on appelle à juste titre un véritable Prothée, à raison des différentes formes bizarres qu'elle a coutume de prendre, cette maladie, dis-je, est toujours très-allarmante, même dans les personnes d'ailleurs les plus courageuses ; parce que l'amour de la vie, & le peu de connoissance qu'on a de l'économie animale, fait craindre tantôt une apoplexie, lorsque la tête est attaquée du moindre bourdonnement d'oreille, ou battement extérieur ; tantôt une fluxion de poitrine, lorsque celle-ci est tant soit peu échauffée ; tantôt une syncope, lorsque le cœur bat foiblement, ou irrégulierement ; quelquefois une inflammation d'estomac, ou des boyaux, au moindre grouillement de ventre qui se termine par la sortie de quelques vents par le haut, ou par le bas :

enfin lorſqu'une ſituation gênée occaſionne de ſimples engourdiſſemens aux bras, ou aux jambes, on craint une paralyſie, qui excite la funeſte idée d'une apoplexie qui a précédé, ou qui doit ſuivre. Cependant aucune de ces fâcheuſes maladies n'arrive dans le cas préſent, & ne ſçauroit arriver, parce que leur cauſe doit être fixe, & conſtante, dans le même lieu, au lieu que celle des vapeurs varie, & change aiſément d'elle-même d'une partie à l'autre, & c'eſt préciſément par-là que les vapeurs, comme j'ai dit, ſont toujours très-allarmantes, & jamais dangereuſes.

Cette maladie ſi allarmante, qui n'eſt que trop réelle, & effective, eſt ordinairement occaſionnée dabord par quelque forte contention d'eſprit, ſoit par l'application à l'étude, comme dans le cas préſent, ſoit par quelque joye exceſſive, ou par quelque grand chagrin, qui ont précédé. Ces cauſes occaſionnelles commencent par tendre trop tout le cerveau, & les filets nerveux qui en dépendent, ſur tout quand la perſonne ſe trouve naturellement mélancholique, & d'ailleurs fort vive, tel qu'eſt le malade en queſtion.

Une fois que cette tenſion exceſſive de tous les nerfs du corps eſt formée, & par-

venue à un certain point, la moindre des causes extérieures établies ci-dessus, produit un dérangement sensible dans les filets nerveux qui s'y trouvent le plus exposés, ou disposés à recevoir l'impression. Par exemple, quand le tems va changer, & que l'air extérieur se trouve chargé d'eau, ou plus pesant qu'il n'étoit auparavant, il s'excite un leger trouble dans la circulation du sang, d'ailleurs bien constitué. Ce leger trouble secoue irrégulierement les nerfs extérieurs de la tête, qui produisent des battemens d'artere irréguliers dans les oreilles, aux deux temples, &c.

L'estomac & les boyaux sont des membranes très-minces, garnies d'une infinité de filets nerveux qui communiquent avec tous les autres; ainsi, lorsque ces viscéres se sentent de l'impression extérieure, on se plaint de douleurs d'estomac, de grouillemens de ventre, & de quantité de vents. Ces gonflemens occasionnent des maux à la tête, à la poitrine, & ailleurs; tous ces orages pourtant se dissipent, lorsque, l'estomac & les boyaux se remettant, les vents ramassés en sortent; alors le malade se sent un peu soulagé.

C'est ordinairement à raison de cet état

de l'estomac, & des boyaux, que la plûpart des vaporeux, qui craignent la suite de leurs maux, exigent qu'on les fasse vomir, qu'on use des purgatifs violens, & qu'on leur donne des opiattes stomachiques, & contre les vents. Tous ces remedes les amusent ; ils s'en croyent soulagés par l'inspection des excrémens rendus ; mais, comme ces excrémens sont souvent le produit des remedes, ils se trouvent peu de tems après beaucoup plus malades qu'ils n'étoient auparavant. C'est ce que le malade éprouva vers la fin de l'année derniere, lorsque le lendemain d'un purgatif il fut rudement tourmenté de tranchées du ventre. La saignée qu'on lui avoit faite le jour avant cette purgation, & les autres qu'on a faites en différens tems, ont produit, & produisent ordinairement, du côté des vapeurs le même effet que des purgatifs ; c'est-à-dire que l'esprit amusé par un sang qu'on croit grossier & sec, paroît d'abord content ; mais, comme ces évacuations laissent les filets nerveux à sec, & plus tendus, tous les accidens de vapeurs redoublent à la moindre occasion, & sont même plus fréquens.

Il est donc essentiel au malade, pour se délivrer de ses vapeurs, qu'il tâche de les

méprifer, en les regardant comme un petit chien dépourvû de dents, qui aboye, qui femble vouloir mordre, & qui ne le peut; qu'il fe dife que, la vapeur ayant paffé plufieurs fois fans fecours, elle paffera de même, fi, ayant le courage de la méprifer, on veut fe donner à fon arrivée quelque mouvement, & faire quelque exercice de tout le corps capable de le laffer. Par cette fatigue la circulation du fang fe rétablit, & la vapeur fe diffipe. On peut éviter fon retour en obfervant de n'avaler dans le repas aucune forte de morceau qui ne foit non-feulement bien mâché, mais encore tout-à fait bien paitri dans la bouche, & réduit en bouillie; & en rejettant tout ce qu'on ne pourra pas ainfi paitrir, foit pain ou viande. Par cette feule attention journaliere l'eftomac ne fouffrira prefque point, & les vapeurs cefferont.

Les deux principaux remedes pour détruire les vapeurs font renfermés en ces mots que le malade ne fçauroit trop retenir *mâcher*, *marcher*. Les alimens bien mâchés ne fatiguent pas l'eftomac, & paffent librement dans le fang. Par un exercice du corps convenable, & fouvent réitéré, que le fecond mot recommande, la

circulation troublée se remet aisément dans son état naturel.

L'acier préparé à la rosée du mois de mai, & réduit en poudre très-fine, est le seul remede de la Pharmacie qui puisse convenir ici pour soutenir l'estomac, & pour faciliter la circulation du sang. On n'en doit prendre d'abord qu'une petite pincée dans la premiere cuillerée de soupe, augmentant la grosseur de cette pincée jusqu'à ce qu'on se sente un peu fatigué, & continuant en toute saison de l'année un ou deux mois de suite.

L'autre secours de la Médecine qui convient dans les vapeurs, lorsque les malades ne peuvent pas obtenir sur eux de bien mâcher les alimens, est de les mettre à la diette blanche, qui consiste à ne se nourrir que de bon lait de vache frais tiré, & de bon pain pour assouvir son appétit. Ces alimens passent dans l'estomac sans avoir besoin d'être bien paitris dans la bouche. Nous sommes donc d'avis que le malade fasse une alternative d'acier avec les alimens à la viande, & de la diette blanche, lui défendant expressément d'user d'aucune autre sorte de remede, sur tout des émétiques, des purgatifs, & des opiates; & nous pouvons l'assurer sur no-

tre longue expérience qu'il se délivrera peu-à-peu de toutes ses incommodités.

Délibéré à Marseille ce
1 de l'an 1734.

CONSULTATION XX

Sur des rhumes de cerveau, & de fréquens maux de gorge.

LES rhumes du cerveau, & les fréquens maux de gorge, auxquels le malade est sujet depuis l'âge de vingt-cinq ans, sont une suite nécessaire d'une transpiration retenue dans l'extérieur de la tête ; ce qui force le sang de se porter irrégulierement, & en abondance, dans les parties voisines, où se forment ces fluxions. Celles-ci n'arrivent ordinairement que depuis l'entrée du printems jusques au fort des chaleurs de l'été, parce que c'est principalement dans cette saison de l'année que la transpiration de tout notre corps devient plus abondante. Ainsi il n'est pas surprenant que pour lors cette même transpiration retenue ne doive produire le dérangement ci-dessus marqué dans la circulation du sang. Ce dérangement nous

paroît encore assez bien désigné par la grande humidité, & délicatesse, de la tête que le malade a toujours eues. Car la transpiration retenue, troublée, ou dérangée, se ramassant en gouttes sensibles, produit cette humidité, & occasionne les boutons du visage que nos anciens attribuoient à une trop grande chaleur du foye, parce qu'ils croyoient que le sang se formoit dans ce viscere. Enfin la loupe que le malade portoit depuis long-tems au chignon du col, qui s'enflamma, & qu'on fut obligé d'ouvrir, est une autre marque non suspecte du trouble de la circulation du sang dans le tissu des parties qui avoisinent la tête où la transpiration est gênée.

L'habitude où l'on est de se fort couvrir la tête sous prétexte qu'on y craint le trop grand chaud, & le trop grand froid, cette habitude, dis-je, est une des principales causes, ou peut-être la seule, qui donne occasion au trouble de la circulation ci-dessus exposé. Sur quoi nous croyons qu'il est absolument nécessaire, avant d'employer aucun remede, de se défaire de cette mauvaise habitude. Il faut commencer par se tenir quelque tems la tête entierement découverte dans une

grande chambre dont les portes, & les fenêtres, soient fermées de maniere qu'il n'y entre aucun vent du dehors. Si la tête se trouve humide, ou chargée de crasse, on aura soin de la bien essuyer avec un linge sec, ou de se bien peigner à fond; après quoi on observera si cette tête ainsi sechée, & décrassée, restant à nud ne se trouve pas beaucoup plus libre, & moins chargée. On peut même essayer si on n'aura pas un peu plus de liberté de s'appliquer à la lecture, ou à l'écriture, que dans le tems qu'on avoit la tête fort couverte.

Cette premiere épreuve souvent réitérée contribuera sans doute a accoutumer le malade à avoir la tête découverte, & le guérira de sa prévention; après quoi, s'il a le courage de se faire raser la tête tout au moins une fois par semaine, nous pouvons l'assurer qu'il se garantira de ses différentes fluxions. S'il se fait raser avec l'eau de savon à la maniere ordinaire, il observera de ne pas se servir d'eau-de-vie pendant ni après l'opération; parce que ce remede bouche les pores de la tête qu'on a dessein d'ouvrir, & de laisser ouverts. Aussi après être rasé il faut faire frotter la tête à sec avec un linge, & ne

se la couvrir que d'un simple bonnet proportionné à la saison ; c'est-à-dire qu'en été il ne faut porter la nuit qu'un simple bonnet de toile, auquel on en ajoutera un de coton en automne, & un de laine en hiver. Il faut aussi dans le jour porter une simple perruque legere en été, & plus pesante en hiver, bannissant absolument toute sorte de calotes, même celles de papier qu'on met quelquefois au-dessous de la perruque, sous prétexte de propreté. Il se forme ordinairement une crasse sur ces calottes qui empêche la sortie libre d'une transpiration fine, qu'on doit laisser sortir librement pour éviter les fluxions.

La foiblesse d'estomac dont on se plaint depuis le mois de juillet dernier reconnoît la même cause qui produisoit les fluxions, puisqu'elle augmente, & qu'elle est suivie de fréquentes diarrhées lorsqu'on s'échauffe par l'application d'esprit, ou qu'on se dérange d'une maniere de vie reglée. C'est toujours le dérangement de la transpiration qui force les sérosités surabondantes de se jetter sur l'estomac, & sur les boyaux; & cet écoulement forcé produit les foiblesses, l'épuisement, & la maigreur, dont le malade se plaint.

Pour guérir tous ces accidens, & en éviter les ſuites, on doit avoir en vue de ſuppléer à la ſéroſité qui ſe perd par le cours de ventre, de fortifier l'eſtomac, & de rétablir les forces perdues. On tâchera de remplir ces trois principales indications par la boiſſon des eaux minérales de Vals, l'élixir de Garus, & le bon lait de vache, en procédant de la maniere qui ſuit.

Suppoſé qu'on ſoit en état de ſe tranſporter juſqu'à Vals, nous ſommes d'avis qu'on y aille inceſſamment pour y boire les eaux de la fontaine, dite la Marquiſe, pendant neuf jours de ſuite, ſuivant la coutume du lieu, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'y joindre aucune ſorte de purgatifs pour le premier jour, ſauf à y ajouter une once & demi de manne dans le premier verre du troiſiéme jour ſuppoſé qu'on ne les ait pas bien rendues les deux jours précédens. Si, comme il y a lieu d'eſpérer, cette premiere neuvaine a produit un bien marqué, on pourra après s'être repoſé trois ou quatre jours, recommencer une ſeconde neuvaine. Si on ne peut pas ſe tranſporter ſur les lieux, il faudra envoyer chercher leſdites eaux de Vals pour les boire dans ſa maiſon, ayant ſoin de les faire un peu dégourdir en tenant la bou-

teille pleine dans un bain-marie, c'eſt-à-dire dans un poêlon où l'on aura mis de l'eau commune chaude.

Après la boiſſon des eaux de Vals on uſera pendant quatre jours de ſuite de l'élixir de Garus, dont on prendra une heure avant ſon dîner une cuillerée à bouche mêlée avec deux cuillerées d'eau commune. Au défaut de cet élixir, on avalera le matin à jeun depuis quinze juſqu'à vingt gouttes de l'élixir de propriété de Paracelſe mêlées dans deux cuillerées de bon vin rouge, prenant un bon bouillon ordinaire une heure après, & continuant pendant quatre jours.

On peut enſuite uſer pendant quatre autres matins d'un demi-verre de gros vin d'Alicante, ou de Tinto, qui ſente le goudron; ayant ſoin de prendre une croute de pain pour déjeuner, & de boire un ou deux coups après.

On dînera environ à midi avec un bon potage à la viande, de la poule bouillie, ou du mouton bouilli. On ſoupera légerement vers les ſept à huit heures du ſoir avec un gros poulet roti, dont on ne prendra que la moitié, ſuppoſé que l'eſtomac s'en trouve trop rempli, & que la nuit ſuivante on ait été inquiété. C'eſt

principalement sur les bonnes ou mauvaises nuits précédentes qu'on doit se régler pour la quantité, & la qualité, des alimens du jour; c'est-à-dire qu'on mangera plus ou moins, & qu'on boira de même, suivant qu'on aura passé des nuits plus ou moins tranquilles. Cette diette s'observera tant pendant les eaux que lors du Garus, & du vin d'Alicante. Il faut de plus bannir toute sorte de contention d'esprit, faire un exercice modéré, & se régler, non-seulement pour les heures des repas, mais encore pour celles du lever, & du coucher.

Après les remedes ci-dessus marqués, si la maigreur subsiste, on se mettra à la diette blanche, qui consiste à ne se nourrir que de bon lait de vache frais tiré, de pain pour assouvir son appétit, ajoutant du sucre pour le bon goût, & cela trois à quatre fois par jour, suivant qu'on sentira avoir besoin de nourriture, continuant pendant un mois, sans qu'il soit nécessaire d'être purgé avant ni après.

Délibéré à Marseille ce
9 septembre 1738.

CONSULTATION XXI.

Sur un Asthme humide occasionné par des tubercules du poumon.

MÉMOIRE.

LA maladie de Monseigneur, âgé de soixante-huit ans, ou environ, est un asthme humoral confirmé depuis vingt ans, occasionné par un sang épais, visqueux, gluant, dépourvû de principes volatils, qui a déposé, & dépose chaque jour, dans tout le tissu du poumon des matieres glaireuses dont il se forme souvent des tubercules, lesquels, gênant par leur pression la respiration, & la circulation des liqueurs, causent tous les accidens de la maladie. La respiration est fréquente, & gênée jusqu'à la suffocation, sur-tout les soirs, accompagnée d'une élévation, & d'une fréquence dans le pouls, que l'on peut appeller fiévre catarrhale. La toux violente, les crachats abondans, & visqueux, arrachés avec peine, sur-tout dans le tems de la fiévre, où tous les couloirs se trouvent bridés ; un dégoût affreux

pour tout ce qui s'appelle bouillon, viande, bonne nourriture, le malade ne se trouvant du goût que pour les mauvais alimens; une foiblesse extrême, le malade ne pouvant faire un pas, ou le moindre mouvement, sans suffoquer; le sommeil léger, inquiet & troublé, le plus souvent pris sur son séant, le malade ne pouvant respirer dans toute autre situation; au réveil plus d'oppression par l'amas, & le séjour, des matieres, qui sortent aussi avec plus d'abondance, & plus de facilité, par les crachats; l'enflure des pieds permanente, mais augmentée considérablement le soir où elle monte jusqu'à mi-jambe; un froid presque continuel, qui oblige d'être couvert & vêtu extraordinairement, excepté quelques bouffées de chaleur, & de sueurs forcées par les secousses violentes de la toux.

Tous ces symptômes se déduisent aisément de la cause prochaine, & occasionnelle, que nous avons établie, c'est-à-dire de la grossiéreté, & de l'apauvrissement du sang; des tubercules, & des obstacles dans le poumon, & par conséquent du relâchement des parties solides.

Monseigneur est encore sujet à de fréquens retours d'accès de fiévre, que l'on

eſt obligé de combattre avec le quinquina, la rhubarbe, & le ſel d'Epſom. C'eſt ſur-tout depuis près de deux ans que la fiévre le fatigue, & que l'aſthme eſt toujours allé en augmentant. Cette maladie menace fort d'une autre, en laquelle elle dégénere ordinairement, ou pour mieux dire, qu'elle a preſque toujours pour compagne, l'hydropiſie de poitrine, que je crois même commencée.

Pour remplir les indications qui ſe préſentent d'elles-mêmes, de donner de la fluidité, & de la volatilité, aux liquides; du reſſort, & de l'élaſticité, aux ſolides; & de vuider les ſéroſités onéreuſes, & ſuperflues, j'ai mis Monſeigneur depuis quelques jours que j'ai l'honneur d'être auprès de lui à l'uſage d'une opiate fondante, cordiale, purgative; & d'une ptiſane dans le même goût, compoſée des bois & racines ſudorifiques, & apéritives, de l'écorce moyenne de ſureau, du ſel d'Epſom, &c. dont je lui fais prendre une verrée par-deſſus la doſe d'opiate, & trois verrées les matins qu'il ne prend pas l'opiate, alternativement. Si dans quelques jours il n'y a pas de changement en mieux par le moyen de ces remedes, je ſerois fort porté à lui faire prendre pendant cinq jours les eaux de

Balaruc, qui font leur principal effet dans les premieres voyes sans qu'il en passe beaucoup dans le sang. Mon intention est de purger les glaires qui s'y engendrent, & de redonner un peu d'appétit au malade. J'attens là-dessus l'honneur de votre réponse, Monsieur, pour me soumettre entierement à vos lumieres.

A Genetines ce 7 mai 1736.
Signé, GACIER.

RÉPONSE.

L'asthme humide dont Monseigneur l'Evêque est attaqué depuis vingt ans dépend, selon toute apparence, des tubercules qui se sont formés peu-à-peu dans l'intérieur des bronches du poumon, où ils gênent si fort le cours naturel du sang que celui-ci, ne pouvant rouler qu'avec peine dans ce viscère, occasionne cette respiration fréquente, & gênée, dont Monseigneur est attaqué jusqu'à une suffocation accompagnée de toux violente, & suivie de crachats abondans, & visqueux, qu'on a beaucoup de peine à arracher, comme il arrive dans la peripneumonie seche.

Lorsque cet asthme est violent, sur-tout

les soirs, le pouls est forcé de s'élever, & debattre plus fréquemment, parce que le sang ne peut pas enfiler librement les rameaux de l'artere bronchiale dont les capillaires sont bouchés, ou pressés, par les tubercules. Ainsi cette liqueur vivifique est obligée de se porter en plus grande quantité, & plus vîte, dans l'artere aorte, où elle produit cette espece de fiévre qu'on nomme avec raison catarrhale.

Toutes les autres incommodités dont Monseigneur est travaillé dépendent de la même source, telles que sont la foiblesse extrême, la difficulté de se mouvoir, les insomnies, le dégoût pour les bons alimens, l'enflure des pieds permanente, qui augmente considérablement le soir montant jusqu'à mi-jambe, le froid presque continuel, &c.

Les accès de fiévre auxquels Monseigneur est fort sujet depuis près de deux ans nous paroissent aussi dépendre de l'embarras du poumon, puisque depuis ce tems l'asthme est allé toujours en augmentant, & qu'on a mis inutilement en usage le quinquina, la rhubarbe, & le sel d'Epsom. On doit donc regarder ces accès comme de simples retours de la fiévre catarrhale ci-dessus expliquée.

Les asthmes secs produisent quelquefois l'hydropisie de poitrine, lorsque le sang, se trouvant gêné dans son cours, y laisse extravaser sa sérosité; mais dans l'asthme humide, tel qu'est celui de Monseigneur, cet accident n'est pas à craindre, puisque la sérosité s'extravase dans la cavité des bronches, où elle s'épaissit par la chaleur, & sort par les crachats.

Quoiqu'on ne puisse pas se flatter de pouvoir fondre les tubercules du poumon par le secours des apéritifs, ni de vuider les sérosités surabondantes par les hydrogogues, & les diuretiques forts, qui secouent trop les poumons; on peut espérer de diminuer l'oppression de poitrine, & tous les accidens qui en dépendent, en diminuant la quantité du sang, & en ne lui fournissant qu'une nourriture douce, & balsamique, qui en facilite la circulation; indications qu'on tâchera de remplir en procédant de la maniere qui suit.

La saignée est le remede le plus prompt, & le plus effectif, dans toute sorte d'oppressions de poitrine suffocantes, quoiqu'on se trouve extrêmement foible, & que les jambes soient enflées. Ces deux derniers symptômes sont ordinairement la suite de l'embarras du poumon, qu'on ne peut

dégager qu'en donnant de la liberté à la circulation du ſang par des ſaignées proportionnées à l'oppreſſion ; celle-ci diminuant dans l'inſtant qu'on diminue la quantité du ſang. Ainſi nous ſommes d'avis que dans le tems où le pouls de Monſeigneur ſe trouve le plus plein, fréquent, & élevé, comme il arrive ſur le ſoir, on commence par lui ouvrir la veine de l'un des bras, pour en tirer ſix à huit onces de ſang, & qu'on ait ſoin de réitérer ce prompt ſecours toutes les fois que le Médecin ordinaire le jugera à propos.

Sur ce que Monſeigneur ſe trouve avoir un dégoût affreux pour tout ce qui s'appelle bouillon, viande, & bonne nourriture ; & qu'il ſe trouve du goût pour les mauvais alimens, nous ſommes d'avis qu'on les retranche tous pour le mettre à la diette blanche, qui conſiſte à ne le nourrir que du ſeul lait de vache frais tiré, en y ajoutant ſeulement un peu de ſucre en poudre pour le bon goût. On lui en ſervira en petite quantité, & en différens tems, ſuivant la portée de ſon eſtomac, qu'il aura ſoin de conſulter. Il eſt bon ſeulement de prévenir ſa Grandeur que, quoique les premieres priſes de ce lait lui procurent des peſanteurs d'eſto-

mac, des nausées, des vomissemens, ou des cours de ventre, elle ne doit pas s'en rebuter. Ces orages passent d'eux-mêmes, pourvû qu'on ait la constance de n'employer aucune sorte de remedes pour les arrêter, & pour les prévenir.

Il faut ici regarder le lait, non comme un remede, mais comme un véritable aliment, dont il a absolument besoin. On peut y ajouter quelques tranches de pain, ou bien manger quelques biscuits avant la boisson dudit lait, supposé qu'on ne se trouvât pas assez nourri.

Lorsque l'estomac, & les boyaux, se sont faits à cette nourriture, les forces, & le sommeil, reviennent. Il arrive quelquefois que tout le lait passant dans le sang le ventre s'en trouve fort resserré, & constipé; auquel cas on doit avoir recours aux fréquens lavemens d'eau tiéde, & d'huile. Il n'est point du tout nécessaire de se purger avant, pendant, ni après, cette diette blanche. Monseigneur la continuera aussi long-tems qu'il pourra s'en accommoder, suivant l'avis du Médecin qui a dressé la relation. On doit s'en remettre à sa sage conduite pour l'exécution de la présente Consultation, que nous le prions de lire avec réflexion, afin que

nous puissions concourir avec lui au soulagement du digne Prélat pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter.

Délibéré à Marseille ce 16 mai 1736.

CONSULTATION XXII.

Sur une Jaunisse.

LETTRE.

A Paris ce 7 août 1731.

» VOICI, ma chere sœur, la Con-
» sultation de Silva ; il ne m'a pas été
» possible d'avoir encore celle de Chirac,
» qui est à Fontainebleau ; mais je compte
» qu'il l'envoyera incessamment, & vous
» l'aurez sur le champ. J'ai bien peur
» que toutes ces Consultations ne vous
» embarrassent, d'autant mieux que l'é-
» tat du malade peut changer d'un jour
» à l'autre. J'en reviens toujours à dire
» que vous avez un bon Médecin en Pro-
» vence : il n'est question que de vous met-
» tre à portée de le voir journellement.
» Je vous demande en grace de me don-
» ner très-souvent de vos nouvelles, &

» d'aſſurer M. de *** de toute ma ten-
» dreſſe. Madame de *** vous fait à tous
» deux milles tendres complimens. Adieu,
» ma chere ſœur ; je vous embraſſe de
» tout mon cœur.

C ***

Conſultation de M. Silva.

La jauniſſe qui a ſuccédé à une colique, ſûrement hépatique, dépend d'un embarras conſidérable au foye, puiſque les excrémens commencent à paroître blancs, ce qui ſuppoſe que la bile ceſſe de couler par ſon canal dans les inteſtins. Cette maladie eſt d'autant plus fâcheuſe que la bile qui ſéjourne dans le ſang lui a communiqué un dégré d'acrimonie ſcorbutique, qui ſe manifeſte par l'état des gencives, & les taches de la peau. Cependant, comme nous ſommes encore dans une ſaiſon aſſez favorable, qu'on n'obſerve pas de tumeur au foye, & qu'il n'y a pas de fiévre lente, on peut raiſonnablement ſe promettre la guériſon du malade, ſur-tout ſi l'on quitte inceſſamment le lait, qui ne convient à aucun égard dans une maladie d'obſtruction, dans laquelle les digeſtions ne peuvent jamais être louables ; &

si on fait faire tous les jours à Monsieur un exercice proportionné à ses forces, & sur-tout à cheval. La foiblesse apparente ne doit pas retenir sur l'usage de ce remede, qui est un des plus efficaces qu'on puisse employer en pareil cas, comme je l'ai fréquemment observé. Cet exercice disposera à recevoir un soulagement plus prompt, & plus sensible des bouillons suivants, dont il faut qu'il prenne un le matin à jeun, & l'autre cinq heures après avoir dîné, ce qu'il faut continuer pendant trois semaines, prenant tous les quatre jours deux pintes d'eau de Vals, où l'on dissoudra un paquet de sel polychreste de la Rochelle, ne se servant d'aucun purgatif sec & résineux, qui donneroit infailliblement à la bile les mêmes caracteres.

BOUILLON.

Prenez une livre de rouelle de veau coupée par tranches; des racines de patience sauvage, deux onces; de celles de grande chelidoine, & de rubia tinctorum, de chacune une demi-once; des feuilles de cresson, de pariétaire, d'aigremoine, de beccabunga, & de cochlearia, de chacune deux poignées. Faites bouillir le tout dans une

suffisante quantité d'eau pour être réduit à deux bouillons, à chacun desquels on ajoutera un demi gros de tartre vitriolé, ou, à son deffaut, un gros de sel végétal.

Après l'usage de ces bouillons, pendant lesquels le malade ne mangera pas de viande, & usera pour toute boisson d'eau de chiendent, on en viendra aux martiaux, soit en teinture soit en opiatte, ce que nous ne déterminons pas présentement; car alors il seroit peut-être nécessaire de faire précéder l'usage du fer par une douzaine de jours d'eaux minérales de Vals, qu'on peut regarder comme spécifiques pour déboucher le foye, & pour corriger la saumure corrosive du sang. On nous fera donc l'honneur de nous apprendre le succès de ce que nous conseillons présentement, ce qui nous guidera plus sûrement pour l'avenir.

Si nous étions précisément dans l'état où l'on nous dépeint Monsieur le malade, nous suivrions scrupuleusement la conduite que nous prescrivons, & nous ne passerions pas brusquement aux gouttes du Général la Mothe, que nous connoissons principalement par leurs effets. Nous ne nous déterminerions point à les

prend redans cette occasion, ou du moins cela ne seroit qu'après avoir assoupli les parties solides, délayé le sang, corrigé en partie son âcreté, & dégrumelé un peu la bile. Nous ne pouvons nous dispenser de représenter toutes ces choses au malade, & de l'assurer qu'il doit guérir en suivant les indications, & que nous guérissons la plus grande partie des jaunisses en employant méthodiquement les apéritifs. Mais si au mépris de nos remontrances Monsieur veut absolument se livrer à un remede inconnu, dont les succès n'ont pas autorisé son entêtement, voici comment ses Partisans le donnent. Nous l'avons nous-même employé de cette façon plusieurs fois par ordre de la Cour, qui nous en avoit fait remettre un nombre de bouteilles par M. Herault Lieutenant Général de Police. On en peut donner deux fois par jour à douze heures l'une de l'autre, d'abord douze gouttes, ensuite quinze, montant par dégré jusqu'à vingt-cinq, qui est la grande dose. On les fait avaler dans une cuillerée de vin d'Espagne, & on en donne une seconde par-dessus. On les donne une heure avant les alimens, qui doivent être suivis de près, ou immédiatement avant de man-

ger, si ce remede échauffe trop. Il porte légerement par la transpiration, mais il pousse principalement par les urines, & il lâche quelquefois légerement le ventre. Pendant l'usage de ce remede il faut s'abstenir de tout autre, & nommément du lait, qu'il cailleroit aisément. Ce remede peut être continué deux fois par jour, s'il n'altere point, s'il n'ôte pas le sommeil, & s'il ne cause pas de coliques; mais dans tous ces cas il n'en faut prendre que vingt-cinq gouttes tous les matins. Encore un coup, si Monsieur a pris son parti pour ce remede, je l'exhorte à ne l'employer qu'après une longue & sage préparation. La prévention n'a aucune part à ma représentation; je n'en ai aucune contre ce remede; je l'adopte avec confiance dans les occasions; mais je ne crois pas que nous soyons présentement dans le point de maturité. Sa maladie n'est pas assez désespérée pour s'écarter de toute regle.

Délibéré à Paris ce 29 juillet 1731.
Signé SILVA, Médecin consultant du Roi.



CONSULTATION XXIII.

Pour le même malade, & la même maladie.

Pour guérir Monsieur de la jaunisse il faut qu'il se réduise à ne vivre que de bouillon de quatre en quatre heures pendant quinze jours, & qu'il boive légerement la ptisane qui suit.

PTISANNE.

Prenez trois onces de la racine de chiendent, & quatre douzaines de grains de grattecul; faites-les bouillir un quart-d'heure dans deux pintes d'eau; & ayant passé la décoction, on y dissoudra un gros & demi de sel admirable de Glauber.

Ce régime continué lui donnera le tems de faire venir une charge d'eau de Vals pour en boire chaque matin en une heure de tems deux pintes dégourdies. On continuera pendant dix-huit à vingt jours, & on dissoudra dans les deux premiers verres d'eau qu'il boira tous les matins deux gros de sel polychreste de Seignette, & un pacquet entier le dixiéme & le dernier jour de l'usage des eaux.

On lui fera manger un potage matin & soir, à commencer du jour qu'il prendra les eaux, & il prendra en même tems quinze grains de limaille d'acier, & sept grains de saffran en poudre, entre deux soupes, en se mettant à table pour dîner, & il prendra immédiatement après avoir mangé son potage le matin la décoction d'un gros de quinquina.

Il ne commencera à manger de la viande, le matin seulement, qu'à la fin de l'usage des eaux; mais il continuera l'usage de l'acier, & de la ptisane ci-dessus, quatre ou cinq mois de suite.

Délibéré à Fontainebleau ce 5 août 1731.
Signé CHIRAC.

CONSULTATION XXIV.

Pour la même maladie, & le même malade.

LA jaunisse de M. le Marquis étant survenue à une colique dont le siége étoit à la région de l'estomac, il y a lieu de croire que c'étoit une colique hépatique, qui dépendoit de l'embarras du foye même, ou de la vessie du fiel. La bile, venant à s'épaissir, forme souvent des con-

crétions qui bouchent le canal cholédoque, ce qui produit la colique hépatique & la jaunisse ensuite, parce que la bile retenue donne sa couleur à la peau, &c.

La couleur brune des urines, les déjections blanchâtres, l'amertume de la bouche, le dégoût & les demangeaisons à la peau, sont l'acompagnement ordinaire de cette maladie, qui est le plus souvent sans fiévre, & qui ne suppose pas toujours une tumeur, ou dureté, au foye, reconnoissable par le tac; il suffit qu'il y ait des obstructions.

La cause de cette maladie étant ainsi reconnue, on doit n'avoir d'autre indication que de rétablir la fluidité de la bile, de la rendre plus coulante, & d'enlever les obstructions du foye.

Pour y parvenir, quoique le malade n'ait point de fiévre, comme les vaisseaux sanguins sont pressés, on saigne pour désemplir un peu les vaisseaux, pour mettre le sang au large, & faciliter la filtration de la bile.

Après avoir désempli suffisamment les vaisseaux par une ou deux saignées du bras, on passe à l'usage des apéritifs délayants. Les eaux minérales froides ferrugineuses y conviennent parfaitement,

comme celles de Vals en Vivarais, qu'on envoye chercher, ou qu'on va prendre sur les lieux, quand on est à portée, & que les forces le permettent. S'il y a dans le pays des eaux pareilles, le malade leur donnera la préférence; mais celles de Vals sont excellentes.

Si on ne veut pas se servir des eaux minérales, les aposemes suivans rempliront les mêmes indications; &, comme il paroît que la jaunisse est compliquée avec une tumeur ou affection scorbutique, on fera ces aposemes avec deux onces de racine de patience sauvage, la chicorée sauvage, le chamedrys, le cerfeuil, le cresson de fontaine, & le cochléaria.

Dans vingt onces de cette décoction on dissoudra deux gros de sel admirable de Glauber, & une once & demi de sirop des cinq racines. On partagera le tout en quatre prises égales, que le malade prendra dans la journée, de trois heures en trois heures, un bouillon entre-deux. Si ces aposemes n'ouvrent pas assez le ventre, on ajoutera à la prise du matin deux onces de manne de tems en tems. On continuera ces aposemes avec constance jusqu'à ce que les matieres ne soient plus blanches, ou grisâtres, mais que la bile coule,

& leur donne sa couleur, & que les urines soient de la couleur naturelle.

Pour rendre ces aposemes plus efficaces, on donnera tous les jours au malade un bol composé avec demi-gros de saffran de mars apéritif préparé à la rosée, & demi-gros de poudre de cloportes ; le tout incorporé avec la conserve de fleurs de chicorée. Le malade boira une prise d'aposeme sur le bol.

Le tempéramment du malade est très-bilieux. J'ai eu l'honneur de le traiter en Italie à l'occasion de sa blessure, qui étoit terrible, & compliquée d'une fiévre opiniâtre.

Le malade boira d'une ptisane apéritive avec du bruscus, ou la racine de calcitrape, ou autres &c. Je préfere cette méthode aux gouttes du Général.

Délibéré à Paris ce premier août 1711.
Signé MOLIN, Médecin consultant du Roi.



CONSULTATION XXV.

Pour le même malade, & la même maladie.

LA jauniſſe univerſelle dont M. le Marquis eſt attaqué depuis quelques jours provenant d'un deſſéchement des vaiſſeaux lymphatiques, qui gêne le cours naturel de la lymphe, & la fait jaunir, non-ſeulement dans le tiſſu de la peau, & du blanc des yeux, mais encore dans le tiſſu des reins, & dans les conduits ſalivaires; nous jugeons à propos de donner de la ſoupleſſe à tous ces vaiſſeaux, & de détremper cette lymphe par le ſecours des bains domeſtiques d'eau tiéde, & par les fréquentes boiſſons aqueuſes.

Cette méthode ayant commencé de réuſſir dans l'eſpace de trois jours, nous ſommes d'avis qu'on la continuë auſſi long-tems qu'on pourra s'en accommoder ſans craindre d'affoiblir, ou de gâter, un eſtomac, qui nous paroît d'ailleurs aſſez bon, & qui ne ſouffre dans le cas préſent qu'à raiſon du même engorgement des vaiſſeaux lymphatiques qui produit dans la bouche cette amertume dont on

se plaint, & qu'on a coutume d'attribuer communément au regorgement de la bile. Il suffira de ménager cet estomac en ne le surchargeant jamais trop d'aucun aliment solide mal mâché, après lequel on y sent une pesanteur, qui passe quelque tems après par la seule boisson d'eau qui détrempe ces alimens, & les fait descendre dans les boyaux, où l'on sent ensuite quelque pareille pesanteur produite par la même cause.

Qu'on se contente donc de manger deux fois par jour suivant son appétit, sçavoir un potage, & de la poule bouillie, vers le midi pour le dîner; & un autre pareil potage à la viande sur les huit heures du soir pour le souper. On pourra y joindre quelques morceaux de pain avec de la compote, ou bien quelques petits biscuits, pour boire deux à trois verres d'eau panée, & céla, jusqu'à ce que, l'estomac étant bien rétabli, l'appétit naturel soit revenu, & pour lors on reprendra sa maniere de vie ordinaire.

Si, contre notre attente, il survenoit quelque nouvelle attaque de colique pareille à celles qu'on a souffertes avant l'arrivée de la jaunisse, nous croyons que le seul vin bien chaud avec un peu de sucre

pris à la dose de trois ou quatre cuillerées calmeroit la colique d'estomac ; & qu'ensuite la colique des boyaux pourroit être dissipée par un verre de bon vin tiédi, & jetté dans le fondement avec une seringue, dont on aura relevé le piston, pour éviter les vents, & n'y pousser que le seul verre de vin pur, qu'on gardera dans le ventre aussi long-tems qu'il se pourra sans se mettre en peine de le rendre. On couvrira pour lors le ventre d'une serviette un peu chauffée.

Lorsqu'après ces coliques, ou dans quelqu'autre occasion essentielle, on aura besoin de se purger, l'on pourra employer les mêmes drogues dont on s'est servi en dernier lieu ; mais il faudra les faire infuser, & les délayer, dans trois verrées d'eau pour purger en trois doses, comme on a coutume de le pratiquer, laissant un intervalle convenable entre lesdites doses du purgatif.

Comme on s'est apperçu dans cette occasion que la jaunisse avoit commencé le lendemain de la premiere purgation, & qu'elle avoit considérablement augmenté après la seconde, nous croyons qu'il est non-seulement essentiel de se purger en trois doses, comme on vient de le mar-

quer, mais encore qu'il ſera bon d'éviter autant qu'on pourra ces ſortes de remedes, par la bouche & en lavement, ſe contentant de ſe tenir le ventre lâche par le ſecours des lavemens de décoction de ſon, ou d'eau ſimple tiéde, à laquelle on pourra ajouter quelques cuillerées d'huile commune, les réitérant coup ſur coup, quand le premier ne ſera point, ou ne ſera que peu d'effet. Ces ſortes de lavemens d'eau ſe doivent rendre le moment d'après qu'on les a pris. On doit les regarder comme un ſimple lavage des boyaux, & on n'y ajoute de l'huile que pour ramollir les excréments trop durs; auquel cas on peut injecter le ſoir avant de ſe coucher huit à dix cuillerées de ladite huile toute pure ſans addition d'eau, & ſans ſe mettre en peine de la rendre. Avec cette précaution les lavemens d'eau pris le lendemain matin font mieux l'effet qu'on doit en attendre.



CONSULTATION XXVI.

Sur une colique de matrice.

MÉMOIRE.

LA malade pour laquelle Madame la Marquise de *** souhaite de faire consulter est âgée d'environ soixante ans. Elle étoit replete, & sanguine, d'un tempérament fort vif dans sa jeunesse. Elle étoit sujette à de violentes douleurs de tête, à des douleurs rhumatiques, & quelquefois à des oppressions de poitrine, avec bruit, & sifflement. Ces maux se succédoient irrégulierement les uns aux autres sans altérer essentiellement le fond de sa santé. En effet elle faisoit d'ailleurs toutes ses fonctions, & elle a continué d'avoir ses regles jusqu'à la cinquante-deuziéme année de son âge.

Parvenue à sa cinquante-septiéme année elle s'apperçut d'une légere perte de sang presque continuelle. Cette perte a persévéré, quoique très-foiblement, deux années durant, sans qu'elle ressentit la moindre douleur, ni qu'il parût aucune lésion dans les fonctions.

Au commencement du mois de novembre dernier, c'est-à-dire depuis une année, la malade fut attaquée d'une violente colique, qui paroissoit occuper principalement l'estomac. Peu après elle eut une perte de sang assez considérable. Cette douleur changea de place; elle se fit sentir alors à l'aine droite; elle montoit jusqu'à l'os des isles du même côté; elle s'étendoit insensiblement au côté opposé, &, ayant parcouru le bas de l'hypogastre, elle se terminoit, & finissoit, sous l'os pubis.

Cette douleur n'a guere manqué depuis ce tems-là de paroître tous les jours, & la nuit même. Elle duroit ordinairement quatre heures, & on a vû souvent la malade neuf heures durant dans les plus cruelles souffrances. Les premiers mois cette douleur paroissoit périodique; dans la suite elle a été irréguliere; quelquefois la malade a passé quatre, cinq, six, & sept jours sans se plaindre.

Quand la malade est dans les vives douleurs, elle dit qu'il semble qu'on lui passe du vinaigre brulant sur les endroits douloureux, & elle a observé que le sentiment s'étend à la région des lombes, & à l'os sacrum, & souvent même jusqu'au milieu de la cuisse droite.

L'embonpoint de la malade n'a jamais permis aux Médecins, ni aux Chirurgiens, d'appercevoir par l'attouchement s'il y avoit quelque dureté, ou gonflement, au corps de la matrice.

Ce n'est que depuis quelque tems que la perte de sang est devenue immodérée. Elle continue dans cette abondance des jours entiers jusqu'à traverser les matelas, & on en retire des caillots d'un assez gros volume.

Quand la perte cesse la malade ne rend que quelques matieres semblables à la lavûre de chair, sans aucune mauvaise odeur. On n'a jamais apperçu dans le cours de ce mal ni perte blanche, ni aucune autre perte d'un mauvais caractere.

Cette perte considérable a mis la malade dans un grand épuisement. Son visage, qui dans l'état naturel étoit fort rouge, est décoloré; toute l'habitude du corps est fort pâle, bien qu'il n'y ait encore nulle part aucune œdématie. On sent une chaleur âcre, & brulante, dans la paume de la main; ses chairs sont flasques, & mollasses; & depuis environ trois mois j'ai observé une fiévre habituelle, qui paroît augmenter après la vivacité des douleurs, & après la perte.

La malade a ſouvent des grouillemens dans le ventre ; elle pouſſe des vents inutiles ; elle a un dégoût univerſel ; elle ne prend des alimens que par raiſon ; elle a des inſomnies preſque continuelles ; ſa tête & ſa poitrine ne ſouffrent point ; ſon ventre paroît bon ; ſes urines coulent à l'ordinaire ; elle ne va que par des lavemens ; elle eſt frappée de ſon mal, & il n'y a que la Religion qui lui faſſe ſupporter avec conſtance tout ce qu'elle ſouffre.

Les remedes qu'on a employés ſucceſſivement ſe réduiſent à des ſaignées au commencement des douleurs ; à de très-legers purgatifs ; à des laiteux, dont elle ne s'accommodoit point ; à des martiaux ménagés ; à des vulnéraires ; à des bouillons d'écreviſſes ; à des crémes légeres ; aux eaux de Vals, qu'elle rendit ; à des hypnotiques, & même à des narcotiques, qu'elle ne pouvoit pas ſupporter ; à des lavemens fréquens, dont elle s'eſt toujours bien trouvée ; & depuis quelques jours on lui a fait prendre de la poudre d'Helvetius pour les pertes de ſang, ce qui n'a pas fait grand effet. On ne parle pas de mille autres remedes, que les uns ou les autres lui ont ſuggérés, & qui ont été

assez inutiles. On s'est borné dans ce mémoire à rapporter le fait de la maladie tel qu'il s'est présenté. Il n'est pas difficile à quiconque connoît l'œconomie animale d'en déduire les raisons, & d'en tirer les conséquences. J'en laisse le plaisir, & la gloire de la guérison, à l'illustre Médecin que Madame la Marquise de *** aura la bonté de consulter à Marseille.

A Aix ce 24 septembre 1730.
JOANNIS, Professeur Royal.

RÉPONSE.

Les douleurs du bas-ventre dont la malade se plaint de fois à autre depuis le mois de novembre dernier constituent une véritable colique de matrice, désignée non-seulement par la situation de la principale douleur, qui répond aux reins, & aux aisnes, mais particulierement par les pertes utérines qui ont reparu trois ans après la cessation des regles, & qui sont revenues au point d'avoir décoloré toute la peau, d'exciter un dégoût affreux pour toute sorte d'alimens, & de faire craindre des enflûres prochaines qui jetteroient la malade dans une hydropisie incurable, si l'on n'avoit travaillé tout-à-propos à la prévenir par l'u-

ſage des bons remedes dont on s'eſt ſervi jusqu'à préſent.

Cette colique utérine ſuppoſe néceſſairement dans le tiſſu intérieur de la matrice des embarras qui, gênant le cours des liqueurs, forcent les principaux vaiſſeaux ſanguins de frapper rudement contre les filets nerveux, d'où dépendent les vives douleurs. C'eſt par ces rudes ſecouſſes que les petits vaiſſeaux capillaires s'ouvrent, ou ſe déchirent, pour laiſſer répandre leur ſang, & c'eſt enſuite la vivacité des douleurs & l'exceſſive évacuation des vaiſſeaux, qui produiſent les inſomnies, & le dégoût.

Pour prévenir les ſuites fâcheuſes de cette colique on doit avoir principalement en vûe d'arrêter la perte de ſang; de rétablir l'eſtomac; & de calmer la trop grande oſcillation des vaiſſeaux ſanguins; indications qu'on tâchera de remplir par le ſecours des remedes ſuivans, conduits, & ménagés avec la prudence ordinaire de l'illuſtre M. Joannis, Médecin ordinaire de la malade, qui nous paroît être très-bien au fait de cette maladie par l'exacte relation qu'il en a dreſſée, & ſur laquelle nous nous ſommes réglés pour la préſente Conſultation.

POTION.

℞ Ipecacuan. in alkool redact. gr. vj. confect. de hyacint. ℈j. misc. & cum s. q. aquæ flor. aurantior f. potiuncul. sumend. mane jejun. ventricul. superbibend. juscul. vulgar. vel potus the cochlear. aliquot ad libitum. Vomitur concitetur, vel potius foveatus, si appareat.

On réiterera cette petite potion par trois fois dans l'espace de six jours, laissant un jour de repos, supposé que la premiere n'ait pas fait cesser la perte. L'on pourra augmenter la dose de la poudre jusqu'à douze grains, tout au plus, suivant la prudence du Médecin ordinaire.

La perte de sang étant calmée par cette potion, on employera l'écorce de simarouba depuis une demi dragme jusqu'à une dragme, délayée dans quatre onces d'eau de fontaine le matin à jeun deux heures avant de se lever; tâchant de dormir après avoir pris cette poudre, que l'on pourra prendre aussi le soir en se mettant au lit, pour tâcher de passer des nuits plus tranquilles. Cette poudre de simarouba calme les douleurs, & procure ordinairement un doux sommeil, sans exciter au-

cune évacuation ſenſible. Ainſi il faudra en continuer l'uſage trois ou quatre jours de ſuite tout au moins, ſuppoſé qu'on s'en trouve ſoulagé, comme il y a tout lieu de l'eſpérer.

Si malgré les deux ſecours ci-deſſus marqués la perte continuoit, on feroit uſer à la malade d'une ptiſane faite avec la racine de la grande conſoude, & on lui donneroit ſoir & matin environ quatre onces de ſucre d'ortie frais tiré, & ſimplement tiédi, ſans être clarifié.

Pour prévenir enſuite les retours de la perte de ſang, on doit travailler à calmer les trop grandes oſcillations des vaiſſeaux ſanguins, qui produiſent les douleurs, & l'ouverture des veines capillaires. Rien n'eſt plus propre à remplir cette indication qu'un long uſage du lait entier de vache pris en ſoupe quatre fois par jour pour toute nourriture, comme on le pratique aujourd'hui ſous le nom de diette blanche. On en doit faire néceſſairement la tentative, malgré la répugnance de la malade pour le lait, qui ne lui a pas réuſſi, ſoit parce qu'on le mêloit pour lors avec d'autres alimens, ou parce que l'eſtomac étoit fort dérangé par la vivacité des douleurs; ce qui ne ſçauroit arriver après l'u-

ſage de l'ipecacuanha, & du ſimarouba, qu'on aura déja pris, comme il eſt marqué ci-deſſus.

CONSULTATION XXVII.

Sur une ſuppreſſion des regles ſuivie de fleurs blanches.

MÉMOIRE.

IL y a environ dix ans que Mademoiſelle *** s'apperçut d'une ſuppreſſion entiere de ſes regles, & à la place de cet écoulement naturel il lui en ſurvint un d'une matiere blanche comme du lait, qui continua pendant quelques années ſans que ſa ſanté parut altérée en aucune façon. S'étant mariée depuis elle ne ſe trouva pas plus incommodée, mais une année après ſa ſanté parut chancelante, & elle commença à s'appercevoir que ce qu'elle avoit cru ne pouvoir lui porter aucun préjudice ſembloit devenir ſérieux. En effet l'écoulement de matiere blanche changea de couleur. Il ſe fit voir tantôt pâle, tantôt jaune & vert, quelquefois noir, & ſentant mauvais. Son viſage devint pâle, ſes yeux tuméfiés, ſon appétit dépravé. Elle avoit des nauſées. La

tristesse & la mélancolie, contre l'ordinaire de son humeur, s'emparerent de son esprit. Elle eut les urines rouges, & troubles, qui par leur chaleur, & leur âcreté, l'obligeoient de les évacuer de tems en tems. Elle sentoit un poids sur les os pubis. Les levres du pudendum furent excoriées par l'âcreté, soit de cette matiere, soit de l'urine, *ita ut maris amplexus nequaquam ferre posset.* Tant de fâcheux symptômes ne furent point assez puissans pour la faire songer à elle, & il ne falût pas moins que des maux de tête opiniâtres, des douleurs rhumatiques dans le corps des muscles, & des douleurs arthritiques aux jointures, & aux articulations, pour la réveiller, & lui faire comprendre que son mal étoit sérieux. Alors elle s'adressa à moi pour demander sa guérison.

On ne sçauroit se tromper, ce me semble, sur la nature du mal. Les symptômes que je viens de détailler caractérisent si bien les fleurs blanches qu'on ne sçauroit s'y méprendre. Les causes éloignées ne sont pas plus difficiles à connoître. Les excès de table, les veilles, les alimens salés, les ragoûts, l'usage fréquent du vin, & quelquefois des liqueurs, les fréquens mouvemens d'amour auxquels la malade

avoue elle-même qu'elle s'est livrée depuis son mariage, & sur-tout dans le commencement, toutes ces causes, dis-je, ont dérangé les digestions, affoibli l'estomac, & ont rendu le sang sec, & épais, & par conséquent ont dérangé la circulation des liqueurs dans les parties. De-là on peut inférer que le sang, roulant avec peine dans les petits vaisseaux du bas ventre, & sur-tout de la matrice, s'y est arrêté, a distendu tous les fibres des parties voisines, obstrué les vaisseaux capillaires, & enfin par son séjour infecté tout le voisinage, & leur a donné, au lieu d'un sentiment gracieux dans le coit, des sentimens douloureux.

On peut inférer de ce qui vient d'être dit que la maladie ne peut être que longue, & que, si la malade en guérissoit, ce ne seroit qu'après une longue suite de remedes. Ce qui donnera encore plus de peine c'est que la maladie est invétérée. Il étoit aisé de voir quelle route il falloit prendre pour la combattre. J'eus d'abord en vûe de rectifier les digestions; d'humecter, & briser le sang, afin de le rendre plus fluide, & qu'ainsi, faisant de moindres efforts sur les vaisseaux de la matrice, & du voisinage, qui ont été trop

dilatés, ils puissent se rétablir, & reprendre leur tension naturelle. Dans cette vûe j'ordonnai d'abord qu'elle fût saignée au bras. Le jour suivant elle fût purgée d'une façon à remplir l'indication la plus pressante. Après la purgation je lui fis prendre des bouillons rafraîchissans, & apéritifs, pour tâcher de corriger l'acrimonie du sang, & des humeurs, & débarrasser les couloirs obstrués. Après les bouillons elle fut repurgée, & prit une opiate conforme à sa situation, avalant après un bouillon de poulet avec une petite poignée de feuilles de chicorée, de pimprenelle, & d'argentine. Après elle commença de prendre le petit-lait, pour passer ensuite au lait d'ânesse, qu'elle ne continua que quelques jours. Les bains ne me parurent pas contraires; c'est pourquoi je lui ordonnai de les prendre.

Environ un mois après tous ces remedes, je vis avec chagrin que tous les symptômes détaillés ci-dessus subsistoient. *Tunc mihi in mentem venit à materia virulenta produci posse illa symptomata:* c'est pourquoi je lui fis préparer une ptisanne avec les racines & les bois sudorifiques, y ajoutant l'antimoine crû, afin d'empêcher que ces matieres ne séjournassent pas trop

long-tems dans les glandes *quæ prostratas virorum æmulantur*, & ne formassent des obstructions plus considérables, qui, par leur chaleur immodérée, auroient pu produire quelque callosité dans les orifices des glandes. Les douleurs rhumatiques, & arthritiques, que notre malade ressentoit, me faisoient conjecturer que cette matiere, qui ne sçauroit passer dans ces endroits sans se mêler à la lymphe, avoit été repompée par les arteres qui aboutissent à ces parties. Dans cette vûe je fis continuer ce dernier remede, &, en voyant d'assez bons effets, je lui fis prendre quelque prises de panacée mercurielle, & la purgeai suivant la coutume ordinaire.

L'effet des remedes prescrits ci-dessus ayant apporté quelque diminution à son mal, je dois, pour suivre un ordre géométrique, vous détailler son état présent, afin qu'aidé de vos conseils nous puissions tirer notre malade d'affaire.

Notre dernier remede nous fit voir quelques vestiges de ses regles, mais en si petite quantité que cela n'a jamais surpassé la quantité de sept à huit gouttes, & avec cela nous avons toujours vû son écoulement de matiere blanche, qui n'a plus changé de couleur que quand elle s'est

dérangée, en mangeant des choses salées, ou épicées. Alors il a coulé jaune; elle a repris quelque éclat; ses yeux ont paru par fois tuméfiés ; les nausées ont entierement disparu ; son appétit est bon, mais après huit à dix jours elle se trouve dégoutée. Ses urines n'ont plus cette rougeur, ni cette âcreté, que quand elle mange quelque chose de mauvais. Alors elle est obligée d'uriner souvent. L'excoriation ne s'y trouve plus ; il n'y a qu'une rougeur qui lui donne des douleurs vives, & piquantes. Elle ne souffre pas moins dans les embrassemens amoureux. Ses maux de tête ne se font plus sentir, & les douleurs rhumatiques, & arthritiques, ne l'affligent qu'en tems contraire, c'est-à-dire quand le tems est froid, ou couvert. En été elle trouve quelque tuméfaction dans l'éponge de ses tetons, & sur tout quand elle fait quelque petit exercice. Elle ne sue presque jamais.

Voilà l'état présent de notre malade. Votre sentiment là-dessus, afin que par vos ordres, & vos conseils, elle puisse être délivrée d'une maladie qui l'afflige depuis si long-tems. Je crois qu'il n'est pas besoin de faire ici un plus long détail des causes de cette maladie. Un coup d'œil

vous suffit pour voir dequoi il s'agit. Il faut remarquer que le mari de la Demoiselle se porte fort bien, & cela après avoir fait quelques campagnes sur mer ; c'est ce qui m'a guéri des soupçons que je pouvois avoir.

A Ollioules le 12 avril 1736.
Signé BUREL.

RÉPONSE.

J'ai vû, Monsieur, avec une grande satisfaction, par l'exacte & sçavante relation qui me fut remise avant-hier des incommodités de votre malade, que, sans nous être communiqué nos pensées, nous sommes du même avis sur la nature, & l'origine du mal. Cette malade m'avoit fait l'honneur de me consulter à Toulon. Je l'examinai de près, mais je ne voulus pas m'expliquer sans avoir conferé avec M. son époux. C'est lui-même qui m'a remis votre relation, de laquelle seule j'ai pris tous les éclaircissemens dont j'avois besoin. La difficulté que vous inférez sur la fin est aisée à résoudre, puisque tous les hommes n'ont pas la disposition nécessaire à la multiplication du venin en question. Celui-ci s'est heureusement pour lui trouvé de ce petit nombre. Il m'en a pour-

tant assez dit pour me confirmer dans notre pensée. Ainsi, Monsieur, puisque la panacée & la ptisanne que vous avez sagement ordonnées ont apporté un soulagement marqué, je ne balancerois pas de passer incessamment au seul remede spécifique que vous connoissez préférable à tous les autres. Il demande seulement dans le cas présent beaucoup de ménagement, & une préparation convenable, pour ne pas trop agiter une partie fort sensible, & douloureuse, qui semble de vous à moi approcher fort du cancer, du moins suivant que j'en jugeai d'abord par l'inspection, & par le tact. Je serois donc d'avis, Monsieur, que votre malade se mît incessamment dans l'usage de la diette blanche, qui consiste à ne se nourrir que de bon lait de chevre, ou de vache, frais tiré, & de bon pain, bannissant absolument toute autre sorte d'alimens, à la bonne eau près, dont on pourra boire non-seulement selon sa soif entre les prises de lait, mais encore sans avoir soif, dans la vûe essentielle de se bien humecter. C'est aussi dans cette vûe que, si vous ne pouvez pas d'abord avoir du lait pour commencer la diette blanche, vous pouvez faire précéder quelques bains domestiques d'eau tiéde.

Quand vous jugerez, Monſieur, que le ſang commencera d'être bien adouci, & humecté, vous employerez ledit ſpécifique en petite doſe, & de loin en loin, ſans exciter aucune ſorte d'évacuation ſenſible.

CONSULTATION XXVIII.

Sur une douleur épileptique du bras droit.

MÉMOIRE.

LE malade pour lequel on a trouvé à propos de conſulter Meſſieurs les Médecins de Montpellier eſt un jeune Gentilhomme, fils unique, âgé de dix-ſept ans, d'un tempéramment vif, mais d'un naturel doux & aiſé, aſſez haut en couleur, mais nullement couperoſé, ni boutoné, plus maigre que gras, nullement ſoupçonné d'aucune débauche marquée, ayant de l'activité, de l'appétit, de l'agilité, à proportion de ſon âge.

Avant que de marquer les accidens, & les circonſtances, de la maladie qui lui eſt ſurvenue, & qui certainement eſt des plus difficiles, il ne ſera peut-être pas hors de propos d'obſerver quelques cir-

constances de sa naissance, & de sa premiere jeunesse.

Il est né d'une mere qui pendant les cinq derniers mois qu'elle l'a porté eut la fiévre quarte, & qui pendant les huit derniers jours de sa grossesse fut de surcroit malade d'une fiévre continue assez violente; en conséquence de quoi l'enfant vint au monde avec la jaunisse, & si maigre que l'on ne crut pas qu'il put vivre. Aussi pendant tout le tems qu'il fut à la mammelle eut-il de fréquentes attaques de fiévre, & son petit corps étoit-il si échauffé que tout ce qui en sortoit bruloit, & calcinoit tous les linges, & tous les langes.

Il eut une très-violente, & très-cruelle, petite vérole à l'âge de cinq ans. On ne croyoit pas le pouvoir sauver. Il fut impossible de lui faire prendre aucun purgatif. Il lui en resta une enflure assez considérable aux levres, principalement à la supérieure.

Depuis ce tems-là il a eu souvent, soit au printems, soit en automne, de fréquentes fiévres tierces. Le reste de l'année se passoit assez bien.

Pour venir à son mal présent, il y a environ deux années qu'étant à Paris à l'Académie où il faisoit ses exercices, il

lui survint au bras droit une très-grande douleur, qui le fit évanouir. Il ne fit aucune attention à ce mal qu'il crut passager.

Quatre jours après le même mal lui reprit. Il consulta M. de la Peyronie, qui lui dit qu'il avoit un sang acre, qui ne circuloit pas, & qu'il falloit qu'il se fît saigner, & donnat le bras malade, croyant le mieux débarrasser; mais le sang ne put venir qu'en bavant; on ferma donc la playe, & il fut saigné de l'autre bras. Le sang vint parfaitement bien, & le malade parut, & se crut, parfaitement guéri, & a été en effet une année & demie sans avoir aucun retour de cet accident.

Comme ce jeune Gentilhomme est fort vif, souvent, & presque toujours fort rouge de visage, & assez maigre, ses parens, à qui il est très cher, crurent que le lait d'ânesse seroit propre pour modérer le grand feu qu'ils remarquoient dans le tempéramment de leurs fils. Il en prit pendant trois semaines avec les précautions ordinaires. On crut que le lait lui avoit fait beaucoup de bien. Son visage parut moins enflammé; il prit même un peu d'embonpoint, & on étoit assez content de l'état de la santé de ce cher fils.

Un mois après le lait fini il eut une nouvelle attaque de son mal de bras depuis le coude jusques à l'épaule, toujours du même côté, qui fut suivi comme à Paris d'un grand évanouissement. Il se fit saigner, espérant que la saignée, qui avoit arrêté ce mal à Paris, l'en délivreroit de même en son pays.

Depuis ce temps la douleur s'est fixée au même bras, & il la sent presque toujours, quelquefois plus, & très-violente, quelquefois moins. Il lui semble que son principe est sous l'aisselle, d'où il lui paroît qu'elle part lorsque les grands assauts lui arrivent. Ces assauts depuis quelque temps lui prennent quelquefois deux, trois, ou quatre fois, dans la nuit & dans le jour. Il passe quelquefois des jours sans en avoir ; il y en a des médiocres, & d'autres qui sont si violens que la douleur le jette dans des évanouissemens, & des mouvemens convulsifs du bras droit, qui passent quelquefois au bras gauche. Il se sent averti de la tempête par une violente palpitation de cœur qui précede les grands assauts, ceux surtout qui sont suivis d'évanouissemens très - considérables, & de mouvemens convulsifs, de pâleur & de froideur extraordinaires, &

par conséquent, de perte de connoissance.

Pour s'empêcher de tomber dans ce fâcheux état il n'a d'autre ressource que de se faire tirer à grande force le bras droit, quand il sent que le mal s'augmente, ce dont la grande palpitation de cœur l'avertit toujours.

Avec tout cela il n'a jamais la tête embarrassée; il n'y a jamais mal; toujours l'esprit est libre, présent, & juste, jusques au temps qu'il s'évanouit; &, quand il en releve, sa tête aussi-tôt est aussi libre qu'auparavant.

Il ne s'évanouit pas dans tous les assauts. Il évite souvent cette extrêmité à force de se faire tirer le bras par un valet très-fort, & de se promener violemment. Depuis les premieres attaques de cette maladie, qui revint, comme l'on a dit, environ un mois après le lait d'ânesse, le malade a eu un mois d'intervalle, auquel ces assauts ne lui sont pas survenus; mais pendant ledit mois il a eu à deux différentes reprises la fiévre continue, peu forte pourtant, & qui n'a duré chaque fois que quatre jours. Il étoit pour lors à la campagne.

La derniere fois que la fiévre le quitta il eut un grand assaut le soir avec éva-

nouissement, augmentation de douleur au bras, & deux jours après il eut quatre fois le même accident; ce qui obligea Messieurs ses parens à le ramener à la ville.

Pendant le cours dudit mois le malade a usé matin & soir d'une opiate composée de tous les meilleurs remedes antispasmodiques, & antivermineux, après avoir été suffisamment purgé.

Lorsqu'il a été de retour à la ville, on a recommencé à lui faire de nouveaux remedes. On l'a fait vomir avec deux onces de sirop émétique, & quatre heures après on lui redonna dix grains de tartre. Ces deux doses, quoique completes, ne firent pourtant qu'un médiocre effet; ce que l'on attribua à ce qu'il a les entrailles peu vastes, & que depuis quelques jours il avoit peu pris de nourriture à cause du retour des assauts.

Le malade fut purgé, & dès le surlendemain on a recommencé l'usage de l'opiate, à laquelle on a ajouté celui des bouillons d'écrevisses. Et les accès ne laissent pas de revenir, & toujours précédés de l'augmentation de la douleur du bras droit, qui semble partir de dessous l'aisselle, & des autres avant-coureurs dont on a parlé. On

On a oint, frotté, réchauffé ce bras, où l'on n'a remarqué rien de plus qu'à l'autre.

L'appétit est toujours très-bon, le goût de même, le ventre assez reglé; les digestions, les urines, comme en parfaite santé; nul mal de tête, d'estomac, ni de poitrine.

Les jours que Monsieur n'a point d'assaut, il se croit en sûreté, & en santé, n'étoit qu'il sent toujours un peu de douleur à son bras droit. Il n'est presque jamais altéré, sinon les jours de purgation. Il a un peu maigri au de-là de sa maigreur naturelle, & n'a plus le teint si vermeil qu'il avoit coutume de l'avoir.

On ne convient pas en ce pays de la véritable nature de cette maladie. Les uns pensent que c'est épilepsie, les autres que c'est une crampe venteuse singuliére; d'autres que c'est un ravage causé par quelque ver peu commun niché dans quelque partie particuliere régénérée par l'usage du lait. On espere de Messieurs les Médecins de Montpellier des lumieres plus précises, & des remedes plus efficaces.

Exposé, & proposé à Lyon le 29 octobre 1726. *Signé* DE LAMONIERE Doyen.

RÉPONSE.

Les accidens aufquels le malade eſt ſujet depuis environ deux années portent aujourd'hui le véritable caractere d'une épilepſie, très-bien déſignée par la perte totale de connoiſſance, & les mouvemens convulſifs qui ſurviennent dans les fortes attaques, & qui laiſſent enſuite un calme ſain, & parfait, dans toutes les fonctions.

Cette maladie dépend ordinairement d'un embourbement total, & inégal, du cerveau, occaſionné par des vaiſſeaux ſanguins variqueux qui troublent pour un tems le cours naturel du ſang dans ce viſcere, toutes les fois qu'il ſe préſente une cauſe extérieure, ou évidente, capable de produire un changement conſidérable dans toute la machine. La douleur du bras droit dont le malade ſe plaint doit être regardée dans le cas préſent comme une cauſe évidente, puiſqu'en devenant très-vive, elle excite les accidens d'épilepſie, & puiſqu'on prévient, ou qu'on diminue les accidens en diminuant cette douleur par le violent tiraillement dudit bras.

Les varices du cerveau, & la douleur du bras, doivent, ſelon toute apparen-

ce, leur premiere origine aux mauvais ſucs, & aux obſtructions, que le malade puiſa dans le ventre de ſa mere, puiſqu'elle eut la fiévre-quarte pendant les cinq derniers mois de ſa groſſeſſe, & une fiévre continue violente cinq jours avant l'accouchement; ce qui produiſit non-ſeulement la jauniſſe univerſelle, les chaleurs exceſſives, & l'extrême maigreur, avec leſquelles l'enfant vint au monde, mais encore les différens accès de fiévre-tierce qui ont ſouvent paru depuis l'enfance, ſans que la petite vérole très-mauvaiſe ſurvenue à l'âge de cinq ans ait pu changer cette mauvaiſe diſpoſition originelle. Un ſang ainſi diſpoſé à produire des obſtructions, & des chaleurs, a dû néceſſairement s'arrêter dans le cerveau, & irriter les nerfs du bras, lorſqu'au commencement de l'âge de puberté, où tout reprend de nouvelles forces, le malade, pour répondre de ſon mieux à l'ancienne nobleſſe de ſa naiſſance, a voulu fatiguer ſon eſprit, & travailler ſon corps rudement, par tous les exercices de l'Académie à Paris, pendant leſquels il commença de s'appercevoir de la premiere vive douleur du bras.

Cette premiére attaque de douleur ne

fut suivie d'aucune convulsion, ni mouvemens convulsifs : elle ne produisit qu'une forte syncope occasionnée par les tiraillemens des nerfs cardiaques, qui sympathisent avec les brachiaux ; & c'est sans doute pour cela qu'une simple saignée du bras gauche suffit pour guérir ce premier accident. Mais dans la suite, à la moindre augmentation de douleur, le cœur ne souffrant que des palpitations, la principale secousse des nerfs brachiaux s'est transmise assez vivement aux enveloppes du cerveau pour que leurs vaisseaux variqueux y donnassent occasion à l'embourbement épileptique.

Puisque le jeune Gentilhomme qui fait le sujet de cette consultation n'est encore âgé que de dix-sept ans, qu'il est d'un tempérament vif, mais d'un naturel doux, & aisé, il y a tout lieu d'espérer que les vaisseaux variqueux du cerveau pourront se remettre peu-à-peu de niveau avec leurs voisins par un accroissement égal, qui doit continuer à se faire jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, pourvû qu'en observant constamment un bon régime de vie convenable à son état, on travaille à emporter les obstructions, en corrigeant les vices des humeurs ; & qu'on s'applique ensuite

à redonner aux petits vaisseaux des nerfs trop tendus leur souplesse naturelle ; indications qu'on tâchera de remplir par le long usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

♃ Decoct. commun. clyster. refrigerant. & laxant. ℔j. *diacass. recent. parat.* ℥ij. *mell. rosac.* ℥j. *m. f. clyster injiciendus hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, l'on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer environ six onces de sang, & on sera purgé le surlendemain en deux verrées avec cette potion.

PURGATION.

♃ Rhabarb. elect. crassiuscul. trit. & in nodul. suspens. ℥j. *folior. oriental. mundator.* ℥iiij. *sal. vegetab.* ℥ʃ. *infund. tepide per noctem in ſ. q. decoct. radic. pœon. mar. colatur. & forti express.* ℔j. *dissol. mann. elect. & sirup. flor. persicor. aa* ℥ij. *f. pot. pro duab. dosib. sumend. mane, servatis servandis.*

Le lendemain de la purgation on pren-

dra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci de fleurs de pivoine mâle, & environ une once de chacune de ces racines, asperge sauvage, rubia tinctorum, & demi-once de celle de gentiane. Demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir une poignée de feuilles de chicorée amere à la côte rouge, & le cœur d'une laitue. Lorsqu'on retirera le pot du feu on y mettra une pincée des quatre fleurs cordiales, & une dragme de tartre chalybé soluble, continuant pendant huit à dix jours, au bout desquels on se purgera comme ci-dessus.

Ces bouillons finis, on leur substituera à la même heure, une bonne écuellée de petit-lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura fait infuser à chaud pendant un demi-quart d'heure environ un gros de racine de veronique, & autant de celle de pivoine, y éteignant ensuite un fer rougi au feu, & ajoutant à la colature autant de sucre qu'il en faudra pour rendre la boisson agréable au goût. On continuera pendant quinze jours, au bout desquels on se repurgera, pour passer ensuite à l'usage de cette opiate.

OPIATE.

℞ Croc. mart. aperientis rore maial. præparat. & in alkool redact. ℥ſ. *viſci quercin. pulverat. & pulveris de gutteta aa* ℥iij. *æthiop. mineral. & pulver. milleped. aa* ℥ij *jalap. pulverat.* ℥j. *ſcamon. ſine ſulphur. parat.* ℥ſ. *f. ex iſtis pulvis tenuiſſimus qui cum ſ. q. ſyrupi de quinque radicib. redigatur in conſiſtentiam opiatæ, de qua capiat a* ℥j. *ad* ℥ij, *ut videbitur medico ordinario, continuando per* XV *dies.*

Après l'uſage de cette opiate on paſſera à celui du lait, commençant par le lait coupé à l'eau, ou par le ſimple petit-lait bien clarifié. Enſuite on viendra au lait entier d'âneſſe, dont on prendra une bonne écuellée le matin à jeun pendant un mois de ſuite.

On eſſayera enfin ſi l'eſtomac du malade peut s'accommoder du lait entier de vache, dont on lui fera prendre quatre petites ſoupes par jour, avec des tranches de pain, autant qu'il en faudra pour remplir l'appétit, y ajoutant une ſuffiſante quantité de ſucre ſuivant le goût du malade.

Pendant l'uſage de ces ſoupes, qu'on

continuera aussi long-tems qu'on pourra s'en accommoder, on peut prendre de fois à autre un ou deux œufs frais cuits à la coque avec des mouillettes de pain, sans qu'il soit permis de manger aucune viande, ni fruit crud ni cuit. Au printems prochain, & l'automne suivant, on réïtérera tous les remedes ci-dessus marqués, insistant sur ceux dont on se trouvera le mieux jusqu'à parfaite guérison.

Pendant le cours de ces remedes on tâchera de calmer, ou d'emporter, s'il est possible, la douleur du bras, en le tenant toujours bien chaud, & le frottant de fois à autre avec differens remedes, tels que sont l'huile de laurier avec parties égales d'esprit de vin; l'onguent d'althea; l'huile aromatique, & semblables. On pourroit même tenter de frotter la partie de fois à autre avec l'onguent Napolitain, ménagé avec prudence. Les douches des bains de Bourbon, ou semblables, peuvent être employées. On pourroit enfin tenter un emplâtre vésicatoire sur l'endroit du bras le plus douloureux, ou bien y ouvrir un cautere pour le laisser couler autant qu'on s'en sentiroit soulagé.

Déliberé à Montpellier ce 7 novembre 1726.

CONSULTATION XXIX.

Sur une Vérole.

TOUTES ces incommodités dont Madame la Comtesse a été travaillée depuis environ huit ans doivent originairement être rapportées au vénin vérolique qu'elle avoit reçu quelque tems auparavant de Mylord son mari, avec lequel elle habita pendant qu'on lui faisoit des remedes antivénériens, pour guérir des ulceres aux jambes, & ailleurs, qui ne purent s'emporter dans la suite que par les frictions mercurielles.

Cette Dame avoit joui jusqu'alors d'une parfaite santé. Elle commença six mois après cette habitation avec Mylord à être travaillée d'une perte blanche entremêlée de vert, accompagnée d'ardeur d'urine, & de ces vives demangeaisons dans certaines parties qui portent le vrai caractere d'une gonorrhée virulente. A cela survinrent de cruels maux de reins, des dérangemens de regles, des insomnies continuelles, des dégouts affreux, & des douleurs vagues nocturnes en differentes parties du corps.

Ces premiers accidens n'eurent aucune ſuite fâcheuſe. Ils diſparurent pour un tems d'eux-mêmes, tant à raiſon de la bonté du tempéramment de Madame, qu'à raiſon de l'écoulement continuel du venin vérolique, lequel, ayant pris ſon effort du côté du vagin, laiſſa tout le reſte du corps libre.

Les gonorrhées virulentes donnent rarement la vérole lorſqu'on les laiſſe couler, & qu'on ne fait aucun remede pour les arrêter, principalement chez les femmes, où le venin s'écoule plus librement que chez les hommes par les égouts du vagin. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'avec un pareil mal, Madame la Comteſſe ait été pendant ſix à ſept ans ſans que ſon ſang parut infecté de ce venin. Mais, lorſqu'on voulut ſe ſervir de violens aſtringens, ſous prétexte de guérir la perte blanche, & d'une priſe d'hiera-piera, pour provoquer les mois ſupprimés, on força le venin de rentrer dans le ſang, & de l'infecter dans toute ſa maſſe; d'où il s'eſt enſuite manifeſté par quantité de petits ulceres en forme de veſſies ſur toute la langue, au palais, & au fond du gozier, & par de véritables puſtules véroliques ſur toute la partie chevelue de la

tête, qui commencerent à paroître au mois d'avril de l'année 1719.

C'eſt ſans doute en conſéquence de ces ſignes évidens de vérole que Mylord voulant ménager l'eſprit, & le cœur, de Mylady ſa femme, prit le parti de la mettre entre les mains d'un Chirurgien dans une de ſes campagnes, avec ordre de faire tous les remedes néceſſaires en pareil cas. Madame avoit déja commencé de prendre pendant ſix mois la décoction de gaiac dans de l'eau de chaux; ce qui l'avoit fort échauffée. Dans cette diſpoſition le Chirurgien employa pendant ſix ſemaines l'éthiops mineral entremêlé de bolus purgatifs avec le mercure doux; ce qui procura un leger crachement avec un flux abondant d'urine, ſans détruire le venin vérolique, qui s'effaroucha au point de produire de nouvelles veſſies. Celles-ci gagnerent le bras, & l'habitude du corps, ſous la forme d'une dartre éryſipelateuſe accompagnée de violentes demangeaiſons, & de vives chaleurs.

Le Chirurgien de campagne entêté de procurer un flux de bouche, eut beau recourir à l'onguent mercuriel qu'il appliquoit ſur la dartre, le ſang, déja trop agité par les autres remedes, s'agita d'a-

vantage ; tous les accidens ci-dessus redoublerent, & l'on fut forcé de recourir au laudanum liquide en grande dose ; remede qui ne manque jamais de troubler, ou de suspendre, l'effet du mercure, auquel il est tout-à-fait contraire.

Dans cette triste situation Madame fut transportée à Londres, où elle consulta des Médecins très-éclairés, & d'un mérite supérieur généralement reconnu, qui convinrent que la premiere cause du mal subsistoit en entier, puisqu'ils conclurent de faire passer la malade par les frictions mercurielles, dès que ses forces le permettroient.

Cependant on se tourna de tout côtés pour soulager les accidens. On usa d'abord d'un régime échauffant. On passa ensuite au régime rafraichissant du Docteur Radclif, & aux eaux de Bristol, qu'on but constamment pendant quatorze mois. Malgré tous ces bons secours, le venin vérolique se multiplia, & les petits ulceres du dedans de la bouche ayant déchiré quantité de conduits salivaires, il survint une abondante salivation de six livres par jour, qui continua pendant six semaines, & qui revint ensuite sept à huit fois dans l'espace de quatorze mois, sans

qu'on eut employé pour lors aucune préparation de mercure.

Lorſque dans la vûe d'évacuer le venin vérolique on eut recours aux frictions mercurielles, conformément aux ſages conſeils des Médecins de Londres, le nouveau Chirurgien qui en fut chargé eut beau pouſſer ce remede ſuivant ſa méthode juſqu'à deux fois, il ne put jamais procurer le flux de bouche qu'il cherchoit, parce que le mercure trop pouſſé ſortoit avec précipitation par les voyes des ſueurs; & celles-ci furent occaſionnées par la flanelle couſue dont tout le corps étoit couvert, par l'uſage d'une ptiſanne deſſicative, & ſur tout par l'air extrêmement échauffé d'une chambre exactement fermée où l'on faiſoit ſans ceſſe un très-grand feu.

Des frictions ainſi pratiquées, bien loin de ſoulager le mal, le répandirent avec plus de violence ſur toute l'habitude du corps; ce qui obligea Madame la Comteſſe de ſe livrer à un Charlatan, qui la traita avec la derniere ſévérité pendant treize ſemaines par de forts émétiques mercuriels, des panacées mercurielles, des ptiſanes ſudorifiques, par du ſouffre en ptiſanne pour boiſſon ordinaire. Ce

Charlatan fit ensuite suer Madame à dix-sept reprises par le secours de l'esprit de vin. Ces violens remedes secouerent si fort le corps qu'ils en dérangerent l'œconomie, de maniere que Madame, se trouvant réduite à la derniere extrémité, abandonna le Charlatan pour reprendre de nouveau conseil des Médecins les plus expérimentés.

Ces Messieurs ne crurent pas pouvoir mieux réussir à calmer ce dérangement qu'en ordonnant un long usage des eaux minérales, & un changement d'air. Pour cet effet on eut recours à l'alternative des eaux de Spa, qui firent reparoître les regles supprimées, & des eaux d'Aix-la-Chapelle, qui tinrent le ventre un peu libre, de fort constipé qu'il étoit auparavant depuis long-tems.

Pendant la boisson de ces eaux, le venin vérolique ne cessa pas de se multiplier. Il se répandit jusques au bout des ongles qui se ramollirent presque toutes, & tomberent en pourriture. Une partie de ce venin commença dès-lors à saisir le genre nerveux, & en conséquence il produisit des attaques de passion hystérique très-violentes, dont les simples vapeurs étoient des plus longues, & des plus allarmantes.

Les vapeurs, & la dartre érysipélateuse, étoient parvenues jusqu'à ce dernier point de violence lorsque Madame la Comtesse, arrivant en cette ville au commencement de l'été dernier, me fit l'honneur de me consulter, & de me remettre deux consultations sur son mal, l'une de M. Boerhaave à Leyde, en datte du cinquieme décembre 1725, & l'autre de M. Chirac à Paris en datte du cinquiéme avril 1726. La vénération singuliere que j'ai pour ces deux grands hommes m'obligea de consentir avec eux que Madame la Comtesse allât passer les chaleurs de l'été à respirer l'air frais de nos montagnes des Cevennes. Je me contentai de prescrire une diette douce, & humectante, après avoir fait appliquer sur la dartre une pommade avec le benjoin, qui m'avoit souvent réussi en pareille occasion, & qui ne produisit ici aucun bon effet.

Au retour de nos montagnes des Cevennes Madame la Comtesse se trouva beaucoup plus mal, tant du côté de sa dartre que de ses vapeurs, qui avoient considérablement augmenté; ce qui m'obligea d'examiner de nouveau avec toute l'attention dont je suis capable la premiere origine d'un si grand mal; &, après avoir

fait toutes les réflexions ci-dessus marquées, & voyant que l'illustre M. Boerhaave soupçonnoit dans sa consultation un reste de l'ancien virus vérolique, je me déterminai pour les frictions mercurielles ménagées de loin en loin, & accompagnées de la diette blanche, comme j'ai coutume de le pratiquer depuis longtems, dans la vûe d'attaquer le venin vérolique jusques dans ses plus petits retranchemens, de maniere qu'il puisse être détruit peu-à-peu, sans me mettre en peine de le faire sortir par aucune évacuation sensible.

Dès le commencement de cette méthode j'eus la satisfaction de voir que Madame la Comtesse reprenoit son embonpoint; que ses pieds & ses mains guérissoient à fond; que les ongles, dont il restoit quelques racines, poussoient peu-à-peu d'un bon fond, comme dans leur état naturel; que toutes les pustules de la tête se dissipoient sans avoir rien appliqué dessus; que le ventre, ci-devant fort constipé, se régloit à une bonne selle par jour; que les urines devenoient claires, & louables, de très-puantes, & troubles, qu'elles étoient ci-devant. Je m'apperçus enfin que le sommeil devenoit naturel,

Tous ces bons effets du mercure, appliqué même dans les plus vives attaques des vapeurs, me déterminerent à continuer la même méthode pendant cinq mois de suite, au bout desquels les regles ci-devant supprimées ayant commencé à reparoître, & les pores de la peau se trouvant un peu constipés à raison de l'irrégularité de la saison, je jugeai à propos de cesser les frictions mercurielles, de m'attacher aux vapeurs, & à rétablir le tissu de la peau des jambes & des cuisses, sujettes à différentes fluxions, & sur lesquelles seules la dartre subsistoit.

Pour remplir ces deux intentions, après avoir fait décrasser tout le corps du mercure, prescrit une simple purgation, & fait discontinuer la diette blanche, j'ordonnai que Madame prît le matin à jeun douze à quinze grains d'un mélange d'acier & de quina réduit en poudre très-fine, avalant par-dessus un bouillon fait avec un poulet, & deux bonnes poignées de feuilles de bourrache. Je fis appliquer une fois par jour sur les jambes & les cuisses la même pomade de benjoin que j'avois essayée ci-devant inutilement. Ce remede a fait un bien si sensible dans l'espace d'un mois qu'il ne paroît presque plus

rien sur toute la peau, dont le tissu se rétablit de jour à autre au point de me faire croire que le venin vérolique a dû être entierement détruit par les frictions mercurielles; sur-tout puisque Madame conserve toujours cette graisse ferme, & cet embonpoint, qu'elles lui ont procuré d'abord; que son sommeil est redevenu profond, long, & tranquille, comme avant sa maladie, & que les vapeurs ne se font presque plus sentir.

Je suis donc d'avis que Madame continue l'usage de cette poudre, & de cette pommade, aussi long-tems qu'elle pourra, sans qu'il soit nécessaire d'y entremêler aucune sorte d'autres remedes, sur-tout des purgatifs, qu'une longue expérience m'a fait connoître être fort nuisibles aux vapeurs. Cependant, puisque Madame s'est déja bien trouvée des eaux de Spa, & qu'elle a envie d'y passer avant de se retirer en Angleterre, elle pourra y reboire les eaux, supposé qu'il y eût pour lors quelque dérangement dans ses regles qui put fomenter les vapeurs. Si l'ancien virus vérolique, à raison des mauvais traitemens qu'il a si souvent soufferts, n'étoit pas encore entierement détruit, & qu'il vint à se manifester par quelque ac-

cident imprévû, ou par le retour de la dartre érysipelateuse, dans ce cas, & non autrement, je crois qu'il faudroit réitérer les mêmes frictions.

Délibéré à Montpellier ce 8 avril 1727.

CONSILIUM XXX.

Ad morbum eumdem illustrissimæ Dominæ Comitissæ de F ***.

POSTQUAM accerrima cum cura expendi mirabilem Historiam morbi miserrimi cum quo conflictata fuit sex annorum decursu illustrissima Domina, simulque consideravi acta, successus, & cætera quæ eo faciunt omnia, tandem ita censeo.

I. Malum præsens diversum a primo, tamen malignæ ejus indolis quodammodo particeps, sed a violenta remediorum actione multum trahit. In humoribus quidem lymphaticis arteriosis acrefalsum, vitrioli ingenium affectans; peccat in fibris conditio strictior, cum facili nimis irritabilitate; inde in his facilis in dolores, & spasmos, proclivitas, in illis relicta corrosivitas.

Inprimis affecta videtur esse tota syn-

taxis arteriarum exhalantium ſub epidermide. Materies quippe perſpirare ſueta, jam ſpiſſior, in extremis ſiſtitur vaſculorum horum oſculis, & acrimonia ſua id facit quod veſicantia & urentia efficere ſolent; ſilicet, exeſis extremis, effuſus liquor cuticulam ſeparat, diſtendit, in bullas elevat, ſuppoſita ubicumque corrumpit, tandem ulceroſa eroſine deturpat. Quoties vero quacumque demum de cauſa adſtricta entis repercutit humorem, dolores, convulſiones, & anxietates, enormes animi, & corporis, motus, ſequantur neceſſe erit. Frigus, aut magna animi perturbatio, præcipue hanc repulſionem efficere creduntur.

II. Metuendum eſt inprimis ne præceps materiæ recurſus retintæ, cerebrum, vel pulmones, petens, lethalia trahat, immedicabilia ſymptomata.

III. Ad curationem exigitur 1°. Materiæ attenuatio. 2°. Ejuſdem demulſio. 3°. Aſſidua illius per cutis ſpiramenta expulſio. 4°. Cutis ipſius deinde corroboratio prudenter procuranda.

IV. Hinc crediderim ad extirpationem alte radicati mali præ omnibus maxime neceſſarium eſſe acrem montanum ſiccum, tepentem. Ille enim ſemper autem, & pulmonem fovet; & expedit per ſpirationem

priusquam omnia alia bona prestet. Quum vero in Campania Neapolitana dicta reperiantur, serio inprimis suadeo ut ocyus loca illa petat; & ibidem biennii moræ conetur experiri an sanitatem instaurare queat.

Sed & sunt ibi tepentes sulphuratæ aquæ, quæ remedium dant ad percuranda vitia cutis saluberrimum: quare vel rursum hoc suadeo ut ibidem uti queat balveorum sulphureorum salubri tempore, atque tum modederatissimis frictionibus cutis; horumque usum commendo adeo crebrum quantum corpus ferre poterit.

Quin & usus optimi erit si indusia, femoralia, caligæ, atque lintea, quæ corpus tangunt ad ignem arescant, sulphuris accensi fumo penitus penetrata sint. Neque enim aliud scio magis quod valeat expugnare hanc labem, & tutius: singula quoque, antequam cubitum eat, bene prius exsicata semper sunto.

Pro potu quotidiano flagrantissime suadeo hydrogalæ ex binis aquæ purissimæ partibus cum una lactis recentis bubule parte; inde bibatur paulo longius quam sitis exigit, & quidem frigide.

Cibus esto ex cerealibus omni modo paratis, modo pinguia nimis caveantur;

avena. Hordeum, milium, oryza; cum uvis corinthiacis, uvis passis, vel prunis damascenis, parata; aqua, carnium jura, lacte, præ cæteris laudanda.

Acetosa, celeri, endiviæ, chicoreum; beta, spinachia, portulaca, chærophyllum, valdè prosunt.

Quin & aves, carnesque recentes, coctæ vel assæ, prosunt; tum & cancri fluviatiles; modo nimia salsedo vitetur.

Vesperi autem lac cæteris pro cœna præferendum.

A prandio & cœna parvus haustulus vini generosissimi, Candiensis, Hispanici, aut similis, salutaris erit.

Maturè petendus lectus semper; somno assuescendum largiori; corpus exercitandum motu, vel vectione, quam maxime.

V. Omni autem bihorio dici deglutiat tria ex catapotiis A: semper superbibendo unciam unam de potu medicato B. Instar potus the; hæcque continuato agantur usu per anni spatium; quibus ita actis, plurimum boni, imo curationum mali, prædicere ausim, ut opto, precorque, maxime si & viperina simul Neapoli exhibentur exactè.

Datum Leydæ 5 decembris 1725.
BOERHAAVE.

A.

♃ *Opoponac,*	. .	*drag.*	j.
Sapon. Venet,	. . .	*drag.*	v.
Sulphur. puriss.	. .	*drag.*	j.
Therebent,	. . . .	*gr.*	xvj.

M. f. pil. gr. iv.

B

♃ *Summitatum agrimoniæ,*
Betonicæ, melissæ, succisæ,
a *m* $\frac{1}{4}$
Veronicæ, ... *m* ℥j.
Rad. lapat. acut. . . . ℥j.
Flor. sambuci optimæ, *drag.* ʒj.

Minutissime scissa macerentur cum aquæ puræ unciis x tota nocte, vase accurate clauso, calore fere fervido, absque ebullitione tamen; mane bulliant uno momento temporis: tum sit pro uno die ad usum præscriptum.

Traduction de la Consultation précédente.

APRÈ'S avoir réfléchi avec toute l'attention possible sur l'histoire singuliere de la fâcheuse maladie dont Madame la Comtesse de F. . . . . est attaquée

depuis ſix ans ; ſur ce qui lui a été fait ; ſur le ſuccès des remèdes, & tout ce qui a rapport à la maladie, & au traitement, voici ce que je penſe.

I. La maladie actuelle me paroît différente de la premiere, & cependant participer en quelque maniere à ſa malignité ; mais elle tire beaucoup de force de l'effet violent des remedes qui ont été employés. Les humeurs lymphatiques actuelles pêchent par un ſalé âcre, qui tire ſur le caractere du vitriol ; les fibres par un trop grand reſſerrement, & une trop grande facilité à entrer en irritation ; les unes en conſéquence par trop de diſpoſition aux ſpaſmes & aux douleurs, & les autres par un caractere trop corroſif.

Il me paroît que tout le ſyſtême des arteres exhalantes que recouvre l'épidonne eſt principalement attaqué. La matiere qui avoit coutume de tranſpirer par leur moyen, étant devenue trop épaiſſe, eſt arrêtée à l'extrêmité de l'orifice de ces vaiſſeaux, & fait par ſon acrimonie, ce que feroient les cauſtiques, & les véſicatoires ; c'eſt-à-dire, qu'ayant rongé les extrémités, la liqueur qui ſe répand ſépare la cuticule, l'étend, l'éleve en bulles, corrompt tous les endroits où elle ſéjourne,

&

& enfin les deshonore par des ulceres ; & toutes les fois que par quelque cause que ce soit la peau, venant à se resserrer, fait rentrer l'humeur, il est nécessaire qu'il s'ensuive des douleurs, des convulsions, des inquiétudes énormes, & des mouvemens de l'ame & du corps. On regarde le froid, & les grandes passions de l'ame, comme les causes les plus efficaces pour produire ce reflux.

II. Il est sur-tout à craindre qu'un reflux trop prompt de la matiere retenue, la portant vers le cerveau, ou les poumons, ne produise des accidens mortels, & irremédiables.

III. La cure de cette maladie demande 1°. qu'on atténue la matiere ; 2°. qu'on l'adoucisse ; 3°. qu'on en procure une sortie libre par les pores de la peau ; & 4°. que l'on fortifie la peau avec prudence.

IV. Je crois en conséquence que, pour détruire ce mal, dont les racines sont très-profondes, ce qu'il y a de plus nécessaire est de faire respirer à la malade un air vif, tel que celui des montagnes, sec, & temperé ; car un air de cette qualité est ami de la peau, & du poumon, & commence par rendre à la transpiration sa liberté, avant de procurer les autres

avantages qu'on en doit attendre ; & ; comme un air ainsi disposé se trouve dans la Campanie qu'on nomme Napolitaine, je suis extrêmement d'avis que Madame s'y transporte au plutôt, & qu'elle essaye si un séjour d'une couple d'années ne pourra pas rétablir sa santé.

Un autre avantage qu'elle tirera de ce voyage, c'est qu'il y a dans le même pays des eaux sulphureuses tiedes, qui contiennent un remede très-salutaire contre les vices de la peau. C'est pourquoi je lui conseille encore d'employer le secours efficace des bains sulphureux, & en même-tems l'usage de frictions très-modérées sur la peau, & je recommande l'usage de ces remedes aussi fréquens que le corps pourra le souffrir.

Ce sera encore une pratique très-salutaire que de faire secher au feu, & bien parfumer de souffre, les chemises, caleçons, bas, en un mot tous les linges qui toucheront son corps. Je ne connois en effet aucun secours plus efficace & plus sûr, pour corriger le vice de sa peau. Il faut aussi bien secher ses draps avant qu'elle se couche.

Je conseille très-expressément pour boisson ordinaire le lait coupé fait de

deux parties de l'eau la plus pure, & d'une de lait de vache fraîchement tiré, & d'employer cette boisson froide, & le plus souvent que la soif ne le demandera.

Pour alimens solides je suis d'avis que l'on use des farineux préparés de toutes manieres, pourvû qu'on évite ce qui seroit trop gras. L'avoine, l'orge, le millet, le ris, apprêtés avec des raisins de Corinthe, ou des raisins secs, ou des pruneaux de damas; l'eau, le bouillon à la viande, le lait, me paroissent la nourriture la plus propre.

L'oseille, le celeri, l'endive, la chicorée sauvage, la bete, l'épinard, le pourpier, le cerfeuil, feront aussi beaucoup de bien.

On se trouvera aussi fort bien de l'usage des oiseaux, & autres viandes fraîches, bouillies ou rôties; & de l'usage des écrevisses de riviere, pourvû qu'on évite le haut goût.

Je suis d'avis qu'on préfere le lait pour le souper à tout autre aliment.

Je regarde comme salutaire après le dîner & le souper un petit coup de bon vin de Candie, d'Espagne, ou de quelque autre de même qualité.

Il faut que Madame se couche de bonne

heure, & dorme le plus long-tems qu'elle pourra, & qu'elle fasse beaucoup d'exercice soit par elle-même, soit par l'usage des voitures.

Il faut que toutes les deux heures elle prenne pendant le jour une des pilules A, & qu'immédiatement après elle avale une once de la boisson ordinaire B, chaude comme du thé, & qu'elle continue pendant un an entier. En suivant exactement ces avis j'en espere beaucoup de bien; & même je puis promettre la guérison, comme je le souhaite ardemment; sur-tout si l'on fait en même tems usage pendant qu'on sera à Naples de remedes où entre la vipere.

Délibéré à Leyde le 5 décembre 1725.
Signé, BOERHAAVE.

A.

Prenez opoponaz,	une dragme.
Savon de Venise,	cinq dragmes,
Souffre très-pur,	une dragme.
Terebenthine,	seize grains.

Mêlez, & faites des pilules de quatre grains.

B

Prenez sommités d'aigremoine;

De betoine, de mélisse, de mors du diable,

De chacune le quart d'une poignée ;

Veronique une poignée & demie ;

Racines fraîches de patience sauvage, une once ;

Fleurs de sureau, une dragme & demie.

Coupez le tout très-menu, & le laissez en macération dans dix onces d'eau de fontaine pendant toute la nuit dans un vaisseau exactement fermé à une chaleur très-voisine de l'ébullition. Faites bouillir un moment le matin, & gardez cette boisson pour l'usage du jour.

CONSULTATION XXXI.

Sur la même maladie.

LA maladie de Madame, n'ayant été originairement qu'une affection scorbutique, il n'est pas étonnant qu'elle ait augmenté par l'usage outré des remedes mercuriels & sudorifiques, & qu'elle ait produit des éréſipeles, des demangeaisons, & des dartres, dans toute l'habitude du corps.

C'est toujours par l'obstruction des vis-

ceres que le ſcorbut arrive. C'eſt principalement par l'épaiſſiſſement de la bile, & la difficulté qu'elle a de couler dans l'inteſtin, que cette humeur ardente, & cauſtique, eſt retenue dans les vaiſſeaux du ſang; & ce malheur n'arrive jamais ſans accident. Il y a toujours quelque organe qui en ſouffre. La bile retenue dans les vaiſſeaux à force d'y rouler, s'allie avec les différentes liqueurs qui s'y trouvent, & c'eſt de cet alliage que viennent les différens accidens qui accompagnent les obſtructions du foye. C'eſt par le défaut de ſéparation de la bile avec la ſalive qui coule des glandes ſalivaires qu'elles ſe gonflent, & qu'elles excitent des éréſipeles, & des phlyctenes dans le palais, & aux gencives. C'eſt par l'union des parties de la bile avec la matiere de la tranſpiration que ces couloirs s'embarraſſent, & qu'ils produiſent les éréſipeles, les demangeaiſons, & les dartres de la peau. C'eſt enfin par le deffaut d'écoulement de la bile dans l'inteſtin que le ventre de Madame eſt opiniâtrement pareſſeux.

De ſorte que, pour guérir Madame, on ne doit avoir d'autre vue que celle de déboucher les viſceres, & ſpécialement le foye, pour donner un cours libre à la bile

dans les boyaux ; & on ne doit espérer ce bon effet que des martiaux, humectans, & dilayans.

Pour cet effet Madame continuera jusqu'à la fin de juin l'usage de la limaille d'acier, en se mettant à table pour dîner; elle continuera aussi l'usage d'une demi-once de casse délayée dans un verre d'eau, de trois en trois jours, pendant le pareil tems, & plus avant dans l'été, si son ventre est encore paresseux.

Elle ira à Sainte Reine au sortir de Paris pour y boire les eaux dégourdies, deux pintes chaque matin, pendant un mois, & prendra un simple bouillon de veau une heure après avoir achevé de les boire, observant de se purger de huit en huit jours avec la dissolution d'une once de casse dans un verre d'eau, auquel on ajoutera deux gros de sel végétal.

Elle prendra en même-tems qu'elle boira les eaux de Sainte Reine les bains tiédes de la même eau quatre jours de la semaine le matin après avoir bu les eaux.

Cela fait, elle partira pour le Languedoc, &, pour éviter les grandes chaleurs de l'été, elle ira passer trois mois au Vigan dans les Cevenes, & donnera de ses nouvelles lorsqu'elle y sera arrivée.

A l'égard des parties dartreuſes elle les lavera pendant ſon ſéjour à Sainte Reine avec des eaux de la ſource, qu'elle boira auſſi à ſes repas; & lorſqu'elle partira de Sainte Reine, elle les lavera avec la décoction ſimple de mauve & de pariétaire, continuant l'uſage de l'emplâtre ordonné, dont elle portera une bonne quantité avec elle.

Pour ſon régime il doit être un des plus exacts; ſans cela l'uſage des remedes lui ſera tout-à-fait inutile. Elle évitera donc le ſalé & l'épice, les ragouts, la friture, la patiſſerie, la viande noire, s'en tenant uniquement au bouilli & au roti; &, préférablement à toute autre viande, elle mangera du veau, des poulets, ou chapons, des perdrix, & point de lievre, ni bœuf, ni canards, ni becaſſes. Elle dînera bien, & ſe contentera d'un bon potage le ſoir, & pour toutes herbes potageres on n'employera pour elle que la chicorée, la laitue, la poirée blanche, & l'endive.

Elle ne boira à ſon ordinaire que la ſimple décoction de la racine de chiendent.

Sur le tout elle cherchera à s'égayer, & à ſe diſtraire, le plus qu'elle pourra, n'y ayant rien de plus contraire à ſon état que la mélancolie, & la triſteſſe.

Lorsque la saison des fraises sera arrivée, elle pourra en manger à dîner, ainsi que des cerises bien meures, & des raisins communs noirs, & point de muscat, ni de raisin blanc.

Signé, CHIRAC.

Lorsque Madame aura des attaques de vapeurs, palpitations de cœur, étouffement, & gonflement du ventre, elle prendra dans une cuillerée de thé trente gouttes de la liqueur suivante.

℞ *Elixir. propriet. Paracel. tinct. castor. croci*, *aa* ℥ß. *laudan. liquid.* ℈iiij. *m.*

CONSULTATION XXXII.

Sur le retour d'un rhumatisme.

MÉMOIRE.

MADAME de *** d'un tempérament sanguin, & d'un grand embonpoint, se plaint depuis quinze mois d'une douleur avec battement dans les arteres qui occupent la partie supérieure de la tempe droite, & qui s'étend jusqu'au haut de la tête. L'œil du même côté se

trouve aſſez ſouvent intéreſſé, auſſi-bien que le col, & le bras. La partie eſt quelquefois un peu tuméfiée, & toujours fort ſenſible quand on la preſſe. Madame avoit été fatiguée quelques années auparavant d'un rhumatiſme aſſez conſidérable, & étoit ſujette à une migraine aſſez vive, qui occupoit le même côté, dont elle ne ſe reſſent aujourd'hui que fort rarement. Le ſommeil eſt un peu interrompu, mais l'appétit, & les autres fonctions ne ſouffrent point de dérangement qui mérite qu'on y faſſe attention. Les remedes généraux pluſieurs fois réitérés, les véſicatoires, les emplâtres narcotiques, la fumée du tabac, dont elle uſe régulierement, ne l'ont point ſoulagée. On lui propoſe les eaux de Bagneres, & ſur-tout la douche de Barreges, comme un remede dont elle peut eſpérer du ſoulagement. Madame eſt âgée d'environ cinquante-deux ans.

RÉPONSE.

La douleur avec battement de l'artere temporale droite, dont la malade ſe plaint depuis quinze mois, qui ſe répand juſqu'au haut de la tête, à l'œil du même côté, au col, & au bras; la tuméfaction de ces

parties, qui paroît par intervalles, & la ſenſibilité qui y reſte toujours, nous paroiſſent être des marques certaines du retour du même rhumatiſme dont la malade avoit été fatiguée quelques années auparavant. Il y a lieu de ſoupçonner que cette douleur rhumatique ne dépend que d'un vice local, c'eſt-à-dire de la conſtipation des pores de la peau, qui, ne permettant pas aux liqueurs de rouler librement dans le tiſſu des parties conſtipées, y produit les battemens d'artere; & ceux-ci produiſent à leur tour les douleurs, en ſecouant rudement, & en divers ſens, les filets nerveux. Les tuméfactions paſſageres ſont des ſuites néceſſaires de l'engorgement des vaiſſeaux capillaires de la peau. Ces mêmes engorgemens produiſent des retours de migraine, lorſqu'ils s'étendent ſur le périoſte, & juſqu'au de-là des tégumens; mais tout le mal ſe paſſe au-deſſus de la tête, ſans que le cerveau ni le ſang y paroiſſent avoir aucune part, puiſqu'aux inſomnies près, qui ſont des ſuites de la douleur, la malade jouit d'une fort bonne ſanté. Il y a donc lieu d'eſpérer qu'on la délivrera de ſon rhumatiſme en ouvrant les pores de la peau, en rétabliſſant le cours libre des humeurs

dans les parties embourbées, & en détournant par un nouvel égoût les dépôts qui forment les engorgemens. On tâchera de remplir ces indications par le long usage des remedes suivans.

Les douches des eaux de Barreges qu'on propose dans le Mémoire nous paroissent très-propres pour dissiper ces douleurs de rhumatisme. Ainsi nous sommes d'avis que la malade se transporte incessamment audit lieu pour s'y faire doucher toute la tête, la nuque du col, & le bras droit; & cela matin & soir pendant quelques jours de suite. Elle pourra même y prendre les étuves, suivant la coutume du lieu, avant ou après lesdites douches, ayant soin de se faire ressuyer à propos au sortir de l'étuve, & prenant garde de ne pas s'exposer au grand air, & au vent, tandis que sa peau continuera de transpirer à l'occasion de ce remede.

Puisque la malade se trouve à portée de Barreges, & que nous sommes actuellement dans la saison de ces eaux, on doit non-seulement en prendre les douches proposées dans le Mémoire, mais encore les étuves; de maniere qu'après s'être procurée une douce sueur de tout le corps on fasse couler ladite eau sur la tête, le col,

& le bras malade, en frottant doucement ces parties suivant la coutume du lieu avec les précautions ordinaires; insistant sur ces étuves, & sur ces douches, autant de tems qu'on s'en trouvera soulagé. On pourra même y retourner la saison suivante.

On fera couper incessamment avec la pointe des ciseaux, aussi bas qu'il se pourra, les cheveux qui couvrent tout le dessus de la tête, ne réservant que ce qui paroît pour se coëffer. Deux jours après on y fera passer le rasoir, & on tiendra cette partie rasée de près aussi souvent qu'on pourra; tout au moins une fois la semaine, ayant soin de bien brosser la partie rasée avec une petite brosse, & de la tenir un peu plus couverte que de coutume.

Au retour de Barreges, si, contre notre attente, la douleur persiste en entier, ou qu'elle ne soit que simplement diminuée, on frottera la tête sur la partie rasée, frottée & chauffée, avec des linges, & quelque bonne huile.

On frottera le dessus de la tête de fois à autre avec quelque huile résolutive, & anodyne, telles que sont celles de laurier, de camomille, de mélilot; si mieux

on n'aime faire rissoler les plantes céphaliques, & aromatiques, dans une suffisante quantité d'huile d'olives ordinaire, qu'on passera ensuite à travers un linge. Ces huiles doivent s'appliquer aussi chaudes qu'on pourra les supporter. Avant de s'en servir, on aura bien frotté, & chauffé, la partie rasée. Immédiatement après ces onctions, & légeres frictions, on appliquera sur ladite partie un emplâtre *de betonica*, qu'on aura soin de changer de fois à autre.

On insistera sur celle de ces huiles dont on se trouvera le mieux; &, si l'emplâtre *de betonica* ne faisoit plus d'effet après s'y être accoutumé, on y substitueroit tantôt celui *pro fracturis* frais fait, tantôt celui *de sulphure*. On pourroit même employer le diabotanum, & le De Vigo *quadruplicato mercurio*, suivant l'état de la malade. Celui de savon où l'on fait entrer une petite quantité d'opium, convient encore pour calmer les vives douleurs, & procurer un doux sommeil.

Du reste nous croyons que, quoique les remedes généraux, & les vésicatoires, ayant été souvent employés sans succès dans le cas présent, on ne doit pas laisser de recourir de fois à autres à quelques

lavemens, lorſque le ventre ſera ſerré; à la ſaignée du pied lors du tems que les regles avoient accoutumé de couler; aux legers purgatifs réitérés; ſi mieux on n'aime ſe faire ouvrir un cautere à lunette vers la nuque du col, ou bien un ſimple cautere à l'un des bras, qu'on laiſſera couler auſſi long-tems qu'il ſe pourra.

Délibéré à Montpellier le 30 juin 1725.

CONSULTATION XXXIII.

Sur une ardeur d'urine.

POUR délivrer le malade des incommodités préſentes, & en éviter les ſuites, on fera les remedes ſuivans dès qu'on ſera arrivé chez ſoi.

LAVEMENT.

℞ Decoct. commun. clyſter. refrigerant. & laxant. ℔j. *catholic. pro ore* ℥ij. *diaphenic. mell. violac. an.* ℥j. *f. clyſter. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer

neuf à dix onces de ſang, & l'on ſe purgera le ſurlendemain en la forme qui ſuit.

PURGATION.

♃ Therebentin. venet. in aqu. bullient. ſufficienter cocta ad conſiſtentiam pilulæ ℥ij; *aquil. alb. ter ſublimat. gr.* xv. *miſce, f. pilul. mane vorand. jejun. ventricul. ſuperbibend. potionem ſequentem.*

POTION.

♃ Rhabar. elect. craſſiuſcul. trit. in nodul. ſuſpenſ. ℥j. *folior. oriental. mundator.* ℥ij. *leviter bulliant in ſ. q. decoct. folior. abſynthii minor. & per noctem infundantur in colatur.* ℥vj. *diſſolv. electuar. diacorthami* ʒij. *infuſien. flor. perſicor.* ℥ij. *f. pot. ſumend. ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait d'un quarteron de maigre de veau, ou de demi livre de chevreau, & environ une once de chacune des racines des herbes ſuivantes; ſçavoir, d'aſperge ſauvage, de caprier, & de chiendent. Demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir la troiſiéme partie d'une poignée de chacune des herbes ſuivantes; capillaire,

pimprenelle, & parietaire. L'on versera ledit bouillon tout chaud sur un linge où l'on aura mis la pâte d'une douzaine d'amendes, & d'une dragme de graine de lin concassée dans un mortier de marbre ; continuant pendant douze jours de suite, se purgeant à la fin comme au commencement ; &, tandis que l'ardeur d'urine durera, on boira pour boisson ordinaire non-seulement aux repas, mais pendant le reste du jour, suivant la soif, de la ptisanne qui suit.

PTISANNE.

♃ Radic. nymph. alth. & fragariæ an. ℥ij. bulliant. in s. q. aqu. fontan. ad tert. part. consumption. addend. sub finem coction. foliór. parietar. mundator. m. j. granor. lini contusor. in mortar. marmor. ℥ß. liquiritiæ contus. pauxillum ad gratam dulcedinem. f. ptisanna ad usum dictum.

L'ardeur d'urine étant un peu calmée par les remedes ci-dessus, & immédiatement après la seconde purgation, le malade prendra le matin à jeun deux heures avant de sortir du lit une bonne écuellée de lait de vache, ou de chevre, coupé avec une légere infusion des plantes vul-

néraires de Suisse préparée comme s'ensuit.

Prenez une pincée d'infusion desdites herbes vulnéraires sechées ; jettez-les le soir dans deux écuellées de bonne eau de fontaine bouillante ; retirez le pot du feu, & laissez les herbes infuser à froid pendant toute la nuit ; le lendemain matin ayez une écuellée de lait de vache récemment tiré que vous mêlerez avec la susdite infusion tirée au clair, ou filtrée par un linge. Mettez le tout dans une casserole de terre qui résiste au feu sur un fourneau, pour faire évaporer la liqueur sans forte ébullition, ayant soin de rejetter les écumes blanches qui paroîtront par-dessus. Lorsque les deux tiers de la liqueur seront évaporés, & qu'il n'en restera qu'une écuellée, le lait coupé, auquel on ajoutera environ deux ou trois dragmes de bon sucre réduit en poudre, sera préparé, & l'on prendra ledit lait coupé de la chaleur d'un bouillon ordinaire, & cela pendant quinze à vingt jours.

Quand on aura pris six jours dudit lait coupé, s'il reste encore un peu d'ardeur d'urine, & que les urines soient chargées de glaires, on avalera le matin avant ledit lait coupé quinze à vingt gouttes du baume blanc de copahu dans une cuil-

ſerée de ſirop de capillaire, continuant juſques à la fin dudit lait coupé ; après lequel on ſe repurgera comme deſſus.

Après la troiſiéme purgation, ſi le battement de l'artere temporale ſubſiſte, on uſera pendant ſix jours de ſuite de l'opiate apéritive qui ſuit, ayant ſoin de ſe faire reſſaigner au pied, après en avoir pris quatre jours.

OPIATE.

℞ Croc. mart. aperient. maial. ror. præparat. & in alkool redact. ℥ß. *rhei elect. & ſenn. mundat. pulverator. an.* ℥ij. *jalap. pulverat.* ℥ß. *ſcamon. ſine ſulphur. parat.* ʒj. *flor. ſal. ammoniac. martial.* ℥iß. *borac. vulgar. gr.* x. *cum ſ. q. ſyrup. flor. perſicor. m. f. opiata, de qua capiat a* ʒj. *ad* ʒij, *mane jejun. ventricul. per x dies.*

L'uſage de cette opiate étant fini, on reprendra cinq à ſix jours le même lait coupé, après leſquels on ſe repurgera avec la pilule, & la potion purgative, qui ſont de l'autre part.

Au commencement du mois de juin prochain on boira pendant neuf jours de ſuite les eaux minérales de Vals à la fontaine de ſaint Jean, &, après s'être repoſé huit

à dix jours, on boira une autre neuvaine des eaux de la fontaine de la Marquise, & cela avec les précautions ordinaires; ayant soin de rendre les premiers & les derniers verres de cet eau purgatifs en y faisant fondre deux onces de manne le premier, & le dernier, jour de chaque neuvaine.

Pendant tous les jours des remedes ci-dessus marqués on n'observera aucun jour maigre, on ne fera aucun excès de chasse, de jeu de mail, & autre exercice violent, on se privera des alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

Délibéré à Montpellier ce 4 mars 1714.

CONSULTATION XXXIV.

Sur une épilepsie, avec colique nephretique.

MÉMOIRE.

IL y a environ deux années que Mademoiselle .... commença pour la premiere fois d'être attaquée d'assauts convulsifs qui portent principalement à la tête, & à la poitrine, mais tantôt plus sur l'une de ces parties que sur l'autre. Lors-

que la poitrine est prise l'accident a beaucoup de rapport à l'asthme convulsif ; quand au contraire c'est la tête qui souffre, la malade est dans un profond assoupissement, qui approche fort du coma. Elle est de plus attaquée d'une ardeur d'urine qui lui arrive presque tous les mois, & qui lui dure environ quatre ou cinq jours ; après quoi elle rend des urines fort rouges, & fort briquetées, chargées de tartre, & de glaires.

Ces deux maladies sont venues à la suite des longues veilles que cette jeune Demoiselle a faites pendant le cours d'une maladie chronique de Madame sa mere. L'ayant donc visitée plusieurs fois dans les accidens ci-dessus mentionnés, je ne me suis jamais proposé d'autre fin, tant pour écarter les accidens de convulsion que pour les détruire entierement, de même que l'ardeur d'urine, que d'adoucir les liqueurs, & de leur donner le baume naturel qu'elles ont perdu par l'action des veilles. Cette acrimonie des liqueurs, portant son impression sur le genre nerveux, le met en crispation, & donne lieu à l'étranglement de poitrine, & à l'assoupissement ; &, la même cause agissant sur l'intérieur de la vessie, & du canal des uri-

nes, y cause des irritations vives, & douloureuses. Ainsi, après les remedes généraux; tant dans les paroxysmes que lorsqu'ils étoient passés, j'ai mis en usage les adoucissans, les délayans, & les legers apéritifs. L'usage des narcotiques n'a pas été négligé, même au plus fort des accidens, & cela toujours avec succès. Cependant, comme les accidens persévèrent toujours, & que la Demoiselle est d'un âge à pouvoir très-bien guérir radicalement, je lui ai conseillé de consulter Messieurs les Médecins de Montpellier, & de prendre leur avis, pour éviter que la maladie ne devienne habituelle, & peut-être incurable. On prie les Médecins qui verront le présent Mémoire de nous donner leur consultation par écrit, à laquelle on se conformera exactement.

A Nismes le 21 mars 1729
Signé ASTRUC.

RÉPONSE.

Les assauts convulsifs qui portent principalement à la tête, & à la poitrine, avec perte totale de connoissance, dont la malade est très-souvent attaquée depuis environ deux ans, désignent une vé-

ritable épilepsie. Les attaques d'ardeur d'urine qui arrivent presque tous les mois avec de vives douleurs de reins, après lesquelles on rend des urines fort rouges, briquetées, & chargées de tartre ; ces attaques, dis-je, ont le caractere d'une colique nephretique ; pour laquelle on nous marque avoir été obligé d'employer souvent les narcotiques.

Sur ce que ces deux maladies sont survenues pour la premiere fois dans le tems de l'écoulement des mois à l'occasion de la triste nouvelle de la mort d'une mere qu'on aimoit tendrement, & qu'on avoit servie avec toute l'attention possible pendant le cours d'une longue maladie, il y a tout lieu de soupçonner que par la suppression des regles qui survint alors tout à coup, le sang se porta en trop grande quantité dans l'intérieur du cerveau, échauffé, & trop tendu, dont les vaisseaux sanguins les plus foibles devinrent variqueux, ou aneurismés, au point de produire les engorgemens épileptiques. Les reins, naturellement trop resserrés par une disposition héréditaire, souffrirent aussi par ce dérangement subit de circulation, & leurs conduits urineux s'engorgerent au point d'y laisser ramasser les petits gra-

viers qui ont produit, & qui entretiennent les attaques de colique nephretique.

Ces accidens de colique nephretique sont encore entretenus par les mêmes causes occasionnelles, sçavoir par le déreglement des mois, & par la maniere de vivre de la malade, qui s'occupe sans cesse avec trop de contention d'esprit de ses affaires domestiques, de la priere, & de la méditation. Ainsi on ne sçauroit espérer de guérir qu'en suivant un nouveau régime de vie, tandis qu'on travaillera à déboucher la matrice, à détendre le cerveau, & à rendre les conduits urineux plus libres; indications qu'on tâchera de remplir par le long usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ Decoct. commun. clyster. refrigerant. & laxant. ℔j. *cathol. pro ore* ℥ij. *mell. rosac.* ℥j. *m. f. clyster. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer huit à neuf onces de sang; &, si les forces de la malade le permettent, & que les accidens soient, ou violens, ou trop fréquens,

fréquens, on réitérera la même ſaignée du pied dans le cours des vingt-quatre heures, ſuivant l'avis du Médecin ordinaire.

Les vaiſſeaux ſanguins ayant été ſuffiſamment deſemplis par une ou deux de ces ſaignées, on ſe purgera le ſur-lendemain en deux verres avec cette potion.

PURGATION.

℞ Folior. oriental. mundator. ℥iij. *rh. elect. craſſiuſcul. trit. & in nodul. ſuſpenſ.* ʒj *ſal. vegetabil.* ʒjß. *infund. tepid. per noctem in ſ. q. decoct. tamarindor. pinguium colatur. & fortis expreſſion.* ℔j. *diſſolv. mann. elect.* ℥ij. *rurſus cola, & add. infuſion. flor. perſicor.* ℥ij. *tart. ſtibiat. ſolubil. gr.* vij. *f. pot. pro duabus doſibus ſumend. mane, interjecto juſcul. vulgari, & ſervatis ſervandis.*

Le lendemain de cette purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & demi-douzaine d'écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, puis concaſſées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir environ une once de racine de la grande pivoine, une poi-

gnée de feuilles de cresson d'eau, & trois ou quatre feuilles de mélisse. On ajoutera à la colature un gros de tartre chalybé soluble. On continuera pendant douze jours, au bout desquels on réitérera la potion ci-dessus, dont on retranchera le tartre stibié, après quoi on passera à l'usage de cette opiate.

OPIATE.

℞ Croc. mart. aperient. maial. ror. præparat. ℥ß. *visc. querrin & ungul. alcis. pulverator. aa* ℥iij. *flor. pæon. mar. exsiccator.* ʒij. *croc. oriental. exsiccat. & borac. vulgar. aa* ʒj. *f. ex istis pulvis tenuissim. qui cum s. q. conserv. radic. lap. acut. redigatur in consistentiam opiatæ, de qua capiat a* ʒj. *ad* ʒij. *mane jejun. ventriculo, superbibendo juscul. foliis cichor. alterat. continuand. per* XV *dies, quibus elapsis reiterabitur pot. purgans ultimo præscripta.*

L'usage de l'opiate fini, on prendra le matin à jeun une bonne écuellée de petit-lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, auquel on ajoutera environ deux onces de suc de fumeterre, & autant de sucre qu'il en faudra pour rendre la boisson agréable au goût de la malade;

continuant pendant douze jours, & dissolvant dans la derniere prise de ce petit-lait clarifié deux onces de manne en place du sucre.

Pendant les grosses chaleurs de l'été on usera pour boisson ordinaire des eaux de Maine, dont on fera aussi les bouillons; &, après s'y être ainsi accoutumé quelques jours, on en pourra boire le matin à jeun quelques verres, suivant la portée de l'estomac, sans le trop surcharger. L'on pourroit même se transporter pour lors sur les lieux, ou à Montfrin, pour être plus à portée d'user de ces eaux, qui ne contribueront pas peu à tempérer les ardeurs d'urine dont la malade est tourmentée. Lorsqu'on usera des eaux on prendra de fois à autre des demi-bains domestiques d'eau tiéde, dont on continuera l'usage aussi long-tems qu'on s'en trouvera bien.

Les chaleurs de l'été passées, & après l'usage des eaux de Maine, & des demi-bains, on réitérera les bouillons d'écrevisses ci-dessus marqués; après lesquels on prendra le lait entier d'ânesse le matin, suivant la coutume, continuant pendant un mois avec les précautions ordinaires. A ce lait succédera l'opiate ci-dessus mar-

quée, repétant ainsi les mêmes remedes jusqu'à parfaite guérison.

Quant au régime de vie la malade ne peut absolument observer aucun des jours maigres ordonnés par l'Eglise. Elle doit éviter avec soin toute sorte de vives contentions d'esprit; se regler pour les heures de ses repas, de son coucher, & de son lever; & se priver des alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion. Qu'elle cherche autant qu'elle pourra à respirer un air sain, & libre, à une campagne agréable.

Délibéré à Montpellier le 25 mars 1729.

CONSULTATION XXXV.

Sur des Vapeurs.

MÉMOIRE.

MONSIEUR M*** âgé d'environ quarante & un ans, est depuis environ neuf mois attaqué de tems en tems, mais sur-tout après le moindre excès, ou fatigue, d'un grand mal de tête, & de palpitation de cœur. Dans ces

attaques il a un pouls intermittent, des frissons suivis de chaleur, avec des mouvemens convulsifs dans tous les membres du corps, & plusieurs autres maux. Dans la derniere attaque il a eu la tête tellement prise, le visage & le col tellement engourdis, qu'il ne voyoit presque pas, & ne sentoit rien. Les premiers symptômes ne le fatiguent gueres depuis un mois, mais les nouveaux le menacent toujours, & commencent à le saisir toutes les fois qu'il s'occupe à lire, ou à écrire; de sorte qu'il se trouve obligé de laisser tomber deux ou trois fois une lettre, ou une gazette, tant soit peu longue, avant de les pouvoir achever.

Les Médecins qui n'ont pas moins de peine à trouver un nom pour cette maladie que des remédes propres à la combattre, lui ont déja ordonné le sel volatil d'ambre, l'esprit de corne de cerf, & le sel volatil huileux, & sont à présent d'accord qu'il faut lui faire quatre cautéres sur le dos, deux de chaque côté de l'épine, assez grands pour contenir cinq à six grain.

RÉPONSE.

Sur l'exposé ci-dessus il nous paroît très-

évident que le malade est attaqué de véritables vapeurs, toujours très-allarmantes, & jamais mortelles; qui dépendent, selon toute apparence, dans le cas présent, d'une tension contre nature, & irréguliere, de la plûpart des filets nerveux les plus petits dont toutes les parties du corps humain sont tissues.

Les mouvemens convulsifs, ou plutôt les trémoussemens, dont le malade se plaint par tout le corps en sont des preuves assez claires. Ces trémoussemens sont ordinairement précédés de grands maux de tête, de palpitations de cœur, & d'une inégalité dans le pouls, parce que les vapeurs sont ici occasionnées par quelque leger excès, ou par l'application de l'esprit. Par ces deux causes occasionnelles, les nerfs de la vûe, & de l'ouie, étant les premiers affectés, toute la tête doit souffrir par le sang qui s'arrête dans ses tégumens. Pour lors cette liqueur est obligée de séjourner dans le tissu musculeux du cœur, où elle produit la palpitation, & celle-ci est ordinairement accompagnée de l'intermittence du pouls. Les frissons irréguliers, suivis de chaleur, qui paroissent avant les mouvemens convulsifs, sont encore des marques certaines des va-

peurs, qui reconnoissent la même cause; puisque les filets nerveux des vaisseaux sanguins ne peuvent être irrégulierement secoués sans que le cours du sang ne soit changé de maniere à produire le froid, ou des frissons aux endroits où la circulation est retardée, & de la chaleur où les vaisseaux agités accélerent le cours du sang.

La tension des filets nerveux qui produit les vapeurs nous paroît encore désignée par l'inutilité des remedes chauds, & dessechants, qu'on a employés jusques ici, tels que sont le sel volatil d'ambre, l'esprit de corne de cerf, & le sel volatil huileux. Ces remedes ont dû augmenter la cause des vapeurs, qui ne doivent ordinairement être traitées que par des humectans, & des délayans, suivant les anciennes observations du premier Maître de la Médecine, qui se trouvent confirmées de nos jours par une infinité d'exemples. Les quatre cauteres proposés dans la relation ne nous paroissent pas convenir, parce que cette évacuation dessecheroit davantage les petits filets nerveux, & en augmenteroit la tension. L'on doit travailler au contraire à les humecter par le long usage d'une bonne diette, & par le secours des remedes suivans.

Si l'état présent, & les affaires du malade, lui permettent de passer en France, il y a tout lieu d'espérer que ce changement d'air contribuera beaucoup au rétablissement de sa santé, comme il arrive journellement à quantité d'Anglois qui viennent en ce pays-ci pour guérir de la consomption, des vapeurs, & d'autres maladies chroniques, qui se dissipent d'elles-mêmes sans remede par la seule bonté de l'air, & les alimens doux. S'il est obligé de rester dans son pays, nous lui conseillons de s'y nourrir principalement de bons poissons cuits à l'eau, au court bouillon, ou en soupe, ou bien mis sur le gril enveloppés d'un papier avec de bon beurre, évitant la friture, & la patisserie.

A cette diette de poisson on substituera de fois à autre la diette blanche, pendant laquelle on ne doit se nourrir que de bon lait de vache en soupe quatre fois par jour, sans l'écremer, ni le faire bouillir, se contentant de le faire bien chauffer sur un petit feu avant que de le verser sur des tranches de pain pour en former avec une suffisante quantité de sucre lesdites soupes, qui seront plus ou moins copieuses suivant l'appétit du malade. On pourra pour lors avaler de fois à autre quelques œufs

frais cuits à la coque, & manger quelques biscuits; mais il ne sera pas permis de prendre aucune autre espece d'aliment, sur-tout de la viande, encore moins de boire du vin, ou de la bierre, parce que ces deux liqueurs sont tout-à-fait opposées à l'usage du lait.

L'alternative de ces deux diettes de poisson & de lait durera, suivant qu'on s'en trouvera soulagé, pendant trois, ou quatre mois, ou jusques au printems prochain, sans qu'il soit nécessaire d'user d'aucune espece de purgatifs, qui sont tous très-contraires aux vapeurs.

A l'arrivée du printems on tentera des eaux minérales douces telles que sont celles de Spa, & l'on usera souvent des bains domestiques d'eau tiéde que l'on prendra avec cette précaution de ne pas y suer, ni y avoir froid.

Pendant l'usage desdits bains, & dans leur entre-deux, nous conseillons de prendre environ une demi-dragme d'une poudre faite avec parties égales d'acier préparé à la rosée, & de quinquina, le matin à jeun dans une cuillerée de bouillon, ou enveloppé dans de la conserve de roses; continuant aussi long-tems qu'on pourra s'en accommoder. Cette poudre nous ayant très-sou-

vent réussi dans les vapeurs, nous ne sçaurions assez la recommander dans le cas présent.

Délibéré à Montpellier ce 14 septembre 1721.

CONSULTATION XXXVI.

Sur une difficulté de respirer.

MÉMOIRE.

MONSIEUR de la B*** âgé de vingt-cinq ans, d'une complexion fort délicate, d'un tempérament froid pour son âge, d'un coloris assez pâle, & dont le pouls est fort petit, & lent, ayant l'artere assez molle, d'un assez bon appetit, dormant bien, & facilement, se plaint d'une difficulté de respirer lorsqu'il fait quelque mouvement un peu violent, surtout lorsqu'il monte quelques degrés. Alors il se trouve si essouflé qu'il ne peut presque ni agir, ni parler, & cela dure pendant quelque tems, après quoi cela lui passe, & il rentre dans sa situation ordinaire, qui est assez tranquille hors des exercices; car il respire assez facilement dans le tems du repos. Il ne tousse point, il n'a

point de fiévre, point d'altération. La langue est belle, les yeux vifs, les chairs assez bonnes, & les fonctions naturelles assez en regle. L'on attribue la cause de cet accident à un sang trop épaissi, qui étant porté dans le poumon en plus grande quantité dans le tems qu'on monte, que dans le tems du repos, s'y arrête plus long-tems qu'il ne feroit s'il étoit plus fluide, & cause cette difficulté de respirer par l'embarras qu'il cause dans cette partie.

Pour donner un peu plus de fluidité au sang par une lymphe balsamique, l'on a fait prendre au malade le lait d'ânesse pendant le mois de mai avec les précautions accoutumées, dont il en a senti du soulagement. L'on lui a conseillé l'usage de la limaille de fer, pour absorber l'acide qui donne occasion à la coagulation du sang, & ensuite l'usage des bouillons d'écrevisses, & même ceux de vipere, au cas que ceux-là n'ayent pas tout le succès que l'on en attend. L'on conseille pourtant au malade de ne rien exécuter avant que d'avoir l'avis de fameux, & habiles, Médecins, pour plus grande sûreté.

RÉPONSE.

Monsieur de la B *** a, selon toute

apparence, de legers embarras dans les viſceres du bas ventre. Ils nous paroiſſent déſignés par les eſpeces d'eſſouflement, ou de grandes difficultés de reſpirer, dont il eſt tourmenté dès qu'il a fait quelque mouvement violent, ou monté quelques dégrés.

Dans ces ſortes de mouvemens les muſcles des cuiſſes, & des jambes, font de fortes contractions, par leſquelles le ſang eſt pouſſé rudement, & avec viteſſe, dans les viſceres du bas ventre, où il doit ſe diſtribuer également lorſque toutes les parties contenues dans cette cavité ſont dans leur état naturel, de maniere que tous leurs vaiſſeaux, depuis les plus grands juſques aux plus petits capillaires, ont leur calibre, & leur reſſort, en raiſon réciproque de la quantité, & du mouvement, des liqueurs qui y abordent. Mais dès qu'il y a quelque leger embarras de ces vaiſſeaux capillaires qui ne permettent pas le cours libre du ſang, celui-ci eſt obligé de ſe porter en quantité ſurabondante dans les gros vaiſſeaux au cœur, & de-là dans le propre tiſſu des poumons, où il produit par ſon ſéjour des difficultés de reſpirer paſſageres, qui ne reviennent qu'à la même occaſion, comme on l'obſerve

constamment dans les obstructions des pâles couleurs, & dans l'affection hypochondriaque, où le coloris du visage, & l'état du pouls, sont à-peu-près de même que dans le cas présent.

Cette difficulté de respirer n'est pas encore entretenue par aucun embarras constant du cœur, ni des poumons, puisqu'elle se dissipe peu-à-peu par le simple repos du corps, sans laisser aucune palpitation du cœur, aucune toux, ni aucune oppression habituelle; mais ces accidens ne manqueroient pas d'arriver dans la suite lorsque ces visceres auroient été souvent fatigués par plusieurs étouffemens réitérés, si on ne travailloit incessamment à débarrasser les visceres du bas-ventre par le long usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ Decoct. commun. clyster. refrigerant. & laxant. ℔j. *catholic. pro ore* ℥ij. *diaphenic.* ℥ß. *mel. rosac.* ℥j. *m. f. clyster injiciendus hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ neuf onces de sang. On se purgera

le lendemain avec ce bolus, & ce...
tion.

B o l.

℞ *Aquil. alb. ter sublimat. gr. xv. jalap. pulverat. gr. vj. cum tantill. pulp. cass. recent. ex cann. extract. & per setaceum traject. f. bolus deglutiend. mane jejuno ventriculo, superbibendo potionem sequentem.*

P o t i o n.

℞ *Rhabar. elect. crassiusc. trit. & in nodul. suspens. ʒß. folior oriental. mundator. ʒij. sal. vegetabil. ʒj. infund. tepide per noctem in s. q. decoct. fol. borrag. colatur. & express. ℥vj. dissolv. mann. elect. ℥ij. syrup. flor. persicor. ℥j. f. pot. sumenda ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge mondé. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir une poignée de feuilles de bourrache, demi-poignée de cresson d'eau, une pincée de sommités de fumeterre, & autant de celles de petite absinthe; &, lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera un demi-gros de tartre cha-

lybé soluble, continuant pendant dix jours, au bout desquels on se repurgera comme dessus.

L'usage de ce bouillon étant fini, on usera de fois à autre de quelque bain domestique d'eau tiéde, où l'on restera environ une heure sans y suer, ni sans y avoir froid, ayant soin pour cet effet d'ajouter de nouvelle eau chaude, ou froide, suivant le besoin; & cela pendant les vives chaleurs de l'été.

Vers la mi-septembre prochain, Monsieur se fera ressaigner du bras, réiterera sa purgation comme dessus, & prendra le lendemain un autre bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un nouet d'un scrupule d'acier préparé sans souffre, & environ une once de chacune de ces racines, asperge sauvage, bruscus, rubia tinctorum. Un quart-d'heure avant de retirer le pot du feu on y jettera demi-gros de sel vegetal, & une pincée des quatre fleurs cordiales, continuant pendant douze à quinze jours, pour passer ensuite à l'usage de l'opiate suivante.

OPIATE.

♃ Croc. mart. aperient. maial. ror. præparat. & in alkool redact. ℥ſſ. *rhe. elect.*

& senn. mundat. pulverator. aa ℥ij. jalap. pulverat. ℥jß. scamon. sine sulphur. parat. & borac. vulgar. aa ℥j flor. sal. ammoniac. martial. ℥ß. f. ex istis pulvis tenuissimus exacte miscend. qui cum s. q. syrup. de chi.or. composit. redigatur in consistentiam opiatæ, de qua capiat a ℥j. ad ℥ij. mane jejun. ventriculo, superbibendo juscul. fol. borrag. alterat, & continuand. per xij *dies, quibus elapsis, reiterabitur potio purgans ut supra sine bolo.*

L'opiate étant finie, on se reposera quelques jours sans faire aucun remede, supposé qu'on s'en trouve un peu échauffé. Si on est dans son assiete naturelle, on prendra le matin à jeun une écuelle de petit-lait de vache clarifié avec le blanc d'œuf, dans lequel on aura fait infuser à chaud pendant un demi-quart d'heure une poignée de sommités de fumeterre, & où l'on aura ensuite éteint un fer rougi au feu, y ajoutant autant de sucre qu'il en faudra pour rendre la boisson agréable au goût, & continuant pendant quinze jours.

Pour peu qu'on se sente essoufflé après avoir fait quelque exercice, ou monté quelque dégré, on prendra pendant trois semaines, ou un mois de suite, depuis

quinze jusqu'à vingt-cinq grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, qu'on enveloppera entre deux tranches de la premiere cuillerée de soupe du dîner.

L'on réiterera au printems prochain, & l'automne suivant, tous les remedes ci-dessus marqués, à peu-près dans le même ordre jusques à ce qu'on se trouve entierement guéri ; ce qu'on connoîtra non-seulement par la cessation des oppressions, mais encore par l'élévation du pouls, & sur-tout par le coloris du visage, qui doit cesser d'être pâle.

Si ayant commencé les remedes on les discontinue sous prétexte que l'on est mieux, les accidens reviendront lorsqu'on s'y attendra le moins, & principalement à l'arrivée du printems.

Quant au régime de vie nous sommes d'avis que le malade évite les fortes contentions d'esprit ; qu'il fasse autant d'exercice modéré que son état le lui permettra, sans se lasser, ni être essoufflé ; sur-tout dans le tems qu'il prendra de l'acier. Il doit se priver des alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion, notamment des herbes crues, des fruits aigres, & des

légumes, n'obſervant aucun des jours maigres ordonnés par l'Egliſe.

Délibéré à Montpellier
le 8 juillet 1726.

CONSULTATION XXXVII.

Sur un abſcès de la poitrine, à la ſuite d'un rhume négligé.

La grande quantité de crachats purulens que le malade rend deux ou trois fois par ſemaine ne ſçauroit venir que d'un abſcès conſidérable, qui s'eſt formé peu-à-peu dans la partie inférieure & latérale gauche de la poitrine, où l'on ſent de la douleur à meſure que le pus s'y ramaſſe.

Cet abſcès commença de ſe former par le gros rhume négligé dont on fut attaqué avec une fiévre aſſez vive. Cette fiévre fut ſans doute entretenue par la ſuppuration; puiſque les friſſons irréguliers, ou les redoublemens erratiques, dont elle devoit être accompagnée, déterminerent le Médecin à ſe ſervir inutilement du quinquina pendant quinze jours. Peut-être ſe

détermina-t'on ensuite à donner le vin émétique dans la vûe de vuider l'abscès, & d'en emporter le sac.

Le mal ayant considérablement augmenté, on eut beau se tourner du côté de l'eau de chaux, pour diviser le pus, & déterger l'abscès. Ce secours parut d'abord calmer les accidens, par ce qu'il avoit été précédé de quelques saignées, & qu'on mêloit cette eau avec du lait de vache écrêmé; mais ce calme ne dura pas longtems, parce que l'estomac, toujours secoué par la violence de la toux, ne pût pas s'accommoder de ce mélange. C'est cette même toux trop violente qui avoit occasionné le crachement de sang, & qui entretenoit le point douloureux qu'on sentoit pour lors entre les deux épaules, lequel point avoit été précédé des douleurs du rhumatisme universel.

Ces derniers accidens ont disparu lorsque, l'abscès ayant été tout-à-fait formé, les parties voisines ont cessé d'être tendues, & gonflées. C'est par-là que le malade a repris son sommeil naturel, que son appétit est revenu, & qu'il se trouve actuellement sans aucune oppression de poitrine.

La toux, quoique considérablement

diminuée, subsistant encore, & la fiévre continuant toujours, il y a tout lieu de craindre que le malade ne tombe bientôt dans une extrême maigreur, connue sous le nom général de marasme, ou de consomption mortelle; & cela parce que, tandis qu'une partie la plus fine du pus ramassé dans l'abscès gagne les bronches du poumon pour se porter avec l'air au haut de la trachée artere, une autre partie de ce pus, se mêlant sans cesse au sang, doit y produire une fiévre lente.

Pour prévenir ce danger, on doit avoir principalement en vûe de fournir sans cesse au sang des parties douces, & balsamiques, qui puissent y embarrasser les matieres purulentes, & y amortir la trop grande activité qui produit la fiévre. Il faut de plus faciliter la sortie des crachats, dont la totale suppression seroit bien-tôt funeste, à moins que par un mouvement de la nature, qui arrive très-rarement, l'abscès ne parut vouloir se montrer au-dehors à l'endroit de la douleur. C'est pour remplir autant qu'il est possible ces indications qu'on conseille les remedes suivans.

LAVEMENT.

℞. *Decoct. commun. clyster. refrigerant.*

& laxant. ℔j. *pulp. caſſ. recent. e cann. extract.* ʒij. *m. f. clyſt. injiciendus hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, ſi les forces le permettent, & que l'élévation du pouls l'exige, on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer deux petites palettes de ſang qui tiennent tout au plus trois onces chacune, & on ſera purgé le ſurlendemain avec cette potion.

PURGATION.

℞ Rhei elect. craſſiuſc. trit. & in nodul. ſuſpens. ʒiſ. *tamarindor. pingui.* ℥j. *levit. bull. in ſ. q. decoct. folior. borragin. in colatur. & expreſſ.* ℥vj. *diſſolv. mann. elect.* ℥ij. *f. pot. ſumend. mane jejun. ventr. ſervat. ſervandis.*

Le lendemain de la purgation on prendra à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci avec demi-once des ſemences froides mondées, & concaſſées dans un mortier de marbre, ou de pierre. Une demi-heure avant que de retirer le pot du feu on y mettra bouillir une bonne poignée de feuilles de bourrache, & ſur la

fin de la coction on y jettera une pincée des quatre fleurs cordiales continuant pendant dix jours, au bout desquels on se repurgera avec la médecine ci-dessus, ou bien simplement avec trois onces de manne grasse dissoutes dans le dernier de ces bouillons de poulet, & cela supposé qu'on eût été un peu échauffé, ou trop vuidé, par la potion purgative.

L'usage des bouillons finis, on prendra le matin deux heures avant de sortir du lit une bonne écuellée de lait entier d'ânesse frais tiré dans un vaisseau qui trempera dans l'eau chaude, pour entretenir la chaleur naturelle dudit lait. On y ajoutera environ deux dragmes de sucre candi réduit en poudre très-fine, continuant pendant trois semaines ou un mois, sans être obligé de se purger, à moins d'une grande nécessité.

Pendant l'usage des bouillons de poulet, & du lait d'ânesse, le malade gardera un régime de vie simple, égal, & uniforme, de maniere que dînant à midi précis avec un bon potage à la viande, & un peu de mouton, ou de volaille bouillie, pour boire deux ou trois coups d'une ptisanne faite avec la racine de chiendent & les feuilles de capillaires sans vin;

soupera sur les sept heures du soir avec la valeur de la moitié d'un poulet roti, pour boire aussi deux ou trois coups, de même qu'à dîner. Il se couchera vers les neuf heures, pour ne se lever le lendemain qu'après s'être reposé sur le bouillon, ou le lait d'ânesse.

Lorsqu'on sera fort pressé de la toux, ou que les crachats auront de la peine à sortir, on mettra dans la bouche de fois à autre une pincée de la poudre béchique qui suit, sans se mettre en peine de l'avaler, l'y laissant fondre peu-à-peu.

POUDRE.

♃ Benjoin. amygdaloid. & sachari candi aa. partes æquales ad libitum; redigant. in tenuiss. pulver. exacte miscendum, qui servetur ad usum dictum.

Immédiatement après l'usage du lait d'ânesse on passera à celui de vache entier, dont on prendra quatre soupes par jour, sçavoir le matin avant sortir du lit, sur le midi, sur les six à sept heures du soir, & un moment avant de s'endormir après être couché. Pour ces quatre soupes on aura soin d'avoir toujours du lait frais tiré, que l'on fera simplement chauf-

fer dans un poelon, sans le faire bouillir, y ajoutant une suffisante quantité de sucre suivant le gout du malade. Ce lait ainsi chauffé, & le sucre fondu, on le versera dans une écuelle où l'on aura mis des tranches de bon pain très-fines en quantité suffisante pour contenter la faim; de maniere pourtant qu'on en mette peu à déjeuner & à gouter, & davantage à midi & à souper. On peut manger du pain avant & après la soupe, suivant sa faim. On peut aussi prendre quelques biscuits, ou avaler des œufs frais cuits à la coque; mais tout autre aliment doit être interdit. On continuera cette diette blanche aussi long-tems qu'on pourra s'en accommoder, sans y mêler aucune espece de remede, & sur-tout de purgations, qui y sont tout-à-fait contraires.

Si l'on ne peut pas s'accommoder de cette diette, il faudra reprendre les bouillons de poulet, ou le lait d'ânesse, insistant sur celui des deux remedes dont on se sera le mieux trouvé. Dans ce cas, pour faciliter la sortie des crachats, outre la poudre béchique, on usera de fois à autre du baume blanc de copahu pris à la dose de vingt ou vingt-cinq gouttes dans une demi-cuillerée de sirop de capillaires,

pillaire, le matin à jeun, avant le lait ou le bouillon, continuant trois ou quatre jours de suite. On peut encore user des vulnéraires en maniere de thé.

Délibéré à Montpellier ce 5 juillet 1728.

CONSULTATION XXXVIII.

Sur une Phthisie pulmonaire.

LE conseil soussigné, après avoir mûrement réfléchi sur l'exacte relation des incommodités de M. le Marquis, est unanimement convenu qu'il n'étoit pas permis de douter que ce ne fût ici une véritable phthisie pulmonaire, dont tous les symptômes essentiels, & accidentels, sont exposés avec tant d'ordre, & de netteté, qu'ils conduisent aisément à la connoissance des causes qui ont produit tout le mal, & de celles qui l'entretiennent.

Le malade avec un tempérament sec, & mélancholique, ayant voulu observer le carême un peu trop religieusement, a fourni son sang de quantité de parties étrangeres, de maniere qu'on peut regarder ses indigestions comme la véritable cause de

ſon mal. La pluie qu'il ſouffrit ſur tout ſon corps un jour qu'il avoit bien chaud fut enſuite la cauſe occaſionnelle qui mit la cauſe antécédente en jeu par une tranſpiration retenue qui porta le premier déſordre dans les viſceres du bas ventre, & de la poitrine. Parmi ces viſceres le poumon, naturellement gêné dans une cavité un peu trop étroite, a été celui qui s'eſt reſſenti le plus de l'orage. Auſſi commença-t'on de ſe plaindre d'une petite toux, qui fut bien-tôt ſuivie d'un crachement de ſang par l'ouverture de quelques petits vaiſſeaux capillaires. Cette liqueur épanchée, n'ayant pû ſortir en entier par les crachats, s'eſt arrêtée en partie dans le propre tiſſu du poumon, où elle a formé de petits ulceres, & tubercules ſupurés, qui ſe manifeſtent par l'oppreſſion de poitrine, & la conſiſtence des crachats. C'eſt encore aujourd'hui les particules purulentes de ces ulceres qui, ſe mêlant avec le ſang, déja ſurchargé de particules étrangeres, produiſent la fiévre lente, dont elles conſtituent la véritable cauſe conjointe. Cette fiévre redouble après le repas, lorſque les alimens mal digérés fourniſſent au ſang de nouvelles matieres étrangeres qui ne s'y mêlent qu'a-

vec peine. C'eſt principalement de cette fiévre lente que l'on doit déduire la maigreur, la ſécherefſe de la peau, & tous les autres accidens. On doit donc avoir en vûe, pour calmer cette fiévre, de rétablir les digeſtions, & de fournir au ſang des matieres douces, balſamiques, & qui roulent ſans peine juſques dans les plus petits vaiſſeaux; indication qu'on tâchera de remplir par l'uſage des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

♃ Decoct. commun. clyſter. refrigerant. & laxant. ℔j. *diacaſſ. recent. parat.* ʒiſſ. *mell. roſac.* ʒj. *m. f. clyſter. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, ſi le Médecin ordinaire le trouve à propos, il fera ouvrir la veine de l'un des bras pour en tirer environ ſix onces de ſang, & le lendemain on ſe purgera avec cette potion.

PURGATION.

♃ Rhabarbar. craſſ. trit. ʒj. *infund. tepid. per noctem in ſ. q. decoct. borrag. colatur. & forti expreſſ.* ʒvj. *diſſolv. mann. elect.* ℥iſſ. *ſyrup. roſar. ſolutiv* ℥j. *f. pot.*

sumenda mane jejuno ventriculo, servatis servandis.

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun le lait d'ânesse, qu'on a déja commencé, avalant le soir en se mettant au lit, deux heures après un léger souper, depuis une dragme jusqu'à deux de cette opiate.

OPIATE.

♃ *Antihectic. Poter. in alkool redact.* ʒß. *coral. rubr. præparat. oculor. cancror. fluviatil. aa.* ʒiij. *m. f. pulv. exacte miscend. cui adde. balsam. peruvian. vel copavian. liquid. q. s. & cum conserv. anulæ campan.* ʒij. *f. opiat. sumend. ut jam dictum.*

On continuera cette opiate pendant dix à douze jours, ou même plus long-tems, supposé que l'estomac s'en accommode; ajoutant de fois à autre un grain de *laudanum opiatum*, ou la valeur d'un grain de laudanum liquide, à la susdite dose de l'opiate, toutes les fois que le malade aura passé une mauvaise nuit, ou qu'il sera fort tourmenté de sa toux.

Si pendant le cours de cette opiate le malade se dégoute du lait d'ânesse, il

faudra la prendre sans laudanum le matin à jeun, & avaler immédiatement pardessus un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge mondé, dans lequel bouillon on aura fait infuser à chaud pendant un demi-quart d'heure une pincée des plantes vulnéraires de Suisse seches. On peut aussi se servir dans le cours du jour de l'infusion desdites plantes en maniere de thé.

Les digestions ayant été un peu rétablies par les remedes ci-dessus, rien ne sçauroit mieux convenir que la diette blanche, dans laquelle la principale nourriture doit être le lait de vache en soupe, pris quatre fois par jour, à la quantité nécessaire pour remplir l'appétit du malade à la portée de son estomac. S'il ne se sentoit pas assez nourri de quatre soupes par jour, on lui donneroit dans l'entredeux un ou deux œufs frais à la coque avec quelques mouillettes de pain. On peut aussi lui donner du riz cuit au lait à la place d'une des soupes, lorsqu'il en sera dégoûté, continuant cette diette autant qu'on pourra la supporter, sans qu'il soit nécessaire d'entremêler aucun purgatif pendant qu'on prendra le lait, à moins qu'on ne s'en trouve tout-à-fait dégoûté,

& qu'il ne faille la quitter ; auquel cas après la purgation on prendra le remede suivant.

Le malade prendra le matin à jeun des bouillons faits avec un jeune poulet, & demi-douzaine d'écrevisses de riviere, rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de pierre, ou de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir deux grenouilles écorchées, & éventrées, desquelles on aura coupé la tête, & les pattes. Lorsqu'on retirera le pot du feu on y jettera une pincée des plantes vulnéraires, supposé qu'on s'en soit bien trouvé ci-devant ; ou bien on y mettra bouillir un demi-quart d'heure avant une demi-poignée de cresson d'eau, continuant pendant douze à quinze jours, au bout desquels on se repurgera comme au commencement.

Pendant l'usage de ce bouillon on prendra le soir en se mettant au lit une écuellée de petit-lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura fait infuser à chaud pendant un demi-quart d'heure une pincée des sommités de fumeterre, ajoutant à la colature environ deux dragmes de sucre candi.

Aux bouillons d'écrevisses ci-dessus marqués on fera succéder d'autres bouillons faits avec la seule chair de tortue, qu'on continuera le matin pendant trois semaines, ou un mois; continuant aussi pendant ledit tems le susdit petit-lait, ou bien le lait écremé, ou coupé avec l'eau simple, ou chargée de la teinture de quelques plantes appropriées à l'état du malade, suivant l'avis du Médecin ordinaire, qui aura soin de regler pour lors la diette convenable.

Délibéré à Montpellier ce 18 juillet 1726.

CONSULTATION XXXIX.

Sur un crachement de sang, à la suite d'un rhume négligé.

LES fréquentes attaques de crachement de sang survenues au malade depuis le commencement du mois de mai dernier sont une suite d'un rhume négligé qu'il prit vers la fin du mois de novembre de l'année derniere, après s'être longtems exposé à toutes les injures d'un air froid à la campagne sans user d'aucune

précaution. Ce rhume commença par un simple enrouëment, parce que la transpiration arrêtée dans le tissu du larynx gênoit le cours des liqueurs dans les muscles de cette partie, & les empêchoit de se contracter librement.

A cet enrouëment survint bien-tôt une toux forte, & fréquente, suivie de crachats visqueux, parce que l'humeur bronchiale se ramassa dans les bronches du poumon d'où elle ne put sortir qu'à reprises, & avec de violens efforts. C'est par ces violens efforts souvent réitérés que quelque petit vaisseau sanguin est forcé de s'ouvrir de fois à autre dans la cavité des bronches, où il fournit aux crachemens de sang. Il y a même lieu de soupçonner que ce crachement est entretenu par des concrétions skirreuses du poumon contre lesquelles les vaisseaux sanguins peuvent se déchirer lorsqu'ils y sont poussés rudement par la violence de la toux. Ces concrétions paroissent désignées par l'embarras considérable de la respiration où le malade se trouve dès qu'il s'est un peu fatigué à marcher en des lieux élevés, & tant soit peu difficiles. D'ailleurs les attaques d'asthme, & de goute, auxquelles il étoit sujet depuis deux à trois ans, sem-

blent marquer une diſpoſition à ces concrétions pierreuſes, ou skirreuſes.

La plûpart des crachemens de ſang négligés, ou ſouvent réitérés, dégénerent en phthiſie, lorſqu'une partie des vaiſſeaux ſanguins déchirés tourne en ſuppuration; que le pus, qui ne peut ſortir en entier par les crachats ſe mêle dans le ſang pour exciter la fiévre lente; & que celle-ci produit enſuite la maigreur de tout le corps. Dans l'expoſé qu'on nous a remis pour former notre avis, on ne marque pas ſi les crachats ſont purulens, ni s'il y a fiévre lente. On expoſe ſeulement une maigreur antérieure au crachement de ſang, qui peut avoir été produite par la longueur d'une toux violente, & par l'abondance des crachats que le malade rend ſur-tout le matin à ſon lever, & après les repas. Ainſi nous ne ſçaurions aſſurer que la phthiſie ſoit encore formée; mais, comme il y a tout lieu de craindre qu'elle ne ſe forme, nous jugeons qu'on doit regarder le malade comme un véritable phthiſique, dans la vûe de prévenir, s'il eſt poſſible, une ſi cruelle maladie, qui eſt toujours incurable lorſqu'elle eſt parvenue à ſon dernier dégré.

Pour cet effet on doit ſe propoſer de

modérer la violence de la toux ; de faciliter la sortie des crachats, de calmer, où de prévenir la fiévre lente, & de rétablir l'embonpoint ; indications qu'on tâchera de remplir par une diette convenable, & un long usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ *Decoct. commun. clyster. refrigerant. & laxant.* ℔j. *diacass. recent. parat.* ℥ij. *mell. rosac.* ℥j. *m. f. clyster. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

La saignée ne convient ici que dans le cas où le crachement de sang se trouveroit excessif ; que le malade seroit pressé des douleurs dont il se plaint quelquefois dans l'extêrieur de la poitrine, avec difficulté de respirer ; & que le pouls fut assez plein, & élevé. Pour lors on se contentera une fois seulement d'ouvrir la veine de l'un des bras pour en tirer tout au plus six onces de sang.

On commencera par se purger le lendemain du lavement avec cette potion.

PURGATION.

℞ Rhabar. elect. crassiuscul. trit. & in nodul. suspens. a ʒjs. polypod. quercin. contus. ʒj. leviter bulliant. in s. q. decoct. tamarind. pinguium ; colatur. & fort. express. ℥vj. dissolv. mann. elect. ℥ij. f. pot. sumenda mane, servatis servandis.

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun, deux heures avant sortir du lit, une écuellée de bon lait d'ânesse, frais tiré, & un peu chauffé, dans lequel on aura fait fondre deux dragmes de sucre candi réduit en poudre. On se nourrira le reste du jour avec deux bons potages à la viande, l'un à dîner avec du mouton bouilli, ou de la poule bouillie, suivant l'appétit, & l'autre à souper avec la valeur de la moitié d'un poulet rôti ; & l'on usera pour boisson ordinaire d'une ptisane faite avec la simple racine de grande consoude, supposé que le crachement de sang subsiste ; ou bien avec le *camphorata monspelientium*, supposé qu'il n'y ait point de crachement de sang, & qu'on soit fort pressé de la toux, & de l'oppression. On pourra suspendre quelquefois la violence de la toux pendant la

nuit en prenant le soir avant se coucher une demi-once de sirop de pavot blanc avec trois cuillerées d'eau de fleurs d'oranges, ou bien un gros de laudanum enveloppé dans de la conserve de roses, insistant sur celui de ces narcotiques dont on s'accommodera le mieux, suivant l'avis du Médecin ordinaire, qui en augmentera la dose lorsqu'il le jugera nécessaire.

Si l'estomac du malade s'accommode du lait entier d'ânesse, après en avoir pris le matin pendant quinze jours, on en reprendra quinze autres jours le matin & le soir en se mettant au lit, se contentant pour lors de ne prendre qu'un seul potage à la viande au souper, qui se fera deux heures avant la prise du lait du soir. On se privera aussi pour lors autant qu'on le pourra de l'usage des narcotiques.

Après avoir usé ainsi pendant un mois du lait entier d'ânesse une ou deux fois par jour, on prendra le matin à jeun le lait de vache coupé, tantôt avec une legere infusion des plantes vulnéraires de Suisse, pour faciliter la sortie des crachats, & tantôt avec une pareille infusion des feuilles d'ortie, pour calmer les crachemens de sang. L'on coupera aussi ledit

lait avec une simple décoction d'orge ; lorsqu'il sera question de déterger, supposé que les crachats paroissent purulens ; & dans ce dernier cas on pourra user de fois à autre de quinze à vingt gouttes de baume blanc de copahu versées sur une demi-cuillerée de syrop de capillaire, & avalées ensemble un moment avant la prise dudit lait coupé, qu'on prendra immédiatement après ce baume. Celui-ci ne doit être pris que trois jours de suite, sauf à y revenir quelque tems après, si l'on s'en est bien trouvé du côté des crachats, & qu'on n'en ait pas été échauffé. Ledit lait se continuera pourtant sans interruption autant de tems que le Médecin ordinaire le trouvera convenable, laissant à sa sage conduite le soin de varier les infusions, ou décoctions marquées, suivant l'état du malade.

Si, malgré tous les secours ci-dessus indiqués, la toux continue, la maigreur subsiste, ou que la fiévre lente soit de la partie, il faudra nécessairement recourir à la diette blanche ; c'est-à-dire qu'on prendra le lait entier de vache en soupe quatre fois par jour, sçavoir le matin deux heures avant de sortir du lit, sur le midi, vers les quatre ou cinq heures du

ſoir, & en ſe mettant au lit. Chacune de ces ſoupes doit ſe faire avec environ chopine de bon lait de vache frais tiré, & ſimplement chauffé dans un poelon, ſans y bouillir, & ſans en rien ôter. On y fait fondre une ſuffiſante quantité de ſucre, ſuivant le goût du malade, & l'on verſe ce lait ainſi chauffé dans une écuelle où l'on a placé des tranches très-fines de bon pain blanc, en quantité plus ou moins grande, eu égard à l'appétit du malade, & à la portée de ſon eſtomac. Lorſqu'il ne ſe trouvera pas aſſez nourri par ces quatre ſoupes, il mangera un morceau de pain ſec, ou quelques biſcuits au ſucre, ou bien il avalera un ou deux œufs frais cuits à la coque, ſur-tout avec la ſoupe du midi, qui tiendra lieu du dîner, & avec celle du ſoir, qui conſtituera le ſouper.

Il faut abſolument bannir toute autre ſorte d'aliment, tant ſolide que liquide, à la réſerve de l'eau panée, ou des ptiſannes ci-deſſus marquées, ſuppoſé qu'on ſoit preſſé de la ſoif, & non autrement. Il n'eſt point du tout néceſſaire d'uſer d'aucun purgatif, ni d'aucune opiate ſtomachique, pendant le cours de cette diette, à moins d'une extrême néceſſité; & il faut

ſa continuer auſſi long-tems qu'on pourra s'en accommoder, évitant du reſte avec attention toutes les fatigues du corps, & de l'eſprit, qui ont donné occaſion au premier rhume.

Délibéré à Montpellier ce 17 décembre 1728.

CONSULTATION XL.

Sur des Vapeurs.

MÉMOIRE.

POUR ce qui eſt de ma ſanté, graces à Dieu, elle eſt meilleure préſentement. Je ne ſçais à quoi attribuer l'incommodité qui m'eſt ſurvenue quelques jours après, d'autant plus que j'ai paſſé le carême dernier, & que j'ai même jeûné, ſans en ſentir aucune incommodité. Depuis il m'eſt ſurvenu un dégoût tel que je mangeois ſans aucun goût, & comme forcé. Je me ſentois la poitrine ſerrée, & l'eſtomac me faiſoit mal. L'inſomnie avec cela me cauſoit une laſſitude fort grande; &, ce qui étoit un grand mal, c'eſt que le ventre étoit plus pareſſeux qu'à

l'ordinaire. M. Raucin Apoticaire, que je consultai, me dit qu'il ne me falloit ni médecine, ni saignée, ni lavement, mais du repos, de bons bouillons ; &, pour me rendre la liberté du ventre, il m'a fait prendre en différents jours cinq prises de sel d'absynthe, qui m'ont fort soulagé. Avec le régime qu'il m'a donné, & que j'ai suivi, je me trouve mieux. Il est vrai que je n'ai pas tous les jours la liberté du ventre, & que je suis obligé de prendre des bouillons en me couchant, & en me levant, pour me la procurer ; mais, comme c'est un péché d'habitude depuis près de vingt ans, je n'en espere point de guérison. Depuis ce tems j'ai eu pour pratique aussi-tôt que j'étois levé de me mettre à genoux pendant une demi-heure, & de me serrer le ventre contre une table, pour aider la nature, sans quoi je passerois plusieurs jours sans pouvoir me décharger ; ce qui m'incommode très-fort, parce que quand cela m'arrive je sens des chaleurs qui me montent à la tête, & qui m'ôtent la liberté de l'esprit.

Ce qui m'a causé cette incommodité c'est mon indiscrétion. Jusqu'a l'âge de vingt ans j'ai joui d'une santé parfaite. J'étois fort, & d'un tempéramment excel-

tems. Je m'avisai à cet âge où je croissois beaucoup, de jeûner régulierement tout le carême, & de passer les nuits à lire. Quand je fus au bout, je me sentis fort échauffé. Je crus que le changement de nourriture remédieroit à cela : point du tout ; le mal augmenta, ma poitrine se ferma de telle sorte que je sentois comme une barre qui fermoit le passage à la nourriture ; enfin je tombai malade sérieusement, sans pourtant aucun accès de fiévre. La bile s'étoit répandue par tout le corps, & s'étoit attachée aux boyaux surtout. On me donna plusieurs lavemens, ensuite une médecine, & au bout d'un mois je fus en état de marcher. Je pris ensuite par l'ordre du Médecin tous les jours des bouillons aux herbes les plus rafraichissantes pour me rendre le ventre libre, & cela pendant un an, le tout fort inutilement. Peut-être que tous ces bouillons sont la cause de l'affoiblissement de ma poitrine. Depuis cette maladie j'ai été pendant quatre à cinq ans languissant ; ensuite ma santé est devenue assez bonne, mais la poitrine ne s'est pas rétablie. J'ai toujours été obligé de faire faire mes habits fort larges, parce qu'elle ne peut souffrir d'être serrée. Il arrive quelquefois que, quand

j'ai travaillé long-tems avant que de prendre les repas, les morceaux que j'avalle sont comme des especes de cloux à crochets qui me déchirent la poitrine. Depuis plusieurs années mes urines sont très-souvent toutes crues, & claires comme de l'eau. J'ai la bouche pour l'ordinaire fort échauffée aussi-tôt que les chaleurs commencent. Je crois que la foiblesse de la poitrine cause la crudité des urines, & que le deffaut de liberté du ventre cause la sécheresse de la bouche. Je n'ai jamais fait d'excès de bouche. Pour ce qui est des chagrins, j'avoue que pendant quelques années j'avois de tems en tems l'esprit occupé de certains objets chagrinans, dont je ne pouvois pas me dépêtrer facilement; & que quelquefois ils me saisissoient de maniere à me mettre tout en chaleur, & à m'ôter le repos nuit & jour. Il y a des tems où mon imagination s'échauffe facilement, & je remarque que les chaleurs qui me montent à la tête par le trop long séjour des excrémens dans les entrailles y contribuent beaucoup. Ainsi le ventre & la poitrine, voilà ce qu'il faudroit guérir. Je vous avertis que je suis ennemi des remedes qui obligeroient de garder la chambre long-

tems. Je prendrai tout ce qu'on voudra, mais il faut que je puisse aller & venir.

RÉPONSE.

Les différentes incommodités dont le malade se plaint depuis environ vingt ans, portent le caractere de véritables vapeurs, désignées par l'assemblage des symptômes suivans, sçavoir par le resserrement de l'estomac, qu'il rapporte à la poitrine; par le travail de ce même estomac pour peu qu'il ait mangé; par le dégoût, l'insomnie, la constipation du ventre habituelle, & sur-tout par les chaleurs qui lui montent à la tête de fois à autre jusqu'à lui ôter la liberté de l'esprit.

Deux causes principales ont donné occasion à la premiere production de ces vapeurs, sçavoir les mauvais alimens de carême, qui ont dérangé les digestions, & la trop grande application à l'étude, qui a rendu tous les filets nerveux trop secs, & trop tendus.

L'estomac, naturellement pourvû d'une grande quantité de nerfs qui le rendent très-sensible, & à raison desquels il sympathise avec toutes les autres parties du corps, doit nécessairement se ressentir le

premier d'un resserrement fâcheux, & devenir douloureux, dès qu'il est obligé de se resserrer pour pousser les alimens indigestes. Ceux-ci, sans doute mal mâchés, & trop grossiers, produisent la constipation; & celle-ci, gênant le cours libre du sang dans les visceres du bas ventre, oblige cette liqueur vivifique de se porter en quantité vers la tête, où il produit les chaleurs, l'insomnie, & l'embarras de l'esprit. Ces derniers accidens caractérisent les vapeurs, en ce qu'ils se dissipent bientôt comme d'eux-mêmes; parce que le cœur, & les poumons, restant libres, poussent le sang avec vigueur, & l'obligent de reprendre son cours naturel dans le tissu du cerveau, qui est bien constitué. Mais, le resserrement d'estomac, & la constipation persistant, les mêmes vapeurs doivent revenir lorsqu'on s'y attend le moins. Ce sont elles qui ont produit à la longue ce visage pâle, & défait, que le malade porte depuis quelque tems.

Quoique cette maladie ne tue jamais par elle-même, sa longue durée fait craindre qu'elle ne dégenere en une affection hypochondriaque scorbutique incurable, si l'on ne travaille à rétablir les digestions, & à redonner aux filets nerveux leur sou-

plesse naturelle; indications qu'on tâchera de remplir par le long usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ Decoct. commun. clyster. carminat. & laxant. ℔j. *cathol. pro ore* ℥ij. *diaphœnic. & mel. rof.* ℥j. *m. f. clyster injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer environ six onces de sang, & l'on se purgera le sur-lendemain avec cette potion.

PURGATION.

℞ Passularum ℥ß. *polypod. querci.* ʒvj. *jujubarum, sebestium aa. numero* ij. *coque in s. q. aq. fontan. coction. add. senn. mundat.* ℥ij. *epithym. erecti* ℥ij. *infundant. per tres horas; dein iterum coquantur addend. turpethi gummosi, hellebor. nigri, styracis aa.* ℈j. *zinziberis, & caryophylli, aa.* ℈j. *fort. expression. solvantur. mann. calabri.* ʒvj. *f. pot. sumend. mane cum regimine.*

Le lendemain de cette purgation on

prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge mondé, dans lequel on fera bouillir pendant une demi-heure une bonne poignée de cresſon d'eau, & une demi-poignée de cochlearia. Un quart-d'heure avant de retirer le pot du feu on y jettera deux pincées des ſommités du petit abſinte, autant de celles de fumeterre, & une pincée des quatre fleurs cordiales. Lorſqu'on retirera le pot du feu on y jettera demi gros de tartre chalybé ſoluble; continuant pendant quinze jours, au bout deſquels on ſe repurgera comme ci-deſſus; &, ſuppoſé qu'on n'ait pas été aſſez vuidé la premiere fois, l'on ajoutera à la colature de la potion un ſcrupule, ou une demi dragme, de ſenné, & de turbith gommeux.

Les bouillons finis on commencera l'uſage de cette opiate.

OPIATE.

℞ Croc. mart. aperient. maial. ror. præparat. ℥ß. *cinnamomi, maceris, nucis moſchatæ aa.* ʒiij. *ſem. naſturit.* ʒij. *croci oriental. exſiccat. & pulverat.* ℈iij. *f. pul. tenuiſſ. exacte miſcend. qui cum ſ. q. ſyrup. de abſint. redigatur in conſiſtentiam opiatæ, de qua capiat* ʒij. *mane jejun. ventricul.*

ſuperbibend. juſcul. fol. naſturtii aquat. alterat. continuand. per XV *dies, quibus elapſis, reiterabitur pot. purgans ut ſupra.*

Si l'on ſe trouve échauffé par cette opiate, on n'en prendra que de deux jours l'un, & l'on ſe baignera le jour d'intervalle dans un bain entier d'eau tiéde le matin au ſortir du lit. Si l'on peut continuer l'opiate tout de ſuite, on ne prendra leſdits bains qu'après l'avoir finie; & dans ce cas au ſortir de l'eau on ſe remettra dans le lit, où l'on prendra la potion ſuivante, tâchant de ſuer, ſans ſe trop couvrir, & continuant pendant huit à dix jours.

POTION.

♃ Succ. abſintii domeſtic. centaurii minor. & naſturtii aquat. ℥ij. *cum lacte caprin. exprimantur per pannum; expreſſion. add. theriac. veteris* ʒß. *m. f. pot. ſumenda ut dictum.*



CONSULTATION XLI.

Pour un ulcere calleux des prostates avec relâchement de la luette.

Les trois chaudepisses virulentes qu'on a eues depuis quatre ans, les chancres survenus à la bouche & à la langue, le relachement de la luette, les boutons du visage, les douleurs de tête, le tintement d'oreilles, & les douleurs de jambes dont on se plaignoit, étoient des marques certaines d'une véritable vérole, pour laquelle on a employé les frictions mercurielles très-à-propos, & avec succès, puisque tous les symptômes qui ont accoutumé de guérir par le grand remede, ont entierement disparu après un flux de bouche de dix-huit à vingt jours.

Lorsqu'on a eu plusieurs gonorrhées, l'ulcere des prostates devient si calleux qu'il cede très-difficilement aux remedes ordinaires, & ne s'emporte pas par le flux de bouche. Celui ci est de cette espece; il subsiste, quoique le malade n'ait plus la vérole. Le relâchement de la luette subsiste aussi, ou parce que les petts muscles de

de cette partie charnue ont été rongés par les ulceres, ou par une véritable paralysie de cette partie; ce qu'on ne sçauroit connoître que par l'inspection du gosier.

Pour emporter ces deux incommodités, sçavoir l'écoulement du pus par la verge accompagné de tems en tems de picotemens, & pour relever la luette, après avoir adouci la masse du sang par les remedes internes, on attaquera ces deux parties par les remedes externes, se comportant de la maniere qui suit.

LAVEMENT.

℞ Decoct. comm. refrig. & laxant. ℔j. *diacass.* ℥ij. *sacchar. rubr.* ℥j. *misc. f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra erit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ neuf onces de sang, & on se purgera le lendemain comme il suit.

BOL.

℞ Aquil. alb. ter. sublimat. & in alkool redact. gr. xv. *pulp. cass. recent. extract.* ℥ß. *misc. f. boli* iij. *vel.* iv. *deglutiend. mane jejuno stomacho, superbibendo potion. seq.*

POTION.

℞ Rh. elect. crassiuscul. trit. & in nodul. suspens. ℈j. senn. mund. ʒjß. sal. vegetal. ʒß. infund. tepide per noct. in s. q. decoct. tamarindor. ping. colatur. ℥vj. dissolv. mann. calabr. ℥ij. rursus coletur, & f. potio sumend. ut dictum.

Le lendemain de la purgation le malade prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci des quatre semences froides mondées, & des graines de pavot blanc, concassées. Quand on retirera le pot du feu on y jettera une petite poignée de feuilles de pariétaire fraîches mondées, & deux dragmes de graines de lin concassées dans un mortier de marbre, ayant soin de recouvrir le pot pour y laisser infuser les deux dernieres drogues sur les cendres chaudes pendant une demi-heure. On prendra ces bouillons dix jours de suite, au bout desquels on se repurgera comme ci-dessus.

L'usage des bouillons étant fini, on avallera deux heures avant de sortir du lit un grand verre de petit-lait de vache tiré avec la pomme de reinette coupée par tranches, clarifié avec le blanc de

deux œufs, & dans lequel on aura fait infuser à chaud l'espace d'un demi quart-d'heure environ une demi-once de racines de grande consoude ratissée, & concassée; ajoutant à la colature autant de sucre qu'il en faudra pour rendre la boisson agréable, continuant pendant dix jours. On prendra la derniere prise de ce petit-lait purgative, en y faisant infuser en la place du symphytum un gros de rhubarbe concassée, ajoutant à la colature au lieu de sucre deux onces de bonne manne, & une dragme de sel végétal; après quoi on prendra le lait d'ânesse à la maniere accoutumée, qu'on continuera jusques aux grandes chaleurs de l'été, & autant de tems que l'estomac du malade le pourra supporter, observant de se purger de dix en dix, ou de douze en douze jours, avec le bolus & la potion purgative ci-dessus.

Pendant l'usage du petit-lait, & du lait d'ânesse, le malade prendra de deux jours l'un le soir en se couchant environ deux dragmes de l'opiate qui suit.

OPIATE.

♃ *Conserv. symphit. major.* ℥j. *carabe trochiscat. sive succin. in pulver. redact.* ʒß. *corallior. rubr. præpar. & oculor. can-*

cror. fluviat. aa. ʒij. bol. armen. & terr. sigillat. aa. ʒj. sal. saturn. pulverat. ʒß. cum s. q. sirup. de ros. sicc. exacte misc. cantur omnia, & f. op. ad usum notatum.

On tâchera de fois à autres de relever la luette en la touchant avec du poivre pilé à la faveur d'une spatule. On en resserrera le tissu relâché en se servant d'un gargarisme fait avec les roses rouges, les balaustes, les pommes de cyprès, & l'alun de roche, le tout bouilli dans de gros vin rouge, ajoutant à la colature tant soit peu de conserve de roses seches pour rendre le gargarisme moins désagréable. On ranimera cette partie, supposé qu'elle soit paralytique, en gargarisant souvent avec les eaux minerales de Balarue aussi chaudes qu'on pourra les souffrir.

Si, nonobstant les gargarismes, la luette reste tombée, qu'elle incommode le malade, & qu'on s'apperçoive que ses muscles ont été rongés, nous sommes d'avis qu'on emporte une partie de cette chair d'un coup de ciseaux, usant d'abord après du gargarisme astringent ci-dessus marqué.

Supposé qu'après l'usage du lait, & de l'opiate, il restat encore quelque écoule-

ment de pus par la verge sans aucune ardeur, on pourroit en toute sûreté se servir pour l'arrêter des injections ordinaires, parmi lesquelles on recommande principalement la fameuse pierre médicamenteuse de Crollius détrempée dans de l'eau de plantin après l'avoir réduite en poudre très-fine. Au deffaut de cette pierre on peut se servir du remede suivant, qui nous a réussi en pareil cas.

INJECTION.

Prenez du vitriol blanc, du vitriol vert, de l'alun de roche, de la terre sigillée, & de la ceruse de Venise, de chacune ℥ſ. Pilez le tout ensemble, & le faites cuire avec les eaux de plantin & de roses de chacune demi-septier dans un pot de terre neuf non verni, continuant le feu jusqu'à ce que la matiere devienne bien dure. Coupez ℥ſ de cette matiere que vous réduirez en poudre très-fine sur le porphire. Jettez-là dans un demi-septier d'eau de plantin, & autant d'eau de roses; broyez le tout, & versez-en dans une petite seringue pour faire une injection dans la verge, que vous retiendrez pendant un demi quart-d'heure à chaque fois, réitérant ladite injection trois fois le jour.

Nous nous servons aussi quelquefois de quelques gouttes du collyre de Lanfranc, versées dans une grande quantité d'eau de plantin dans laquelle on a dissout quelques grains de sel de saturne, & tant soit peu de miel de Narbonne, augmentant ou diminuant la dose du collyre, & du sel, suivant qu'on s'en trouve plus ou moins piqué. Enfin nous recourons quelquefois au précipité vert de mercure pris intérieurement le matin à jeun, à la dose de deux ou trois grains enveloppés dans une conserve, continuant pendant trois jours de suite, ou de deux jours l'un, suivant la constitution du malade. Ce dernier remede étant fort violent ne doit être employé qu'à l'extrémité.

CONSULTATION XLII.

Pour une Vérole.

LA chaudepisse virulente qu'on eut il y a environ quatorze ans, dont le pus, qui sortoit en petite quantité, étoit mêlé de jaune & de vert, ayant été arrêtée tout à coup par des injections, a donné la vérole au malade en question.

Le venin vérolique roulant dans la masse du sang ne se manifestoit d'abord qu'à l'endroit par où il avoit accoutumé de s'écouler ; ainsi, lorsqu'on s'échaufoit dans l'acte vénérien, on sentoit des chaleurs & des cuissons, dans la verge. Il produisit aussi un leger épaississement de la lymphe qui circule dans les glandes des aînes, qui sont le siége des bubons vérolïques. Mais, cet épaississement n'étant pas assez considérable, la tumeur de l'aîne gauche disparut bien-tôt, & le venin se remêla de nouveau avec le sang, où il s'est enfin développé à l'occasion des deux grandes maladies survenues depuis la chaudepisse arrêtée.

Ainsi les différentes douleurs dont le malade se plaint la nuit plutôt que le jour, qui redoublent aux changemens de tems, sur-tout dans le froid, & après avoir fatigué ; la maigreur, les insomnies, les maux d'estomac, le dégoût, l'aigreur de la salive, & l'extinction de voix périodique que les remedes ordinaires ont augmentée, sont des marques très-certaines d'une véritable vérole, qui ne manqueroit pas de produire dans la suite de plus grands desordres, si l'on ne travailloit incessamment à dépurer le sang de ce mauvais le-

vain par des remedes ſpécifiques qui puiſſent s'accommoder à la conſtitution foible & délicate du malade, qui eſt encore d'un aſſez bon âge pour qu'on puiſſe eſpérer de le guérir ſûrement d'une maladie qui n'eſt pas trop invétérée, & qu'on emporte tous les jours par le ſecours des frictions, après s'y être préparé par des remedes proportionnés à chaque tempérament.

Quoique le malade ſe ſente plongé dans une eſpece de melancholie, où le jette la trop grande attention qu'il apporte à des incommodités, parce qu'on n'a pas pu les guérir juſques ici, cependant, ſon ſang ſe mettant aiſément en feu, on doit le regarder à cet égard comme s'il étoit d'un tempérament vif, & on doit travailler inceſſamment à adoucir l'acrimonie des humeurs pour les diſpoſer à une entiere purification de la maſſe du ſang, immédiatement après les groſſes chaleurs de l'été.

Pour cet effet on ſe mettra inceſſamment dans l'uſage des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

℞ Decoct. comm. clyſt. refrig. & laxant. ℔j. *catholic. optim. & mell. roſac. ad* ℥iß. *miſc. f. clyſt. injiciendus hora com-*

moda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.

Après le lavement rendu, l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer environ huit ou neuf onces de sang tout au plus, & l'on prendra le soir avant de se coucher le julep suivant, qu'on réiterera de fois à autres, lorsqu'on sera fort tourmenté des douleurs, & qu'on ne pourra pas dormir; augmentant peu-à-peu la dose du narcotique.

JULEP.

℞ Decoct. folior. meliss. & ment. hortens. ℥vj. corall. rubr. præpar. & oculor. cancror. fluviat. ad ℈j. laudan. opiati gr. j aq. flor. aurantior. & syrup. de nymphæa. aa. ℥j. misc. f. julep. exhibend. totum agitando hora somni, ut dictum.

On se purgera de douze en douze, ou de quinze en quinze jours, avec le bolus & la médecine suivante en deux verrées, dont on prendra le premier le matin à jeun par-dessus le bolus vers les quatre heures du matin, le second verre entre cinq & six, & un bouillon ordinaire de sept à huit.

BOL.

♃ *Aquil. alb. gr.* xv. *cum. ſ. q. pulp. caſſ. recent. extract. f. bol.* ij. *vel* iij. *deglutiendi mane jejuno ventr. ſuperbibendo primam doſim potionis ſequent.*

POTION.

♃ *Rh. elect. craſſiuſcul. trit. & ſeorſim infuſ.* ʒj. *folior. orient. mundator.* ʒiij. *ſal. vegetabil.* ʒj. *infund. tepide per noct. in ſ. q. decoct. abſynth. minor. colatur. & expreſſ.* ℔j. *diſſolv. mann. calabr. & ſyrup. flor. perſicor. aa* ʒij. *f. pot. pro duab. doſib. ſumendis ut dictum.*

Le lendemain de la premiere purgation on prendra le matin à jeun un grand verre de lait-coupé, préparé en la maniere qui ſuit, continuant pendant dix à douze jours de ſuite.

LAIT-COUPÉ.

Prenez un demi-ſeptier de bon lait de vache récemment tiré, & trois demi-ſeptiers d'eau d'orge ordinaire, que vous ferez bouillir enſemble dans un poelon à petit feu, ayant ſoin d'emporter de tems en tems l'écume ſurnageante, continuant de même juſ-

qu'à ce que le tout ſoit réduit à un demi-ſeptier. Ce qui vous reſte eſt le lait-coupé, auquel on ajoutera environ une dragme de ſucre pour rendre la boiſſon agréable.

On ſubſtituera au lait-coupé un bouillon fait avec un jeune poulet dont on aura emporté la peau, & qu'on aura farci des quatre ſemences froides mondées, & de graines de pavot blanc concaſſées; ajoutant audit bouillon une demi-heure avant de retirer le pot du feu une demi-poignée de chacune des feuilles des herbes ſuivantes, pimprenelle, capillaire, & polytrie. Lorſqu'on retirera le pot du feu on y jettera deux ou trois feuilles de méliſſe, & une pincée de menthe, continuant pendant dix à douze jours, ou même plus long tems, ſuppoſé que l'eſtomac du malade puiſſe s'en accommoder; ces deux derniers remedes, à ſçavoir le lait coupé & les bouillons de poulet étant abſolument néceſſaires dans la ſaiſon préſente pour adoucir l'âcreté des humeurs.

Au mois d'août prochain on boira les eaux de Vichi pendant neuf jours à la maniere accoutumée; &, ſuppoſé qu'on s'en trouve bien, après quelques jours de repos, on les boira une ſeconde neuvaine.

Pendant les grosses chaleurs de l'été, l'on se baignera dans l'eau tiéde jusqu'au col une fois par jour, restant environ une heure dans le bain, & avalant avant d'en sortir un bouillon de veau ordinaire dans lequel on aura fait bouillir l'espace d'un gros quart-d'heure le cœur d'une laitue, & une bonne poignée de feuilles de chicorée amere. Au sortir du bain on se mettra entre-deux draps, où l'on restera un peu couvert pour pouvoir transpirer pendant une demi-heure pour le moins. Le nombre de ces bains domestiques sera plus ou moins grand, suivant qu'on s'en trouvera plus ou moins soulagé, n'oubliant pas pendant tout le cours des remedes ci-dessus d'user des narcotiques suivant que le Médecin ordinaire le trouvera à propos.

Au commencement du mois de septembre prochain on emportera le fond du mal par l'usage des frictions mercurielles. Cependant on évitera toute sorte d'exercices violens du corps, & de l'esprit; on ne fera jamais maigre; on se privera des alimens trop doux, trop gras, poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

CONSULTATION XLIII.

Sur un Satyriasis très-singulier.

LE chatouillement voluptueux que le malade sent dans ses parties viriles depuis le mois de février 1715 n'a pu être continuel sans reconnoître une cause constante, & permanente, dans le tissu des prostates, où le cours naturel du sang doit être un peu gêné, & irrégulier, pour y produire les oscillations d'arteres qui excitent ce chatouillement. Celui-ci est ordinairement suivi de plusieurs pollutions involontaires, parce que les muscles accélérateurs, qui sont toujours forcés de se contracter par la durée du chatouillement, obligent la semence qui coule des prostates, & des vésicules séminaires, d'entrer dans le conduit de l'urethre, & de sortir après par la verge. Les muscles erecteurs, se trouvant plus éloignés des prostates, tant par leur origine, que par leur insertion, sont plus à l'abri de ces oscillations; aussi ne doivent-ils se contracter que plus rarement. C'est pourquoi le malade éjacule ordinairement sa semence

ſans érection, ce qui conſtitue une eſpece de ſatyriaſis tout-à-fait ſingulier, en ce qu'elle n'eſt pas accompagnée de l'érection qui eſt eſſentielle à un véritable priapiſme. Cependant, comme on trouve ici les deux autres ſymptômes eſſentiels, qui ſont le chatouillement & l'éjaculation, on pourroit à mon avis appeller cette maladie une eſpece de ſatyriaſis ſans priapiſme, j'entends un deſir continuel de l'acte vénérien avec éjaculation ſans érection.

Lorſque ce dernier ſymptôme eſt de la partie le chatouillement eſt moins vif, & moins voluptueux, parce que, le ſang ſe portant avec rapidité vers le corps caverneux, il en va moins dans le tiſſu des proſtates, que je crois être dans ce cas les ſeules parties malades. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'eſt que la perſonne dit qu'après avoir uriné il découle par la verge quelques gouttes d'une humeur viſqueuſe, qui augmentent ſenſiblement le chatouillement; & que, plus ces gouttes ſont nombreuſes, & abondantes, plus le chatouillement eſt enſuite diminué, & la pollution retardée. Ces gouttes d'humeur viſqueuſe, qui ſortent après l'urine, ſont le ſediment de cette humeur excrémenteuſe que tous les calculeux ren-

dent ordinairement par le resserrement forcé de toute la vessie après avoir uriné. Ce sédiment ne peut sortir sans augmenter le chatouillement voluptueux ; mais, cette humeur étant une fois sortie en abondance, le tissu des prostates se trouve plus souple, & ses cavités moins remplies ; ainsi le chatouillement doit être moindre, & la pollution renvoyée jusqu'à l'entier renouvellement de la semence perdue. Enfin ce qui me semble démontrer le vice des prostates, c'est qu'en croisant les cuisses l'une sur l'autre, le malade sent un peu diminuer la violence de ses émotions, parce que dans cette situation les prostates pressées reçoivent un peu moins de sang, & que les oscillations des arteres y sont plus petites.

Le malade est plus tourmenté de son incommodité lorsqu'il s'est fort appliqué à l'étude, ou aux autres travaux d'esprit, ou quand il est dans un lieu chaud, parce que pour lors, son cerveau se trouvant plus tendu, les fibres nerveuses sont plus secouées par la moindre impression. Il est aussi plus fatigué la nuit que le jour, parce que son esprit, n'étant pas distrait par les sensations extérieures, donne nécessairement plus d'attention au chatouillement des

prostates, que la chaleur du lit augmente.

L'asthme sec, & la hernie intestinale dont le malade est attaqué, peuvent aussi concourir en leur maniere à augmenter le satyriasis en question; l'asthme en ce que par les fortes inspirations le sang est forcé de se porter en quantité vers les parties génitales, & la hernie en ce qu'elle gêne le retour de ce même sang desdites parties vers le cœur.

Ces trois maladies compliquées sont si invétérées qu'on ne sçauroit se flatter de les pouvoir guérir à fonds, sur-tout après le grand nombre des remedes qu'on nous marque avoir employé inutilement; tels que sont les rafraîchissans, les humectans, les bains domestiques d'eau froide, dans l'un desquels l'on eut trois pollutions de suite; les ptisanes sudorifiques, la térébenthine, & l'usage du caffé, pendant lequel le malade s'est trouvé plus incommodé; tout cela augmentant encore la compression sur le canal de la vessie.

Nous sommes d'avis qu'on commence par le faire sonder par un habile Lithotomiste pour s'assurer de l'existence d'un calcul, que l'on pourra tirer par le secours de l'opération, supposé que le malade ait le courage, & la force, de la soute-

nir. S'il ne veut pas se déterminer à se laisser sonder, ni à se faire opérer, nous sommes d'avis qu'on travaille à terminer tous les accidens de pollution, & d'asthme, en procédant à peu près de la maniere qui suit.

Sans que le malade soit obligé de se déranger en rien de la vie religieuse qu'il a embrassée, il doit seulement se bien persuader que son chatouillement voluptueux, quelque vif qu'il soit, non plus que ses pollutions, n'ont rien d'opposé à son état, & ne sçauroient constituer le moindre péché, dès que la volonté n'y a aucune part. Ainsi c'est inutilement qu'il travaille à s'en défaire par des efforts d'esprit, qui sont plus capables d'augmenter son mal que de le diminuer. Qu'il regarde ces évacuations involontaires de semence comme il regarderoit une incontinence d'urine, ou un cours de ventre; &, puisque le cerfeuil est celui de tous les remedes dont il s'est le mieux trouvé, nous sommes d'avis qu'il en use le plus souvent qu'il pourra, en toutes les manieres qui lui conviendront le mieux. Il pourra aussi user quelquefois de la roquette sauvage en salade, ou bouillie dans l'eau comme des épinards, avec un peu de sucre. Nous lui conseil-

lons auſſi d'uſer de fois à autre de quelques taſſes de chocolate, tantôt à l'eau, tantôt au lait, ſuivant qu'il ſe trouvera plus ou moins échauffé.

Nous croyons qu'il doit ſe procurer de tems en tems quelques nuits tranquilles par l'uſage du ſirop de pavot, ſi mieux il n'aime prendre du laudanum en opiate, enveloppé dans la conſerve de roſes, commençant par un grain, & augmentant peu-à-peu dans la ſuite, ſi le cas le requert. Le laudanum liquide peut être auſſi employé dans le même deſſein à différentes doſes, qu'on ſera obligé d'augmenter peu-à-peu de quatre ou cinq gouttes chaque fois. Il vaut encore mieux pour la tranquillité du malade l'aſſujetir au mauvais uſage de ce remede trop long-tems continué que de le laiſſer dans l'eſpece de martyre dont il ſe plaint à l'occaſion de ſon incommodité.

L'on prendra garde ſi le bandage qu'il porte pour aſſujetir la hernie ne comprime pas trop les vaiſſeaux ſpermatiques, auquel cas il faudra le tenir un peu plus lâche, ou ſe contenter d'une ſimple pelote de linge, au lieu dudit bandage, ſur-tout ſi après cet eſſai les pollutions ſont moins fréquentes.

Pour calmer la violence de l'asthme, on usera d'une ptisane faite avec le *camphorata monspeliensium* lors des fortes oppressions de la poitrine; & l'on prendra pour lors de fois à autre environ une demi dragme d'une poudre faite avec parties égales de sucre candi & de benjoin exactement mêlées.

Si, nonobstant tous ces secours, le chatouillement & les pollutions subsistent en leur entier, il faut essayer pendant huit à dix jours de prendre le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci des quatre semences froides mondées, & concassées, & avec une demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre. Un quart-d'heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir une demi-poignée de cerfeuil, & autant de roquette sauvage; &, supposé que ces bouillons soulagent le malade, il pourra les continuer aussi long-tems que son estomac s'en accommodera, après quoi on essayera de boire des eaux minérales acidules, & rafraîchissantes, qui se trouveront le plus à portée du lieu que le malade habite.

Au retour de ces eaux, on réitérera les

bouillons ; & on usera pour boisson ordinaire d'une ptisane faite avec les feuilles de pariétaire mondées, la graine de lin concassée, & un petit morceau de réglisse, le tout jetté dans une suffisante quantité d'eau bouillante, comme on a coutume de faire lorsqu'on prépare le thé. Ladite ptisane n'ayant pas besoin de coction sera versée au clair lorsqu'elle sera froide. On pourra aussi user de tems en tems de quinze à vingt gouttes de baume blanc de copahu, qu'on prendra le matin à jeun dans une demi-cuillerée de sirop de capillaires, avalant immédiatement par-dessus une verrée de ladite ptisane.

CONSULTATION XLIV.

Sur une Vérole.

Les maux de galanterie, & sur-tout les chancres véroliques que le malade a pris par deux fois depuis environ onze ans, ayant été d'abord maltraités, lui ont donné la vérole, qui se manifesta très-clairement dans la suite par les ulceres de la bouche, & du visage. Quoique ces accidens ayent disparu par l'usage de la

ptiſane de Calas, le fond du mal ſubſiſte toujours, & le venin qui reſte caché dans la maſſe du ſang ne peut manquer de ſe développer dans la ſuite pour produire de nouveaux ſymptômes beaucoup plus fâcheux que les premiers, & qui deviennent bien ſouvent incurables; ce qui peut arriver non-ſeulement dans le malade, mais auſſi dans Madame ſon épouſe, & dans ſes enfans, ſi l'on eſt en état d'en avoir.

Lorſque le venin vérolique ſe trouve dans un corps d'ailleurs bien conſtitué, il peut y reſter fort long-tems ſans y produire aucun changement conſidérable, tandis que porté avec la ſemence du mâle dans le ſang de la femme il s'y développe. Si la femme, d'ailleurs bien conſtituée, n'en ſouffre pas d'abord, & qu'elle devienne mere, elle produit néceſſairement des enfans vérolés, qui deviennent lepreux. C'eſt ce que l'expérience de pluſieurs années a ſi bien confirmé qu'on ne voit aujourd'hui preſque plus de lepreux dans les pays où l'on a ſoin de déraciner la vérole par les frictions mercurielles, qu'on appelle à juſte titre le grand remede, parce qu'il emporte à fond un nombre indéfini de maux qui ſuivent une vérole négligée. On a beau pallier ce

grand mal par le secours des ptisanes, c'est un Prothée qui change de forme sans changer de nature. Le seul mercure sagement conduit est son ennemi capital, & son souverain vainqueur. Ainsi nous sommes d'avis qu'au printems prochain, le malade, ayant été préparé comme il conviendra par rapport à son âge, & à son tempérament, on le fasse passer par les frictions mercurielles.

CONSULTATION XLV.

Sur des tumeurs écrouelleuses.

LES tumeurs froides qui se sont formées peu-à-peu depuis plus de deux ans au bras gauche, & au pied droit de la petite fille qu'on nous a présentée ce matin, ne sçauroient être emportées par la Chirurgie, tant parce qu'elles ont fait de trop grands progrès, que parce que, l'humeur arrêtée ayant imbu considérablement tout le tissu des os de l'articulation du coude, il n'est pas possible de les attaquer brusquement. On doit donc travailler à redonner aux liqueurs leur fluidité naturelle, & à rétablir leur circu-

lation par un long ufage de remedes internes, & externes, en procédant de la maniere qui fuit.

Il faut d'abord commencer par couvrir toute la tumeur du coude avec un emplâtre de diabotanum, qu'on aura foin d'effuyer une fois par jour feulement, le faifant reffervir, & fe fervant du même pendant quinze jours de fuite, au bout defquels on le renouvellera pour quinze autres jours.

Après avoir ufé pendant un mois du diabotanum on lui fubftituera l'emplâtre *de fulphure* en la même forme, & avec la même précaution ; & au bout d'un mois, ayant obfervé lequel de ces deux emplâtres aura le mieux réuffi, on s'en fervira pendant le refte de cet été, c'eft-à-dire, jufques vers la mi-feptembre prochain. On fera la même chofe pour la tumeur du pied.

Cet enfant prendra pendant un mois deux ou trois fois la femaine le matin à jeun un petit bolus fait avec fix grains d'éthiops minéral, fix grains d'acier préparé à la rofée, & deux grains de jalap, le tout incorporé avec un peu de conferve de rofes, ou quelque confiture molle convenable au goût de l'enfant. On lui fera, s'il fe peut, avaller un peu de bouillon or-

dinaire par-dessus ledit bolus. S'il n'en veut point prendre, on se contentera de le laisser boire de l'eau, & on ne le laissera manger que deux heures après.

Si ce petit remede ne tient pas le ventre libre, & que l'enfant soit dégouté, il faudra le purger de tems en tems avec une médecine convenable en liqueur, ou bien avec une petite dose de la poudre cornachine, c'est-à-dire depuis demi dragme jusqu'à une dragme, délayée dans un œuf frais cuit à la coque, ou dans quelques cuillerées de panade. On pourroit aussi au deffaut de ces purgations se contenter d'augmenter la dose du jalap dans le besoin.

Les humeurs ayant été rendues plus liquides par l'usage de ces bolus, on ouvrira un cautere au bras droit de cet enfant, pour le laisser couler aussi long-tems qu'il se pourra; &, l'escare en étant tombée, on aura soin de le tenir propre en le pansant deux fois par jour avec un pois, du lierre, & du papier par-dessus à la maniere accoutumée.

Dès que ledit cautere sera en train de bonne suppuration, on essayera de faire boire à la malade le matin avant de sortir du lit un bouillon fait avec un jeune poulet,

poulet, ou un petit morceau de veau, & trois écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre, y ajoutant ſur la fin de la coction une demi-poignée de creſſon d'eau, & quelques feuilles de bugle & de ſanicle, continuant pendant trois ſemaines.

Pendant les groſſes chaleurs de l'été on fera prendre quelques demi-bains domeſtiques à cet enfant, de ſorte qu'il n'y ait que ſes entrailles qui trempent dans l'eau tiéde ſans y mettre les pieds, ni les bras, ni la poitrine. On l'y fera reſter une petite demi-heure à chaque fois, & au ſortir du demi-bain on lui fera boire une demi écuellée de petit-lait de vache clarifié, où l'on aura ajouté deux cuillerées de ſuc de fumeterre, & autant de ſucre qu'il en faudra pour rendre la boiſſon agréable au goût.

Vers la mi-ſeptembre prochain on réitérera le bolus ci-deſſus pendant huit jours de ſuite; après leſquels, ayant envoyé chercher des eaux de Balaruc, on eſſayera d'y tremper les deux parties malades auſſi chaudement qu'on pourra le ſouffrir ſans ſe bruler, & cela un bon quart-d'heure à chaque fois le matin & le ſoir pendant huit jours de ſuite, ſuppoſé que par les

deux premiers coups d'essai les parties ne se gonflent pas davantage ; auquel cas il faudroit renvoyer ce remede à une autre saison.

Il faut ensuite faire prendre à l'enfant pendant un mois le matin une demi-écuellée de lait d'ânesse deux heures avant de sortir du lit, & pendant ledit tems le Chirurgien ordinaire fera sur les parties malades de très-légeres frictions avec environ une dragme d'onguent Napolitain, une ou deux fois la semaine, le soir avant le coucher, après quoi on nous donnera avis de la réussite des remedes pour se déterminer au choix des nouveaux qui pourront convenir.

Cependant on doit éviter que cet enfant ne s'engorge d'aucune sorte d'alimens. Il faut lui regler les heures de ses repas, sans lui permettre de rien avaller dans l'entre-deux. On le privera de l'usage du vin, de tout ce qui est poivré, épicé, & de difficile digestion.

CONSULTATION XLVI.

Sur un rhumatisme.

LEs vives douleurs dont le malade est tourmenté successivement depuis la hanche droite jusqu'au-dessous du genouil, & dans les muscles du côté gauche, dépendent d'un sang devenu grossier en conséquence d'une fiévre continue avec redoublemens, des peines, des chagrins, des procès, & des exercices de neuf années de chasse. Toutes ces causes ont aussi affoibli le ressort des vaisseaux. Ainsi, pour soulager le malade des incommodités présentes, & pour en éviter les suites fâcheuses, on doit avoir en vûe de rétablir le ressort des vaisseaux, & de rendre aux humeurs leur liquidité naturelle par l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ Decoct. hord. ℔j. *pulp. cass. recent. extract.* ℥ij. *mell. violac.* ℥j. *misc. f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer neuf onces de ſang, & l'on ſe purgera le lendemain de la maniere qui ſuit.

BOL.

℞ Aquil. alb. gr. xv. *cum tantillo pulp. caſſ. recent. extract. f. boli* ij. *vel* iij. *deglutiendi mane jejuno ventric. ſuperbibendo potion. ſequent.*

POTION.

℞ Ser. lact. vaccin. recenter parat. & rite clarificat. ℥viij. *in quibus infunde per noct. rh. elect. craſſiuſcul. trit.* ʒj. *folior. orient.* ʒjß. *colat. & forti expreſſ. diſſolv. mann. calabr.* ℥ij. *f. pot. ſumenda ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on lui donnera le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci des quatre ſemences froides mondées. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y fera bouillir le cœur d'une laitue, & demi-poignée de chacune des feuilles des herbes ſuivantes, pimprenelle, capillaire, & polytric. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée de ſommités de petite abſynthe, & on continuera pen-

dant dix jours, au bout desquels on se repurgera comme dessus.

L'usage des bouillons étant fini, on prendra deux bonnes heures avant de sortir du lit un grand verre de petit-lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, & dans lequel on aura fait infuser à chaud pendant un demi-quart d'heure une pincée de sommités de petite absynthe, ajoutant à la colature deux dragmes de sucre candi réduit en poudre, & continant pendant quinze jours. On rendra la huitieme & derniere prise de ce petit-lait purgative en y faisant infuser avec la petite absynthe deux dragmes de sené mondé, & ajoutant à la colature en place du sucre deux onces de manne, & une dragme de sel végétal.

On prendra ensuite en place du petit-lait un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & une douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, ayant soin de bien couvrir le pot, & d'en luter les jointures avec de la pâte. Lorsqu'on voudra retirer le pot du feu, l'on le découvrira pour y faire infuser à chaud pendant un quart-d'heure une poignée de feuilles de chicorée ame-

re, continuant pendant dix jours, après lesquels on se repurgera avec le bolus & la potion purgative ci-dessus.

Après les bouillons d'écrevisses, on prendra deux heures avant de sortir du lit un grand verre de lait de vache écrêmé, auquel on aura ajouté un tiers de ptisane de chiendent, continuant pendant dix jours; après lesquels on prendra le lait entier d'ânesse, qu'on continuera jusques aux grandes chaleurs de l'été; observant de se purger pendant l'usage du lait, de dix en dix, ou de douze en douze jours, & prenant pour lors trois fois la semaine en se mettant au lit deux dragmes de l'opiate qui suit.

OPIATE.

♃ Conserv. cydonior. & cortic. peruvian. in alkool redact. aa. ℥ß. corallor. rubr. præparat. oculor. cancr. fluviat. & corn. cerv. ust. aa. ʒij. laudan. opiatæ cum s. q. syrup. de nymph. soluti gr. xv. exactè misceantur omnia ut f. op. ad usum supra notatum.

On pourra user de cette opiate dès le lendemain de la premiere purgation, & toutes les fois que les vives douleurs in-

terromperont considérablement le sommeil. On pourra même y ajouter sur chaque prise un nouveau grain de laudanum, supposé qu'on n'en fût pas assez soulagé.

On usera pour boisson ordinaire d'une ptisane faite avec l'orge, le chiendent, & le coquelicot, à laquelle on pourra ajouter tant soit peu de vin, à l'heure des repas seulement.

On évitera toutes sortes d'exercices violens du corps & de l'esprit : on n'observera aucun jour maigre, & on se privera des alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

CONSULTATION XLVII.

Pour un rhumatisme avec tremblement de la machoire.

LES vives douleurs dont la malade s'est plainte en différens tems depuis six à sept ans, & qui roulent sur diverses parties du côté droit de la tête, & sur les glandes du col, ont le véritable caractere d'un rhumatisme vague & périodique, qu'on a coutume d'attribuer à une férosité saline & piquante, que le sang

fournit de tems en tems aux parties du corps qui se trouvent les plus disposées à la recevoir. Cependant les grandes peines d'esprit, & les agitations qu'on a souffertes avant le rhumatisme, nous donnent lieu de penser que les vaisseaux sanguins de l'extérieur de la tête, & du col, ont été d'abord un peu trop distendus, de maniere à ne pouvoir pas se contracter assez librement pour chasser le sang avec la même proportion qu'ils le reçoivent du cœur. De-là sont venues les premieres douleurs qu'on comparoit à des piquûres d'aiguilles extrêmement fines, & qui ont redoublé tout à coup d'une maniere très-cruelle, lorsqu'un grand vent, retenant la transpiration, & un air humide, remplissant les vaisseaux sanguins, ceux-ci se sont trouvés plus embourbés. Ces vives douleurs augmentoient au moindre mouvement de la partie malade, parce que par la contraction des muscles le sang est poussé avec plus de violence.

Le battement d'artere presque continuel que la malade sent près de l'oreille droite, & qu'on arrête pour un tems lorsqu'on presse l'artere carotide sous les glandes du col, prouve démonstrativement la difficulté que le sang a de rouler par les

parties qui sont sujettes au rhumatisme. Lorsque cette difficulté est très-petite, on ne sent point de douleur; mais lorsque, par quelque cause que ce soit, le sang est obligé de se porter en quantité vers la tête, ou d'y faire quelque séjour, celle de ses parties qui est le moins en état de le chasser s'embourbe si fort que tous les nerfs sont secoués par reprises avec violence au moindre battement d'artere. De-là dépendent les vives douleurs, qu'on compare à des coups d'alesne entre deux chairs, parce qu'ils se renouvellent à chaque battement d'artere irrégulier.

Ces douleurs doivent rouler d'une partie à l'autre, suivant les différens embourbemens, & durer jusqu'à ce que le sang ait repris sa première route aisée & naturelle. Si l'on rapporte la douleur aux dents, c'est que leurs nerfs ont été violemment secoués par la même cause.

La maigreur, la petite toux, & l'oppression passagere, sont sans doute des suites de la durée des violentes douleurs, aussi-bien que les maux de cœur & les pesanteurs d'estomac, suivies de quelques vents. Les seuls tremblemens de la machoire, qui viennent aussi de la violente douleur, pourroient faire craindre que la

malade ne tombât enfin dans de véritables accidens d'épilepsie, si on ne tâchoit de les prévenir par les secours des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ *Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant.* ℔j. *diaphan. & mell. violac. aa.* ℥ß. *f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer neuf à dix onces de sang, & on prendra le soir en se couchant le julep suivant, qu'on réitérera lors des vives douleurs, & lorsque la malade se plaindra d'insomnies.

JULEP.

℞ *Aquar. scabios. & card. benedict. aa.* ℥iij. *corall. rubr. præpar. & ungul. alcis pulverat. aa.* ℈j. *sal. absynth. gr.* vj. *syrup. papaver. alb.* ℥j. *vel laudan. opiati gr.* j. *aq. flor. aurantior. cochlear.* iv. *f. julep. sumend. totum agitando hora somni.*

On choisira un des jours les plus calmes qui aura succédé à une bonne nuit pour purger la malade de la maniere qui suit.

PURGATION.

♃ Rhab. elect. crassiuscul. trit. & sal. vegetab. aa. ʒj. infund. & leviter bulliant in s. q. decoct. absynth. minor. & chamædr. colatur. ℥vj. dissolv. pulp. cass. recenter extract. ℥ß. mann. calabr. ℥ij. syrup. flor. persicor. ℥j. f. pot. sumenda mane jejuno ventr. servat. servand.

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge. Lorsque le bouillon sera à demi-cuit on y mettra bouillir environ deux onces de racines de pivoine mâle récente. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir la troisiéme partie d'une poignée des feuilles de chacune des herbes suivantes, à sçavoir de capillaire, de pimprenelle, & de polytric : lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée de fleurs de pivoine seches, & un petit brin de canelle. On continuera ces bouillons pendant dix jours, au bout desquels on se repurgera avec la potion purgative ci-dessus.

L'usage des bouillons étant fini, on leur substituera une grande verrée de pe-

tit-lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, auquel on ajoutera deux onces de suc de fumeterre, & deux dragmes de sucre candi réduit en poudre, continuant pendant huit jours, après quoi on usera de l'opiate suivante.

OPIATE.

℞ Conserv. cydonior. ℥j. *cortic. peruvian. in alkool redacti* ℥ß. *corall. rubr. præparat. oculor. cancror. fluviatil. & ungul. alcis pulverat. aa.* ʒij. *laudan. opiatæ in s. q. syrup. de nymphæa soluti gr.* x. *cum s. q. syrup. de ros. siccis exacte misceantur omnia ut f. op. de qua capiat* ʒij. *sero ante decubitum continuand. per aliquot dies, ut videbitur Medico ordinario.*

L'on essayera si l'estomac de la malade peut supporter le lait entier d'ânesse, ou de vache écrêmé, ou le lait-coupé avec les vulnéraires, dont on continuera l'usage autant de tems que le Medecin ordinaire le trouvera à propos, observant de se purger de dix en dix jours, & de garder un régime convenable.

On croit qu'un cautere à la nuque du col, ou au bras droit, pourroit être d'un grand secours pour ce rhumatisme. On

n'oseroit se déterminer pour les bains de Balaruc sans avoir examiné si ce rhumatisme est entretenu par une rétention des mois, ou des obstructions du bas ventre, dont on ne nous parle pas dans le mémoire. Au reste le Médecin ordinaire prescrira une diette convenable.

CONSULTATION XLVIII.

Sur des mouvemens convulsifs périodiques, accompagnés de virus vérolique.

Les mouvemens convulsifs périodiques, dont la malade est tourmentée depuis très-long-tems, sont une suite de son tempérament trop phlegmatique, dans lequel la sérosité surabondante de la masse du sang, empêchant ce dernier liquide de rouler librement, fait que le sang distend davantage les petits vaisseaux que les grands ; ainsi les fibres nerveuses sont secouées d'une maniere inégale, les nerfs qui vont aux muscles sont poussés de côté & d'autre, & par conséquent retrécis ; il n'est donc pas étrange que les mouvemens convulsifs en soient une suite, & ces mouvemens doivent persister jusques à ce que

les vaisseaux sanguins se soient désemplis par l'évacuation de la sérosité qui avoit accoutumé de sortir par la salivation, & par les sueurs.

Le virus vérolique a concouru avec le tempérament de la malade à augmenter les mouvemens convulsifs, en rendant le sang plus épais. Aussi les frictions mercurielles ont soulagé la malade, en détruisant une partie de ce virus, & en désemplissant les vaisseaux sanguins de leur sérosité superflue par la voye de la salivation. Le même tempérament qui subsiste, & un reste de virus qu'on a tout lieu de soupçonner avoir été mis en jeu par les fatigues que la malade a souffertes depuis peu, ont donné occasion au retour des mouvemens convulsifs, qui sont plus longs, & plus fréquens, parce qu'on ne salive presque plus, & que les sueurs sont supprimées.

Si cette maladie n'étoit entretenue que par le virus vérolique, on pourroit espérer de l'emporter radicalement par le secours des antivénériens administrés à propos; mais puisque, suivant le rapport de la malade, le mal avoit commencé à paroître avant tout acte vénérien, on doit uniquement travailler à diminuer les ac-

cidens, & à en éviter les suites par le secours des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ Furfur. macri m. j. leviter bulliat in ſ. q. aquæ font.

℞ Semin. quat. frigidor. major. mundator. ℥j. contundant. in mortar. marmor. ſenſim affundendo prædicti decoct. ℥x. colatur. & expreſſioni adde ol. amygdalar. dulc. recenter parat. ℥iv. miſc. f. clyſter. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer neuf ou dix onces de ſang, & l'on ſe purgera le lendemain de la maniere qui ſuit.

BOL.

℞ Aquil. alb. ter ſublimat. gr. xv. cum ſ. q. pulp. caſſ. recenter extract. f. boli duo, vel tres, deglutiendi mane jejuno ventriculo, ſuperbibendo potionem ſequentem.

POTION.

℞ Rhabarb. elect. craſſiuſcul. trit. in nodul. ſuſpenſ. & ſal. vegetabil. aa. ʒj. infund. tepide in ſ. q. decocti tamarindor.

ping. colatur. ℥vj. *dissolv. ror. calabrin. & syrup. flor. persicor. aa.* ℥j. *f. potio sumenda ut dictum.*

Le lendemain de la purgation, on commencera à boire la ptisane qui suit, trois fois par jour, sçavoir une grande vertée le matin à jeun, une autre sur les quatre heures du soir, & la troisiéme en se mettant au lit, continuant pendant quinze jours.

PTISANNE.

℞ *Salsæ parill. minut. sect.* ℥iv. *ligni guaiac. sassafras, & squin. contusor. aa.* ℥iij. *radic. pæoniæ mar. & gentian. pulveratar. aa.* ℥j. *cortic. peruvian. leviter contus.* ℥ß. *sal. vegetabil.* ʒiij. *infund. & leviter bulliant. in aq. font.* ℔x. *ad tertiæ partis consomption: & f. ptisan. servanda ad usum.*

L'usage de cette ptisane étant fini, on se repurgera comme dessus, & on prendra pendant dix jours de suite le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & une douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier

de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y fera bouillir une once de racines de pivoine mâle. Lorsqu'on retirera le pot du feu on y jettera une pincée des quatre fleurs cordiales, & une dragme de rapure de piéd d'élan, ayant soin de recouvrir le pot, & de ne couler le bouillon que lorsqu'il sera prêt à boire.

L'on usera pour boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec la pimprenelle, les feuilles de capillaire, & le polytric, le tout légerement infusé dans une suffisante quantité d'eau de fontaine bouillante. On prendra trois fois la semaine le soir en se mettant au lit, lorsqu'on ne prendra plus la ptisanne sudorifique, environ deux dragmes de l'opiate qui suit.

OPIATE.

℞ Conserv. pœon. mar. ℥ß. corall. rubr. præparat. corn. cerv. usti, & spodii Græcorum aa. ʒiij. ungul. alcis pulverat. ℥ij. æthiop. mineral. ʒjß. sal. saturn. ℈j. cum s. q. syrup. de nymphæa misc. f. opiat ad usum servand. & reiterand. pro necessitate.

Lorsque la malade sera inquiete, tourmentée de ses convulsions, ou qu'elle ne

pourra pas dormir, on incorporera sur une prise de cette opiate quinze ou vingt gouttes de laudanum liquide, ou jusques à valeur d'un & demi ou deux grains en opiate. Si l'on n'a pas de laudanum liquide, on fera fondre le solide dans un peu de sirop de nymphæa pour le pouvoir mieux incorporer dans la prise d'opiate.

La malade fera une petite provision de salse pareille, de squine, & de guaiac, sechés & coupés menu, dont elle usera en maniere de thé. Lorsqu'elle sentira l'approche de ses mouvemens convulsifs, on n'aura qu'à faire bouillir de l'eau dans une petite caffetiere de deux tasses, & y jetter deux petites cuillerées du mêlange égal des trois drogues ci-dessus, recouvrir la caffetiere, & laisser infuser le tout pendant un demi-quart d'heure; après quoi l'on versera la liqueur au clair dans deux gobelets pour les boire de suite un peu chauds, avec tant soit peu de sucre, pour rendre la boisson agréable. Il y a lieu d'espérer qu'un long usage de ce remede pourra diminuer, & retarder ses accidens.

Mais si la malade n'avoit jamais eu pareils accidens avant l'acte vénérien, comme ce seroit une preuve convaincante que

le virus vérolique est la seule cause du mal, quoiqu'on fût toujours soulagé par les remedes ci-dessus, nous serions d'avis qu'on repassât par le grand remede avec les préparations ordinaires, & nous ne doutons pas qu'on ne pût guérir entierement, comme il a été remarqué ci-dessus.

Du reste la malade doit éviter avec soin toutes les violentes passions de l'ame, les grands exercices du corps, les alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

CONSULTATION XLIX.

Sur une catalepsie périodique avec épilepsie.

LA catalepsie & l'épilepsie sont les deux seules maladies que je connoisse dans lesquelles on observe un oubli périodique tout-à-fait semblable à celui dont M. des R *** est attaqué depuis trois ans. Dans tous ces accidens on n'a aucun sentiment extérieur, ainsi on ne sçauroit se souvenir de ce qui s'y est passé indépendamment de la volonté, & de l'attention du malade.

Lorsque M. le Prieur demeure immobile, & dans la même situation pendant

ſon accident, il eſt cataleptique. On n'en ſçauroit douter ſi, en eſſayant de lui élever ou fléchir les membres, ceux-ci recevoient aiſément, & conſervoient conſtamment, toute ſorte de ſituation.

Quand, indépendamment de la volonté, il frotte légerement ſes mains, ou qu'il ſe promene, qu'il boutonne & déboutonne ſon juſte-au-corps, ouvre & ferme ſa tabatiere, il a pour lors à mon avis des mouvemens convulſifs, leſquels, accompagnant la privation totale de ſentiment, ont le véritable caractere d'épilepſie. Les ſomnambules font en dormant pluſieurs mouvemens beaucoup plus difficiles que ceux-ci, dont ils perdent ſouvent la mémoire en ſe réveillant, mais ils n'ont leurs accidens que la nuit. En les appellant, on les éveille aiſément, & on les fait revenir à eux, & ils ſe ſouviennent quelquefois de ce qu'ils ont fait, au lieu que M. des R * n'a ſes accidens que le jour, & on a beau l'appeller par ſon nom, il ne répond rien. Son accident dure pendant une demi-heure, ou une heure entiere, toujours avec un parfait oubli ; ainſi il n'eſt point noctambule, & on ne peut rapporter ſa maladie qu'à une complication de catalepſie & d'épilepſie périodi-

ques, de maniere que, lorſque la catalepſie tient le deſſus, le malade reſte immobile, au lieu qu'il remue ſes membres involontairement tandis que l'épilepſie domine. Lorſqu'il a quelques parties de ſon corps immobiles, & ſouples, quelques autres reſtant roides, ou en mouvement, c'eſt pour lors un juſte mêlange de catalepſie & d'épilepſie, tel que nous l'avons obſervé depuis peu dans l'Hôtel-Dieu de cette ville, où la catalepſie étoit accompagnée de véritables convulſions, au lieu que celle de M. le Prieur eſt avec des mouvemens convulſifs.

Si le malade étoit ſimplement épileptique, il devroit tomber par terre dans le tems de l'accident, comme tous les autres. Il ne tombe pas parce que la catalepſie le retient. Ce n'eſt pas ici une catalepſie imparfaite, indépendante de l'épilepſie, puiſque tous les cataleptiques doivent reſter immobiles, & que la plûpart des épileptiques ſe remuent.

Le viſage du malade eſt ſouvent dépourvu de ſang, ce qui le rend pâle, & blanc. Il eſt quelquefois abreuvé de cette liqueur, qui le fait paroître noirâtre, & c'eſt une marque évidente que l'épilepſie a ici beaucoup de part, puiſque le viſage

des cataleptiques conserve toujours sa couleur naturelle.

Ces deux maladies ont leur siege dans le cerveau. L'épilepsie vient de ce que les vaisseaux sanguins de ce viscere, étant inégalement embourbés de sang, battent irrégulierement; ainsi le sang est obligé de couler aussi irrégulierement dans les différens muscles qui répondent aux endroits libres du cerveau.

La catalepsie dépend d'un relâchement des fibres de l'*emporium* qui ne sçauroient recevoir les impressions extérieures à l'occasion desquelles l'ame sent; relâchement pourtant qui ne se trouve point dans les parties qui sont au-dessous de la tête. C'est aussi pourquoi le sang coule avec liberté dans toutes les parties où les causes ordinaires peuvent le déterminer indépendamment de la volonté. Ce relâchement des fibres de l'*emporium* est produit par une sérosité très-fine qui séjourne dans le propre tissu des fibres, & les relâche sans diminuer leurs cavités, de même qu'il arrive dans les œdemes périodiques qu'on observe tous les jours sur différentes parties de la peau. L'ouverture des cadavres ne nous permet pas de douter que la catalepsie & l'épilepsie ne soient entretenues

par les deux causes que je viens d'établir; il n'est donc plus question que de rendre raison pourquoi, & comment, ces deux causes concourent depuis trois ans à produire les accidens périodiques dont il s'agit ici.

Le tempérament mélancholique, & assez robuste, accompagné d'embonpoint, qu'on remarque dans M. le Prieur, & les fréquens excès de vin qu'il a faits dans sa jeunesse auroient sans doute depuis longtems donné occasion au gonflement irrégulier des vaisseaux sanguins du cerveau qu'on observe dans les épileptiques, si le tabac en poudre & à fumer, & les eaux minérales dont on usoit avant ces accidens, n'eussent vuidé une partie considérable de la sérosité, & désempli les vaisseaux sanguins à proportion que les causes ci-dessus les gonfloient. Mais, ces évacuations ayant cessé, les vaisseaux sanguins trop remplis ont produit l'épilepsie, & le sang trop séreux la catalepsie, ici f qu'une grande contention d'esprit retient le sang dans l'intérieur du cerveau; &, comme la plus grande attention d'un Prêtre pieux est pendant le saint sacrifice de la Messe, au commencement l'accident ne venoit que dans ce tems-là, & une fois

le mois, parce qu'alors le gonflement des vaisseaux sanguins, ou des corps glanduleux du cerveau, étoit encore très-petit.

L'accident cesse lorsque le cœur & la respiration, toujours libres, poussant le sang avec violence, vers le cerveau dégagent ce viscere, comme il a coutume de se dégager dans toutes les épilepsies, & les catalepsies périodiques, qui passent sans aucun remede, & après lesquelles les malades jouissent d'une parfaite santé, parceque les humeurs reprennent leur cours naturel.

Comme l'on n'a fait aucun remede pour vuider les vaisseaux sanguins, & pour en évacuer la sérosité superflue, les accidens ont dû revenir plus souvent, & être beaucoup plus longs, de maniere qu'aujourd'hui la moindre cause suffit pour les produire. Des alimens d'ailleurs assez bien digerés, qui passent d'abord en dînant sous la forme d'un chyle insensible dans la masse du sang, & la fatigue d'un petit voyage, font aujourd'hui chaque jour ce qui n'étoit produit autrefois qu'une fois le mois par une forte contention d'esprit. Ces deux nouvelles causes extérieures raréfient le sang, & lui donnent occasion de s'arrêter une fois le jour, dans un cerveau plus

embourbé

embourbé qu'il n'étoit au commencement.

Ces accidens périodiques d'épilepsie & de catalepsie compliquées sont venus à un tel point qu'il sera très-difficile de les emporter tout-à-fait. Ils pourroient même avoir des suites très-fâcheuses, si l'on ne travailloit à les prévenir en desemplissant les vaisseaux sanguins, & en vuidant les sérosités superflues qui roulent dans la masse du sang, & qui séjournent de fois à autre dans l'intérieur du cerveau. Pour cet effet le malade se mettra incessamment dans l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant. ℔j. catholic. pro ore ℥ij. diaphenic. ℥j. misc. f. clyst. injic. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer neuf onces de sang, avalant un bouillon deux heures après la saignée, & deux heures après une saignée sera faite à l'un des pieds proportionnellement aux forces du malade. Après un ou deux jours de repos on le purgera de la maniere qui suit.

BOL.

℞. Mercur. vit. sive pulver. algarot gr. iv. *cum tantillo conserv. rosar. f. bolus deglutiend. mane jejuno stomacho, superbibendo potion. seq.*

POTION.

℞ Rad. pæon. mar. exsiccat. ℥ß. *polypod. querc.* ʒiij. *epithym. p.* j. *sal. vegetab.* ʒj. *coq. ut art. est in s. q. aq. font. ad tert. partis consumption. addendo sub finem coction. folior. orient. mundator.* ʒij. *colatur.* ℥vj. *adde infusion. flor. persic.* ʒij. *extract. hellebor. nigr. gr.* iij. *f. potio sumend. ut dictum.*

Le lendemain de la purgation l'on prendra le main à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, une douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, un nouet d'un scrupule de rhubarbe concassée, & environ une once de chacune des racines des herbes suivantes, sçavoir de pivoine mâle, d'angélique, & de bétoine. Quand on retirera le pot du feu on y jettera une pincée des quatre fleurs cordiales, &

une demi dragme de tartre chalybé ſoluble, continuant pendant dix jours, au bout deſquels on ſe repurgera comme deſſus.

Pendant l'uſage de ce bouillon, on prendra ſur les trois ou quatre heures du ſoir, deux bonnes heures avant ſouper, environ trois ou quatre onces de l'infuſion ſuivante.

INFUSION.

♃ Decoct. fol. parietar. & vin. rubr. opt. aa. ℔j. cortic. peruv. in alkool redact. ℥j. gingiber. & rad. ireos florent. exſiccator. & pulverat. aa. ʒij. infund. tepide per noct. & filtr. infuſ. ſervand. ad uſum ſupra notatum.

L'uſage du bouillon, & de l'infuſion étant fini, & le malade s'étant repurgé, on prendra le matin à jeun environ une dragme de l'opiate qui ſuit, ſe promenant pendant une heure après l'avoir priſe, buvant enſuite un bouillon ordinaire dans lequel on aura fait bouillir une poignée de chicorée amere à côte rouge, continuant pendant dix jours de ſuite.

OPIATE.

℞ Croc. mart. aperient. ror. maial. præpar. & in alkool redact. ℔ß. *extract. rhabarb.* ʒiij. *extract. hellebor. nigri* ʒjß. *scamon. sine sulphur. parat.* ʒj. *cum s. q. syrup. de quinque radicib. f. opiata ad usum dictum.*

Vers le milieu de l'usage de cette opiate, on pourra se reposer un jour pour faire une seconde saignée au pied, supposé qu'on se trouvât échauffé, ou que les accidens continuassent. On pourra même dans ce cas ne prendre ladite opiate que de deux jours l'un, augmentant, ou diminuant la dose du purgatif suivant l'avis du Médecin ordinaire.

L'opiate finie, on prendra pendant dix ou douze jours, deux heures avant de sortir du lit, une bonne écuellée de lait de vache coupé avec une forte décoction des plantes vulnéraires de Geneve, prenant pour lors le soir avant de se mettre au lit environ une dragme de l'opiate suivante.

OPIATE.

℞ Conserv. flor. pæon. mar. ℥j. *pulver.*

kinkin. ℥ß. *ungul. alcis pulverat.* ʒiij. *coral. rubri præpar. & oculor. cancror. fluviat. aa.* ʒij. *rhabarb. elect. torrefact.* ʒj. *cum s. q. syrup. de ros. sicc. f. op. ad usum servanda.*

L'on ouvrira inceſſamment un cautere à l'un des bras, ou à la nuque du col, à la maniere accoutumée, qu'on laiſſera couler en le tenant ouvert autant de tems qu'il ſe pourra. Cependant, dès que l'eſcarre ſera tombée, on appliquera au derriere des deux oreilles une piece de la ſeconde écorce de *thimelaa* trempée dans le vinaigre, pour faire une légere excoriation, à la faveur de laquelle il découle des ſéroſités, qu'on laiſſera couler juſqu'à ce qu'elles s'arrêtent d'elles-mêmes; réitérant ce remede, pour ſuppléer, ou pour aider à l'évacuation du cautere; &, ſuppoſé que le malade eût de la répugnance pour le cautere ordinaire, on pourra ſe contenter d'appliquer cette racine de tems en tems comme deſſus.

Il y a encore une autre eſpece de cautere volant qu'on applique derriere les oreilles, ou à la nuque du col, le ſoir en ſe mettant au lit, & dont on emporte l'impreſſion le lendemain matin par l'appli-

cation d'un peu de beurre frais. On pourra donc choisir celui de ces trois remedes qui sera le plus convenable à la commodité du malade.

Il nous paroît nécessaire de revenir à l'ancien usage du tabac en poudre, & à fumer, & de reboire les eaux de Vic, & de Cransac, comme l'on avoit accoutumé, si l'on n'aime mieux aller à Balaruc, dont les eaux nous paroissent parfaitement convenir tant en boisson qu'en douche pour dépurer le sang de la sérosité superflue qui produit les accidens dont M. le Prieur est attaqué.

Quoique l'embonpoint du malade semble devoir le dispenser des regles ordinaires d'une diete exacte, on doit cependant lui deffendre toute sorte de contention d'esprit, les violentes passions de l'ame, & les exercices immodérés. Les longues veilles lui sont préjudiciables, & un trop long sommeil lui doit être suspect. Qu'il se couche de bonne heure trois heures après son souper, & qu'il se leve un peu matin; qu'il mange peu & souvent, des alimens de bon suc, évitant les alimens maigres, la friture, les ragouts, la pâtisserie, & tous les alimens indigestes.

CONSILIUM L.

De Epilepsia imperfecta.

HISTORIA MORBI.

QUIDAM puer temperamenti biliosi, ætatis annorum octo, a triennio paralysi partiali, & imperfecta, brachii sinistri cum quadam convulsione eidem brachio superveniente tentatus, cogitur tanquam ab epilepsia prehensis identidem in terram concidere, non more epileptico, sed vi convulsionis, ut creditur, cum quadam vertigine juncta. Illud autem huic morbo occasionem dedisse existimo quod a biennio ætatis suæ non fuerit omnino assuetus nec offæ, nec ferculis, nec pulti huic ætati congruis, sed, ab uberibus distractus, ut plurimum pane siligineo, & aqua frigida, usus fuerit. Quid vero jam agendum supersit, cum per biennium balneatus sit balneis calidis, illud totum ex sapientia aliquorum ex celeberrimis Monspelii Professoribus, vel Doctoribus, optimo auspicio expectamus.

CONSILIUM.

Epilepsiæ proximam credimus erraticam illam brachii sinistri convulsionem quæ jungitur cum vertigine, quibusque simul accedentibus puer a triennio cogitur identidem in terram concidere.

Vera foret, ac perfecta, epilepsia si cum memorata convulsione functiones animales abolerentur. Hæ plurimum læduntur in vertigine tenebricosa, qua correpti in terram concidunt; unde dicerem hunc puerilem morbum potius ad imperfectam epilepsiam quam ad paralysim accedere, præsertim cum partes paralyticæ raro, vel nunquam, convellantur.

Interim, quidquid sit de natura præsentis morbi, id saltem ex relatu liquet, videlicet nervosum genus infarciri sanguine crassiori, cui crassitiei ansam præbuit vitiosa chylosis. Hæc igitur corrigenda, & sanguis dividendus, sequentibus auxiliis.

CLYSMA.

♃ Decoct. clyst. carminat. & laxant. ℔ß. diaphænic. ʒiij. mell. rosac. ℥ß. misc. f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.

Aperiatur vena, primo sani brachii dextri, ut educatur sanguis ad ℥iv., *secundo malleoli commodioris ut educantur sanguis* ℥vj; *idque vel eadem die, vel diebus se immediate sequentibus, vel alternis, pro ægri viribus.*

Bis facta depletione vasorum sanguiferorum levis vomitus concitabitur debita dosi alicujus convenientis emetici, ut cum ipecacuanha in alkool redact. gr. x; *vel tartar. stibiat. solub. gr.* vj.; *vel pulveris algarot gr.* iij. *sub hac formula.*

POTIO EMETICA.

℞ Unum ex prædictis pulverem dilue in aq. flor. aurantior. cochlear. iij. adde modicam copiam confect. de hyacinth. ut f. pot. sumenda mane jejuno stomacho.

Postera die a vomitu concitato præscribatur potio sequens cathartica.

CATHARSIS.

℞ Rh. elect. crassiuscul. trit. ℈j. senn. mund. & sal. vegetab. aa. ʒß. infund. tepide per noctem in s. q. decoct. radic. pæon. mar. & polypod. querc. in colatur. ℥iv. dissolv. mann. calabr. & syrup. flor. persic. aa. ℥j. misc. f. pot. sumenda mane, servatis servandis.

Saburra primarum viarum ano & cato semel, & iterum, expurgata, parabitur jusculum cum frustulo colli ovilli, & cancris fluviat. iv, addendo sub finem coctionis radicum pæoniæ maris, & gentianæ contusarum aa. ℥ij. tartari chalybeati solubilis ʒß: colaturæ ℥iv. capiat æger mane jejuno stomacho per xij dies, quibus elapsis, reiterabitur purgatio cathartica superius exposita.

Postera die a finitis jusculis inchoabitur usus sequentis opiatæ.

OPIATA.

℞ Croc. mart. aperient maial. ror. præpar. & cortic. peruvian. in alkool redactor. aa. ʒiij. rh. elect. pulverat. ʒij. jalapp. pulverat. ʒß. flor. sal. ammoniac. martial. & borac. vulgar. aa. ℈j. f. ex istis pulvis tenuiss. exacte mixtus supra porphitium; & cum s. q. syrup. de absynth. totus pulvis redigatur in consistent. opiatæ mollior. de qua capiat æger a ʒß ad ʒj. mane, superbibendo jusculum radic. & flor. pæoniæ mar. alteratum, continuando per xv, vel xx. dies continuos, vel alternos, pro vario ægrotantis situ.

Post finitum hujusce opiatæ usum reiterabitur venæ sectio ex malleolo, rursus purgan-

dus erit æger solita potione cathartica. Dein præscribatur serum lactis vaccinum clarificatum, & chalybeatum, de quo capiat æger ℥v cum s. q. sacchari vulgaris ad gratum gustum mane per xij *dies.*

Postremo mire convenirent aquæ thermales interius cathartica, exterius vero resolventes, sudorifica, ac vulneraria, quales sunt in hac regione Balerucanæ.

Cæterum constanter servabitur victus ratio conveniens, & ordinata, adeo ut æger certis ac determinatis horis somno indulgeat naturali, ac moderato, a quo exsuscitetur mane, si profundior extiterit. Sumantur alimenta pauca, sicca, sed boni succi, bis in die, vel ter; totum corpus post prandium moderate exerceatur. Vitentur mentis contentiones, præsertim studium, tristitia, & pavor: aer sit temperatus, frigidus potius quam calidus.

Traduction de la Consultation précédente,

Sur une épilepsie imparfaite.

MÉMOIRE.

UN enfant âgé de huit ans, d'un tempérament bilieux, est attaqué depuis trois ans d'une paralysie partiaire,

& imparfaite, du bras droit, avec une espece de convulsion qui attaque le même bras. Il tombe de tems en tems par terre, comme s'il étoit épileptique, mais ce n'est pas à la façon de ceux qui sont attaqués de cette maladie, c'est, comme on le croit, par la force de la convulsion qui se trouve compliquée d'une espece de vertige. J'estime que ce qui a donné occasion à cette maladie c'est que depuis l'âge de deux ans le malade n'a point été accoutumé à l'usage de la soupe, de la bouillie, & des autres alimens convenables à cet âge, mais aussi-tôt qu'il a été sevré; on l'a nourri principalement de pain blanc, & d'eau froide. On lui a fait prendre les bains chauds pendant deux ans, & l'on demande à Messieurs les Professeurs, ou Docteurs, de Montpellier, ce qu'il reste à faire, & l'on espere tout de la sagesse de leurs conseils.

RÉPONSE.

Nous regardons comme très-voisine de l'épilepsie la convulsion qui survient au bras gauche avec une espece de vertige, accidens qui, lorsqu'ils se continuent, obligent le malade de tomber par terre, comme il arrive depuis trois ans.

Ce seroit une épilepsie vraie, & parfaite, s'il y avoit abolition des fonctions animales en même tems qu'il y a convulsion. Elles sont considérablement dérangées dans les vertiges accompagnés de suppression de la vision qui font tomber par terre ceux qui en sont attaqués ; ce qui me fait penser que cette maladie approche beaucoup plus d'une épilepsie imparfaite que de la paralysie, sur-tout quand je fais attention qu'il est très-rare, ou même qu'il n'arrive jamais aux parties paralytiques d'être attaquées de mouvemens convulsifs.

Au reste quel que soit le caractere de la maladie dont il s'agit, il est certain, suivant le mémoire, que le genre nerveux est gorgé d'un sang trop épais, & que cette mauvaise qualité vient d'une mauvaise chylification. Il faut donc y remédier, & diviser le sang. C'est ce qu'on espere des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ Décoction pour un lavement carminatif, & laxatif, une demi-livre ; diaphenic trois dragmes ; miel rosat une demi-once ; mêlez, & faites un lavement, que l'on donnera à une heure commode pour le malade, & qu'on réiterera toutes les fois que le ventre sera paresseux.

On ouvrira enſuite la veine du bras ſain, c'eſt-à-dire du bras droit, & l'on en tirera quatre onces de ſang ; puis on en viendra au pied, dont on laiſſe le choix au Chirurgien, & on en tirera ſix onces. Ces deux ſaignées ſe feront le même jour, ou en deux jours conſécutifs, ou laiſſant un jour d'intervalle entre les deux, ſuivant l'état des forces du malade.

Les vaiſſeaux ſanguins ayant été ainſi déſemplis, on vuidera les impuretés des premieres voyes au moyen d'un doux vomitif, choiſi parmi ceux qui ſont les plus convenables ; par exemple avec dix grains d'ipecacuanha réduit en poudre fine, avec ſix grains de tartre émétique ſoluble, ou trois grains de poudre d'algaroth ; ſuivant cette formule.

POTION ÉMÉTIQUE.

℞ Une des poudres dont je viens de parler ; délayez-la dans trois cuillerées d'eau de fleurs d'oranges ; ajoutez une petite quantité de confection d'hyacinthe, & faites une potion qui ſera priſe le matin à jeun.

Le lendemain on purgera le malade comme il ſuit.

PURGATION.

℞ Rhubarbe choisie concassée grossierement un scrupule, senné mondé, sel végétal, de chacun une demi-dragme; & faites infuser pendant la nuit sur les cendres chaudes dans une quantité suffisante de décoction de racines de pivoine mâle, & de polypode de chêne; dissolvés dans quatre onces de colature manne de Calabre, & sirop de fleurs de pêcher, de chacun une once; mêlez, & faites une potion qui sera prise le matin avec les attentions convenables.

Les impuretés des premieres voyes ayant été évacuées une ou deux fois par le haut & le bas, on mettra le malade à l'usage de bouillons qui seront faits d'un morceau de collet de mouton, & de quatre écrevisses de riviere; ajoutant sur la fin de la coction racines de pivoine mâle, & de gentiane concassées de chacune deux dragmes, tartre martial soluble une demi-dragme. Le malade prendra tous les matins pendant douze jours consécutifs quatre onces de colature, puis on le repurgera avec la purgation ci-dessus prescrite.

Le lendemain de la purgation le malade commencera l'usage de l'opiate suivante.

OPIATE.

℞ *Saffran de mars apéritif preparé à la rosée du mois de mai, écorce de quinquina, ces deux drogues réduites en poudre impalpable, de chacune trois dragmes; rhubarbe choisie aussi pulvérisée deux dragmes; jalap également pulvérisé une demi-dragme; fleurs de sel ammoniac martiales, & borax ordinaire, de chacun un scrupule. Le tout étant réduit exactement en poudre, & mêlé sur le porphyre, on en fera une opiate mollette avec une suffisante quantité de sirop d'absinthe. Le malade en prendra le matin d'une demi-dragme à une dragme, avalant par-dessus un bouillon altéré avec les racines, & les fleurs, de pivoine mâle, & continuant pendant quinze ou vingt jours consécutifs, ou alternatifs, suivant sa situation.*

A la fin de cette opiate on réitérera la saignée du pied, & on repurgera le malade avec la médecine ci-dessus prescrite, puis on le mettra à l'usage du petit-lait de vache clarifié, & ferré, dont il prendra cinq onces tous les matins pendant douze jours consécutifs, ajoutant une suffisante quantité de sucre pour rendre cette boisson agréable au goût.

On feroit très-bien de terminer la cure par l'usage d'eaux minérales chaudes qui purgent étant prises intérieurement, & soient à l'extérieur résolutives, sudorifiques, & vulnéraires, telles que sont nos eaux de Balarue.

Il est essentiel que le malade suive constamment un régime de vie convenable, & reglé, de maniere qu'il se livre dans des tems déterminés à un sommeil naturel, & modéré, dont on le tirera s'il se prolonge trop. Il faut qu'il use de peu d'alimens secs, & de bon suc, deux ou trois fois le jour; qu'il fasse un exercice modéré après le dîner; qu'il évite toutes les contentions d'esprit, & sur-tout l'étude, la tristesse, & la crainte. Il faut lui faire respirer un air temperé, & qui soit plutôt froid que chaud.

CONSULTATION LI.

Sur une fistule lacrymale.

LA route la plus sûre que l'on puisse tenir pour guérir à fond la fistule lacrymale dont on nous a envoyé la relation, & pour laquelle on nous a consul-

té, c'eſt d'ouvrir ſuffiſamment avec la pointe d'une lancette le ſac lacrymal; après l'avoir laiſſé remplir d'autant de matiere qu'il pourra en contenir.

L'ouverture doit être faite en croiſſant. L'on examinera enſuite ſi l'os eſt carié. S'il l'eſt, on ne ſçauroit ſe diſpenſer d'y appliquer le feu; mais, comme l'os unguis eſt extrêmement mince, & qu'il n'eſt ſoutenu que par une extenſion de la membrane pituitaire; il eſt preſqu'impoſſible d'en avoir une exfoliation, & d'y bâtir un fondement ſolide de bonnes chairs. Quand même l'on ſeroit aſſez heureux pour obtenir l'un & l'autre, on ne ſçauroit éviter un larmoyement continuel; parce que les chairs qui auroient rempli le ſac lacrymal, empêcheroient la communication des points, & des conduits lacrymaux, avec le conduit naſal. C'eſt pourquoi il eſt plus convenable de percer l'os unguis juſques dans le nez avec un inſtrument qui ait du corps, & qui ſoit pointu, de le briſer, & d'y paſſer enſuite un ou deux cauteres actuels à travers une cannule. Il faut que le bout des cauteres porte juſques dans le nez, afin que toute la route ſoit bien ouverte, & cautériſée.

Lorſque les os ſont exfoliés, & qu'ils

ſont tirés avec des pincettes, ou bien entraînés par la ſuppuration, ou les injections, il faut abandonner l'ouverture de la peau, & tamponner la communication avec le nez. Le malade en ſe mouchant doit faire ſortir de tems en tems le bourdonnet par la narine.

Lorſque la playe eſt guérie, les larmes ſe conſervent dans le nez une route qui empêche le larmoyement. Quand même l'os unguis ne ſeroit pas carié, il ne faut pas laiſſer de pratiquer la même opération, ſi l'on veut éviter le larmoyement, & le fréquent retour des fluxions, & des abſcès, dans ces parties, tel qu'eſt celui qui eſt arrivé à la perſonne, & qui eſt le ſecond cas qu'on nous propoſe, quoique l'abſcès eût été panſé à la maniere des abſcès ordinaires; mais on ne ſçauroit guérir à fond, & ſans retour, l'abſcès dont il s'agit que par la méthode que nous avons décrite. Elle eſt confirmée par un grand nombre d'expériences, qui n'ont jamais manqué de réuſſir lorſqu'on a travaillé ſur de bons ſujets.

CONSULTATION LII.

Pour un bourſouflement des tégumens de la tête avec tintement & ſiflement d'oreilles, &c.

LE bourſouflement de la peau qui couvre le parietal gauche de Madame la Princeſſe de M***; le tintement, & le ſiflement très-ſenſible de l'oreille, & les tiraillemens de l'œil du même côté, dont S. A. ſe plaint depuis une fâcheuſe maladie qui lui reſta après une fauſſe couche ſurvenue au mois de novembre de l'année 1705, nous paroiſſent dépendre immédiatement d'une tranſpiration retenue dans le tiſſu des parties malades, ſoit qu'à l'occaſion de cette fauſſe couche le ſang, ſe portant en trop grande quantité vers la tête, y ait produit de legers embarras, ſoit que les mauvaiſes digeſtions, épaiſſiſſant le ſang de fois à autres, le forcent de s'arrêter dans les endroits embourbés.

Quoique ces incommodités ſoient encore aſſez légeres, & que le bon tempérament de Madame la Princeſſe les ait empêché de faire de grands progrès, il eſt

à craindre, cependant que, lorſque le flux menſtruel ceſſera, S. A. ne devienne fort ſujette à des vapeurs allarmantes. On doit auſſi appréhender la ſurdité de l'oreille malade.

Pour éviter ces fâcheuſes ſuites, il faut avoir en vûe de rétablir les digeſtions, de redonner au ſang ſa liquidité naturelle, & de rétablir le tonus des parties relâchées, indications qu'on tâchera de remplir par le long uſage des remedes ſuivans.

S. A. S. eſt ſujette aux hémorrhoides, parce qu'elle a le ventre trop conſtipé, & les gros excrémens fort durs; c'eſt pourquoi nous lui conſeillons d'uſer de tems en tems de quelques lavemens laxatifs faits avec la décoction de mauve, d'althéa, & de parietaire, dans laquelle on diſſoudra une once de diacaſſia, & une cuillerée de bon miel de Narbonne; quelquefois avec une ſimple décoction de ſon dans l'eau de fontaine, où l'on ajoutera trois travers de doigts de bonne huile d'olives.

Nous conſeillons auſſi, pour calmer, & prévenir, la douleur des hemorrhoides internes, de jetter dans le fondement une demi-verrée de bonne huile tiéde, la re-

tenant autant qu'on pourra ſans ſe mettre en peine de la rendre. Ce remede ſeul ramollit les excrémens trop durs, & relâche les hémorrhoïdes gonflées, d'où dépend la douleur.

Qu'on ſe purge de quinze en quinze jours, ou tout au moins une fois le mois, avec la médecine ordinaire, ou bien avec une infuſion d'une dragme de rhubarbe concaſſée, dans laquelle on diſſoudra deux onces de manne, une dragme de ſel végétal, & une once de ſirop de fleurs de pêcher.

L'on boira les eaux de Balaruc pendant trois ou quatre jours ſuivant la coutume, au printems, & en automne, & cela régulierement chaque ſaiſon juſques à parfaite guériſon.

Nous ſommes encore d'avis que Madame la Princeſſe ſe faſſe doucher la tête, & la nuque du col, avec leſdites eaux matin & ſoir, pendant trois jours, immédiatement après la boiſſon finie au mois de mai prochain.

L'on peut injecter dans l'oreille malade à la faveur d'une petite éponge, d'abord la décoction d'orge avec un peu de miel de Narbonne, enſuite les eaux de Balaruc auſſi chaudes qu'on pourra les ſouffrir ſans ſe brûler.

P. S. Depuis la présente consultation, Madame la Princesse nous a demandé si elle devroit se faire raser le dessus de la tête, comme elle pratique depuis environ trois ans, sur quoi nous lui conseillons de continuer, en se faisant laver ladite partie, tantôt avec de l'eau chaude & un peu de savon, tantôt avec du simple vin chaud. Si l'on cessoit de se faire raser, nous craindrions que S. A. ne devînt sujete à différentes fluxions, qu'on espere de pouvoir éviter par les secours que l'on vient de marquer.

CONSULTATION LIII.

Pour une véritable lepre.

LA privation totale de sentiment dont M. de *** est attaqué depuis environ sept ans en différentes parties de son corps, dont le mouvement reste dans son entier, aussi-bien que les différens tubercules qui lui sont survenus depuis environ dix-huit mois au visage, au palais, au gosier, & ailleurs, reconnoissent pour cause prochaine, & immédiate, une lymphe grossiere, qui, ne circulant que

très-lentement dans ces endroits, y dérange considérablement le cours naturel du sang. Celui-ci, étant l'unique source de toutes les autres humeurs, se trouve aussi très-épaissi ; ce qui nous est confirmé par la petitesse du pouls du malade, de maniere que nous sommes obligés de reconnoître pour cause conjointe de ces mêmes incommodités l'épaississement du sang qui a été occasionné par le mauvais air que le malade a respiré, les mauvaises eaux qu'il a été obligé de boire pendant long-tems, aussi-bien qu'une insensible transpiration supprimée plusieurs fois par un air extrêmement froid auquel il s'est souvent exposé dans le tems de la sueur.

Quoique cette privation de sentiment, & ces différens tubercules, soient en eux-mêmes très-difficiles à guérir, cependant comme M. des ... fait d'ailleurs très-bien ses fonctions, & que ses forces subsistent dans leur entier, il y a lieu d'espérer qu'on pourra le soulager considérablement, & prévenir les suites fâcheuses de ses incommodités, en travaillant à redonner au sang, & à la lymphe, leur premiere fluidité, & retranchant de leur masse toutes les parties grossieres qui

qui en entretiennent l'épaississement.

Pour cet effet le malade se mettra incessamment dans l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ Decoct. commun. clyst. refrig. & laxant. ℔j. *catholic. pro ore* ℥j. *mell. rosac.* ℥ij. *misc. f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu on lui tirera environ deux palettes de sang de l'un des bras, &, s'étant reposé un jour, il sera purgé le lendemain avec la médecine qui suit.

BOL.

℞ Aquil. alb. gr. XV. *cum tantillo pulp. cass. recenter extract. f. boli duo, aut très, mane deglutiendi jejuno ventriculo, superbibendo potion. seq.*

POTION PURGATIVE.

℞ Fol. orient. ʒij. *sal. tamarisc.* ℈j. *rhei elect. crassiuscul. trit. & seorsim infus.* ʒß. *infund. in s. q. decoct. cichor. sylv. colatur. & express.* ℔j. *dissolv. ror. calabr.* ℥ß. *syrup. flor. persicor.* ℥ij. *f. pot. pro duab. dosibus mane sumendis, ut mos est.*

Le lendemain de la purgation il prendra le matin à jeun pendant huit jours les bouillons ſuivants, obſervant de ſe repurger au milieu, & à la fin, avec la médecine ci-deſſus.

BOUILLON.

℞ Rad. bruſc. aſparag. & gramin. canin. aa. ℥j. folior. chicor. ſylv. borrag. & bugloſſ. aa. m. j. croc. mart. aperient. maial. ror. præpar. & in nodul. ſuſpenſ. ℈j, cum fruſtul. carnis vervecinæ f. juſcul. ſumend. ut ſupra dictum.

L'uſage de ces bouillons étant fini, le malade prendra le matin à jeun pendant quatre jours de ſuite environ une dragme & demie de l'opiate qui ſuit, & les quatre jours ſuivans il prendra un bain domeſtique d'eau tiéde, où il reſtera environ une heure chaque fois, buvant à l'entrée dudit bain une grande verrée de petit-lait de vache dans lequel on aura fait infuſer à chaud pendant l'eſpace d'un demi-quart d'heure une petite pincée de ſommités de fumeterre, ajoutant à la colature autant de ſucre qu'il en faudra pour rendre la boiſſon agréable.

Après les quatre jours deſdits bains do-

mestiques, il reprendra pendant quatre autres jours la même opiate, reprenant ensuite quatre autres bains avec le petit-lait.

OPIATE.

℞ Croc. mart. aperient. maial. ror. præpar. & in alkool redact. ℥ß. senn. mundat. & rh. elect. pulverator. aa. ʒij. jalap. pulverat. ʒj. scammon. sine sulphur. parat. ʒß. sal. absynth. & tamarisc. aa. ℈j. cum s. q. syrup. de chicor. composit. cum rh. f. op. de qua capiat ʒjß. mane jejuno ventriculo, deambulando per horam, ut mos est, superbibendo juscul. cichor. alterat. continuando ut supra dictum.

Après s'être reposé un ou deux jours, il sera purgé avec la médecine ordinaire, à laquelle on pourra ajouter quelques grains de jalap, supposé qu'elle n'ait pas assez vuidé les autres fois; ensuite il prendra le matin à jeun pendant huit ou dix jours le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez deux livres de maigre de veau; deux grandes poignées de feuilles de chicorée amere, une dragme de rhubarbe, & la moitié d'une poignée de feuilles de cerfeuil.

Coupez la chair de veau par tranches ; hachez les herbes ; mettez la rhubarbe en poudre, & placez le tout par différentes couches dans un pot de terre verni avec deux cuillerées d'eau de fontaine. Couvrez le pot, & le lutez ; placez-le ensuite dans un bain-marie pour y faire cuire le tout à un feu reglé pendant cinq heures. Ce tems passé, vous retirerez le pot du feu, & passerez votre bouillon à travers une serviette pour le faire prendre au malade.

Un jour ou deux après le dernier de ces bouillons il sera purgé comme dessus pour venir à l'usage de la ptisanne suivante, dont il prendra trois grandes verrées par jour, sçavoir la premiere le matin à jeun, la seconde environ à quatre heures après midi, & la troisiéme deux heures après son soupé, usant pour boisson ordinaire du bochet de la même ptisane.

PTISANNE.

♃ Salsæ parill. minut. incis. ℔j. *radic. ireos florent. exsiccat.* ℥j. *chin. minutim sect. & lign. guaiac. ut decet contus. aa.* ℥iv. *lign. sassafr. pariter contus. aut minut. incis.* ℥j. *croc. sol. gr.* xij. *besoard. mineral. gr.* ix. *crystal. mineral.* ℥jß. *filariæ ma-*

jor. exſiccat. & in pulver. redact. ℥j. *antimon. crud. craſſiuſc. trit. & in nodul. ſuſpenſ.* ℔j. *mercur. crud. pariter in nodul. ſuſpenſ.* ℥iv. *infund. frigide omnia in aq. font. menſuris majorib. parienſib. vulgatis* xij. *per horas* xij. *quibus exactis, vas exacte obturatum igni exponatur ut lente bulliant omnia per horas* vj. *remoto ab igne vaſe, addantur liquirit. contuſ. & ſenn. mundat. aa.* ℥ij. *refrigeratum liquidum filtretur, & ſervetur ad uſum ſupra notatum. Reſiduæ infundo vaſis materiæ nova, & priori æqualis, addatur aquæ font. quantitas; bulliant omnia lento igne per* iij. *horas; filtratum liquidum ſervetur pro potu ordinario.*

Il faudra continuer l'uſage de cette ptiſanne pendant un mois entier, au bout duquel le malade, s'étant repurgé comme deſſus, prendra pendant quinze jours de ſuite le matin à jeun un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, & une groſſe vipere écorchée coupée par tranches, & dont l'on aura emporté la tête, la queue, & les entrailles, à la réſerve du cœur, des poumons, & du foye; obſervant de bien luter le pot d'abord après y avoir mis la vipere. Cependant on aura ſoin d'engraiſſer deux douzaines de jeu-

nes poulets avec une pâte composée de farine de millet, du lait, & de la chair de vipere. Ces poulets étant ainsi engraissés, il en mangera un rôti à son dîner, & l'autre à son souper.

La saison des bains de Balaruc étant arrivée, M. de S. .... s'y fera conduire pour y prendre les bains deux fois par jour, & s'y faire doucher les parties malades; bûvant même trois autres jours, si l'on le trouve pour lors à propos; observant de se purger avant & après lesdites eaux de la maniere qu'on avisera.

A son retour des bains de Balaruc le malade prendra pendant quinze jours le petit-lait, au bout desquels, s'étant repurgé, il commencera l'usage du lait d'ânesse, qu'il continuera pendant un mois, se purgeant de dix en dix jours, & prenant pour lors trois fois la semaine avant de se coucher environ deux dragmes de l'opiate qui suit.

OPIATE.

℞ Conserv. symphit. major. ℥ß. corall. rubr. & oculor. cancror. fluviat. aa. ʒij. bol. armen. & terr. sigill. aa. ʒj. cum s. q. syrup. de ros. sicc. f. op. ad usum servanda.

Vers le commencement du mois d'Août, le malade prendra les eaux de Vals à la maniere accoutumée, observant de se purger au commencement, & à la fin; & l'on pourra ensuite délibérer sûrement s'il doit passer par le grand remede le mois de septembre prochain, n'ayant jusques ici trouvé aucun signe certain de vérole dans le malade.

Pendant l'usage de tous les remedes ci-dessus marqués le malade se nourrira de bons alimens, mettant toujours un quart de volaille dans son potage; mangeant de bon rôti à son souper, qu'il prendra toujours très leger; ne se couchant qu'environ deux ou trois heures après; évitant avec soin toute sorte d'alimens trop doux, trop gras, salés, épicés, & de difficile digestion.

NOTA.

Cette consultation fut faite de concert avec Messieurs Chatelain, Bezac, Vieussens, Lazerme, Haguenot, & la Peyronie, qui furent appellés avec nous à la consultation, & elle fut entierement exécutée sous notre conduite jusques aux eaux de Vals que le malade ne but point. Il ne put pas supporter les bains domestiques; ainsi l'on prit l'o-

piate apéritive & purgative ſans interruption. Les bains de Balaruc firent ſuer ſans cauſer aucun changement conſidérable. Celui de tous les remedes ci-deſſus marqués dont on ſe trouva le mieux fut la ptiſanne antivénérienne. Ainſi, quoique le malade eût toujours aſſuré qu'il n'avoit eu aucun mal vénérien, Madame ſa femme & ſes enfans jouiſſant, diſoit-il, d'une parfaite ſanté, on le preſſa ſi fort ſur cét article qu'il avoua au retour de Balaruc qu'il avoit eu une chaudepiſſe virulente maltraitée avant qu'il parût aucun tubercule ; ce qui nous détermina à propoſer au malade de paſſer par les frictions mercurielles, à quoi il ne voulut jamais conſentir. Ainſi nous nous aviſames après l'uſage du lait d'âneſſe de lui faire prendre la panacée mercurielle, qui excita en trois ou quatre jours un flux de bouche aſſez abondant pendant lequel les tubercules du viſage diminuées de plus de la moitié, & la ſenſibilité revenue, donnoient lieu d'eſpérer une prompte guériſon ; mais le malade impatient d'être allité voulut abſolument qu'on arrêta le flux de bouche. Je fis ſemblant de le vouloir arrêter par le précipité d'or qu'on avoit préparé pour la ptiſanne. Le malade en prit environ huit ou dix grains ſoir & matin pendant ſix

jours ſans aucune diminution du flux de bouche, pour lequel je fus obligé de le faire ſaigner, & purger, uſant du collyre de Lanfranc, de vin & autres gargariſmes, comme l'on a accoutumé de faire en pareil cas. Le flux de bouche ne dura que ſept ou huit jours, & le malade à demi guéri voulut s'en retourner en Sardaigne, ſon pays natal, d'où il étoit venu exprès en cette Ville pour ſe faire traiter d'un mal qu'on lui avoit caractériſé à Gênes de paralyſie imparfaite; pour laquelle on lui avoit fait pluſieurs autres remedes inutiles.

CONSULTATION LIV.

Sur une Epilepſie nocturne.

MÉMOIRE.

IL s'agit d'une femme de trente-cinq ans, ou environ, d'un naturel très-doux, ſanguine & replete, quoique pourtant mélancholique, ſe portant aſſez bien étant fille, & même les trois premieres années de ſon mariage, quoiqu'elle ſouffrît une migraine deux ou trois fois par mois; naturellement très-laborieuſe, ſo-

bre, ne veillant pas beaucoup, ayant ses ordinaires reglés qui duroient deux ou trois jours, ne perdant pas pourtant beaucoup. Pendant ces sortes d'évacuations ses maux de tête sont plus violens qu'à l'ordinaire, mangeant assez mais sans beaucoup d'appétit, dormant presque toujours d'un sommeil inquiet, interrompu, & souvent rempli de rêves affreux, extrêmement constipée, étant quatre ou cinq jours sans aller à la selle, & ne faisant lorsqu'elle y va que quelques crottes qui lui causent pour lors des douleurs dans le fondement, ayant des hémorroides dont il coule quelquefois une assez grande quantité de sang, une perte blanche presque continuelle qui l'abbat fort, & qui n'a cessé que pendant ses grossesses, n'ayant accouché que deux fois assez heureusement, quoiqu'elle ait souffert après sa derniere couche de grandes vapeurs l'espace de deux mois, dont elle fut guérie par les bains, & les eaux de Vichi, sujette à des maux de gorge en hyver & en été. Cette femme est incommodée depuis plusieurs années, & même avant ses couches, d'une douleur de tête presque continuelle qui s'étend depuis le dos du nez jusques au front, & quelquefois jusques au derriere de la tête, avec

des battemens qu'elle y ressent quand elle a la tête sur le chevet, & même étant levée. Elle est aussi sujette depuis quelque tems à un espece de râlement qui lui survient avec un tressaillement de tout son corps, & lui ôte le sentiment, & la connoissance. Cet accident ne lui arrive jamais que pendant le sommeil, & quand elle est couchée. Quelque tems après son accident elle vomit ce qu'elle a mangé; &, si elle n'a pas mangé de long-tems, elle ne rejette que des phlegmes avec de très-grands efforts, &, après avoir vomi la nourriture ou des phlegmes, elle revient à elle, mais il lui reste encore des maux de cœur pendant plus d'une demi-heure, avec un grand accablement, & un mal de tête plus vif qu'auparavant. Ces accidens lui causent aussi souvent une noirceur au bout de la langue, où elle ressent une douleur pareille à celle d'une brulure qui lui reste pendant quatre ou cinq jours, pendant lesquels elle articule avec peine certains mots comme cinq, six, &c. Elle a été purgée six fois légerement, & saignée, mais inutilement.

L'on demande la cause de ces maux de tête presque continuels, & de ces acci-

dens, & les remedes dont on doit se servir pour s'en garantir.

RÉPONSE.

Le râlement, le trémoussement du corps, & la perte des sens qui arrivent à Madame pendant la nuit, sont des marques certaines d'une épilepsie nocturne, dont la cause prochaine est un embarras, & un cours irrégulier du sang dans la substance du cerveau.

Ce mouvement irrégulier des vaisseaux sanguins du cerveau, comprimant, & secouant, irrégulierement les nerfs, produit les convulsions, & les mouvemens convulsifs, qui sont marqués par le râlement, & le trémoussement de tout le corps.

L'engorgement du cerveau est occasionné par un sang épais, qui est porté en trop grande quantité vers le cerveau à cause du tempérament mélancholique, des grandes contentions d'esprit, du peu de menstrues, & de la constipation du ventre d'où dépend le grand mal de tête habituel dont la malade se plaint.

Cette épilepsie arrive en dormant, parce que pendant le sommeil la substance du cerveau étant affaissée, & le corps se

trouvant dans une ſituation horizontale, le ſang s'y porte plus facilement, & s'y arrête en trop grande quantité, ſur tout lorſque par quelque cauſe non naturelle il ſe trouve un peu plus épaiſſi qu'à l'ordinaire.

Le vomiſſement qui arrive après le paroxyſme n'eſt qu'une ſuite du cours irrégulier du ſang.

Tous les autres ſymptômes viennent de l'épaiſſiſſement de ce même liquide, & de la difficulté qu'il trouve à circuler.

Ainſi, pour ſoulager la malade, & pour prévenir les ſuites fâcheuſes de l'épilepſie, on doit avoir en vûe de donner de la liquidité au ſang, & d'en rétablir le cours naturel par le moyen des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

♃ Ser. lact. vaccin. ℔j. *pulp. caſſ. recent. extract.* ℥ij. *ol. lin. & amygdal. dulc. aa.* ℥j. *f. clyſt. injiciend. & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, on lui ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ neuf onces de ſang; & le lendemain on la purgera de la maniere ſuivante.

BOL.

℞ *Tartar. emet. vulgar. gr.* vij. *cum tantillo conserv. rosar. f. bolus deglutiend. jejuno ventriculo, superbibendo potion. seq.*

POTION PURGATIVE.

℞ *Rh. elect. seorsim infus.* ʒj. *senn. mund.* ʒij. *summit. absynth. & centaur. minor. aa. p.* j. *sal. vegetab.* ʒj. *infund. in s. q. aq. font. colatur.* ℥viij. *dissolv. mann. calabrin.* ʒjß. *syrup. rosar. solut.* ℥j. *f. pot.*

Le lendemain on prendra l'apozeme suivant, qu'on continuera pendant dix jours soir & matin.

APOZEME.

℞ *Radic. paon. mar. asparag. brusc. & rub. tinctor. aa.* ℥ij. *pimpinell. capill. vener. scolopendr. & ceterac. aa. m.* j. *flor. paon. & bugloss. aa. p.* j. *sal. absynth. & tamarisc. aa.* ʒß. *coq. ad* ℔j. *pro duab. dosibus dissolvend. dosi matutin. syrup. de* v *radicib.* ℥j. *serotinæ syrup. capill. vener.* ℥j. *continuando per* x *dies.*

Après l'usage de cet apozeme l'on réitérera la saignée & la purgation ci-des-

ſus, & l'on prendra pendant neuf jours le matin à jeun de l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

℞ Radic. pæon. mar. & limat. ferr. rubiginoſ. aa. ℥ß. *rh. elect.* ʒij. *ſenn.* ʒjß. *jalap.* ʒj. *ſcamonn. ſine ſulphur. parat.* ʒß. *croc. orient.* ℈j. *cum ſ. q. ſyrup. de chicor. compoſit. cum rh. f. op. cujus doſis erit* ʒjß. *vel* ʒij. *ſuperbibendo juſcul. ut mos eſt, continuando per* ix *dies, ut dictum.*

Au milieu de l'uſage de cette opiate on ſe repoſera un jour, pendant lequel on fera une troiſiéme ſaignée du bras, ou plutôt du pied, ſuppoſé que ce ſoit le tems des regles.

L'opiate étant finie, l'on prendra le matin à jeun une grande verrée de petit-lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, & dans lequel on aura fait infuſer à chaud pendant un quart-d'heure une once de racines de pivoine mâle, continuant pendant vingt jours de ſuite. On rendra la dixiéme & derniere priſe du petit-lait purgative en y faiſant infuſer avec la pivoine deux dragmes de ſenné, & ajoutant à la colature deux onces de manne.

L'on ira reboire les eaux de Vichy dans la saison.

L'automne prochain l'on réiterera tous les remedes ci-dessus marqués, évitant toutes les fortes contentions d'esprit, cherchant des compagnies agréables, & respirant un air clair & serain. On évitera toute sorte d'alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion, soupant toujours très-légerement trois bonnes heures avant de se mettre au lit.

CONSULTATION LV.

Sur un tremblement du bras, & de la jambe, gauches accompagné de foiblesse, de chaleur, &c.

MÉMOIRE.

UN Religieux Bénédictin âgé de soixante & un an, bilieux, & crachant beaucoup de pituite, se sentit il y a neuf ou dix mois saisi tout à coup d'un tremblement du bras gauche précédé d'une foiblesse de la même partie qui en rendoit l'action plus difficile qu'auparavant, sans autre accident sensible. On fit 1°. sur le

bras pendant huit à dix jours des fumigations avec des herbes. Il se baigna ensuite à la mer une seule fois à cause du mauvais tems, & se couvrit trois fois de sable. Au commencement d'octobre il prit trois jours les eaux de Balaruc, s'y baigna pendant trois autres, & se fit doucher la tête douze ou treize fois. Après son retour au Monastere il se couvrit deux fois par jour le bras malade de marc de raisins, l'y tenant une heure & demie chaque fois, ce qu'il pratiqua pendant huit jours. Malgré tous ces remedes le mal s'augmente toujours, aussi-bien que la foiblesse de la partie, à laquelle s'est jointe une espece d'engourdissement, ou de crampe assez douloureuse ; ce qui fait que le bras ne peut se mouvoir que fort lentement. Quelque léger travail dissipe cet engourdissement, que l'inaction favorise. Il semble que le grand chaud & le froid, sont contraires à cette partie, qui est toujours plus chaude que l'opposée. Depuis environ un mois on observe dans la jambe & le pied gauche le même tremblement, qui s'étend jusques au genouil, & qui ne se fait pas appercevoir quand on marche. Ce tremblement est aussi avec foiblesse de la partie.

RÉPONSE.

Le tremblement du bras, & de la jambe, gauches accompagné de foiblesses, de chaleurs, de crampes, d'engourdissemens, & de douleurs dont le R. P. se plaint depuis environ dix mois, dépendent, selon toute apparence, d'un léger desséchement des nerfs de la moelle de l'épine du même côté gauche; ce qui fait que le sang coule irrégulierement dans le tissu des muscles auxquels ces nerfs se distribuent; d'où naissent le tremblement, & la foiblesse, la chaleur, les crampes, & l'engourdissement des membres. Quant à la douleur, c'est une suite nécessaire de la difficulté que le sang trouve à rouler dans ces endroits, où il produit de violentes secousses dans les filets des nerfs trop tendus.

L'austérité de la regle que le R. P. a embrassée, & la vivacité de son tempérament bilieux, ont sans doute donné occasion à ce desséchement des nerfs, sur-tout depuis que la plus grande partie de la sérosité du sang s'est alliée avec la salive qu'on rend en abondance. Ainsi l'on doit regarder l'état présent du malade à cet égard

comme une vieilleſſe prématurée, qu'il ſera très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de rétablir dans ſon premier état. Cependant, puiſque le Révérend Pere ſe porte d'ailleurs aſſez bien, on peut eſpérer de le ſoulager, & de prévenir les ſuites fâcheuſes de ſon mal, pourvû qu'on ait toujours en vûe de fournir de la ſéroſité au ſang, & de lui redonner ſon baume naturel par l'uſage des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

℞ Decoct. clyſt. refrig. commun. & laxant. ℔j. *catholic. pro ore & mell. violac. aa.* ℥j. *diaphenic.* ℥ß. *miſc. f. clyſt. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, on ouvrira la veine du bras droit pour en tirer environ neuf onces de ſang, & l'on prendra le soir en ſe mettant au lit l'émulſion ſuivante, qu'on réiterera toutes les fois que la chaleur ſera exceſſive, & que la douleur violente interrompra le ſommeil.

EMULSION.

℞ Sem. iv. *frigidor. major. mundat. &*

papaver. alb. aa. ʒj. *contundantur in mortar. marmor. ſenſim affundend. decoct. hord.* ℥vj. *colatur. & expr. add. ſyrup. capill. vener. & papaver. alb. ad* ℥jß. *f. emulſ. ſumenda hora ſomni.*

Lorſqu'on ſe ſera procuré deux ou trois bonnes nuits par le ſecours de cette émulſion, on ſe purgera de la maniere qui ſuit en deux verrées, dont on prendra la premiere ſur les quatre heures du matin, un bouillon à ſix, & le ſecond verre à huit.

PURGATION.

℞ *Rhabarb. elect. craſſiuſcul. trit. in nodul. ſuſpenſ. & ſal. vegetabil. aa.* ʒj. *folior. oriental. mundator.* ʒij. *caſſ. lign. recenter extract.* ʒj. *infund. tepide in ſ. q. decoct. tamarind. ping. colatur. & expreſſ.* ℔j. *diſſolv. mann. calabr. & ſyrup. de chicor. compoſiti cum rh. aa.* ℥ij. *f. pot. pro duab. doſib. ſumendis ut ſupra dictum.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci des quatre ſemences froides mondées, où l'on aura fait bouillir pendant une demi-heure le cœur d'une laitue, & une demi-poignée de cha-

cune des feuilles des herbes ſuivantes, ſçavoir de bugloſſe, de bourache, & de chicorée amere. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée des quatre fleurs cordiales, & un petit brin de canelle, continuant pendant dix jours de ſuite, au bout deſquels on ſe repurgera comme deſſus.

L'uſage des bouillons de poulet étant fini, on en prendra d'autres faits avec un morceau de maigre de veau, & une douzaine d'écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre. Un bon quart-d'heure avant de retirer le pot du feu, on y fera bouillir une demi-poignée de chacune des feuilles des herbes ſuivantes, ſçavoir de pimprenelle, d'aigremoine, & de capillaire, continuant pendant quinze jours, au bout deſquels on ſe repurgera comme deſſus.

On paſſera enſuite à l'uſage du lait de vache, dont on prendra un grand verre le matin à jeun, deux heures avant de ſortir du lit, y ajoutant un tiers de ptiſanne toute bouillante faite avec l'orge & la racine de chiendent, continuant pendant trois ſemaines; après quoi on prendra le lait d'âneſſe juſques aux chaleurs de l'é-

té, observant de se purger de douze en douze, ou de quinze en quinze jours, avec la médecine ordinaire, & prenant pour lors trois fois la semaine le soir en se mettant au lit deux dragmes de l'opiate qui suit.

OPIATE.

℞ Conserv. cydonior. & cortic. peruvian. in alkool redact. aa. ℥ß. corallor. rubror. præpar. oculor. cancror. fluviat. & corn. cerv. ust. aa. ℨij. rhabarb. torrefact. in pulver. redact. ℨj. cum s. q. syrup. de ros. sicc. misc. f. op. ad usum supra notatum.

Pendant l'usage des remedes ci-dessus on suspendra tous les exercices de la regle, on fera gras, & on se privera des alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

CONSULTATION LVI.

Sur une inappétence, & dégoût.

LE tremblement, l'inappétence, le grand dégoût, & la pesanteur de tout le corps dont le malade fut saisi sans fié-

vre il y a environ sept à huit mois dépendoient, selon toute apparence, d'une indigestion d'estomac.

Ce viscere, surchargé d'alimens indigestes, ne pouvoit être secoué pour exciter la faim; le chyle cru qui en résultoit produisoit un épaississement du sang d'où dépendoit la pesanteur du corps; & cette pesanteur inégale donnoit occasion au tremblement des membres.

L'indigestion d'estomac s'est encore aujourd'hui mieux déclarée par les accès de fiévre erratique qui ont paru, & par le même dégoût, qui a si fort augmenté que le malade maigrit, & s'affoiblit de jour en jour.

Cette maladie pourroit avoir des suites très-fâcheuses, si l'on ne travailloit incessamment à vuider l'estomac surchargé, à rétablir la digestion, & à redonner au sang sa liquidité naturelle; indications qu'on tâchera de remplir par l'usage des remedes suivans, commençant d'abord à vuider les premieres voyes par ce bolus, & cette potion.

BOL.

℞ Tartar. stibiat. vulgar. gr. vj. *cum tantill. conserv. rosar. m. f. bolus deglu-*

tiend. mane jejuno ventric. ſuperbibendo potion. ſequentem.

POTION PURGATIVE.

℞ Rh. elect. craſſiuſcul. trit. in nodul. ſuſpenſ. ʒß. *fol. oriental. mundator. & ſal. vegetab. aa.* ʒj. *infunde tepide per noct. in ſ. q. decoct. abſynth. minor. in colatur.* ℥vj. *diſſolv. mann. calabr. & ſyrup. flor. perſicor. aa.* ℥j. *f. pot. ſumenda ut dictum.*

Le lendemain de cette purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un nouet d'une demi-dragme d'acier, & environ une once de chacune des racines des herbes ſuivantes, ſçavoir de bruſcus, d'eryngium, & d'aſperge ſauvage. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir une bonne poignée de feuilles de chicorée amere, une demi-poignée de cerfeuil, & deux pincées des ſommités de petite abſynthe, continuant pendant huit jours de ſuite, au bout deſquels l'on ſe repurgera comme deſſus avec le bolus, & la potion.

L'uſage des bouillons étant fini, & le malade étant repurgé, on lui fera boire dès le lendemain les eaux minérales de Balaruc

Balaruc pendant trois jours de ſuite ſuivant la coutume, ayant ſoin de les faire chauffer au bain-marie, & de les avaller auſſi chaudes qu'on pourra les ſouffrir. On en boira chaque jour ſeize ou dix-huit verres de moyenne grandeur, en trois ou quatre repriſes, ſuivant la portée de l'eſtomac, ajoutant au pénultiéme verre du troiſiéme jour deux onces d'infuſion de fleurs de pêcher, & ſix grains de jalap en poudre. On avallera un bon bouillon ordinaire une heure après chaque derniere priſe d'eau.

S'étant repoſé un ou deux jours après ladite boiſſon, ſi le dégoût perſiſte, on uſera ſoir & matin de l'opiate ſtomachique qui ſuit, dont on prendra de la groſſeur d'une noiſette à chaque fois, ſçavoir le matin à jeun, & ſur les trois ou quatre heures du ſoir, pendant ſix jours de ſuite.

OPIATE.

℞ Conſerv. abſynth. pontic. & confection. de hyacynth. recent. parat. ad ℥ß. croc. mart. aperient. maial. ror. præpar. ʒiij. ſemin. aniſ. & coriandr. ſubtiliſſime pulverator. aa. ʒij. ſal. abſynth. & tamariſc. aa. ʒj. cinnamom. elect. ſubtil. pulverat.

ʒß. flor. ſal. armoniac. martial. ℈j. *borac. vulgar.* gr. x. *cum guttis aliquot ſyrup. cydonior. miſc. f. op. ad uſum dictum.*

Après les ſix jours de l'uſage de cette opiate on ſe repurgera avec la potion ci-deſſus ſans bolus, & le lendemain matin on avallera à jeun un grand verre de petit-lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura éteint un fer rougi au feu, où l'on aura fait infuſer à chaud pendant un demi-quart d'heure une pincée des ſommités de fumeterre, & autant de petit chêne, ajoutant à la colature deux dragmes de ſucre candi en poudre, & continuant pendant douze ou quinze jours. On rendra la derniere priſe de ce petit-laît purgative, en y mettant infuſer avec les ſuſdites herbes deux dragmes de ſenné mondé, & ajoutant à la colature au lieu de ſucre deux onces de manne, & une dragme de ſel végétal.

Pendant le cours des remedes ci-deſſus marqués, le malade, n'ayant point de fiévre, s'efforcera de manger quelque bon potage, & de bon rôti, ſans ragoût, friture, épiceries, & herbes crues, bûvant un peu de bon vin par-deſſus de fois à autre.

CONSULTATION LVII.

Sur une inappétence, & dégoût.

LE grand dégout, & l'inappétence, dont le malade se plaint; les différens accès de fiévre qu'a eus Madame de S** depuis le 25 octobre dernier, lorsqu'après un chagrin elle s'exposa à un air froid; ont si fort dérangé son sang, qu'il ne s'en sépare aujourd'hui que très-peu de salive, & presque point d'humeur stomachale, à raison dequoi elle a actuellement un grand dégout, & une inappétence pour toute sorte d'alimens, parce qu'ils ont tous besoin d'être pénétrés, & dissouts, par la salive pour produire le gout; & que pour la faim l'estomac doit se rider, ce qui ne peut arriver tandis qu'il y reste des matieres indigestes, comme dans le cas présent.

La malade n'a la langue seche, & aride, que parce que la salive manque dans la bouche. Les pesanteurs, les gonflemens, d'estomac, les nausées, & les vomissemens périodiques, sont des suites de l'inappétence, parce que, la salive & le suc de

l'eſtomac manquant, les alimens ne ſçauroient ſe bien digérer, & ils ſe corrompent à différentes repriſes, comme il arrivoit au commencement des accès de fiévre. C'eſt à raiſon de cette indigeſtion que la malade, ne pouvant ſe réparer, maigrit à vûe d'œil; que ſes forces ſont abbatues, & que la couleur de ſon viſage eſt fort ternie, ſans qu'on puiſſe obſerver par le tact aucun embarras dans les viſceres du bas-ventre, parce que le flux hémorrhoidal qui ſubſiſte tient les vaiſſeaux aſſez déſemplis.

Le dégout, & l'inappétence, ſont des maladies très-fâcheuſes quand elles arrivent dans un tems où l'on a beſoin de ſe refaire de la fatigue des fievres, & ces deux maladies pourroient conduire la malade au dernier maraſme, ſi l'on n'avoit ſoin de rétablir la ſécrétion de l'humeur ſtomachale, & de redonner au ſang ſa liquidité naturelle; indications qu'on eſpere pouvoir remplir par l'uſage des remedes ſuivans.

Un lavement avec le miel de Narbonne, une purgation comme celle de l'ordonnance précédente ſans ſenné; pendant dix jours, une opiate avec l'acier, le quinquina, la rhubarbe, le ſel d'abſynthe, &

le ſirop de chicorée ; un bouillon par-deſſus avec la petite abſynthe ; à la fin de cette opiate une purgation ſimple ſans émétique, & ſans ſenné ; ſix jours d'une infuſion de kina, & de racines d'iris de Florence ; enfin le ſel d'abſynthe deux fois par jour après les repas, & un régime de vie convenable.

CONSULTATION LVIII.

Sur un véritable diabetes.

LE flux immodéré d'urine avec la grande ſoif, & la ſéchereſſe de bouche ; l'amaigriſſement conſidérable, & la conſtipation du ventre, ſont des marques d'un véritable diabetes, dont la cauſe prochaine eſt un relâchement des conduits urineux des reins, à raiſon duquel une grande portion du ſang, ſe ſéparant par les reins en forme d'urine, les récremens ſe trouvent moins abondans, & la ſalive manque ; d'où s'enſuit la ſéchereſſe de la bouche, & la ſoif. Les autres humeurs digeſtives étant en petite quantité, les excrémens ne ſont pas délayés ; ils s'endurciſſent, & produiſent la conſti-

pation. Le ſang, ſe trouvant en petite quantité dans les vaiſſeaux, fournit peu de lymphe, par conſéquent peu de graiſſe, & les vaiſſeaux s'affaiſſent, ce qui produit la maigreur.

Quoique cette maladie ſoit dangereuſe à cauſe de la perte conſidérable qui ſe fait du ſang, il y a pourtant lieu d'eſpérer une parfaite guériſon, puiſque le malade a conſervé ſon appétit, & qu'il digere, & dort bien. On lui redonnera la ſanté, en rétabliſſant le tonus affoibli des reins, & en rendant aux vaiſſeaux le ſang qui leur manque. C'eſt pourquoi on en viendra aux remedes ſuivans.

LAVEMENT.

℞ Decoct. clyſt. commun. ℔j. *ol. lilior.* ℥j. *caſſ. recent. extract.* ℥jß. *mell. roſac.* ℥j. *m. f. clyſt. injiciend. hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

On ouvrira enſuite au malade la veine de l'un des bras, pour en tirer deux palettes de ſang, & on le purgera de la maniere qui ſuit.

BOL.

℞ Pulp. caſſ. ℥j. *aquil. alb.* ℈j. *m.*

bolus deglutiend. mane jejuno ventriculo, ſuperbibendo potion. ſeq.

POTION.

℞ Rh. elect. ʒß. *ſenn. mund.* ʒij. *ſal. vegetab.* ʒj. *infund. in cyath.* ij. *ſeri lact. colatur.* ℔j. *diſſolv. caſſ.* ℥j. *mann. & ſyrup. flor. perſicor. aa.* ℥ij. *f. pot. cujus cyathum unum ſupra bolum ſtatim bibat, alterum vero poſt ſemi horam.*

BOUILLON.

Il prendra enſuite pendant dix jours tous les matins un bouillon fait comme il ſuit.

℞ Pull. gallinac. excorticat. exenterat, & ſemin. iv. *frigid. majorib. & ſem. lin. contuſis infarctum; borrag. bugloſſ. & chicor. aa. m.* j. *flor. cord. aa. p.* j. *cum ſ. q. aq. font. f. juſcul.*

A la fin de ces bouillons, on ſe purgera comme deſſus, & on en viendra enſuite à l'uſage du petit-lait chalibé, dans lequel on aura fait infuſer une demi-poignée de fumeterre, qu'on continuera pendant douze matins; obſervant de ſe purger comme ci-deſſus, au milieu, & à la fin.

On lui fera prendre enſuite pendant ſept ou huit matins des bouillons d'écreviſſes, à chacun deſquels on ajoutera quatre onces de ſuc de bourrache.

Enfin on prendra pendant un mois le lait entier de vache, ou d'âneſſe, ſe purgeant de dix en dix jours, & lui faiſant uſer deux ou trois fois la ſemaine de cette opiate abſorbente.

OPIATE.

℞ *Coral. rubr. præp. ocul. cancr. fluviat. aa.* ʒij. *bol. armen. & terr. ſigill. aa.* ʒj. *cum ſ. q. ſyrup. de roſ. ſiccis f. op. cujus doſis* ʒjß.

Il boira à ſon ordinaire de la ptiſanne ſuivante.

PTISANNE.

℞ *Hord. integr. m.* j. *radic. ſymphit. major.* ℥j. *liquirit.* ʒij. *bulliant. in aq. font.* ℔iv. *ad* iv. *partis conſumption. f. ptiſanna.*

Il s'abſtiendra des alimens ſalés, poivrés, épicés; il mangera beaucoup de ſoupe, & autres alimens ſucculens.

CONSULTATION LIX.

Sur des obstructions du bas-ventre.

POUR soulager la malade, on doit d'abord travailler à calmer la fievre, & les douleurs, par le secours des remedes généraux, qui sont les lavemens, les saignées, les purgations, le kina, & les narcotiques; après quoi l'on pensera à déboucher les visceres du bas-ventre, qui avoient sans doute donné occasion aux migraines violentes dont on étoit tourmenté. Pour cet effet on ajoutera aux bouillons de poulet les racines apéritives; telles que sont le bruscus, l'asperge, le chiendent, l'éryngium, & le rubia tinctorum. On usera d'une ptisanne faite avec la rhubarbe, & le fer rouillé.

Après l'usage des bouillons, on en viendra au petit-lait chalibé, dont la malade prendra une bonne écuellée le matin à jeun pendant quinze ou vingt jours, observant de se purger au milieu, & à la fin, avec sa medecine ordinaire.

L'on pourra aussi tenter une legere opiate apéritive, & purgative, qui suit, dont

on prendra une demi-dragme le matin à jeun pendant dix ou douze jours de suite, avallant par-dessus un bouillon aux herbes.

OPIATE.

℞ Croc. mart. aperient. mai. ror. præp. ℥ij. *rh. elect. & senn. mund. pulverator. aa.* ℥j. *sal. vegetab.* ʒß. *cum s. q. syrup. de chicor. composit. f. op. ad usum supra notatum.*

Après cette opiate l'on reviendra au petit-lait comme dessus, & ensuite au lait entier de vache, au lieu de celui d'ânesse qu'on a déja pris; & cela avec les précautions ordinaires, à sçavoir deux bonnes heures avant de sortir du lit; essayant de dormir après l'avoir pris, se purgeant de dix en dix, ou de douze en douze jours; & prenant trois fois la semaine le soir avant de se coucher environ deux dragmes de l'opiate qui suit, à laquelle on ajoutera du laudanum, lorsque la malade sera pressée de ses douleurs, ou trop fatiguée de sa toux.

OPIATE.

℞ Conserv. symphit. maj. & pulver. ki-

næ aa. ℥jß. *corall. rubr. præpar. oculor. cancror. fluviat. & terr. sigillat. aa.* ʒij. *cum s. q. syrup. de nymph. f. opiata ad usum supra notatum.*

On évitera les alimens trop doux, trop gras, poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

CONSULTATION LX.

Sur une affection hypochondriaque.

Le tempérament mélancholique, triste, & chagrin de Mademoiselle; les battemens d'arteres dans les hypocondres; les gonflemens d'estomac, cardialgies, nausées, rots, vomissemens, puanteur de bouche, borborygmes, avec le sentiment de strangulation, & de suffocation, joints à une grande quantité d'autres fâcheux symptômes qui attaquent toutes les fonctions, sont des marques certaines d'une affection hypochondriaque.

La cause prochaine de cette maladie est un sang épais, qui circule difficilement, & irrégulierement, par toutes les parties du corps; & dont le mauvais ca-

ractere se trouve entretenu par des vices des premieres voies.

Les gonflemens d'estomac, cardialgies, rots, nausées, vomissemens, borborygmes sont des effets de matieres crasses, viscides, & indigestes, des premieres voies. La puanteur de la bouche provient des vapeurs puantes qui s'élevent continuellement de l'estomac. Ces vapeurs, s'élevant en grande quantité, & gonflant l'œsophage, produisent une compression de la partie membraneuse de la trachée artere, ce qui cause le sentiment de strangulation. La difficulté de respirer, & le sentiment de suffocation, sont des effets de ce sang crasse, qui ne circule pas librement par la substance des poumons. Les vertiges, les insomnies, les rêveries, sont des suites d'un sang qui ne circule pas librement par la substance du cerveau, & qui produit des gonflemens d'arteres irréguliers. Les nuages devant les yeux, & la lésion de la vûe, viennent aussi des gonflemens irréguliers des artérioles qui compriment différentes fibrilles de la rétine. Le tintement d'oreille est produit par un sang qui, ne circulant pas librement, fait battre extraordinairement les arteres de l'oreille interne. Les pulsa-

tions d'arteres dans les hypochondres proviennent de la même cause. La palpitation, & l'irrégularité du pouls, procedent de la difficulté de la circulation, & de l'irrégularité de consistence de ce sang épais. Les lipothymies sont produites par les cardialgies. Les inquiétudes, les douleurs vagues, sont aussi des effets de ce même sang, qui, ne pouvant pas circuler librement, produit des divulsions obscures dans différentes parties du corps, à raison desquelles il s'ensuit de tems en tems des trémoussemens. Les fiévres erratiques qui commencent par le froid des extrémités, & la pâleur du visage, qui sont suivis d'un grand chaud, & de rougeur aux joues, sont produites en conséquence des crudités des premieres voies, qui passent irrégulierement dans le sang. Enfin l'hébetement est produit par la compression que souffrent le cerveau, & les organes de sens, à cause du sang qui a de la peine à circuler.

Cette maladie n'est pas mortelle, mais elle est assez difficile à guérir, à cause de la peine qu'il y a à enlever les vices des premieres voies, & à redonner à la masse du sang sa fluidité naturelle. Cependant, pour remplir ces deux indications, après qu'elle

aura achevé de prendre les eaux de Vichy; la malade fera les remedes suivans.

LAVEMENT.

♃ Decoct. clyst. comm. ℔j. *pulp. cass.* ℥jß. *mell. violac.* ℥j. *m. f. clyster.*

On la purgera le lendemain de la maniere qui suit.

PURGATION.

♃ Senn. mund. ʒij. *rh. elect. crassiuscul. trit. & in nodul. suspens.* ʒj. *summit. absynth. & centaur. minor. aa. p.* j. *sal. vegetab.* ʒj. *infund. in f. q. tamarind. ping. colatur.* ℥viij. *dissolv. mann. calabr. & syrup. flor. persicor. aa.* ℥j. *f. potio.*

Elle prendra ensuite huit ou neuf jours les bouillons d'écrevisses suivans.

BOUILLONS.

♃ Cancr. fluviat. ad rubedinem leviter coctor. & in mortar. marmor. contusor. par. vj. *pimpinell. & capill. vener. aa. m.* j. *cum f. q. aq. font. & frustulo carnis vervec. f. jusculum.*

On la purgera après ces bouillons de la

maniere susdite, après quoi elle usera trois ou quatre jours de cette infusion stomachique.

INFUSION.

♃ Cortic. peruvian. pulverat. ℥ij. *absynth. & centaur. minor. aa. m.* j. *infund. in aq. font.* ℔v. *cujus infus. cap. mane cyath.* j. *hora* ij. *pomeridiana alterum, & sero tertium continuando per* viij. *dies.*

Ensuite on en viendra à l'usage de l'opiate absorbente qui suit.

OPIATE.

♃ Conserv. rosar. siccar. & cortic. peruv. aa. ℥ß. *corall. rubr. præp. & oculor. cancr. fluviat. aa.* ʒij. *cum s. q. syrup. de rosf. sicc. f. op. cujus capiat* ʒij. *singulis diebus jejuno ventric. continuando per* ix *dies.*

A la fin de cette opiate on purgera la malade comme dessus, & le lendemain elle prendra l'infusion stomachique susdite, continuant trois ou quatre jours, après quoi elle prendra tous les matins pendant dix ou douze jours un verre de petit-lait chalibé, où on aura fait bouilir légerement une demi-poignée de fumeterre.

On la purgera encore comme ci-dessus à la fin du petit-lait, après quoi on viendra au lait d'ânesse, qu'elle prendra tout l'été, ajoutant tous les matins à chaque verre deux onces de sucre candi.

Au reste s'il lui arrive quelque accès de fiévre erratique pendant l'usage de ces remedes, on la saignera du bras pendant le chaud de la fiévre, ou bien du pied, si c'est le tems de ses regles.

Elle évitera les alimens salés, poivrés, épicés, & de difficile digestion, aussi-bien que toute sorte de contentions d'esprit.

Comme cette maladie est fort opiniâtre, il ne se faut pas rebuter des remedes, quoiqu'ils n'ayent pas tout le succès esperé, c'est pourquoi on pourra les recommencer l'automne prochain, après avoir repris les apéritifs que M. de la Porte a déja ordonnés fort à propos.

CONSULTATION LXI.

Pour des Vapeurs.

LES vapeurs, & les pertes de sang périodiques, ausquelles Mademoiselle de M. est sujette depuis long-tems, reconnoissent pour premiere cause une indiges-

tion d'eſtomac très-bien déſignée par les vents, les vomiſſemens glaireux, & les inappétences.

Le chyle, qui réſulte de cette indigeſtion, ſe trouvant de fois à autre trop groſſier, & trop aigre, épaiſſit la maſſe du ſang, de maniere que celui-ci ne roule qu'avec peine, d'abord dans le tiſſu du poumon, & dans les muſcles des extrêmités, où il donne occaſion aux bâillemens, & aux pandiculations; &, s'embourbant enſuite dans le cœur, il produit les deſfaillances, & les lipothyſmies. Cependant ce même ſang par pluſieurs circulations réitérées ſe liquefie, & devient plus coulant. Pour lors les accidens de vapeurs diſparoiſſent, & ne reviennent qu'au retour d'une nouvelle indigeſtion.

Les pertes de ſang périodiques reconnoiſſent la même cauſe; c'eſt-à-dire, lorſqu'une partie de ce ſang groſſier, qui a coutume de ſe ramaſſer naturellement dans les vaiſſeaux lactés de la matrice pour produire les mois, y croupit un peu trop long-tems, il comprime ſi fort les vaiſſeaux ſanguins que ceux-ci ſont contraints de s'ouvrir, & de laiſſer couler le ſang qu'ils contiennent juſqu'à ce que tout le lait utérin ſoit ſorti. Pour lors les vaiſ-

feaux fanguins reftent libres, & fe reprennent d'eux-mêmes, pour fe rouvrir de nouveau lorfque le lait utérin abonde dans la matrice.

Pendant le tems de fes pertes Mademoifelle de M. a quelquefois une petite toux feche qui précede la perte d'un quart-d'heure, ou d'une demi-heure, avec fievre, parce que le lait utérin ramaffé dans la matrice, gênant la circulation, fait qu'il fe porte plus de fang dans les poumons; & la fievre qui furvient, non-feulement en conféquence du cours du fang gêné, mais encore parce que certaines particules indigeftes, & fort élaftiques, qui, mêlées au fang, & partagées à tous les petits vaiffeaux du corps, & étant alors fans action, rentrent dans les grands vaiffeaux, à force de circuler, en réuniffant leur force ou leur reffort, produifent la fiévre. Le fang, alors plus raréfié, plus agile, paffe avec rapidité par les mufcles du larynx, & fecoue les nerfs de cette partie; d'où vient la toux feche, qui difparoît lorfque le fang trouve fon cours libre. La fievre furvient fur-tout après les repas, lorfqu'un nouveau chyle doit fe convertir en fang.

Quoique les vapeurs, & les pertes de fang, foient des maladies beaucoup plus

allarmantes que dangereuſes, cependant, comme, lorſqu'on néglige de ſe guérir, celles-là allarment toute la vie, & que celles-ci peuvent plonger les malades dans une hydropiſie incurable, on doit toujours travailler à s'en délivrer ; ce qui nous paroît d'autant plus important dans la perſonne de Mademoiſelle de M., qu'avec une poitrine foible, elle eſt d'une complexion trop délicate pour pouvoir ſouffrir un grand nombre de remedes. Cependant elle eſt aſſez jeune pour qu'on puiſſe eſperer de la délivrer de ſes incommodités, pourvu qu'elle veuille y contribuer en ſuivant un régime de vie qui ſoit capable de prévenir les vapeurs, & les pertes de ſang ; & en rétabliſſant la coction des alimens dans ſon état naturel.

Pour cet effet il eſt abſolument néceſſaire de faire un bon choix des choſes non naturelles, dont le mauvais uſage contribue à l'indigeſtion. On reſpirera donc un air pur, & ſerain, tel qu'eſt celui d'une agréable campagne, évitant les deux extrêmités de froid & de chaud, ſur-tout le grand froid ; la chaleur douce devant ſervir à animer un ſang dont le mouvement paroît rallenti par la petiteſſe, & la concentration, du pouls. On ne ſur-

chargera jamais son estomac, en évitant les alimens cruds, indigestes, & de difficile digestion, comme sont toute sorte de légumes, de pâtisseries, les œufs durs, les raves, les chataignes, & autres viandes maigres. Les ragoûts, la friture, l'épicerie, & la viande noire, troublent aussi la digestion, de même que le mauvais usage où se trouve la malade de boire de grands coups hors des repas, & souvent avant de se coucher. L'exercice modéré est indispensable après le repas, pour aider la digestion, mais il ne faut pas en abuser. On peut se promener jusqu'à une légere lassitude, pour profiter ensuite du plaisir de se reposer. On ne doit pas dormir l'après-dîner, ni d'abord après le souper. Il faut garder au moins deux heures d'interstice de la table au sommeil, qui ne doit jamais être trop long, mais qui doit durer pour le moins sept heures dans le cours de vingt-quatre heures. Rien ne trouble tant la digestion que les longues veilles qui échauffent le sang, & le long sommeil qui l'épaissit. L'on tiendra toujours le ventre libre par le secours des lavemens. On se purgera de tems en tems avec des ptisannes royales, & l'on s'excitera à vomir par quelques grains de

tartre ſtibié, ou d'ipecacuanha, quand on ſentira ſon eſtomac ſurchargé. Enfin on évitera avec ſoin les violentes paſſions de l'ame, ſur-tout la colere, le chagrin, & la mélancholie. Quant aux vapeurs imprévues, elles ſont une ſuite des vapeurs dont la malade ſe délivrera en obſervant le régime ci-deſſus.

Dans le tems des pertes exceſſives de ſang, on ſe fera d'abord ouvrir la veine de l'un des bras, pour en tirer neuf onces de ſang. On prendra deux ou trois fois dans le même jour quatre onces de ſuc d'ortie dépuré.

Le lendemain on avallera le matin à jeun environ trois dragmes d'alun de roche trochiſqué, & un ſcrupule de ſang-dragon réduit en poudre, autant ſur les quatre heures après midi, & le ſoir en ſe couchant. Chaque priſe d'alun, ou de ſang-dragon s'avallera dans une cuillerée de bouillon, de vin, ou de ptiſanne, inſiſtant ſur celui de ces deux derniers remedes dont on ſe trouvera le plus promptement ſoulagé, & cela pendant quatre ou cinq jours.

On uſera pour boiſſon ordinaire d'une ptiſanne faite avec la racine de la grande conſoude, & un petit brin de régliſſe, pour la rendre plus agréable.

Et d'autant que les vapeurs, & les pertes de sang, reconnoissent pour premiere cause une indigestion d'estomac contre laquelle les eaux de Balaruc sont spécifiques, on est d'avis que Mademoiselle M. les aille boire sur les lieux au printems prochain.

CONSILIUM LXII.

Super passione hypochondriaca.

FREQUENS *hypochondrii sinistri intumescentia, unde vapores emittuntur qui per superiora, & inferiora maximis conatibus feruntur; lassitudines totius corporis; interna tristitia, quam citra causam manifestam copiosæ identidem excipiunt lacrymæ; vigiliæ pertinaces, & similia, quibus plurimis adhinc annis clarissimus torquetur æger sunt signa certissima affectionis hypochondriacæ, quam oriri credimus potissimum ex vitiata alimentorum concoctione in ventriculo, ut clare demonstrare videntur inappetentia, nausea, & ructus acidi, quos cum aliquo levamine, eo præsertim emittit ægrotans tempore quo assumpti digeruntur cibi.*

Præterea calidum, & siccum, ægri temperamentum, siccum crassumque, arguit sanguinem qui levi data occasione, excandesceret, nisi præter naturam acidus chylus illius motum obtunderet, ac cohiberet. Hinc variæ oriuntur turbæ in œconomia animali. Tenduntur vasa, calent, & exsiccantur ex temperie. Humores vero, potissimum recrementitii, difficulter secernuntur, quia interdum præ calore rarefiunt, interdum vero a cruditatibus inspissantur. Hinc est quod hæc ægritudo contumax sit, ac diuturna, nec tamen periculosa. Imo, si non penitus curari, saltem imminui poterit, dummodo, servata debita victus ratione, coctionem restituere, dividere sanguinem, & obstructiones reserare, tentetur remediis sequentibus.

CLYSMA.

℞ Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant. ℔j. cathol. pro ore ℥jß. mell. rosac. ℥ij. m. f. clyst. injiciend. hora commoda, & iterand. quoties alvus pigra erit.

Postridie hujus clysteris poterit aperiri vena unius cubiti ad educendum sanguinem ad ℥vj, si videatur medico familiari, & una vel altera die à venæ sectione capiet æger catharticum sequens.

BOLUS.

♃ Tartar. ſtibiat. gr. vij. cum tantillo roſar. conſerv. moll. f. bolus deglutiendus mane jejuno ventriculo ſuperbibendo potion. ſequent.

POTIO.

♃ Rh. elect. craſſiuſc. trit. & ſeorſim infuſ. ʒj. fol. oriental. ʒjß. ſummit. abſynth. minor. p. j. infund. & leviter bulliant in ſ. q. decoct. cichor. ſylveſt. addendo ſub fin. coction. ſal. vegetab. ʒj. colatur. & expreſſ. ℥vj. diſſolv. mann. calabr. ℥ij. f. pot. ſumenda ut ſupra dictum.

Die ſequenti hauriat æger matutinis horis juſculum paratum balneo mariæ cum fol. chicor. ſylveſt. & borragin. conciſor. aa. jß. *ſummitat. chærefol. m.* j. *rhabarb. in alkool redact.* ʒj. *flor. ſal. ammoniac. mart. gr.* iv. *cum aq. font. tantum cochlear.* vj. *ſimul coq. per horas* vj. *balneo mariæ, ut dictum, & expreſſio juſculum ſuppeditabit ſumendum mane jejuno ventriculo per dies* viij, *quibus elapſis, reiterabitur potio purgans ſuperior abſque bolo.*

Singulis hiſce diebus hora ſomni ſumat æger,

æger ℥ij. *opiatæ ſequentis, cui addenda erit nova doſis narcotici pro arbitrio prudentis Medici.*

OPIATA.

℞ Conſerv. roſar. & cortic. peruv. in alkool redact. aa. ℥ß. corall. rubr. præparator oculor cancr. fluviat. & terr. ſigill. aa. ʒij. c. c. uſt. & ſpod. græcor. aa. ʒj. laudan. opiat. in pulverem redact. vel ſolut. in ſ. q. ſyrup. de nymph. gr. xvj. exacte miſc. omnia ut f. op. ad uſum ſupra notatum.

Finitis prioribus juſculis alia ſuccedant confecta cum pullo gallinaceo juniori, cujus venter repletus ſit ſeminibus iv *frigidis majoribus contuſis; & tantillo cinnamomi pariter contuſi. In media hujus juſculi concoctione addantur cancrorum fluviatilium ex aqua bullienti rubentium, & in mortar. marmoreo contuſor. par.* iv, *addendo ſub finem coctionis foliorum cichorii ſylveſtris m.* j. *ſummiat. abſynth. minor. p.* j. *continuando per* x *dies, quibus elapſis reiterabitur potio purgans ut ſupra.*

In craſtinum ſumat æger ſeri lactis vaccini albuminibus ovor. n° ij *probe defæcati cyath.* j. *addendo colatur. ſacchar. can*

did. pulverat ʒij. *continuando per* xx *dies. Decimæ & ultimæ dosi illius seri adde loco sacchari mann. calabr.* ℥ij. *& sal. vegetabil.* ʒj.

Quod si prægressis his remediis ventriculus ægri probe paratus sit ut ferre possit lac integrum vaccinum leviter coctum, & expumatum, vel asininum crudum, præscribatur, & diu continuetur pro prudentia Medici familiaris, servatis servandis.

Post hibernum frigus, accedente vere, æger balneo committatur tepido, atque domestico, in quo remaneat per horam integram mane, & sumat in medio balneo cyathum seri lactis antea præscripti, continuando per sex dies, quibus elapsis reiterabitur bolus & potio purgans superius notata, & dein jusculа mariæ balneo parata. Tandem accedat æger ad opiatam sequentem.

OPIATA.

♃ Croc. mart. aperient. mai. ror. præp. & in alkool redact. ℥ß. rh. elect. & senn. mund. pulverator. aa. ʒij. jalap. pulverat. ʒj. scammon. sine sulphur. parat. ʒß. aquil. alb. pulverat. gr. xv. sal. absynth. & tamarisc. aa. ℈j. cum s. q. syrup. cichor. cum rheo composit. f. op. de qua capiat æger a ʒj. ad ʒij. ut videbitur

Medico ordinario, mane jejuno ventric. superbibendo juscul. fol. cichor. alterat. deambulando per horam, continuando per x dies, & dein reliqua remedia continuabuntur ut supra.

Aër reddatur moderate calidus, & purus; cibus & potus sint facilis concoctionis, bonique succi; cœna sit semper levis. Cœnam inter & decubitum duæ ad minus intercedant horæ. Corpus tempestive, & moderate exerceatur; fortiora vitentur animi pathemata, præsertim mæror & tristitia, quibus hæc fovetur hypochondriaca affectio.

Traduction de la Consultation précédente.

Sur une affection hypochondriaque.

LES fréquens gonflemens de l'hypochondre gauche, d'où il part des vapeurs qui ne sortent par le haut & par le bas qu'avec de grands efforts; les lassitudes de tout le corps; cette tristesse intérieure qui produit quelquefois une abondance de larmes sans aucune cause évidente; les veilles opiniâtres, & beaucoup d'autres symptômes de même genre dont

le malade eſt tourmenté depuis pluſieurs années, ſont des ſignes très-certains d'une affection hypochondriaque, que nous croyons principalement produite par le dérangement de la digeſtion dans l'eſtomac, comme il paroît évidemment démontré par l'inappétence, les nauſées, & les renvois acides, que le malade fait ſortir avec quelque ſoulagement, dans le tems ſur-tout que ſe fait la digeſtion.

D'ailleurs le tempéramment chaud & ſec du malade dénote un ſang ſec, & épais, qui s'allumeroit à la moindre occaſion, ſi un chyle acide contre ſa nature n'émouſſoit, & ne mattoit, ſon activité. De-là naiſſent différens dérangemens dans l'œconomie animale. Les vaiſſeaux ſont trop tendus, il y a trop de chaleur, & leurs fibres ſe deſſéchent, tandis que les humeurs, & ſur-tout les récrémenteuſes, ſe ſéparent difficilement, parce que quelquefois elles ſont trop raréfiées par la chaleur, & d'autres fois épaiſſies par les crudités. De-là vient que cette eſpece de maladie eſt rétive, & de longue durée, ſans être pourtant dangereuſe. Auſſi, s'il eſt difficile de la guérir radicalement, on peut du moins en di-

minuer considérablement la violence, pourvu que gardant un bon régime de vie, on employe les remedes suivans pour rétablir les digestions, diviser le sang, & enlever les obstructions.

Le malade commencera par le lavement suivant.

LAVEMENT.

Prenez de la décoction ordinaire pour les lavemens rafraîchissans & laxatifs, une livre; catholicum fin, une once & demie; miel rosat deux onces : mêlez, & faites un lavement qui soit pris à la commodité du malade, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

Le lendemain on pourra ouvrir la veine d'un des bras, pour en tirer six onces de sang, si le Médecin ordinaire le trouve à propos; & un ou deux jours après le malade prendra le purgatif suivant.

BOL.

Prenez tartre stibié sept grains; faites avec un peu de conserve de roses molle un bol qu'on avallera le matin à jeun, buvant par-dessus la potion suivante.

POTION.

Prenez rhubarbe choisie concassée grossierement, & infusée à part, une dragme; feuilles de senné une dragme & demie; sommités de petite absynthe une pincée; faites infuser, & légerement bouillir, dans une suffisante quantité de décoction de chicorée sauvage, ajoutant sur la fin de l'ébullition une dragme de sel végétal: coulez avec expression, & dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne de Calabre; faites une potion qui sera prise comme on l'a dit.

Le lendemain matin le malade prendra un bouillon préparé au bain-marie avec les feuilles de chicorée sauvage & de bourrache hachées, de chacune une poignée & demie; une poignée de sommités de cerfeuil; rhubarbe réduite en poudre impalpable une dragme; fleurs de sel ammoniac martiales quatre grains; faites tout bouillir ensemble pendant six heures dans le bain-marie, comme on l'a déja dit; & l'expression fournira un bouillon, qui sera continué pendant huit jours, après lesquels on réitérera la potion purgative sans la faire précéder du bol.

Chacun de ces jours à l'heure du coucher le malade prendra deux dragmes de l'opiate ſuivante, où le Médecin ordinaire augmentera la doſe du narcotique, s'il le juge à propos.

OPIATE.

Prenez conſerve de roſes liquide, & écorce de quinquina réduite en poudre impalpable, de chacune une demi-once; corail rouge préparé, yeux d'écreviſſes de riviere, terre ſigillée, de chacun deux dragmes; corne de cerf brulée, & ivoire brulé dans le gout des Grecs, de chacune une dragme; laudanum en opiate, réduit en poudre, ou diſſout dans une ſuffiſante quantité de ſirop du nenuphar; ſeize grains mêlez exactement le tout, & faites une opiate pour s'en ſervir comme il eſt ordonné.

Auſſi-tôt que les premiers bouillons ſeront finis, on en prendra d'autres compoſés d'un jeune poulet dont le ventre ſera farci des quatre ſemences froides majeures, pilées, & d'un brin de canelle concaſſée. Quand ce bouillon ſera à moitié fait, on y mettra huit écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre, ajoutant ſur la fin de la coction feuilles de chicorée

ſauvage une poignée, ſommités de petite abſynthe, une pincée. On continuera ces bouillons pendant dix jours, & ils ſeront terminés par le purgatif ci-deſſus preſcrit.

Le lendemain le malade ſe mettra à l'uſage du petit-lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs. Il en prendra un verre où on aura fait infuſer pendant la clarification une pincée de ſommités de fumeterre, & qui ſera adouci avec une cuillerée de ſucre en poudre. On continuera ce petit-lait pendant vingt jours, & au lieu de ſucre on mettra dans la dixiéme, & dans la derniere, priſes deux onces de manne de Calabre, & une dragme de ſel végétal.

Si par l'uſage de ces remedes l'eſtomac du malade ſe trouve ſuffiſamment préparé pour ſupporter le lait de vache entier, on le fera légerement bouillir, & écrêmer, ou bien on donnera le lait d'âneſſe crud, qui ſeront continués pendant long-tems, cependant ſuivant que Monſieur le Médecin ordinaire le jugera convenable.

Au commencement du printems, & lorſque les froids de l'hyver ſeront entierement paſſés, on fera prendre au ma-

lade les bains domeſtiques tiédes. Il y reſtera une heure le matin, & vers le milieu de ce tems il y prendra un verre de petit-lait préparé comme on l'a dit ci-deſſus, & l'on continuera pendant ſix jours, après leſquels on réiterera le bol & la potion purgative ci-deſſus preſcrits, & on viendra enſuite aux bouillons au bain-marie. Enfin le malade paſſera à l'uſage de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & réduit en poudre impalpable, une demi-once ; rhubarbe choiſie, & feuilles de ſenné mondées, réduites en poudre, de chacune deux dragmes ; ſcammonée préparée ſans ſouffre, une demi-dragme ; mercure doux pulvériſé quinze grains ; ſel d'abſynthe & de tamoriſc, de chacun une demi-dragme ; faites une opiate avec une ſuffiſante quantité de ſirop de chicorée compoſé de rhubarbe. La doſe ſera d'une dragme à deux, ſuivant la prudence de Monſieur le Médecin ordinaire. Elle ſera priſe le matin à jeun, & on boira par-deſſus un bouillon altéré avec les feuilles de chicorée ſauvage, ſe promenant pendant une heure, & conti-

nuant pendant dix jours. On continuera ensuite les remedes ci-dessus indiqués.

Il faut rendre l'air moderement chaud, & pur; que le malade n'use que d'alimens de facile digestion, & de bon suc; qu'il soupe toujours légerement, & laisse l'intervalle de deux heures au moins entre le souper & le coucher; qu'il fasse un exercice convenable, & modéré; qu'il évite les violentes passions de l'ame, & sur-tout le chagrin & la tristesse, qui entretiennent l'affection hypochondriaque.

CONSULTATION LXIII.

Pour des Vapeurs.

LES mouvemens convulsifs du côté droit survenus il y a cinq ou six ans après une frayeur, redoublant de tems en tems au moindre effroi, qui furent précédés d'un assoupissement au mois de mai dernier, & qui sont depuis trois mois accompagnés d'une sueur continuelle, & d'une pesanteur de tête, ont le véritable caractere de vapeurs entretenues par un sang sec, & épais, qui, se raréfiant aisé-

ment, circule irréguiierement, & avec peine dans l'intérieur du cerveau, dont le côté droit se trouve un peu pris; ce qui donne occasion à des oscillations irrégulieres des arteres de ce même côté, qui secouent d'une maniere irréguliere les nerfs qui se distribuent aux muscles du même côté, lesquels sont par-là obligés de se contracter avec violence indépendamment de la volonté. Ces mouvemens convulsifs ont diminué depuis que la sueur paroît, parce que les vaisseaux se desemplissent.

Cette maladie pourroit se changer en véritable épilepsie, & avoir des suites fâcheuses, si l'on ne travailloit à redonner au sang sa fluidité naturelle, & à débarrasser le cerveau par le secours des remedes suivans.

LAVEMENT.

℞ *Enema præcedentis consilii, & loco catholici misc. diacass.* ℥ij.

Après le lavement rendu l'on saignera au pied, pour en tirer environ neuf onces de sang; & le lendemain on se purgera de la maniere qui suit.

BOL.

℞ Mercur. vit. ſive pulver. algarot gr. iv. *cum tantillo pulp. caſſ. recent. extract. f. bol. deglutiendus mane jejuno ventric. ſuperbibendo potion. ſequent.*

POTION.

℞ Rhab. elect. craſſiuſcul. trit. & polypod. quercin. aa. ʒj. *infund. & leviter bulliant in ſ. q. decoct. radic. pœon. mar. colatur.* ℥vj. *diſſolv. mann. calabr.* ℥ij. *ſal. vegetab.* ʒß. *f. pot. ſumenda ut dictum.*

Le lendemain de la purgation, le malade prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, & une demi douzaine d'écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y fera bouillir environ une once de racine de pivoine mâle, & une bonne poignée de ſommités de pimprenelle. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée des quatre fleurs cordiales, & trois ou quatre feuilles de méliſſe, continuant pendant dix jours de ſuite, au bout deſquels on prendra la potion purgative ci-deſſus ſans bolus.

Chaque jour dudit bouillon on pren-

dra sur les quatre à cinq heures du soir trois onces de l'infusion suivante, qu'on continuera autant de tems qu'il se pourra, en reprenant même une seconde dose en se mettant au lit, supposé qu'on s'en trouve soulagé.

INJECTION.

♃ Rad. angel. & pœon. mar. aa. ℥j. *fol. capill. vener. pimpinell. & scolopend. aa. m.* ß. *sal. veget.* ʒj. *aq. font. & vin. rubr. optim. aa.* ℔iij. *coq. ad* iij. *part. consumption. in colatur. & express. add. cortic. peruv. in alkool redact.* ℥ij. *croc. mart. aperient. mai. ror. præp. in nodul. susp.* ʒiij. *rh. elect. crassiusc. trit. & pariter in nodul. susp.* ʒij. *infund. tepide per noct. & infusio filtrata servetur ad usum supra notatum. Huic infusioni addi poterit sacchar. quantum satis ad gratum saporem.*

L'usage des bouillons étant fini, la malade prendra le matin à jeun un grand verre de petit-lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura fait infuser à chaud l'espace d'un demi-quart d'heure une bonne pincée de fleurs de pivoine mâle, ajoutant à la colature deux dragmes de sucre candi, &

continuant pendant huit jours. On rendra la derniere priſe dudit petit lait purgative en y diſſolvant au lieu de ſucre candi deux onces de manne, une demi-once de pulpe de caſſe, & une dragme de ſel végétal.

Vers le ſept ou le huitiéme mois prochain, les ſueurs ayant entierement diſparu, ſi la malade ſe plaint encore de quelque peſanteur de tête, elle pourra aller à Balaruc pour s'y faire doucher la tête, & la nuque du col, pendant trois jours, ſuivant la coutume du lieu. Que ſi les ſueurs perſiſtoient, & que la peſanteur de tête eût diſparu, les mouvemens convulſifs ayant conſidérablement diminués, on recommencera tous les remedes ci-deſſus marqués, pour paſſer enſuite à l'uſage du lait de vache écrêmé, qu'on continuera autant de tems que l'eſtomac de la malade pourra le ſupporter, ſe purgeant de dix en dix, ou de douze en douze jours, avec une medecine ordinaire, & prenant pour lors de deux jours l'un le ſoir en ſe mettant au lit deux dragmes de l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

♃ *Conſerv. ſymphit. major.* ℥j. *cortic.*

peruvian. in alkool redact. ℥ß. *ungul. alc. pulverat.* ʒij. *corall. rubr. præparator. & ocul. cancr. fluviat. aa.* ʒjß. *rh. elect. torrefact. corn. cerv. ust. & cran. human. philosophice præparat. ad* ʒj. *cum s. q. syrup. de nymph. m. f. op. ad usum.*

Dans la diete on obſervera les précautions preſcrites dans la Conſultation précédente.

CONSULTATION LXIV.

Sur une affection hypochondriaque.

LES accidens de vapeurs dont le malade eſt attaqué depuis onze ans reconnoiſſent pour cauſe prochaine un ſang qui, ſe trouvant un peu viſcide, ſe raréfie à la moindre occaſion, de même qu'il a de la peine à rouler dans les différentes parties du corps qui ſont les plus foibles, ou les plus expoſées aux injures extérieures. De-là dépendent les maux de tête, les vertiges, la douleur de poitrine, & l'oppreſſion, dans un malade d'un tempéramment vif, qui s'échauffe jour & nuit par différens exercices, & ſur-tout par un excès de chaſſe.

Quoique les vapeurs ſoient toujours plus allarmantes que dangereuſes, & qu'il n'y ait juſqu'ici aucun danger évident pour le malade ; cependant on doit faire quelque attention aux deux derniers ſymptômes, qui ſont la douleur de poitrine, & l'oppreſſion.

Pour cet effet on ſe mettra inceſſamment dans l'uſage des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

♃ Decoct. comm. clyſt. carminant. & laxant. ℔j. *catholic. pro ore, & diacaſſ. aa.* ℥ij. *f. clyſt. injiciend. hora commoda, & iterandus quoties alvus pigra erit.*

Après le lavement rendu on tirera du bras environ neuf onces de ſang, & on ſe purgera le lendemain avec la médecine en deux doſes qui ſuit, dont on prendra la premiere à ſix heures du matin, & la ſeconde à ſept, avallant un bouillon à demi-fait entre huit & neuf.

PURGATION.

♃ Fol. fenn. ℥iij. *flor. perſicor. p.* j. *ſal. vegetabil.* ʒjß. *infund. tepide per noct. in ſ. q. ſeri lact. vaccin. ut decet parat. & clarificat. in colatur.* ℔j. *diſſolv. ror. ca-*

labr. ℥ij. *syrup. flor. persicor. & rosar. solutiv. aa.* ℥j. *f. pot. pro duabus dosib. sumendis ut dictum. Cuilibet dosi philtratæ add. aq. mali aurei cochlear.* ij. *vel.* iij.

Le jour même de la purgation, on prendra le soir avant de se coucher, le julep suivant, qu'on réiterera de fois à autres quand on se trouvera trop fatigué de la douleur, ou de l'oppression de poitrine.

JULEP.

♃ *Aquar. portulac. & borragin. aa.* ℥iij. *corallor. rubr. præpar. & oculor. cancr. fluviat. aa.* ℈j. *syrup. papaver. alb. & capill. vener. aa.* ℥ß. *aq. menth. hortens. recenter parat. vel illius loco succi ejusdem menth. depurat. cochlear.* ij. *m. f. julep. quem capiat æger hora somni, totum exagitando.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, & demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on

y jettera une demi-poignée de chacune des feuilles des herbes ſuivantes, ſçavoir de pimprenelle, de capillaire, & de polytric. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée des quatre fleurs cordiales, autant de creſſon d'eau, & quelques feuilles de menthe; continuant pendant huit jours de ſuite, au bout deſquels on ſe repurgera comme deſſus.

Après avoir pris le quatriéme bouillon, on ſe fera reſſaigner du bras, ou du pied, ſuppoſé que l'oppreſſion ſubſiſte; &, les bouillons finis, on eſſayera ſi l'eſtomach du malade pourra ſupporter le lait de vache écrêmé, ou le lait coupé; auquel cas on en uſera pendant un mois le matin à jeun, ſe purgeant de dix ou de douze en douze jours, & prenant pour lors trois fois la ſemaine le ſoir avant de ſe coucher environ deux dragmes de l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

♃ Conſerv. cydonior. & cortic. peruvian. in alkool redact. aa. ℥jß. *corallor. rubr. præpar. & oculor cancr. fluviat. aa.* ʒij. *cum ſ. q. ſyrup. de roſ. ſic. q. ſ. f. op. ad uſum ſupra notatum.*

CONSULTATION LXV.

Pour des Vapeurs.

LEs engourdiſſemens des bras & des mains auxquels Monſeigneur le Prince de M *** eſt ſujet depuis environ un an ; les nuages qui s'élevent aſſez ſouvent depuis un mois devant ſes yeux, dont la vûe eſt un peu affoiblie ; ſa tête qui n'eſt pas pour lors entierement libre ; ſes fréquens bâillemens ; les feux qui lui montent au viſage de tems en tems ; les différens états de ſon pouls, & l'inquiétude d'eſprit ; tout cela joint enſemble avec un tempérammeut gras & ſanguin ne permet pas de douter que S. A. S. ne ſoit attaquée de véritables vapeurs entretenues par un ſang trop abondant, & trop épais, qui, roulant avec peine dans les vaiſſeaux capillaires des parties attaquées, y produit tous les accidens que nous venons de rapporter.

Ces vapeurs ſe diſſipent d'elles-mêmes par le ſeul reſſerrement des gros vaiſſeaux ſanguins dont le reſſort eſt aſſez fort pour obliger le ſang à reprendre ſon

cours naturel, qui se dérange ensuite à la moindre occasion pour reproduire les mêmes vapeurs. Ces dérangemens passagers, mais souvent réitérés, sont causes que l'ancienne dartre de la jambe ne peut plus couler avec la même abondance, & la même régularité, parce qu'il faut un nombre égal & déterminé de battemens d'arteres pour que la lymphe s'y ramasse en gouttes sensibles. C'est par la même raison que les bouffissures, & les œdemes, sont plus ou moins abondans suivant la différente maniere dont les humeurs roulent dans les vaisseaux capillaires qui constituent la peau. Ainsi ces deux derniers accidens ne méritent à présent aucune attention particuliere qui puisse nous détourner des indications essentielles.

Comme les épaississemens du sang qui produisent ces sortes de vapeurs. sont ordinairement occasionnés par les indigestions d'estomach, par le deffaut d'exercice, les passions de l'ame qui épuisent, & autres choses non naturelles de cette espece, il faut nécessairement que Monseigneur le Prince de M *** ait dérangé sa santé en épaississant les liqueurs par quelqu'une de ces causes occasionnelles. Aussi

ſon Médecin ordinaire s'eſt-il déterminé très-à-propos à vouloir rétablir les digeſtions par les fréquens purgatifs, l'émétique, & la boiſſon des eaux de Balaruc, après avoir tâché de redonner au ſang ſa liquidité naturelle par le long uſage de la limaille d'acier qui avoit parfaitement bien réuſſi. Si l'émétique & les purgatifs n'ont pas produit les mêmes effets qu'ils avoient accoutumé de produire, & qu'on avoit lieu d'en eſpérer, ce n'eſt pas tant, à notre avis, par rapport à la différence des préparations qu'à raiſon des diſpoſitions des humeurs, & de leurs vaiſſeaux, qui ont dû néceſſairement changer d'état par les différens dérangemens qu'ils ſouffrent depuis le commencement du mal, comme nous le voyons arriver tous les jours dans l'affection hypochondriaque, dans laquelle on eſt ſouvent obligé d'augmenter conſidérablement les doſes ordinaires des purgatifs accoutumés.

Les vapeurs, tout allarmantes qu'elles ſont, n'entraînent ordinairement après elles aucune ſuite funeſte ; &, ſi les malades qui en ſont ſaiſis pouvoient obtenir ſur eux de les mépriſer dès qu'elles paroiſſent, en leur donnant peu d'attention, elles ſeroient beaucoup plus cour-

tes, plus legeres, & céderoient plus aiſément à l'uſage des remedes convenables.

Ceux-ci doivent tous tendre dans cette occaſion à rétablir les digeſtions, à diminuer la quantité d'un ſang trop abondant, à donner de la fluidité aux humeurs, & à ſoutenir le reſſort des ſolides; indications qu'on tâchera de remplir de la maniere qui ſuit.

LAVEMENT.

℞ Decoct. comm. clyſt. refrig. & laxant. ℔j. *catholic. pro ore* ℥ij. *diaphenic. & mell. roſac. aa.* ℥j. *m. f. clyſt. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, on tirera du bras environ huit ou neuf onces de ſang, & le lendemain au ſoir on fera à l'un des pieds une autre ſaignée proportionnée à l'état du poulx, ſuivant l'avis du Médecin ordinaire. On ne ſçauroit, à notre avis, la faire trop abondante.

Un ou deux jours après cette ſeconde ſaignée S. A. S. prendra le matin à jeun cette petite potion.

PURGATION.

℞ Aq. benedict. Rulland. sive vin. stibiat. vulgar. recenter parat. ℥ij. cum tantill. confection. de hyacinth. m. f. potiuncula sumenda ut dictum.

Dès que cette potion commencera à travailler l'estomach, & non plutôt, S. A. S. avallera de fois à autres quelques cuillerées d'infusion de thé sans sucre, ou bien d'un bouillon à demi-fait, pour faciliter le vomissement. Si, contre notre attente, ce remede ne faisoit pas vomir, il divisera toujours assez les glaires contenues dans l'estomach pour leur faire prendre la voye des boyaux, auquel cas une heure après la potion, il faudra avaller deux onces de manne dissoute dans une demi-prise de bouillon, où l'on aura fait bouillir légerement deux dragmes de senné mondé, & une pincée de sommités de petite absynthe.

Le lendemain de la susdite potion S. A. S. se purgera avec sa médecine ordinaire un peu plus forte, y ajoutant même trois ou quatre grains de tartre émétique pour aiguiser les autres purgatifs, & bien nettoyer les boyaux, après quoi il faudra passer à cette opiate.

OPIATE.

℞ Croc. mart. aperient. ℥ß. cinnamom. elect. & santal. citrin. pulverator. aa. ʒij. scammon. & resin. jalap. aa. ʒj. trochiscor. alhand. & borac. vulgar. aa. ℥ß. f. ex istis pulvis tenuissimus, exacte miscendus, qui aspergatur elexirii propriet. Paracels. ℥ß. dein adde syrup. de quinq. radicib. quantum satis ut mistur. redigatur in consisten. opiat. de qua capiat a ʒj. ad ʒij. mane, superbibendo juscul. fol. cichor. alterat. continuando per XV *dies continuos, vel alternos, ut videbitur Medico ordinario.*

Vers le milieu de l'usage de cette opiate, S. A. S. se fera faire une troisiéme saignée du bras, ou du pied, suivant que sa tête se trouvera plus ou moins libre.

L'opiate finie, il faudra se repurger comme au commencement avec une médecine ordinaire, & reprendre la limaille d'acier dans la soupe aussi long-tems que l'on pourra.

On usera de fois à autres, pour abbatre les vapeurs, de la sauge & des feuilles de mélisse infusées dans l'eau en maniere de thé avec un peu de sucre; &, pour peu qu'on se trouve incommodé au prin-

tems

tems prochain on réiterera l'opiate ci-dessus, & l'on déliberera pour lors si la douche, & les bains, de Balaruc pourront convenir, vû que ce remede est très-propre pour dissiper les engourdissemens des parties, & ces sortes de vapeurs.

Cependant S. A. S. doit avoir attention de mâcher bien tout ce qu'elle mange; de souper légerement, ou point du tout; de faire quelque exercice modéré, principalement celui du cheval; d'éviter les violentes passions de l'ame; de ne faire jamais maigre, & de se priver de tout aliment indigeste.

CONSULTATION LXVI.

Sur des Vapeurs.

LA premiere vapeur dont le malade fut saisi le mardi gras dernier au sortir du dîner vint sans doute d'une de ces aigreurs auquel on étoit fort sujet. Cette aigreur rendit le sang un peu trop épais, & l'on commença à s'appercevoir de cet épaississement par la difficulté qu'on eut à prononcer le mot de *voila*, pour lequel la pointe de la langue est obligée de se re-

lever avec effort vers le haut du palais. Dès-lors la peur d'une mort subite se saisit si fort à l'improviste de l'esprit du malade, qu'il bégaya malgré lui, perdit la parole, sentit une révolution universelle, & se laissa tomber sans connoissance, & les dents serrées, à peu près comme il arrive à bien des personnes, d'ailleurs courageuses, qui se trouvent attaquées d'un ennemi effrayant qu'on n'attendoit pas. La noirceur du visage, les boutons du front, & la rougeur des yeux, qui parurent lors de cet accident, venoient de ce que le sang épaissi rouloit avec peine dans l'extérieur, de même que dans l'intérieur de la tête. Cependant il ne s'étoit fait aucun épanchement de liqueurs ni au-dedans ni au-dessus du cerveau, puisque le sang y reprit bientôt de lui-même son cours libre. Ce viscère se dégagea, & cette premiere vapeur disparut entierement. Le malade, s'étant ensuite formé une fausse idée de la grandeur de son mal, fut forcé de prêter son attention aux moindres changemens de sa machine; ce qui fit que quelques jours après tout son corps lui parut comme comprimé; il se plaignit de tremblemens, ou frissonnemens; de battemens d'artères; de picotemens de

jambes ; d'un abbattement considérable, qui gênoit la respiration, & serroit le gosier ; de bourdonnemens d'oreilles, & de quelque espece de vertiges. Tout cela est revenu plusieurs fois, nonobstant plusieurs bons remedes, parce que, l'esprit du malade se trouvant rempli des allarmes de la premiere vapeur, il a prêté, & prête encore, trop d'attention aux moindres altérations qui surviennent au corps à l'occasion des objets extérieurs que nous désignons en Médecine sous le nom général des choses non naturelles. Le véritable caractère des vapeurs est de saisir différentes parties du corps sous toute sorte de forme, lorsqu'on s'y attend le moins, & d'augmenter à proportion que l'esprit continue de s'allarmer. Elles n'ont jamais aucune suite funeste, & se dissipent d'elles-mêmes, dès que l'allarme cesse. Ainsi tous les remedes sont ordinairement inutiles, si le malade ne s'occupe de son côté à rassurer son esprit sur la crainte dont il est saisi.

Pour le rassurer lors de l'accident, on doit lui représenter qu'on s'en est déja tiré plusieurs fois, sans qu'il en ait resté la moindre impression, puisqu'après l'orage toutes les fonctions du corps & de l'esprit

reviennent dans leur état naturel.

La cauſe la plus ordinaire des vapeurs eſt l'indigeſtion de l'eſtomac, &c, ce qui nous fait ſoupçonner avec raiſon qu'elle a ici beaucoup de part, c'eſt que le malade toujours ſujet aux aigreurs, ſent du mal au creux de l'eſtomac, ſe plaint de fréquens raports, de vents, & de roulemens preſque continuels dans tout le bas-ventre. Ainſi, pour rétablir la digeſtion, & redonner au ſang ſa liquidité naturelle, on ſe mettra dans l'uſage des remedes ſuivans.

L'on vuidera d'abord l'eſtomac par l'ipecacuanha réduit en poudre très-fine, dont on prendra vingt ou vingt-cinq grains dans une cuillerée de bouillon, le matin à jeun, pendant trois jours de ſuite, ou de deux jours l'un, ſuivant l'état du malade, & l'effet du remede.

L'ipecacuanha fini, on prendra cette poudre pendant douze jours.

POUDRE.

℞ *Croc. mart. aperient. maial. ror. præpar.* ℈j *caſſ. lign. & rhab. elect. pulverat. aa.* gr. viij. *flor. ſal. ammoniac. martial. borac. vulgar. aa.* gr. iv. *m. f. pulvis pro una doſi ſumend. mane jejuno ventriculo.*

L'usage de cette poudre étant fini, on prendra le matin, deux heures avant de sortir du lit, une écuellée de lait de vache écrêmé, & coupé avec partie égale d'une légere infusion des plantes vulnéraires de Suisse, faisant diminuer le tout de la moitié sur un petit feu.

Si l'on peut avoir des viperes, on en fera des bouillons avec un quarteron de collet de mouton, & une vipere écorchée, éventrée, & dont on aura séparé la tête, & la queue. Quand on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée de sommités de petite absynthe, & une demi dragme de tartre chalybé soluble, continuant pendant dix ou douze jours.

Après ces bouillons on reprendra le lait coupé, qu'on continuera pendant tout l'hyver. Au printems prochain on reboira pendant deux neuvaines les eaux minérales dont on s'est déja bien trouvé. On pourra aussi essayer celles de Bourbon, supposé que les premieres ne fassent pas le même effet qu'elles ont produit.

Au retour des eaux le malade prendra dix jours de suite vers les quatre à cinq heures du soir un bain entier domestique d'eau chauffée, de maniere qu'il puisse y rester cinq quarts d'heure à chaque fois,

ſans y ſuer, & ſans y avoir froid.

Les bains finis, ſi l'eſtomac ſe trouve dérangé, on réiterera la poudre ci-deſſus marquée, pendant ſix jours de ſuite; &, ſuppoſé que le ventre fût un peu trop pareſſeux, & non autrement, on aura ſoin de ſe purger après la poudre avec une medecine ordinaire.

Pendant les chaleurs de l'été, on ſe baignera de fois à autres, comme deſſus, plutôt que d'uſer des bains froids de la riviere; &, les châleurs de cette ſaiſon étant finies, on recommencera la poudre, le lait coupé, & les bouillons qui ſont de l'autre part; on eſſayera enſuite ſi l'eſtomac du malade, étant raccommodé, pourroit ſupporter le lait entier d'aneſſe, qu'on continuera autant qu'on s'en accommodera.

Tous les remedes ſeront inutiles ſi le malade ne regarde ſon mal avec indifférence, & avec mépris, ou comme un ennemi foible qui ne ſçauroit lui nuire; & s'il ne garde un régime de vivre égal, & reglé, évitant toute ſorte de paſſions de l'ame, ſurtout le chagrin, la triſteſſe, & tout aliment trop gras, trop doux, ſalé, poivré, épicé, & indigeſte.

CONSILIUM LXXII.

De affectione hypochondriaca.

HISTORIA MORBI.

ILLUSTRISSIMUS, & prænobilis, Dominus de *** Eques Sancti Ludovici, & urbis Neobrisacensis pro Rege locum tenens, quinquaginta circiter quinque annorum, temperamento melancholico, à tribus annis in affectionem hypochondriacam incidit, ac in varia symptomata, quæ eum frequenter, & præsertim nocte, infestant; dolor, seu ponderositas lateris sinistri, a costis ad ilia pertingens, ut non possit supra latus illud decumbere; eructationes frequentes a copia flatuum per os erumpentium, ut sit coactus surgere metu suffocationis; difficilis etiam respiratio, saltem si supinatus sit, propter diaphragmatis a distento stomacho motum impeditum. Accedit gravitas, & distentio, non solum circa ventrem, sed totum pectus, imò collum, caput, & dorsum, ubi inanes sunt ructus, & flatus qui per anum excerni inhibentur. Hic flatuum proventus est conti-

nuus, id est per duas tresve horas de nocte; de die ante & post pastum. Accedit etiam pertinax alvi adstrictio propter hæmorrhoides tumentes, ex quibus sæpissime excernitur sanguis copiosus, & ordinarie alius humor albidus, & mucosus; &, cum feces tales secretæ viscidæ in cellulis colli intestini hæreant, hæc ipsa materia viscida, simulque acida, in istis cellulis contenta, alvum contumacem, & difficillimæ solutionis, reddunt. Accedunt etiam dolores colici aliquando, anxietates, palpitationes cordis, & capitis perturbationes. Interdum dolores vagi artus excruciant, dum dolor nunc crus, nunc brachium, nunc aliam partem, successive affligit, nulla tamen sensibili in parte inducta alteratione; quod symptoma in specie arthritis vaga scorbutica appellari solet, & dejectiones viscidas, cruentas, & dolorosas, falso a quibusdam dysenteriæ, ab aliis hæmorrhoidibus apertis, tributas inducit.

Avide appetit alimenta, & quasi apepsia laborat. Multa tamen remedia ipsi fuerunt præscripta à plurimis Medicis doctissimis tam Gallis quam Germanis, sine ulla symptomatum remissione; & nuperrime a peritissimo Domino Brunkio, Selestadiensi Medico, qui ipsi propinavit aquas acida-

las Criespathenses dictas per duos menses sine ullo levamine. Contra accessiones sunt graviores, & flatuum proventus copiosior. Ex illarum usu urinæ apparent turbidæ, multis sedimentis saturatæ. Dominus ægrotans impatiens, sicut & nos, ad dominationes vestras, tanquam peritissimas, ut simul possimus concurrere ad recuperationem sanitatis optatæ, confugit.

Signa per se sunt clara, & manifesta, ex enarratis symptomatis, magis tamen ubi stomachi non rite digerentis adsunt symptomata, cum torminibus & flatibus intestinorum, alvi obstructione, capitis perturbatione, & hæmorrhoidum fluxu, nullum dubium est adesse malum hypochondriacum.

Causa proxima debet esse cruditas stomachi acida: etenim chylo acido, & crudo, depravatur sanguinis crassis, acessit lympha, hebetatur bilis, irritaturque genus nervosum. Vitium hæret fermento digestivo nimis acido, dissolventi alimenta in pastam acidam plus minus viscidam, a cujus concursu eum bile oriuntur flatus, phlogoses, lancinationes, & coagulantur feces ab acido austero, unde alvi pigrities.

Cura, acidum corrigendum, correctum per urinas & sudores evacuandum; stoma-

chi digestio promovenda, & sanguinis evasis emendanda.

Datum Neobrisaci, die 15 februarii anni 1723.
DORIN.

RESPONSUM.

Quæ tribus abhinc annis se produnt affectus hypochondriaci signa in latino relatu eleganter expressa suam haud dubie trahunt originem a mutatione ætatis, & a temperamento, quum ne verbum quidem tradatur de causis procatarticis, seu evidentibus, quæ huic ægritudini, sicut & reliquis, plerumq; occasionem præbent.

Accedente prima senectute, quæ ab anno quinquagesimo ad sexagesimam extenditur, lentescunt paululum humores, exsiccantur vasa tenuia, sicque accedit, vel adaugetur, temperamentum melancholicum. Istud dum excedit, dicitur parens hypochondriaci morbi, si quidem isto alio nomine vocatur melancholia hypochondriaca. Hæc ex tumefactis hypochondriis nomen duxit. Oritur a flatibus distendentibus. Procedunt flatus a coctione læsa ventriculi. Læditur hæc coctio nimia melancholica mentis contentione, &

ciborum ingurgitatione. Hinc est cur æger melancholicus jam, ab anno quinquagenarius, ob summam voracitatem & apepsiam inciderit in affectum hypochondriacum, cujus quæsitam therapeiam sic tradere decrevit Consilium infra scriptum.

Hic affectus diuturnus quidem, & contumax, est, sed nunquam periculosus. Si, ob curationis difficultatem vulgo credatur opprobrium medicinæ, & Medicorum flagellum, id ex eo duntaxat oriri credimus quod, quum ægrotantes nimium solliciti sint de præcavendo periculo, plurima & diversæ undique quærunt Medicorum consilia, quæ ut ut singula per se optima sint, redduntur sæpe nociva, quatenus prioribus remediis nondum peractis, nova usurpantur ordine tantum contraria.

Præcipuæ autem intentiones curativæ in præsenti casu successive sunt adimplendæ, 1°. coctionem restituere, 2°. nativam humoribus liquiditatem tribuere, 3°. sicciorum vasorum elasticitatem sensim restituere. Quibus ut satisfiat sic ordine procedendum.

ENEMA.

♃ Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant. ℔j catholic. pro ore ℥ij diaphenic. & mell. rosac. aa. ℥j f. clyst. injiciend.

hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.

Aperiatur vena commodior cubiti ut educatur sanguis ad ℥vj. Postera die vacuetur ventriculus sequenti potiuncula.

PURGATIO.

℞ Ipecacuan. nigr. in tenuiss. pollin. redact. & per setac. traject. ʒß. aq. flor. aurantior. cochlear. iij. vel iv. cum tantillo confection. de hyacinth. misc. f. potiuncula sumenda, totum agitando, mane jejuno ventriculo, servatis servandis.

Si ejusmodi potio concitet inutiles vomendi conatus, ut sit interdum, vomitus concitabitur potu aquæ tepidæ. Contra vero, si absque noxa ventriculi debitus concitetur vomitus, iste sibi ipse committendus; quo cessato, jusculum vulgare hauriendum. Si nulla fiat excretio alvina, injiciendum erit sero enema supra præscriptum.

In crastinum vero inchoanda veniunt juscula aperientia, quorum hæc est formula.

JUSCULA.

℞ Rhab. elect. crassiuscul. trit. in nodulo suspens. ʒj. rad. brusc. asparag. sylv.

& rubiæ tinctor. aa. ℥j. coquantur ut artis est cum frustulo colli ovini in ſ. q. aq. font. addendo mediæ coctioni summit. sumar. folior. pimpinell. & capillor. vener. ad tertiam partem m. i. Sub. fin. coction. adde flor. cordial. & sem. anis. contusor. aa. p. j. Remoto ab igne vasi adde tartar. chalybeat. solub. ʒj, coletur jusculum quod sumat mane jejuno ventriculo, deambulando per horam, & continuando per duodecim, vel quindecim dies.

Post jusculorum usum, si cum alvo stricta reperiantur repletionis signa, erit vena rursus aperienda, & propinandum leve catharticum conveniens, ut videbitur Medico ordinario; quibus præmissis universalibus, accedendum ad opiatam sequentem.

OPIATA.

♃ Croc. mart. aper. mai. rore præpar. & in alkool redact. ℥ß. rhei elect. pulverat. ʒiij. myrrh. elect. & gumm. ammoniac. exsiccator. & pulverator. aa. ʒij. flor. sal. ammoniac. martial. ʒjß. borac. vulgar. ʒj. f. ex istis pulvis tenuiss. exacte miscend. qui cum ſ. q. syrup. de chicor. composit. redigatur in consistent. opiatæ,

de qua capiat a ℥j. ad ℥ij. mane jejuno ventriculo, ſuperbibendo juſculum fol. chicor. alterat. deambulando per horam, ut mos eſt, & continuando per viginti dies continuos, vel alternos, ut videbitur Medico ordinario.

Si alternis duntaxat diebus ſumatur hæc opiata, quia nimius ardor concitatur, hic temperandus erit alterno uſu balnei domeſtici in aqua moderate calida, ubi per horam integram ad minimum morabitur æger, ſudorem caute vitando. Ab ipſo balnei egreſſu ſumatur juſculum vulgare herbis refrigerantibus alteratum.

Hypochondriaci in tantum curantur in quantum humectantur, & balneantur; adeoque balneum, & juſcula refrigerantia, poſt aperientium uſum tandiu continuabit, ac reiterabit melancholicus, quamdiu pro ventriculi & pectoris robore licebit, præſertim urgente canicula, ſeu ardore ſolis. Quolibet autem vernali & autumnali tempore debent juſcula aperientia, & opiata, ordine ſupra notata iterari ad perfectam uſque priſtinæ ſanitatis reſtitutionem.

Poſtquam repetitis ut decet aperientibus, & humectantibus, fuerunt humores paulo liquidiores facti, & reſtituta digeſtio, la-

borandum erit ulterius excitando vasorum elaterio, & viribus reparandis, præsertim si macies adsit, idque continuato usu lactis 1°. chalybeati, & cum succo fumariæ mixti, dein spumati, ac postremo integro, si opus fuerit.

Dum in curationis decursu colicis, vel arthriticis, doloribus cruciatus æger vix dormire poterit, ad narcotica recurrendum cardiacis juncta; adeoque syrupus de diacodio miscendus erit cum aqua florum aurantiorum, vel menthæ, vel confectione de hyacintho. Poterit quoque præscribi laudanum justa dosi.

Hæc & similia incassum tentabantur auxilia, nisi servetur victus ratio conveniens qui moderate calefaciat, & notabiliter humectet. Aër sit purus, ac temperatus; cibus boni succi, facilis coctionis, non vaporosus, nec flatulentus. Paretur potus ex decocto vel infuso aperienti, cum vino generoso moderate sumpto. Cœna sit parcior prandio, semper pauca, interdum nulla. Tempestive, ac iterato, corpus exerceatur. Non sit somnus diuturnus, nec excedant modum vigiliæ. Excreta & retenta teneantur in naturali cursu, præsertim transpiratio, & lotium, sed caute vitetur omnis immodica humorum evacuatio. Postremo pal-

marium est in hoc morbo animi pathemata moderari, præsertim discutere mœrorem, tristitiam, & ab omni mentis contentione vacare.

Datum Monspelii die 6 mensis martii anni 1723.

TRADUCTION

De la Consultation précédente.

Sur une affection hypochondriaque.

MÉMOIRE.

MONSIEUR de *** Lieutenant de Roi de la Ville du Neuf-Brisac, âgé d'environ cinquante-cinq ans, d'un témpéramment mélancholique, est tombé depuis environ trois ans dans une affection hypochondriaque, & se trouve attaqué de differens symptômes qui le molestent fréquemment, & surtout la nuit. Il se plaint d'une douleur, ou pesanteur dans le côté gauche qui s'étend depuis les côtes jusqu'à l'os des îles, de maniere qu'il ne peut se coucher sur ce côté. Il rend souvent des vents par le haut en assez grande quantité, & avec assez de vio-

ſence pour être obligé de ſe lever de crainte de ſuffoquer. Sa reſpiration eſt embarraſſée, du moins lorſqu'il eſt couché ſur le dos, par rapport à la gêne que le diaphragme ſouffre de la part de l'eſtomac trop gonflé de vents. Ajoutons une peſanteur & une tenſion, non-ſeulement dans le ventre, mais dans la poitrine, le col, la tête, & le dos, où il ſe fait des renvois qui ne procurent aucun ſoulagement, & qui ſont l'effet des vents qui ne peuvent ſe faire une iſſue par le bas. Cette production de vents eſt preſque continuelle, c'eſt-à-dire, qu'elle dure pendant deux ou trois heures le jour & la nuit, avant & après le repas. Un autre accident eſt une conſtipation opiniâtre cauſée par le gonflement des hémorrhoïdes, par où le malade perd ſouvent beaucoup de ſang, & communément une autre humeur blanchâtre, & mucilagineuſe. Or, comme des excremens ſéparés avec une telle viſcidité s'arrêtent dans les cellules de l'inteſtin colon, cette matiere viſqueuſe, & en même tems acide, contenue dans ces cellules, rend le bas-ventre fort pareſſeux, & même fort difficile à émouvoir.

Ces accidens ne ſont pas les ſeuls. Le malade eſt attaqué de douleurs de colique,

d'inquiétudes, de palpitations de cœur, & de dérangement dans la tête. Quelquefois il ſent des douleurs vagues dans les membres, & ces douleurs attaquent la cuiſſe, le bras, en un mot tantôt une partie, tantôt une autre, ſans qu'il y ait cependant d'alteration ſenſible dans la partie; ſymptôme qu'on nomme ordinairement goute vague ſcorbutique, & qui produit les déjections viſqueuſes, ſanglantes, & douloureuſes, que les uns attribuent fauſſement à la dyſſenterie, & d'autres à l'ouverture des hémorrhoïdes. Le malade a de l'avidité pour prendre des alimens, & il eſt preſque attaqué d'un défaut de digeſtion. On lui a cependant fait beaucoup de remedes, par l'avis de pluſieurs Medecins fort éclairés, tant François qu'Allemands, mais ſans aucun ſuccès. En dernier lieu le célébre M. Brunck, Médecin de Sceleſtad, lui a donné ſes avis, & lui a fait prendre pendant deux mois les eaux acidules de Cieſpath, mais ſans aucun ſoulagement. Au contraire les accès ſont plus violens, & les vents en plus grande quantité. Leur effet n'a été que de faire couler l'urine trouble, & chargée de beaucoup de ſédiment. Le malade, impatient, auſſi bien que nous, a recours à

vos lumieres, dont il fait tout le cas qu'elles méritent, pour que vous veuilliez bien concourir avec nous au rétablissement de sa santé.

La maladie est suffisamment caractérisée par les symptômes dont on a fait le détail, mais il ne seroit pas possible de la méconnoître lorsqu'il y a des accidens de mauvaise digestion avec paresse de ventre, vents dans les intestins, désordre dans la tête, & flux hémorrhoïdal. On touche au doigt une affection hypochondriaque.

La cause prochaine de cette affection doit être une crudité acide de l'estomac. Car un chyle crud, & acide, ne peut se mêler au sang sans en déranger la température, sans aigrir la lymphe, émousser la bile, & irriter le genre nerveux. Ce vice vient originairement du ferment de l'estomac, qui est trop acide, & qui dissout les alimens en une masse de même nature, plus ou moins visqueuse, dont le mélange avec la bile produit les vents, les phlogoses, les élancemens, & la coagulation des matieres fécales, suivie de la paresse du ventre.

Pour guérir cette maladie il faut corriger l'acide, & l'évacuer ensuite par les urines, & les sueurs; aider la digestion de

l'estomac, & rétablir la temperature du sang. A Neuf-Brisac le 18 février 1753.
Signé, DORIN.

RÉPONSE.

Il n'y a point de doute que les symptômes de la maladie hypochondriaque, si bien détaillés dans le Mémoire, ne soient l'effet du changement de l'âge, & du temperament, puisqu'on ne nous parle en aucune maniere des causes occasionnelles, ou évidentes, qui donnent pour l'ordinaire naissance à cette maladie, comme aux autres.

Les premieres approches de la vieillesse, qui sont depuis l'âge de cinquante jusqu'à soixante ans, rallentissent peu à peu le cours des liqueurs, & dessechent les petits vaisseaux; ce qui produit, ou augmente, le temperament mélancholique; lequel, quand il a pris une certaine force, est appellé le pere de la maladie hypochondriaque, qui est appellée elle-même d'un autre nom mélancholie hypochondriaque. Cette mélancholie prend son nom du gonflement des hypochondres, lequel est produit par les vents, comme ceux ci par le derangement de la digestion de l'estomac.

Cette digestion est dérangée par le trop d'application de l'esprit du malade, & l'excès dans l'usage des alimens; & c'est cet excès qui fait que le malade, âgé de cinquante ans, & mélancholique naturellement, mangeant trop, & digerant mal, est tombé dans l'affection hypochondriaque, à laquelle le Conseil soussigné estime qu'il faut remédier de la maniere qu'on va indiquer.

On commencera par remarquer que cette affection est longue, & opiniâtre, mais qu'elle n'est jamais dangereuse. Si la difficulté de la guérir la fait regarder ordinairement comme le fleau, & la pierre de scandale des Medecins, on estime que cela vient de ce que les malades, trop occupés de leur rétablissement, ou de prévenir le prétendu danger dont ils se croyent menacés, font trop de remedes, & consultent trop de Medecins. Or ces conseils & ces remedes, peuvent être les meilleurs du monde, & cependant devenir souvent nuisibles; parce que, sans garder un ordre convenable, on employe des remedes nouveaux qui ne pechent que pour être déplacés.

Les principales indications curatives qui se présentent dans la cure présente, &

qu'il faut remplir dans l'ordre que nous allons donner, sont 1°. de rétablir la digestion; 2°. de rendre aux liqueurs leur fluidité naturelle; 3°. de diminuer successivement la sécheresse des vaisseaux. Pour y parvenir voici ce que nous estimons qu'il faut faire.

On commencera par donner au malade un lavement composé de la maniere suivante.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour les lavemens rafraîchissans, & laxatifs, une livre; catholicon fin deux onces; diaphénic, & miel rosat, de chacun une once; faites-un lavement qui soit donné au malade à sa commodité, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

On ouvrira ensuite la veine de l'un des des bras, pour en tirer six onces de sang, & le lendemain on vuidera le ventricule avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez d'ipecacuanha noir réduit en poudre subtile, & passée par le tamis, une demi-dragme; eau de fleurs d'oranges trois

ou quatre cuillerées ; un peu de confection d'hyacinthe ; mêles, & faites une potion qui sera prise le matin à jeun, avec les attentions convenables, après avoir bien mêlé le tout.

Si cette potion ne fait que causer des nausées, ou des efforts inutiles pour vomir, on aidera le vomissement par la boisson de l'eau tiede ; &, si le vomissement survient sans que l'estomac en souffre, il faut le laisser aller, & donner un bouillon ordinaire quand il sera fini. S'il ne passe rien par le bas, on donnera le soir le lavement ci-dessus prescrit.

Le lendemain le malade commencera l'usage des bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez rhubarbe concassée grossierement, & enfermée dans un nouet, une dragme ; racines de petit houx, d'asperges sauvages, & de garance, de chacune une once ; faites bouillir le tout selon l'art avec un morceau de collet de mouton dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, ajoutant vers le milieu de la coction sommités de fumeterre, feuilles de pimpinelle, & de capillaires, de chacunes un tiers de poignée ; &

sur la fin de la coction fleurs condiales & graines d'anis concassé de chacune une pincée. Quand on aura retiré le vaisseau du feu, on y mettra un gros de tartre martial soluble; on coulera le bouillon, & le malade, l'aiant pris le matin à jeun, se promenera pendant une heure. On continuera l'usage de ce bouillon douze ou quinze jours.

Si, après qu'il sera fini, le ventre continue à être paresseux, & qu'il y ait des signes de plénitude, on reviendra à la saignée, & on donnera au malade une medecine douce, appropriée à son état, & que nous laissons à la prudence du Medecin ordinaire; & après ces préparations générales on passera à l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars aperitif, préparé à la rosée du mois de mai, & réduit en poudre impalpable, une demi-once; rhubarbe choisie en poudre trois dragmes; myrrhe choisie, & gomme ammoniaque, dessechées, & pulverisées, de chacune deux dragmes; fleurs de sel ammoniac martiales une dragme & demie; borax commun une dragme; faites du tout une poudre extrêmement fine, qu'on mêlera exactement, & qu'on

qu'on réduira en opiate avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé. On en prendra d'une à deux dragmes le matin à jeun, buvant par-dessus un bouillon alteré avec les feuilles de chicorée sauvage, se promenant ensuite pendant une heure, suivant la coutume, & continuant pendant vingt jours consécutifs, ou alternatifs, suivant l'avis de M. le Medecin ordinaire.

Si on est obligé de ne prendre l'opiate que de deux jours l'un à cause de la chaleur qu'elle pourroit causer, on la temperera par l'usage alternatif du bain domestique d'eau tiede, où le malade restera une heure au moins sans y avoir ni chaud ni froid. Au sortir du bain le malade prendra un bouillon alteré avec les herbes rafraîchissantes.

On ne guérit les hypochondriaques qu'autant qu'on les humecte, & qu'on les baigne; & par conséquent, après l'usage des aperitifs, le malade continuera l'usage des bains, & des bouillons rafraîchissans, tant que la force de son estomac & de sa poitrine le lui permettront, surtout pendant la canicule, ou les chaleurs de l'été.

Tous les printems & les automnes il

recommencera l'usage des bouillons aperitifs, & de l'opiate, dans l'ordre ci-dessus prescrit jusqu'au parfait rétablissement de sa santé.

Quand l'usage des aperitifs, & des humectans, aura donné plus de fluidité aux liqueurs, & que la digestion sera rétablie, il faudra travailler à rendre du ressort aux vaisseaux, & à rétablir les forces; sur-tout s'il y a maigreur; à quoi l'on parviendra, par l'usage du lait d'abord chalybé, & mêlé avec le suc de fumeterre, puis écrêmé, & enfin entier, s'il est nécessaire.

Lorsque dans le cours du traitement, le malade se sentira tellement tourmenté de douleurs de colique, ou de goute, qu'il ne pourra point dormir, il faudra recourir aux narcotiques mêlés aux cordiaux; & par conséquent on usera du diacode dans l'eau de fleurs d'oranges, ou de menthe, ou de confection d'hyacinthe. On pourra aussi employer le laudanum en dose convenable.

C'est inutilement qu'on aura recours à ces remedes, ou à d'autres semblables, si l'on ne suit un régime de vie convenable, c'est-à-dire; qui réchauffe moderément, & humecte beaucoup. Il faut que l'air

soit pur, & temperé; les alimens de bon suc, & aisés à digerer; qu'ils ne soient point venteux, & ne portent point à la tête. La boisson sera composée d'aperitifs, & l'on pourra y mêler un peu de bon vin. Le souper doit être beaucoup plus leger que le dîner, & toujours très-sobre; on fera bien même quelquefois de le supprimer entierement. Il faut prendre un exercice convenable, & répété. Il ne faut point trop dormir, ni pousser les veilles. Il faut entretenir les excrétions, & les liqueurs récrementeuses dans leur cours naturel, notamment la transpiration & l'urine, & sur-tout éviter toute évacuation immoderée: mais, ce qui est le plus important dans cette maladie, c'est de se rendre maître des passions de l'ame, & sur-tout de dissiper les chagrins, & la tristesse, & d'éviter toutes contentions d'esprit.

Délibéré à Montpellier le 6 mars 1723.



CONSULTATION LXVIII.

Pour des Vapeurs.

LEs différentes incommodités dont la malade ſe plaint deux ou trois fois le jour, & qui ſe diſſipent dans une demi-heure, ont le véritable caractere de vapeurs entretenues par un ſang trop groſſier qui ne ſçauroit couler aiſément dans pluſieurs viſcères, ſur-tout dans le poulmon, dans le cœur, dans le tiſſu de l'eſtomac & des boyaux. De-là dépendent la difficulté de reſpirer avec peine à parler, les bâillemens, la petite toux, les changemens du viſage, la petiteſſe du pouls, la foibleſſe avec des ſueurs, la douleur ſourde & dolorifique de l'eſtomac juſqu'au nombril, les grouillemens de ventre, & les vents.

La groſſiereté du ſang eſt encore aſſez déſignée par la limpidité des urines; par les fréquentes palpitations de cœur qui ſurviennent lorſqu'on a marché; par la douleur de tête continuelle; par la difficulté de ſe moucher, qui oblige la morve de couler dans la bouche ſous la forme d'une matiere glaireuſe, épaiſſe, & froide,

d'où dépendent les fréquents crachats ; par l'engourdiſſement des cuiſſes, & des jambes ; par les petites taches qui paroiſſent aux jambes depuis environ deux mois ; enfin par le gonflement de l'hypochondre droit, accompagné d'une legere douleur, & de quelques petites chaleurs, qu'on ſent monter par l'épine du dos, depuis les reins juſqu'aux omoplates.

L'ame ne peut s'appercevoir de tous ces accidens ſans que les loix de l'union qu'elle a contractée avec ſon corps ne l'obligent malgré elle à retenir le ſang dans le cerveau de la maniere qu'il faut pour produire la peur, qui eſt un ſymptôme preſque inſéparable de cette maladie. C'eſt auſſi pour cela que la malade ſe plaint des vapeurs du cerveau dans tous ſes accidens de vapeurs.

Toutes ces incommodités, quelque allarmantes qu'elles ſoient, n'ont rien de bien fâcheux par elles-mêmes, ſur-tout dans une fille de trente ans, dont les mois coulent à l'ordinaire, & qui conſerve ſans doute de l'embonpoint, puiſqu'elle a bon appetit.

Il y a lieu de ſoupçonner que quelque paſſion de l'ame, telles que ſont le chagrin, la triſteſſe, & la mélancholie, a

donné occaſion à l'épaiſſiſſement du ſang, contre lequel on doit ſur-tout diriger les indications, qu'on tâchera de remplir par l'uſage des remedes ſuivans.

Comme le ventre n'eſt pas bien libre, on tâchera de le lâcher de tems en tems par le lavement qui ſuit.

LAVEMENT.

℞ Amygdal. dulc. excorticatar. par. vj. ſemin. iv. frigidor. major. mundator. ℥ß. ſemin. lin. & papaver. alb. aa ʒij. contund. in mortar. marmor. ſenſim affundend. aq. font. quantum ſatis. Dein bulliant leni igne ad tertiæ partis conſumption. addend. ſub fin. coction. furfur. macr. m. ß. glycirriz. raſ. contuſ. ʒj. flor. malv. p. j. colatur. ℔j. adde lenitiv. ℥ij. f. clyſt. injiciend. hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.

Dans le tems de la vapeur on frotera legerement avec des linges chauds les bras, les cuiſſes, & les jambes de la malade. On lui fera ſentir la fumée de la noix muſcade, des aîles de perdrix, du papier, & autres ſemblables corps brulés à la chandelle. On lui fera avaller de fois à autre quelques cueillerées de bonne eau

de fleurs d'oranges, ou de menthe, ou une demie cueillerée d'eau cordiale de Geneve, ou autres liqueurs appropriées; & on aura auprès de soi une personne de confiance qui puisse rassurer la malade de la peur dont elle est pour lors nécessairement tourmentée.

Quand elle sera entierement revenue de sa vapeur, que ses sueurs & la petite toux auront cessé, on avallera environ trois ou quatre onces de l'infusion suivante, qu'on réiterera de quatre en quatre heuheures dans l'intervalle des deux accidens de vapeur, continuant autant de tems qu'il se pourra.

INFUSION.

℞ Radic. gentian. & paon. mar. exsiccatar. aa. ℥jß. *rhab. elect. crassiusc. trit.* ʒiij. *summit. absynth. minor. fumar. & chamædr. aa. p.* j. *sal. vegetab.* ʒij. *vin. rubr. optim. & aq. font. aa.* ℔. iij. *coquantur leni igne ad tertiæ part. consumption. colatur. add. cortic. peruv. in alkool redact.* ℥j. *ungul. alc. pulverat.* ʒß. *infund. tepide per noct. & infusio servetur ad usum supra notatum, de qua capiet totum agitando.*

Les ſueurs qui paroiſſent avant les regles ayant ceſſé, on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer neuf onces de ſang, & le ſur-lendemain deſdites regles finies on ſe purgera de la maniere qui ſuit.

BOL.

℞ *Aquil. alb.* gr. xv. *cum tantill. conſerv. roſar. moll. f. bolus deglutiend. mane jejuno ventric. ſuperbibend. potion. ſeq.*

POTION.

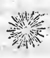
℞ *Summitat. menth. hortenſ. m. ß. folior. meliſſ. recent. ſive citronariæ, p.* j. *leviter bulliant in ſ. q. aq. font. bullienti add. rh. elect. craſſiuſc. trit. & in nodul. ſuſpenſ.* ʒß. *fol. oriental. mundator.* ʒij. *infund. per noct. colatur.* ℥vj. *diſſolv. ſal. vegetab.* ʒj. *adde infuſion. flor. perſicor.* ℥ij. *f. pot. ſumenda ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on avallera le matin à jeun quatre onces de bon ſuc de fumeterre clarifié, continuant pendant huit ou dix jours de ſuite, au bout deſquels on ſe repurgera comme deſſus.

Les vapeurs ayant entierement ceſſé, ou beaucoup diminué, par l'uſage des re-

medes ci-dessus marqués ; pour répondre à ce qu'on nous demande, nous croyons que le lien du mariage pourra être de quelque secours, pourvû que cette union se fasse avec une personne qui soit agréable, & d'un temperament enjoué. Si, nonobstant tous ces secours, il restoit quelque incommodité à la malade, on nous instruiroit des remedes qu'on avoit fait avant de nous consulter, & de leurs bons ou mauvais effets, pour qu'on puisse prendre de justes mesures dans la suite.

On évitera les violentes passions de l'ame, & sur-tout les chagrins, la profonde tristesse, & la mélancholie. On fera un peu d'exercice, allant respirer de tems en tems l'air serein de la campagne. On se privera des alimens trop doux, trop gras, poivrés, salés, épicés, & indigestes. Si l'on étoit à portée de Balaruc, la douche de ces eaux minerales au mois de septembre prochain pourroit achever de débarrasser la tête, supposé qu'il y restat quelques vapeurs.



CONSULTATION LXIX.

*En forme de Lettre pour une fistule à l'anus de M. de V** Maître Chirurgien Juré Royal de la Ville d'Agen.*

VOTRE maladie, Monsieur, est une véritable fistule, très-bien désignée par la quantité & la qualité des matieres qui découlent par la petite ouverture dont les bords forment un cul de poule. Le sang qui avoit accoutumé de s'écouler par les hemorroïdes tombe dans le fond de la fistule, où, suivant les différens dégrés de corruption qu'il y acquiert par son séjour, il forme le pus de différente espece qui s'écoule par l'ouverture. Vous sçavez, Monsieur, que les fistules sont des ulceres caverneux, dont le fond est large & l'issue petite; que le pus en séjournant s'y trace différentes routes, & produit différens clapiers, où la sonde ne sçauroit aller; vous sçavez aussi qu'il y a des fistules à l'anus incomplettes, & d'autres complettes; que les unes ne sont que dans les chairs, & les autres percent le boyau rectum; & quelques-unes enfin vont jusqu'au

coccyx, qui ne manque pas de se carier quand on néglige de les guérir.

Sur votre rapport on doit présumer que votre fistule est incomplette, & que le boyau n'est pas percé, puisque vous ne marquez pas que vous rendiez du pus par le fondement, mais simplement par l'ulcere qu'a laissé l'ouverture de l'abscès qui se forma l'année derniere quand vous fûtes desarçonné. On peut donc espérer de vous guérir aisément par l'opération, que je crois absolument nécessaire pour éviter les progrès de votre fistule. Il faut pour cet effet vous confier à un Chirurgien habile & expérimenté, qui connoisse le corps humain, & qui ait accoutumé d'opérer. Il est absolument impossible que je vous prescrive la maniere d'opérer, qui doit varier suivant les différens clapiers. Tout ce que je puis vous marquer en général c'est que dans l'opération de la fistule l'on a trois vues principales, la premiere de donner une issue libre à toutes les matieres qui croupissent, & pour cet effet il faut ouvrir tous les sinus; la seconde d'emporter les callosités qui se trouvent dans les clapiers, soit par le fer, ou par les cauteres; & la troisiéme c'est de réunir, & d'incarner, tous les sinus, pour procurer une bonne & fer-

me cicatrice hors de tout danger pour la rechute. C'eſt une maladie qui nous eſt ici fort ordinaire, & où l'on ne manque jamais de réuſſir, lorſqu'elle eſt bien conduite. Je voudrois de tout mon cœur être à portée pour vous donner mes ſoins; il ſuffit, Monſieur, que vous ſoyez de la profeſſion pour éloigner toute vue d'intérêt. Si vous étiez ici je vous fournirois un très-habile Chirurgien, qui vous feroit l'opération dans le même eſprit que je vous ſervirois. Je ſuis, &c.

CONSULTATION LXX.

*Pour une fiſtule à l'anus de Monſieur De ** de Marſeille.*

IL eſt ſi ordinaire de voir des abſcès au fondement à l'occaſion des hémorrhoïdes qui s'enflamment, & ces abſcès deviennent ſi facilement fiſtuleux dans les ſujets dont le ſang eſt le mieux conditionné, qu'on ne peut raiſonnablement conclure que les fiſtules de Monſieur De ** ſoient la ſuite d'une cauſe vérolique, ſi la chaudepiſſe qu'il a eue n'a été mal traitée à l'excès, & ſi elle n'a fait quelque groſſe fluxion ſur

les testicules pour avoir été arrêtée mal-à-propos. Ainsi je ne me déterminerois à combattre une cause vénérienne qu'en cas que tous les accidens que je viens de marquer ne soient arrivés dans la cure de sa chaude-pisse, & je la rejetterois sur la mauvaise disposition de son sang jusqu'à ce que je fusse un peu plus convaincu que la chaude-pisse ait part à cet accident.

Comme on marque que la derniere opération a causé quelque altération à son pouls, & qu'il est devenu fébrile, je voudrois suspendre pour quelque temps l'usage des bouillons sudorifiques, que je ne désapprouve pas, non par rapport à la cause vénérienne qu'on soupçonne, & qu'on prétend attaquer par ce remede, mais par rapport aux indications qu'on a à remplir, lorsqu'il s'agit de dessécher un ulcere malin qui fournit un pus trop séreux ; je voudrois, dis-je, suspendre ces bouillons pour une quinzaine de jours pour leur substituer ceux de fumeterre pendant ce temps-là : mais il faudra purger Monsieur avant toute œuvre avec deux onces & demie de manne, & une dragme de crystal de tartre soluble dans un bouillon à demi-fait, & bien dégraissé, & revenir à la purgation au milieu & à la fin. C'est une nécessité de

ſe purger ſouvent pour dérober à l'ulcere beaucoup de mauvaiſes humeurs qui cauſent les fiſtules qui reſtent.

Après l'uſage des bouillons avec la ſeule fumeterre, ſi le Chirurgien a pu parvenir à couper tous les ſinus, & tous les bords calleux qui en empêcheroient toujours la cicatrice, & rendroient les panſemens pénibles au Chirurgien, & au malade, je ſerois d'ávis qu'on employât le bouillon que ſon Médecin ordinaire lui a preſcrit, avec la ſquine, & la ſalſepareille, pendant dix jours, après leſquels je voudrois le mettre dans l'uſage du lait d'âneſſe pendant un mois & demi, pour rendre au ſang ſa premiere fluidité, obſervant de ménager ſon eſtomac par les opiates abſorbentes.

A l'égard du panſement de la plaie, je crois qu'il eſt mieux de couper les calloſités, & d'emporter les mauvaiſes chairs avec les ciſeaux, que d'y employer les corroſifs.

Nous nous ſervons en ce pays pour nettoyer ces ſortes d'ulceres des eaux de Balaruc, qui font incomparablement mieux que toutes les eaux de vie, & que toutes les décoctions vulnéraires, dont on ſe ſert; & le baume d'Arceus eſt le ſeul remede ſuppuratif que nous employons. Le principal eſt que l'on ouvre tous les clapiers,

ſans quoi on n'avancera rien, & un ſeul en produira cent autres. Le fondement eſt une partie ſur laquelle on peut sûrement opérer comme ſur les autres.

Autre Avis de Monſieur Deidier.

Le Médecin ordinaire de Monſieur D*** trouvant cette Ordonnance trop favorable pour le Chirurgien, l'envoya à Monſieur Deidier avec la relation de la maladie, ſur quoi celui-ci fut d'avis que tandis que le Médecin travailleroit à redonner leur fluidité naturelle aux humeurs qui ſe gâtoient par le mêlange du pus, le Chirurgien panſant la plaie conformément aux différentes circonſtances qui en devoient varier la curation, & qu'on ne pouvoit bien ſe déterminer que par l'inſpection, & que lorſqu'il faudroit faire des ouvertures, l'on en conféreroit avec le Médecin ordinaire, pour qu'ils puſſent concourir tous les deux à guérir une fiſtule qu'on ne pouvoit aſſurer poſitivement dépendre, ou ne pas dépendre, d'un venin vérolique, parce qu'on n'avoit pas expoſé la maniere dont la chaude-piſſe virulente avoit été traitée. La chaude-piſſe donne rarement (diſoit Monſieur Deidier) la vérole, mais elle la donne quelquefois lorſqu'elle a été mal traitée.

CONSULTATION LXXI.

Pour des obstructions du foie, & du pancréas.

LE mauvais régime de vie que Monsieur de R** a été obligé de tenir dans le Service, & les fatigues de la guerre qu'il a essuyées depuis l'enfance, ont si fort epuisé son sang de ses parties les plus ténues, que tous les recréments, étant devenus plus épais, ont eu beaucoup de peine à se séparer par les couloirs du bas-ventre, sur-tout à l'hypochondre droit, où nous avons observé une dureté considérable dans le foye. Le pancréas étoit aussi obstrué; de maniere que, la bile & le suc pancréatique ne pouvant plus se séparer librement par leurs couloirs, le chyle ne pouvoit qu'être indigeste & mauvais; ce qui produisoit de temps en temps les différentes fiévres dont le malade a été attaqué depuis environ deux mois. Ces fiévres se terminoient par des vomissemens bilieux, parce que pendant l'accès un sang raréfié se portant en abondance au ventricule, & ne pouvant pas aller facilement aux parties embour-

bées, le diſtendoit, & le rendoit plus ſenſible aux irritations des matieres contenues. Ces vomiſſements étoient bilieux, parce que la bile qui pouvoit encore ſe filtrer par le foye, étant fort épaiſſe, ne pouvoit pas ſe mêler entierement avec les matieres alimenteuſes ; deſorte que ces reſtes de chyle devoient être jaunes ; & cette bile remontoit dans l'eſtomach, ſans doute à cauſe de la legere compreſſion que le duodenum pouvoit ſouffrir de la part du pancréas obſtrué, & tuméfié.

Quoique ce ſoit ici une de ces maladies chroniques qu'on regarde bien ſouvent comme le fléau de la Médecine, il y a pourtant lieu d'eſpérer que, puiſque les remedes qu'on a déjà faits ont aſſez bien réuſſi, le malade étant encore à la fleur de ſon âge, & d'ailleurs bien conſtitué, on pourra lui redonner ſa premiere ſanté, pourvû qu'on ait toujours en vue d'empêcher les nouveaux embarras, & de redonner au ſang ſa liquidité naturelle par l'uſage des remedes ſuivans, qu'il commencera chez lui après deux ou trois jours de repos.

LAVEMENT.

℞ *Enema præſcriptum in conſilio* lxiij. *pro affectione hypochondriaca.*

On se purgera le lendemain avec le bolus, & la purgation purgative qui suivent.

BOL.

℞ Aquil. alb. rite præparat. gr. XV. *cum s. q. pulp. cass. recent. extract. f. bolus deglutiend. mane jejunio ventric. superbibend. potion. sequentem.*

POTION.

℞ Rhab. elect. crassiuscul. trit. & scorsim infus. ℨß. folior. orient. mundator. ℨjß. sal. vegetab. ℨj. summitat. absynth. minor. p. j. infund. & leviter bulliant. in s. q. decoct. folior. chicor. sylvestr. colatur. & express. ℥vj. dissolv. mann. calabr. ℥ij. f. pot. sumenda.

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un grand verre de petit lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura éteint un fer rougi au feu, continuant pendant dix jours de suite, au bout desquels on se purgera comme dessus.

L'usage du petit lait étant fini, on prendra le matin à jeun un grand verre de lait de vache récemment tiré, auquel on ajoûtera un tiers d'une tisanne faite avec la

racine de chiendent, continuant pendant un mois de suite, observant de se purger de dix en dix, ou de douze en douze jours, avec la potion purgative cy-dessus, sans bolus, & prenant pour lors trois fois la semaine en se mettant au lit deux dragmes de l'opiate qui suit.

OPIATE.

♃ Kinkin. in alkool redact. ℥j. *coral. rubr. præpar. oculor. cancr. fluviat. & corn. cerv. ust. aa.* ʒij. *rhab. torrefact. in pulver. redact.* ʒj. *cum s. q. conserv. rosar. f. op. ad usum supra notatum.*

Le sang ayant été rendu un peu plus fluide par les remedes cy-dessus marqués, on travaillera de nouveau à emporter les obstructions des visceres du bas-ventre par la même opiate apéritive & purgative qu'il vient actuellement de prendre avec un heureux succès.

OPIATE.

♃ Croc. mart. aperient. maial. ror. præpar. & in alkool redact. ℥ß. *senn. mund. & rh. elect. pulverat. aa.* ʒij. *jalap. pulver.* ʒj. *sal. tamarisc. absynth. & vegetabil. aa.* ʒß. *cum s. q. syrup. de cichor. composit.*

f. op. de qua capiat ʒjß. *mane jejuno stomacho, continuando per* viij. *dies.*

Pendant l'usage de tous les remedes, Monsieur de R** doit éviter toutes les sortes d'exercices violents du corps, & de l'esprit, qui ont donné occasion à sa maladie, sur laquelle il fera le moins d'attention qu'il pourra ; ne faisant jamais maigre ; & s'abstenant de toute sorte de fritures, de ragoûts, de fruits aigres, d'herbes crues, & des aliments salés, poivrés, & de difficile digestion.

NOTA.

*Monsieur de R** resta quelque temps à Montpellier entre nos mains. Nous lui fîmes prendre plusieurs remedes, & principalement une opiate apéritive & purgative, & c'est pour cela que dans l'Ordonnance que le malade emporta, il est fait mention de l'état où il avoit été avant l'opiate, & qu'on commença par le petit lait, & le lait, pour revenir ensuite à la même opiate.*

CONSULTATION LXXII.

Pour une vieille Dyſenterie.

LE cours de ventre accompagné de douleurs à la région de l'ombilic, & au fondement, avec des déjections ſanguinolentes, noires, & rouſſatres, dont Monſeigneur l'Archevêque de B** eſt attaqué depuis environ quatre mois, ſont des marques inconteſtables d'une véritable dyſenterie, & la difficulté qu'on a d'introduire le bout de la canule au fondement, nous donne lieu d'y ſoupçonner des hémorrhoïdes internes.

La cauſe prochaine de ces deux maladies eſt le ſéjour du ſang dans les vaiſſeaux qui conſtituent le tiſſu des boyaux; de maniere que, lorſque ces conduits membraneux ſont obligés de ſe reſſerer pour pouſſer dehors les gros excrémens, on doit ſentir de la douleur dans les parties embourbées de ſang, & une partie de cette liqueur doit ſe faire jour dans la cavité des boyaux pour ſortir avec les excrémens.

Les inteſtins grêles, étant plus délicats, ſe dégorgent plus aiſément de leur ſang,

que ne fait le gros boyau. C'eſt pourquoi la douleur eſt moindre vers l'ombilic qu'au fondement, où l'étranglement eſt conſidérable.

Le ſang s'eſt arrêté dans le tiſſu des boyaux par deux cauſes occaſionnelles, dont l'une vient d'une coction léſée, à raiſon de laquelle les alimens mal digérés ont irrité les boyaux, & l'autre vient de l'inſenſible tranſpiration arrêtée par le froid de l'hyver. Cette humeur inſenſible, portée en plus grande quantité aux inteſtins, a gonflé les vaiſſeaux perſpiratoires de ces parties, & ceux-ci ont comprimé les ſanguins; ainſi les irritations ont dû s'enſuivre. Ces deux cauſes ont été fomentées par les veilles, & la trop grande contention d'eſprit, auxquelles l'illuſtre Prélat s'eſt expoſé pour remplir ſes fonctions ordinaires. Le ſang s'eſt par-là échauffé de maniere à ne pouvoir pas aſſez bien paſſer par les couloirs ordinaires.

Les remedes qu'on a employés juſqu'ici ont aſſez combattu le vice de la coction. On doit s'attacher uniquement à calmer le mouvement du ſang, & à rendre les humeurs plus fluides, & la circulation plus aiſée, pour empêcher l'ulcération des boyaux, ou quelqu'autre fâcheux dépôt

sur d'autres viscères. Pour cet effet on se mettra incessamment dans l'usage des remedes suivans.

Monseigneur commencera par se faire ouvrir la veine de l'un des bras pour en tirer environ neuf onces de sang, & on lui donnera vers le soir le lavement suivant.

LAVEMENT.

℞ Lact. vaccin. recent. educt. ℥vj. syrup. papaver. alb. ℥j. m. f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties videbitur Medico ordinario.

Après un jour de repos, si le pouls & les forces le permettent, on réitérera la saignée, & on se purgera le lendemain avec la médecine qui suit.

PURGATION.

℞ Rhab. elect. crassiusc. trit. ʒß. infund. & leviter bulliat. in s. q. decoct. tamarindor. ping. colatur. & express. ℥vj. dissolv. pulp. cass. recent. extract. & per setac. traject. ʒß. mann. calabr. ℥j. m. f. po. sumenda mane cum regimine artis.

Le lendemain de cette purgation on prendra le matin à jeun, & le soir en se

couchant, une dragme de l'opiate qui suit, dont on continuera l'usage soir & matin pendant dix jours, ayant soin d'ajouter à la prise du soir le somnifere dont Monseigneur a coutume de se servir, & dont on augmentera ou diminuera la dose, suivant l'avis du Médecin ordinaire.

OPIATE.

♃ Conserv. symphyt. major. ℥ß. *Karab. trochiscat.* ʒjß. *corallor. rubr. prap. oculor. cancr. fluviat. & terr. sigillat. aa.* ʒij. *laudani opiatic. exsolut. in s. q. syrup. de ros. sicc. gr.* xvj. *f. op. ad usum supra notatum.*

Les cinq premiers jours qu'on usera de cette opiate, on prendra sur les quatre à cinq heures du soir plein un gobelet de teinture de roses séches, préparées de la maniere qui suit.

TEINTURE.

Prenez une demi-poignée de roses rouges de Provins bien séches : jettez-les dans une suffisante quantité d'eau bouillante, ayant soin de retirer le pot du feu, & de le couvrir. Lorsque la liqueur sera refroidie, versez-en au clair dans un gobelet ordinaire à caffé.

Jettez-y

Jettez-y quelques gouttes d'esprit de souffre jusqu'à ce que la liqueur devienne d'un beau rouge, & d'une acide très-agréable, qui puisse convenir au goût de Monseigneur. Le reste de l'infusion n'est que pour radoucir la teinture, supposé qu'elle fut trop aigre. Il faut en faire chaque jour.

Pendant les cinq autres jours de l'opiate, on substituera à la teinture de roses cy-dessus, une légere infusion de feuilles d'orties, qu'on préparera sur le champ comme l'on a accoutumé de préparer le thé, y ajoutant autant de sucre qu'il en faudra pour rendre la boisson agréable.

Les dix jours d'opiate étant finis, on se repurgera comme dessus, & le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un grand verre de lait d'ânesse récemment tiré, & un peu chaud, ayant soin de rester deux bonnes heures au lit après l'avoir pris, & continuant pendant quinze jours, au bout desquels on se repurgera suivant l'avis du Médecin ordinaire.

Si le lait d'ânesse ne convenoit pas à l'estomac de Monseigneur, on lui substitueroit celui de vache entier, ou écremé, auquel on pourra ajouter un tiers d'une ptisanne faite avec la racine de chiendent.

Si on ne pouvoit supporter aucun de ces laits, on prendroit le lait coupé, qui se fait avec une écuellée de lait de vache, & trois écuellées de ptisanne ordinaire, qu'on fait bouillir ensemble dans un poëlon, ayant soin d'emporter l'écume jusqu'à ce que le tout soit réduit à une écuellée, où l'on fait fondre un peu de sucre.

Pendant l'usage du lait, qu'on continuera autant de temps qu'il se pourra, on prendra de fois à autres le soir avant de se coucher une dragme de l'opiate cy-dessus, & on se purgera de quinze en quinze, ou de vingt en vingt jours.

Tous les remedes seront entierement inutiles, si Monseigneur ne suspend pour un temps ses grandes occupations. Il doit se coucher de bonne heure, soupant toujours très-légerement, ne buvant presque pas de vin, évitant les œufs, les poissons, les viandes maigres, les fritures, les alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

Fin du premier Tome.